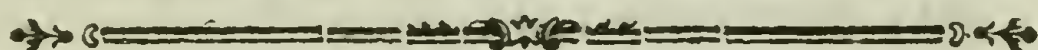


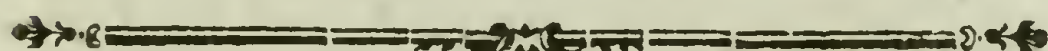
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



AOUT, 1777.



TOME VIII.



A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

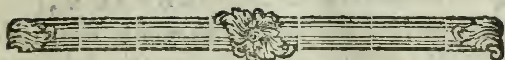
On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

LA Cyropédie, ou *Hiſtoire de Cyrus, traduite du Grec de Xénophon; par M. DACIER, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez les Freres Debure, quai des Auguſtins, & chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, quai des Auguſtins. 2 Vol. in-12. d'environ 400 pag. chacun. 1777.

LA traduction de la Cyropédie que Charpentier avoit publiée en 1659, & à plus forte raiſon celle que Simon Goulart, de Senlis, avoit publiée en 1613, & celle que Jacques de Vintemille, Rhodien, Conſeiller au Parlement de Dijon, avoit publiée dès 1547, n'ont pas dû empêcher M. Dacier d'entreprendre celle qu'il nous donne aujourd'hui, & qui ſera déſormais la ſeule traduction de la Cyropédie. On ſe preſſe

trop de faire des traductions que le tems rend inutiles; il faut qu'une langue soit fixée pour que les traductions puissent rester. Nous avons lieu de nous flatter que la Langue Françoise est fixée actuellement; que le plaisir de relire sans cesse & de savoir par cœur les beaux vers de Boileau, de Racine, de M. de Voltaire, tant de morceaux sublimes de Corneille, les chefs-d'œuvre des Bossuet, des Fénelon, de tous les bons Ecrivains du regne de Louis XIV & du regne suivant, ne permettra jamais que la Langue s'éloigne sensiblement de celle que ces grands modeles ont formée & perfectionnée. Mais tout ce qui les précede, éprouve plus ou moins les ravages du tems & les suites du progrès qu'ont fait la langue & le goût. La plupart des traductions sont à refaire; celles même qui ont eu le plus de réputation, sont abandonnées; toutes celles de d'Ablancourt ne sont plus connues que de nom; celle même que Vaugelas a faite de Quint-Curce, pourroit faire place aujourd'hui à une nouvelle qui conserveroit mieux l'intérêt & rendroit mieux l'éclat de l'original. On ne pourroit peut-être opposer à ce que nous disons ici, que l'exemple d'Amyot, soit dans sa traduction de Plutarque, soit dans sa traduction délicieuse du fameux Roman de Longus; mais Amyot, à force du génie, s'est fait pour ainsi dire, une Langue particuliere & originale, dans laquelle il n'y a de modeles que lui & Montaigne. Charpentier n'avoit pas ce talent; & n'ayant pas su non plus, selon la réflexion de M. Dacier, pressentir, comme

Paſchal, les progrès que l'art d'écrire alloit faire chez nous, il a laiſſé la proſe françoiſe au point où elle étoit en 1659, & où elle eſt reſtée ſi long-tems après chez les Ecrivains médiocres. On ne retrouve point chez lui l'*Abeille Attique*; nous croyons qu'on la retrouvera chez M. Dacier. Il eſt certain que ſa traduction fait naître l'idée qu'exprime le ſurnom donné à l'original; il eſt certain que cette traduction a l'air elle-même d'un original par l'aiſance, la ſoupleſſe, l'élégance & la pureté du ſtyle, où l'on ne trouve rien qui grimace, qui détonne, qui annonce la violence qu'un texte étranger fait toujours plus ou moins à la langue dans laquelle on le traduit. Quant au choix de l'original, il eſt ſuffiſamment juſtifié par le nom de Xénophon, & par ce titre d'*Abeille Attique*, qui lui a été donné. Ce n'eſt pas que tout doive plaire à des François dans cet ouvrage. On y trouvera des harangues trop longues, & dont l'objet ne paroîtra pas toujours aſſez important; des converſations qui pouvoient avoir plus d'agrément ou d'utilité pour les Grecs que pour nous; enfin, ſi la Cyropédie eſt un Roman politique & moral; il ſera très-naturel que nous aimions beaucoup mieux notre Télémaque; & ſi c'eſt une Hiſtoire, nous pourrons préférer Quinte-Curce, quoique, conquérant pour conquérant, Alexandre, par ſon caractere, ſoit fort au deſſous de Cyrus.

Cette queſtion, ſi la Cyropédie eſt un Roman ou une Hiſtoire, a partagé les Savans. M. l'Abbé Fraguier, dans une Diſſertation inſérée

au second volume des *Mémoires de Littérature*, soutient la premiere de ces opinions, conformément à ce passage de Cicéron : *Cyrus ille à Xenophonte non ad Historiæ fidem scriptus, sed ad effigiem justi imperii.* Il croit que le grand objet de Xénophon a été d'exposer dans son Livre, la morale de Socrate, à l'envi de Platon, qui avoit rempli le même objet dans son Dialogue de la République.

M. l'Abbé Banier, dans le VIe. Tome des mêmes *Mémoires de Littérature*, a réfuté M. l'Abbé Fraguier. Xénophon, selon lui, a eu deux objets dans la Cyropédie, l'un d'écrire fidélement à son ordinaire, l'Histoire de Cyrus, l'autre d'apprendre aux Princes l'art de régner.

M. Fréret, dans les Volumes IVe. & VIIe. des mêmes Mémoires, paroît avoir pris un milieu entre l'opinion de M. l'Abbé Fraguier & celle de M. l'Abbé Banier. D'un côté, il cite des Ecrivans judicieux qui ont préféré sur ce qui concerne Cyrus, Xénophon à Hérodote, le trouvant plus conforme à l'Ecriture Sainte; il pense même que le jugement de Cicéron sur la Cyropédie, doit s'entendre du caractere personnel & un peu embelli que Xénophon donne à Cyrus, & non de la vérité des faits rapportés dans son Histoire. D'un autre côté, M. Fréret avoue que Xénophon n'est pas un Historien bien scrupuleux; qu'il donne trop à l'imagination; qu'il sent un peu le Rhéteur, & le même M. Fréret cite la Dissertation de M. l'Abbé Fraguier sur ce sujet sans la réfuter.

Au reste, M. Fréret ne jette qu'un coup-

d'œil en paſſant ſur cette queſtion générale. Son objet particulier eſt d'examiner & de juſtifier le ſyſtême géographique de Xénophon.

Dans un Diſcours Préliminaire très-bien écrit, où il n'y a que cette juſte meſure d'érudition, bien plus rare que l'érudition même, & qu'on ne ſaiſit qu'à force d'eſprit & de goût, M. Dacier réſume les opinions de ces Savans, & prouve par la comparaiſon du récit d'Hérodote & de celui de Xénophon, que le merveilleux & les Fables ſe trouvent uniquement chez le premier; qu'il n'y a rien que de ſage & de croyable dans le ſecond; que les Diſcours politiques, moraux, militaires, qui ſe trouvent répandus dans la Cyropédie, ne diſtinguent point cet ouvrage des autres Hiſtoires, où l'uſage des harangues a été introduit par tous les grands Hiſtoriens de l'antiquité.

Mais, à n'envisager même la Cyropédie que comme un Roman philoſophique, elle ſeroit encore un des plus précieux & des plus utiles monumens qui nous reſtent des Anciens. Ce ſeroit le modele du Télémaque à beaucoup d'égards.

On trouve dans le même Diſcours Préliminaire, des obſervations géographiques, tirées principalement des Mémoires de M. Fréret, & néceſſaires pour l'intelligence de la géographie particuliere de Xénophon, qui differe des géographes ordinaires dans la poſition qu'il aſſigne à de certains peuples; mais qui paroît mériter plus de confiance, parce qu'il parle de pays qu'il a vus & où il a fait la guerre.

Ce Discours est terminé par de courtes observations sur la composition des troupes Perses, observations dont on sent la nécessité, en lisant la Cyropédie.

Nous allons donner une idée du plan & des principaux détails de cet excellent ouvrage, aujourd'hui trop peu connu.

Dans le premier Livre, les détails sur les mœurs des Perses & sur leurs usages, relativement à l'éducation, ont par eux-mêmes un intérêt nécessaire, indépendant de tout agrément, & qui pourroit en dispenser; mais les particularités du séjour du jeune Cyrus, chez Astyage, son aïeul, ont autant d'agrément que de moralité. On ne retrouve point ici ce ton puéril & ces familiarités de College dont M. Rollin n'a pas su se préserver dans la traduction qu'il a donnée par extrait de ce morceau de Xénophon, défauts qui blessent encore davantage dans les entretiens du *Spectacle de la Nature* de M. Pluche; le nouveau Traducteur a facilement évité ces écueils, & c'est à peine pour lui la matiere d'un éloge.

Si l'éducation est si utile aux particuliers, de quelle nécessité n'est-elle pas pour les Princes, dont les devoirs sont si étendus & si difficiles à remplir. Cyrus ne fut point élevé dans le faste & dans la mollesse; on lui apprit qu'il étoit homme avant de lui faire connoître qu'il étoit destiné à gouverner des hommes, & pour l'instruire dans l'art de commander, on lui enseigna d'abord à obéir. On s'appliqua sur-tout à graver dans son ame les prin-

cipes de la justice, qui est la premiere vertu des Rois. Il passa sa jeunesse dans les écoles publiques établies chez les Perses pour l'éducation des citoyens. » Les Perses envoient » leurs enfans à ces écoles pour apprendre les » regles de la justice ; c'est, disent-ils, pour ce » genre d'études que nous les y envoyons, » comme ceux des Grecs vont chez les maî- » tres pour s'instruire dans les lettres. Les en- » fans ont leurs querelles ainsi que les hom- » mes, ils s'accusent souvent les uns les au- » tres de larcin, de vol, de violence, de » tromperies, de paroles injurieuses & autres » délits semblables. Le Gouverneur emploie la » plus grande partie du jour à juger leurs » contestations, & prononce une peine, tant » contre les coupables qui sont convaincus, » que contre ceux qui auroient accusé injuste- » ment leurs camarades. «

Voici un exemple de la maniere dont on enseignoit aux enfans la justice, qui pourra paroître curieux & agréable par la simplicité naïve avec laquelle il est rapporté : c'est le jeune Cyrus qui parle. » *Mon maître*, dit-il, me trou- » voit déja tellement instruit de ce qu'il faut » savoir pour rendre la justice, qu'il m'avoit » établi juge de mes camarades. Cependant je » ne dissimulerai pas qu'il me punit un jour » très-sévérement pour avoir mal jugé : voici » dans quelle occasion. Un enfant déja grand, » dont la robe étoit trop courte pour sa taille, » ayant remarqué qu'un autre enfant plus pe- » tit que lui avoit une longue robe, il la lui

» ôta, s'en revêtit & lui mit la fienne fur le
» corps. La conteftation qui s'éleva en confé-
» quence ayant été foumife à ma décifion, je
» jugeai qu'il convenoit également à l'un & à
» l'autre que chacun gardât la robe qui alloit
» le mieux à fa taille. Ce jugement m'attira
» une correction. Vous auriez bien décidé,
» me dit mon maître, fi vous aviez eu à pro-
» noncer fur la convenance ; mais, dans le
» cas préfent, où il étoit queftion de décider
» à qui la robe appartenoit, il falloit exami-
» ner lequel des deux enfans avoit un titre
» légitime de propriété, afin de favoir lequel
» devoit refter paifible poffeffeur de la robe,
» ou celui qui l'avoit enlevée de force, ou
» celui qui l'avoit, foit achetée, foit travail-
» lée de fes mains. «

Pendant le cours de fon éducation, Cyrus fit quelque féjour à la Cour d'Aftiage, Roi des Mèdes, qui étoit fon aïeul, & loin de fe laiffer corrompre par le luxe & la molleffe qui régnoient dans cette Cour, il n'ufa de la grande liberté dont il y jouiffoit que pour faire éclater davantage fa bonté, fa libéralité, fon courage, & les autres vertus qui depuis le rendirent fi célebre. C'eft un des endroits les plus agréables de l'ouvrage. On y trouve des traits charmans d'une naïveté enfantine qui renferment fouvent des leçons de morale très-utiles. » Lorfqu'Aftiage foupoit avec fa fille &
» fon petit-fils, qu'il vouloit difpofer par la
» bonne chere à ne pas regretter la Perfe, il
» faifoit fervir, dans différens plats, des mets

» & des ragoûts de toute espece. A la vue
» de cette profusion, Cyrus dit un jour au
» Roi : si vous êtes obligé de porter la main
» à chacun de ces plats, & de goûter de tous
» ces mets, le souper doit être pour vous
» bien fatigant. Eh ! quoi, dit Astiage, ce
» souper ne vous semble-t-il pas plus agréable
» que ceux qu'on fait en Perse ? Non, repliqua
» Cyrus, en Perse, nous parvenons à appai-
» ser la faim par une voie beaucoup plus sim-
» ple & plus courte ; il ne nous faut pour
» cela que du pain & de la viande sans ap-
» prêt, au lieu que vous, qui tendez au mê-
» me but, vous vous égarez en chemin par
» des détours sans nombre, & vous n'y ar-
» rivez qu'avec peine, même long-tems après
» nous. «

Un autre jour que le jeune Cyrus, habillé en Echanson, présentoit la coupe à Astiage, il observa très-exactement le cérémonial usité en pareil cas, excepté qu'il ne fit point l'essai du vin, comme cela se pratiquoit chez les Mèdes : son aïeul lui ayant demandé la raison de cette omission. » J'ai craint, répondit le
» jeune Prince, qu'on n'eût jetté quelque
» poison dans le vase ; car au festin que vous
» donnâtes à vos amis le jour de votre nais-
» sance, je vis clairement que Sacas (l'E-
» chanson) vous avoit tous empoisonnés.
» Comment vîtes-vous cela, dit le Roi ?
» C'est, repartit Cyrus, que je m'apperçus
» d'un dérangement considérable dans vos es-
» prits & dans vos corps. Je vous voyois

» faire des choses que vous ne pardonne-
» riez pas à des enfans; crier tous à la
» fois sans vous entendre, puis chanter tous
» ensemble de la façon la plus ridicule ;
» & lorsqu'un de vous chantoit seul, vous
» juriez, sans l'avoir écouté, qu'il chantoit
» admirablement bien. Chacun de vous van-
» toit sa force; mais lorsqu'il fallut se lever
» pour danser, loin de pouvoir faire un pas
» en cadence, vous ne pouviez même vous te-
» nir fermes sur vos pieds. Enfin vous aviez ou-
» blié, vous, que vous étiez Roi, eux, qu'ils
» étoient vos sujets..... Mais votre pere, dit As-
» tiage, ne s'enivre-t-il jamais ? Non, jamais,
» répondit Cyrus. Que lui arrive-t-il donc
» quand il a bu, poursuivit le Roi ! Il cesse
» d'avoir soif, repliqua l'enfant, & c'est tout
» ce qu'opere en lui la boisson ». Cyrus, après avoir fait quelque tems les délices de la cour d'Astiage, revint en Perse & continua de se former dans les écoles publiques à tous les exercices de l'esprit & du corps, propres à rendre un homme accompli. Déja il touchoit à sa vingt-huitieme année lorsque Cyaxare, qui avoit succédé à son pere Astiage, envoya demander du secours en Perse contre le Roi d'Assyrie qui se préparoit à envahir ses états: Cyrus fut nommé par les Magistrats, Général des troupes qui devoient aller en Médie; & lorsqu'il partit, son pere Cambyse l'accompagna jusques sur la frontiere. Dans la route ils eurent ensemble un entretien sur les devoirs d'un bon Général. Cet entretien, qui

eſt fort long, mérite d'être lu en entier; il contient des leçons admirables, & dont nos Généraux pourroient tirer un grand profit. Voici, par exemple, le moyen que Cambyſe conſeille à ſon fils d'employer pour rendre ſes ſoldats dociles. Cyrus ne voyoit point de ſecret plus efficace pour aſſurer la ſubordination, que de louer & de récompenſer l'obéiſſance, de punir au contraire & de noter d'infamie ceux qui y manquent. « Avec ce ſecret,
» dit Cambyſe, on n'obtient qu'une obéiſſance
» forcée : ſi vous voulez, mon fils, que celle
» de vos ſoldats ſoit volontaire, ce qui vaut
» infiniment mieux, vous y parviendrez par une
» voie plus courte. Les hommes ſe ſoumettent
» avec plaiſir à celui qu'ils ont lieu de croire
» plus éclairé ſur leurs intérêts qu'ils ne le
» ſont eux-mêmes..... Mais quand les hom-
» mes ſont perſuadés que l'obéiſſance leur
» peut être nuiſible, les ſupplices, les ré-
» compenſes, les dons ne ſauroient les y
» contraindre ». Rien de plus beau que les conſeils que le même Cambyſe donne à Cyrus ſur la maniere dont un Général doit s'y prendre pour gagner les cœurs de ſes ſoldats.
» Si vous me demandez comment on ſe fait ai-
» mer des gens qu'on a ſous ſes ordres, ar-
» ticle en effet de grande conſéquence; eh
» bien, mon fils, rappellez-vous comment
» on ſe fait aimer de ſes amis, & pratiquez
» la même méthode : il ne s'agit que de les
» ſervir dans toutes les occaſions. Je ſais qu'on
» ne peut pas faire à cet égard tout ce qu'on

» voudroit, alors on y ſupplée par des té-
» moignages de l'intérêt qu'on prend à ce
» qui les touche, on ſe réjouit avec eux du
» bien qui leur arrive, on s'afflige du mal-
» heur qu'ils éprouvent, on eſt empreſſé à
» les ſecourir dans leur infortune, on leur
» montre une tendre inquiétude ſur les pé-
» rils dont ils ſont menacés, & on s'oc-
» cupe du ſoin de les en garantir.... Dans
» le cours des expéditions, mon fils, un
» Général a de plus un autre moyen de s'at-
» tacher ſes ſoldats & de s'en faire aimer.
» Qu'ils le voient ſupporter avec plus de
» courage qu'eux tous l'ardeur du ſoleil pen-
» dant l'été, & la rigueur du froid pendant
» l'hiver. Qu'ils le voient partager avec eux
» le travail & la fatigue, leur attachement,
» leur amour lui feront aſſurés. Ainſi, mon
» pere, dit Cyrus, vous prétendez qu'un
» des devoirs du Général eſt de ſupporter
» plus courageuſement que ſes ſoldats les dif-
» férentes eſpeces de fatigues. Oui ſans doute,
» repartit Cambyſe; cependant ne vous al-
» larmez pas. Sachez, mon fils, que les mê-
» mes travaux n'affectent pas également des
» corps qu'on peut ſuppoſer d'égale force,
» celui du Général & celui du ſoldat; ils
» ſont bien adoucis pour le Général par l'hon-
» neur qui lui en revient, par l'idée que
» tous les yeux ſont fixés ſur lui, & par la
» certitude que rien de ce qu'il va faire n'é-
» chappera ». Ce dernier trait, au rapport
de Ciceron, plaiſoit tellement à Scipion l'A-

fricain, qu'il le préféroit à toutes les maximes répandues dans les ouvrages de Xénophon.

En général, les leçons que Cambyse donne à Cyrus, dans ce premier Livre, sont excellentes, quoiqu'un peu longues; mais on est étonné qu'il les termine par décider que la prudence humaine n'est pas un guide plus sûr que le hasard. Pourquoi donc s'étoit-il fatigué à donner tant de leçons de prudence? *Ne rien laisser à la fortune de ce qu'on peut lui ôter par conseil & par prévoyance*, comme a dit Bossuet, *est un principe beaucoup plus sûr, & il paroît que ce fut toujours celui de Cyrus.*

Cyrus arrivé dans la Médie, s'occupa premiérement du soin de discipliner & d'aguerrir ses soldats, de fortifier leurs corps par différens exercices, & d'exciter dans leurs cœurs l'émulation & l'amour de la gloire en leur proposant des prix. Les entretiens de Cyrus avec ses Guerriers, au second Livre, sont encore un peu longs; mais on croit voir les Interlocuteurs & les entendre; & le style du Traducteur, par son naturel, ajoute encore à l'illusion.

Lorsque Cyrus vit ses soldats en état de faire tête à l'ennemi, il les mena d'abord contre le Roi d'Arménie, vassal de Cyaxare, qui profitant de l'embarras où se trouvoit ce Prince, refusoit de lui payer le tribut ordinaire & de lui fournir des troupes. L'Activité & la prudence de Cyrus dans cette expédition, sa conduite aussi sage que généreuse à l'égard du Roi d'Arménie, sont des traits admirables qu'il faut

voir dans l'Auteur même. Nous citerons quelques endroits de ce récit, d'autant plus remarquables qu'ils peuvent donner une idée du genre de beauté dont Xénophon embellit quelquefois ſa narration.

Cyrus ſurprend le Roi d'Arménie, avec ſa femme, ſes filles & la femme de ſon fils. Tigrane, fils du Roi d'Arménie, avoit ſouvent chaſſé avec Cyrus pendant le ſéjour que ce Prince avoit fait autrefois à la Cour d'Aſtiage. Tigrane avoit à ſe plaindre de ſon pere, à l'infidélité duquel il n'avoit eu aucune part; car il arrivoit en ce moment d'un voyage qu'il venoit de faire en pays étranger : il apprend le déſaſtre de ſa famille ; il vient trouver Cyrus.

L'accueil que lui fit ce Prince, n'étoit pas propre à le conſoler. » Vous arrivez à propos, lui dit-il, pour aſſiſter au jugement de » votre pere. «

Ici commence, entre Cyrus & Tigrane, un long entretien, où Xénophon paroît avoir pris plaiſir à développer toute la Doctrine Socratique ſur les malheurs de l'infidélité, ſur l'intérêt qu'ont les hommes de faire le bien & même de rendre le bien pour le mal, ſur le pouvoir des bienfaits, ſur la vertu qu'a l'infortune d'inſtruire & de corriger les hommes. Tigrane plaide la cauſe de ſon pere ; & Cyrus, dont le cœur penche toujours naturellement vers la clémence, ne paroît défendre ici le parti de la juſtice rigoureuſe, que pour donner plus de prix au pardon qu'il veut accorder. Quel que

ſoit le mérite de cette conférence, M. Dacier, qui ſait eſtimer ſon original ſans engouement & ſans idolâtrie, & qui voit ſes défauts comme il ſent ſes beautés, convient que ce morceau peut paroître un peu trop long, dans un moment où l'on eſt impatient de voir quel ſera le ſort du Roi d'Arménie.

» Que me donnerez-vous (dit Cyrus à ce Roi) pour la rançon de la Reine votre épouſe? » Tout ce que je poſſede, répondit le Roi. --- » Pour vos enfans? --- Tout ce que je poſſe- » de, répondit-il encore. --- C'eſt une fois plus » que vous n'avez, dit Cyrus. Et vous, con- » tinua-t-il, s'adreſſant à Tigrane, qui étoit » nouvellement marié, & qui aimoit paſſion- » nément ſa femme, que donneriez-vous pour » la liberté de votre femme, *Seigneur*, répon- » dit Tigrane, *je donnerois juſqu'à ma vie pour* » *la garantir de la ſervitude.* Reprenez-la, dit » Cyrus; elle eſt à vous : je ne la regarde » point comme captive, puiſque vous n'avez » jamais abandonné notre parti. Vous, Roi » d'Arménie, je vous rends auſſi votre fem- » me & vos enfans, ſans rançon, afin qu'ils » ne croient pas avoir ceſſé d'être libres. «

Cyrus demanda enſuite à Tigrane des nouvelles d'un homme qui avoit été ſouvent de leurs parties de chaſſe dans la Médie, & que Tigrane paroiſſoit eſtimer beaucoup.

» Mon pere l'a fait mourir, répondit Ti- » grane. Pour quel crime? reprit Cyrus. Sous » prétexte, dit Tigrane, qu'il me corrompoit. » Cependant ce prétendu corrupteur avoit l'a-

» me ſi honnête & ſi noble, qu'un moment
» avant d'expirer, il me fit appeller, &
» me dit : mon cher Tigrane, gardez-vous
» de témoigner à votre pere aucun reſſenti-
» ment de ma mort ; c'eſt par ignorance, non
» par méchanceté, qu'il m'ôte la vie. Les fau-
» tes commiſes par ignorance ſont involontai-
» res, & ne doivent point être imputées à
» celui qui a le malheur d'y tomber. Quel
» homme ! s'écria Cyrus. Seigneur, repliqua
» le Roi, quand un mari tue celui qu'il ſur-
» prend dans un commerce criminel avec ſa
» femme, c'eſt moins pour venger l'outrage
» qu'il en reçoit que pour punir un ennemi
» qui eſt venu lui ravir un cœur que lui ſeul
» avoit droit de poſſéder. J'avois conçu de la
» jalouſie contre l'homme dont vous me par-
» lez, parce qu'il me paroiſſoit avoir tellement
» tourné l'eſprit de mon fils, qu'il en étoit
» plus aimé que moi. Votre faute, dit Cy-
» rus, eſt un effet de la foibleſſe humaine :
» oubliez-la, Tigrane, faites ce ſacrifice à vo-
» tre pere. «

Cyrus a raiſon d'exiger de Tigrane ce ſacrifice ; mais il eſt certainement trop indulgent envers le Roi d'Arménie ; il lui devoit une leçon plus forte, & les mots de *faute* & de *foibleſſe* pour un tel crime, ſont exceſſivement doux.

La réconciliation ainſi conſommée, l'un vantoit la ſageſſe de Cyrus, l'autre ſa bravoure ; celui-là ſon affabilité; quelques-uns ſa taille & ſa beauté. Sur quoi, Tigrane dit à ſa femme :

» Et vous, chere épouse, comment avez-vous » trouvé Cyrus ? Ne vous a-t-il pas aussi paru » très beau ? Je ne l'ai pas regardé, répondit » la Princesse. ---- Qui donc regardiez-vous ? » --- *Celui qui a dit qu'il donneroit sa vie pour* » *me préserver de la servitude.* « Que de grace & de délicatesse dans cette réponse ingénue ! Quelle simplicité élégante dans la maniere dont elle est annoncée ! Voilà un de ces traits qui n'appartiennent qu'à Xénophon.

Cyrus, après s'être assuré des Peuples voisins, conduit son armée contre les Assyriens. Avant de commencer le combat » il entonna, » selon l'usage, l'hymne en l'honneur des » *Dioscures*, que les soldats continuerent, » chantant de toute leur voix avec un res- » pect religieux. *Dans ces occasions, plus on* » *craint les Dieux, moins on redoute les hommes.* » L'Hymne étant achevé, les Perses recom- » mencent à marcher d'un pas égal, & dans » le meilleur ordre. La gaieté brille sur les » visages, ils se regardent avec complaisance » les uns les autres, ils appellent par leur nom » ceux qui sont à côté d'eux, ceux qui sont » derriere ; tous s'exhortent mutuellement à » marcher, répétant sans cesse : allons, chers » amis ; avançons, braves camarades. Les der- » niers rangs répondent aux cris des premiers, » en les exhortant à leur tour à les mener » vigoureusement. On ne voit dans l'armée de » Cyrus, qu'ardeur, amour de la gloire, con- » fiance, zele à s'encourager réciproquement, » prudence, discipline ; dispositions bien pro-

» pres à jetter la terreur dans l'ame des en-
» nemis. « Ce morceau est plein de chaleur & d'énergie, mais on doit sur-tout y remarquer cette belle & grande maxime : *dans ces occasions, plus on craint les Dieux, moins on redoute les hommes.* C'est un Païen qui nous apprend que la Piété & la Religion, loin d'affoiblir le courage du soldat, lui inspirent une plus grande confiance. Xénophon, homme de guerre, élevé dans une Religion extravagante & capable de rebuter les gens éclairés, fait cependant éclater dans tous ses Ouvrages, le plus profond respect pour la Divinité, & l'attachement le plus respectueux aux pratiques & aux cérémonies religieuses : exemple qui peut servir à désabuser tant de militaires qui s'imaginent que la fidélité aux exercices de la Religion est dans un homme de guerre une sorte de foiblesse & de pusillanimité qui l'avilit & le déshonore. Cyrus gagne la bataille; mais aussi habile à profiter de sa victoire que savant dans l'art de vaincre, il poursuit son avantage sans donner aux ennemis aucun relâche, & termine enfin ses conquêtes par la prise de Babylone, où il établit le siege de son nouvel Empire. Nous ne nous engagerons point dans le détail des opérations de cette guerre, dans laquelle Cyrus se conduit toujours en Général accompli, nous allons seulement présenter à nos Lecteurs un abrégé de l'*Episode de Panthée*, dont l'Historien a orné son récit, pour prévenir sans doute l'ennui qu'auroit pu causer une suite trop uniforme d'actions militaires. Nous choi-

fissons ce morceau, parce qu'on y voit briller, plus que dans tous les autres, ces graces naturelles qui sont comme le caractere distinctif de Xénophon. Les endroits que nous citerons, serviront en même tems à faire mieux connoître le style du Traducteur.

Panthée, femme d'Abradate, Roi de la Susianne, fut faite prisonniere dans la premiere bataille que Cyrus livra contre les Assyriens. Son époux étoit alors absent; il avoit été envoyé en Ambassade vers le Roi de la Bactriane. Cyrus chargea donc un jeune Seigneur Mede nommé Araspe, de garder la Princesse en attendant qu'Abradate la redemandât. Panthée étoit une des plus belles femmes de l'Asie. Un Historien vulgaire n'eût pas manqué une si belle occasion de faire un portrait, & se seroit égayé dans une description romanesque des charmes de cette Princesse. Xénophon prend un tour plus adroit pour donner à ses Lecteurs la plus haute idée de la beauté de Panthée. » Seigneur, dit Araspe à Cyrus, avez-vous vu » la femme dont vous m'ordonnez de prendre » soin? Non, répondit Cyrus. Et moi, reprit » Araspe, je l'ai vu lorsque je l'ai choisi pour » vous. En entrant dans sa tente, nous ne la » distinguâmes pas d'abord; elle étoit assise à » terre, entourée de ses femmes, & vêtue » comme elles. Mais ensuite, lorsque voulant » savoir laquelle étoit la Maîtresse, nous les » eûmes regardées toutes avec attention, quoi» qu'elle fut assise, qu'elle eût la tête cou» verte d'un voile, & les yeux baissés, nous

» remarquâmes une grande différence entre
» elle & les autres. Nous la priâmes de se le-
» ver; ses femmes se leverent en même tems;
» elle les surpassoit toutes par la hauteur &
» par l'élégance de sa taille, par la noblesse
» de son port, dont la simplicité de ses vê-
» temens ne lui faisoit rien perdre, & par la
» grace de toute sa personne. Sa robe étoit
» baignée de ses larmes qui couloient jusqu'à
» ses pieds. Alors le plus âgé d'entre nous
» lui adressant la parole : Rassurez-vous, lui
» dit-il, quelqu'opinion que nous ayons des
» grandes qualités dont votre époux est doué,
» nous ne craignons pas de vous dire que ce-
» lui à qui nous vous destinons, ne lui cede
» ni en beauté, ni en esprit, ni en puissance.
» Oui, si quelqu'un mérite d'exciter l'admira-
» tion, c'est Cyrus à qui vous appartiendrez
» désormais. A ces mots, elle déchira le voile
» qui couvroit sa tête, en poussant des cris
» lamentables, auxquelles ses femmes mêlerent
» les leurs. Ce désordre nous ayant laissé voir
» la plus grande partie de son visage, son col,
» ses mains, nous jugeâmes qu'il ne fut ja-
» mais en Asie une mortelle aussi parfaitement
» belle. «

Cyrus refusa constamment de voir Panthée; mais il lui fit rendre tous les honneurs dûs à son rang. Araspe, moins prudent, ne tarda pas à éprouver l'effet des charmes de la belle captive, & lui déclara sa passion avec un emportement si vif & si peu mesuré, que la Princesse en fit avertir Cyrus, qui pour éloigner

Araſpe d'un objet ſi dangereux, l'engagea à paſſer chez les ennemis comme transfuge, pour s'inſtruire de leurs deſſeins; il fit même répandre le bruit dans le camp qu'Araſpe avoit quitté ſon parti. A cette nouvelle, Panthée fit dire à Cyrus que, s'il vouloit le lui permettre, elle détermineroit ſon mari à ſe rendre auprès de lui, & qu'il trouveroit dans Abradate un allié plus fidele & plus utile qu'Araſpe. Cyrus y conſentit, & bientôt, ſur l'avis de Panthée, Abradate arriva au camp à la tête de deux mille chevaux: inſtruit par ſon épouſe de la généroſité de Cyrus, il voulut lui témoigner ſa reconnoiſſance par des ſervices ſignalés, le jour que ſe livra la bataille de Tymbrée. » Au » moment où Abradate alloit endoſſer ſa cui» raſſe, faite de lin, ſuivant l'uſage de ſon » pays, Panthée lui apporta un caſque d'or, » des braſſarts, & de larges braſſelets de mê» me métal, une tunique de pourpre pliſſée » par le bas, qui deſcendoit juſqu'à terre, & » un panache de couleur d'hyacinthe. Abra» date fut ſurpris en voyant ces armes, elles » avoient été faites à ſon inſu par ordre de » Panthée ſur la meſure de celles dont il ſe » ſervoit ordinairement. Ma chere Panthée, » lui dit-il, vous vous êtes dépouillée de tout » ce qui ſert à vous parer pour me faire cette » armure. Non, répondit Panthée, le plus pré» cieux de mes ornemens m'eſt reſté; car ſi » vous paroiſſez aux yeux des autres tel que » vous êtes aux miens, vous ſerez ma plus » riche parure. En proférant ces paroles, elle

» l'armoit elle-même, & ses joues étoient in-
» nondées de ses larmes, quelque violence
» qu'elle se fit pour les cacher. Abradate, déja
» si digne d'attacher les regards par la beauté
» de sa figure, parut plus beau & avoit l'air
» encore plus noble quand il fut couvert de
» ses nouvelles armes : il avoit pris des mains
» de son Ecuyer les rênes de son char, & se
» préparoit à y monter, lorsque Panthée ayant
» fait éloigner ceux qui les entouroient : Abra-
» date, lui dit-elle.... quels que soient les sen-
» timens que vous me connoissez pour vous,
» je jure par mon amour, par le vôtre, que
» j'aimerois mieux vous suivre au tombeau,
» où une mort glorieuse vous auroit précipi-
» té, que de vivre sans honneur avec un mari
» déshonoré.... Souvenez-vous des obligations
» que nous avons à Cyrus. Captive & desti-
» née à lui appartenir, loin de me traiter en
» esclave, ou de me proposer ma liberté à
» des conditions honteuses, il m'a conservée
» pour vous depuis que je suis en son pouvoir,
» comme si j'avois été la femme de son fre-
» re. Abradate transporté de tout ce qu'il ve-
» noit d'entendre, posa la main sur la tête de
» sa femme, & levant les yeux au ciel : Grand
» Dieu, s'écria-t-il, faites que je me montre
» digne mari de Panthée & digne ami de Cy-
» rus ! A ces mots il monte sur son char. Quand
» il y fut entré & que son Ecuyer l'eut fer-
» mé, Panthée, qui ne pouvoit plus embras-
» ser son mari, baisoit le char ; mais bientôt
» le char s'éloigne. Panthée le suit quelque
» tem[s]

» tems sans être apperçue d'Abradate, qui, » tournant la tête, & voyant sa femme sur ses » pas : Consolez-vous, ma chere Panthée, lui-» dit-il, adieu ; il faut nous quitter. Aussi-tôt » ses femmes & ses eunuques la prirent dans » leurs bras & la conduisirent à son chariot.... » Tous les yeux se tournerent alors vers » Abradate, car personne n'avoit songé à le » regarder, tant que Panthée avoit été pré-» sente, &c. «

Après la bataille, dans laquelle Abradate fit des prodiges de valeur, Cyrus, ne le voyant point paroître, fit appeller quelques-uns de ses Gardes, & leur demanda si aucun d'eux n'avoit vu Abradate : » Je suis surpris, continua-t-il, » qu'il ne paroisse point, lui qui avoit accou-» tumé de se rendre si souvent auprès de moi. » Seigneur, répondit un des Gardes, il ne vit » plus ; il est mort dans le combat, en poussant » son char au milieu des ennemis.... On dit » aussi que sa femme a enlevé son corps, & » que l'ayant mis sur le chariot dont elle se » sert ordinairement, elle l'a transporté, non » loin d'ici, sur les bords du Pactole. On ajoute » que cette femme infortunée, assise par terre, » soutient sur ses genoux la tête de son mari... » pendant que ses Eunuques & ses domestiques » lui creusent un tombeau sur une éminence » voisine. A ce récit, le Prince... sautant sur » son cheval, courut avec mille cavaliers à ce » douloureux spectacle.... Dès qu'il apperçût » Panthée couchée à terre, & le corps de son » époux étendu à ses côtés, un torrent de lar-

» mes coula de ses yeux : Ame généreuse & » fidelle, s'écria-t-il, tu nous a donc abandonnés! En proférant ces paroles, il veut prendre la main du mort, elle reste dans la sienne : » un Egyptien l'avoit coupée d'un coup de hache. La vue de cette main mutilée redoubla » la douleur de Cyrus. Panthée, en jettant » des cris lamentables, la reprend, la baise, » & tâche de la rejoindre au bras. Cyrus, dit-elle, tout son corps est dans le même état... » Voilà où l'ont réduit son amour pour moi » & son attachement pour vous. Insensée! je » ne cessois de l'exhorter à se montrer digne » d'obtenir une place distinguée entre vos amis; » & lui, uniquement occupé des moyens de » vous servir, ne songeoit point à ce qu'il lui » en pouvoit coûter. Enfin, il est mort, sans » avoir jamais mérité de reproches; & moi, » dont les conseils l'ont conduit au trépas, je » vis encore! Cyrus fondoit en larmes;.... puis » rompant le silence, ô Panthée, dit-il, votre » époux a du moins terminé glorieusement sa » carriere; il est mort au sein de la victoire... » & vous, vous ne resterez point sans appui: » je ne cesserai d'honorer l'honnêteté de votre » ame, votre vertu, vos admirables qualités... » Dites dans quel lieu vous désirez qu'on vous » mene. Seigneur, répondit-elle, ne vous en » mettez point en peine : vous saurez où j'ai » dessein de me rendre. Après cet entretien, » Cyrus se retira, gémissant sur le sort de la » femme qui venoit de perdre un tel mari, » du mari qui devoit ne plus revoir une telle

» femme. Panthée fit éloigner ſes Eunuques, » ſous prétexte de ſe livrer ſans contrainte à ſa » douleur, & ne retint auprès d'elle que ſa » nourrice, à qui elle ordonna d'envelopper » dans le même tapis, le corps de ſon mari » & le ſien, quand elle ne ſeroit plus. La nour- » rice eſſaya par ſes prieres, de la détourner » du funeſte projet de ſe donner la mort : mais » voyant que ſes ſupplications ne ſervoient qu'à » irriter ſa maîtreſſe, elle s'aſſit en pleurant. » Alors Panthée tire un poignard;... ſe frappe, » & poſant ſa tête ſur le ſein de ſon mari, elle » expire. La nourrice en pouſſant des cris dou- » loureux, couvrit les corps des deux époux, » ſuivant l'ordre qu'elle en avoit reçu.

» Bientôt Cyrus fut informé de l'action de » Panthée;... il accourt pour voir s'il ne ſe- » roit pas poſſible de la ſecourir. Les trois » Eunuques... venoient de ſe percer dans le » lieu même où elle leur avoir ordonné de » ſe tenir... Cyrus, après avoir vu ce triſte » ſpectacle, s'en alla rempli d'admiration pour » Panthée & pénétré de douleur. Par ſes » ſoins, on rendit aux morts les honneurs » funebres avec la plus grande pompe, & il » leur fit élever un vaſte monument. «

Cyrus, maître d'un vaſte Empire, ſe livre tout entier aux ſoins qu'exige le gouverne- ment d'un ſi grand nombre d'hommes : perſuadé qu'il eſt moins difficile de faire des conquêtes que de les conſerver, il fait tous ſes efforts pour empêcher que les compagnons de ſes victoires ne ſe laiſſent corrompre par la proſ-

périté, il leur repréſente qu'ils ne peuvent ſe maintenir dans la poſſeſſion des biens dont ils jouiſſent que par les mêmes vertus qui leur en ont procuré la jouiſſance ; que plus ils ſont élevés au-deſſus des autres par le rang & par la fortune, plus ils doivent les ſurpaſſer par leur mérite perſonnel, & qu'il ſeroit honteux pour les vainqueurs de ſe mettre par leurs vices au-deſſous des vaincus. Pour s'aſſurer de leurs mœurs & de leur conduite, il commença par les aſtreindre à ſe rendre régulierement tous les jours au palais, pour y vivre en quelque ſorte ſous les yeux du Prince : ce réglement avoit un double avantage : le Prince étoit témoin des actions de ſes principaux ſujets, & les ſujets à leur tour pouvoient obſerver ſi le Prince rempliſſoit exactement ſes devoirs. Cyrus comprenoit ſans doute que ne pouvant pas étendre ſa vue ſur toutes les parties de l'adminiſtration, il étoit très-important que ſes Miniſtres & ceux qui partageoient ſa puiſſance, fuſſent des hommes d'une vie irréprochable. En veillant ainſi ſur ſes courtiſans, il s'exerçoit lui-même à la pratique de toutes les vertus, bien convaincu que le Prince ne peut donner de leçon plus utile que ſon exemple, & qu'il n'eſt pas digne de commander s'il n'eſt pas plus parfait que ſes ſujets : le culte des Dieux fut auſſi un des principaux objets de ſon zele, & les Perſes s'empreſſerent d'imiter ſa piété, ce qui plut beaucoup à Cyrus ; car il enviſageoit la piété de ſes peuples comme

une eſpece de ſauve-garde ; » de même que
» les navigateurs ſe croient plus en ſûreté
» dans leur vaiſſeau avec des gens de bien
» qu'avec des impies ; il étoit d'ailleurs per-
» ſuadé que plus ſes ſujets craindroient les
» les Dieux, moins ils ſe rendroientt coupables
» de quelques mauvaiſes actions : il s'atta-
» cha ſur-tout à gagner le cœur de ſes peu-
» ples, & pour y parvenir il ſe rendit at-
» tentif à ne laiſſer échapper aucune occa-
» ſion de faire éclater ſon humanité. Comme
» il ſavoit qu'il eſt preſque impoſſible que
» les hommes ſe portent à aimer ceux dont
» ils ſe croyent haïs, & qu'ils veuillent du
» bien à qui leur veut du mal ; il penſoit qu'il
» n'eſt guere plus poſſible qu'on haïſſe ceux
» de qui on a reçu aſſez de preuves de bien-
» veillance & d'affection, pour ne pouvoir
» douter qu'on n'en ſoit aimé. « Il ne fut pas
trompé dans ſon attente, & ſes ſujets qu'il
rendit heureux, s'empreſſerent de lui donner
le glorieux titre de *Pere*.

Créſus lui fit un jour quelques remontrances ſur ſa libéralité, ajoutant qu'avec un peu plus de réſerve, il eût pu aiſément amaſſer dans ſon palais d'immenſes richeſſes : combien d'or, lui demanda Cyrus, croyez-vous que j'aurois aujourd'hui, ſi, conformément à votre conſeil, je l'avois accumulé depuis que je regne. Créſus fixa une très-groſſe ſomme : alors Cyrus chargea un de ſes Officiers nommé Hyſtaſpe d'aller trouver ſes amis, de les prier de ſa part de lui

fournir le plus d'argent qu'il leur feroit possible, & de leur demander un état par écrit signé de leur main, des sommes qu'ils pouvoient envoyer. Hystaspe étant de retour avec les réponses des amis de Cyrus; Crésus fit le calcul des sommes qu'ils promettoient d'envoyer, & trouva qu'elles excédoient de beaucoup celles que Cyrus auroit pu amasser s'il eût été moins libéral. » Vous voyez, reprit » Cyrus, que je ne suis pas si pauvre que » vous pensiez, & vous voudriez que pour » grossir mon trésor je m'exposasse à l'envie, » à la haine publique, & que je payasse des » gens pour le garder? Non, Crésus, mes tré- » sors sont mes amis que j'ai enrichis; ils sont » pour ma personne & pour mes biens une » garde plus sûre que ne feroient des merce- » naires. « Nous désirerions que les bornes de cet extrait nous permissent d'exposer dans un plus grand détail les différens moyens que Cyrus mit en œuvre pour faire régner l'ordre & la justice dans ses vastes Etats: on verroit dans ses moindres actions, un Monarque prudent, équitable & consommé dans l'art de gouverner les hommes. Mais les traits que nous avons cités suffisent pour prouver que la *Cyropédie* est un des meilleurs ouvrages de Morale & de Politique que l'Antiquité ait produit. On pourroit seulement reprocher à Xénophon quelques longueurs, des observations souvent communes & minutieuses, certaines plaisanteries qui ne paroissent pas avoir beaucoup de sel, plusieurs conversations philoso-

phiques, qui dégénerent en ſubtilités, & dans leſquelles on reconnoît trop le diſciple de Socrate. Quant à la traduction, elle eſt exacte & ſoignée; le ſtyle en eſt pur, facile, clair & ſans aucune prétention; mais quelquefois diffus & négligé. Le Traducteur ne s'eſt pas borné à rendre fidélement le ſens de l'original, il s'eſt efforcé auſſi de ſaiſir cette maniere d'écrire aiſée & naturelle qui diſtingue Xénophon, cette ſimplicité admirable, plus précieuſe que tous les ornemens, & que Jules-Céſar a depuis imitée dans ſes *Commentaires*, avec tant de goût & de ſuccès. Les notes qu'on lit quelquefois au bas des pages, ont le mérite ſi rare d'être toujours néceſſaires & de ne contenir que ce qu'il faut.

(*Journal des Savans; Année Littéraire.*)



MÉMOIRES historiques & militaires pour servir à l'Histoire de Louis XIV & de Louis XV, composés sur les pieces originales, recueillies par Adrien Maurice, Duc de Noailles, Maréchal de France, & Ministre d'Etat; par M. l'Abbé MILLOT, des Académies de Lyon & de Nancy, 6 volumes in-12. A Paris, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, Quai des Auguftins. 1777.

CES Mémoires embraffent un efpace de foixante-onze années, pendant lefquelles fe font paffés des événemens & des révolutions dont le tableau eft une fource féconde d'inftructions. Les matériaux en ont été raffemblés par un de ces hommes rares dans les Cours, qui femblent n'ambitionner la faveur, que pour la gloire du Souverain, & qui ne contribuent à fa gloire que pour le bonheur de fes peuples.

La collection des pieces originales fur lefquelles M. l'Abbé Millot a compofé ces Mémoires, eft fi nombreufe, que s'il faut l'en croire, difent les Auteurs du *Journal François*, elle forme feule une Bibliotheque. Il en a extrait ce qu'elles renferment de plus curieux. Il a diftribué fon ouvrage en trois parties.

Les événemens de la premiere auxquels eut part le Maréchal Anne-Jules de Noailles, pere d'Adrien Maurice, se rapportent à deux époques principales; l'une est celle de la révocation de l'Edit de Nantes; l'autre est la guerre d'Espagne, en 1688. Ces objets ne peuvent être indifférens pour la Nation. Mille troubles furent la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, & de son exécution. Le Duc Anne-Jules de Noailles est envoyé en Languedoc, avec la qualité de Commandant pour contenir les Protestans. Il concerte d'abord ses projets avec M. d'Aguesseau, pere de l'illustre Chancelier de ce nom, ensuite avec le sage & immortel Basville, tous les deux Intendans de cette Province. Malgré les ordres séveres qu'il est chargé de faire exécuter, il tâche de les adoucir par esprit de religion comme par sentiment d'humanité. Il mérite l'estime & l'amour, autant des Protestans que des Catholiques. Delà il passe au commandement d'une armée en Catalogne, y gagne une bataille, suivie de la prise de Gironne, où tant de Généraux avoient échoué, & ajoute à cette conquête trois autres places importantes. Le Bâton de Maréchal de France, est la récompense de son zele, de ses travaux, & de sa capacité.

Cette premiere partie a paru aux Rédacteurs de l'*Année Littéraire*, la moins abondante en faits, & ils reprochent à M. l'Abbé Millot les détails prolixes dans lesquels il est entré. Mais un reproche beaucoup plus grave

que lui font les mêmes Journaliſtes, eſt de n'avoir pas tenu la balance égale entre les Proteſtans & les Catholiques. La ſcience, le courage, la probité, diſent-ils, ſont attribués aux premiers; le faux zele, la jalouſie, la haine, les inſultes, ſont conſtamment imputés aux ſeconds. Tout ce morceau, ajoutent-ils, eſt écrit d'un ton chagrin, & l'Auteur, quelqu'effort qu'il faſſe, ne peut diſſimuler l'humeur que cet événement (la révocation de l'Edit de Nantes,) lui inſpire contre Louis XIV, ſes Miniſtres & le Clergé. On ne peut s'empêcher de remarquer, diſent encore les Journaliſtes, l'affectation ſinguliere avec laquelle M. l'Abbé Millot choiſit toujours dans la correſpondance du premier Maréchal de Noailles, les traits les plus mortifians pour les Evêques. Cependant d'autres Journaliſtes obſervent que ces Mémoires ſont rédigés avec beaucoup d'impartialité, de méthode & de diſcernement; l'amour de la vérité, diſent les Auteurs du *Journal de Paris*, paroît avoir préſidé au travail de M. l'Abbé Millot, & il étoit difficile de rencontrer des matériaux plus précieux & plus ſûrs. Au reſte les Auteurs de l'*Année Littéraire* même, après avoir obſervé que la révocation de l'Edit de Nantes ne ceſſe depuis long-tems d'exciter les clameurs de la *horde philoſophique*, qui s'en prévaut comme d'un titre, pour inſulter à la mémoire de Louis XIV, par le ſarcaſme, la ſatyre & les déclamations ameres, conviennent que M. l'Abbé Millot n'eſt point tombé dans cet excès.

» La ſeconde partie de ces Mémoires, offre » une ſcene intéreſſante & variée. L'établiſſement » de Philippe V en Eſpagne, dit l'Auteur, les » intrigues de ſa Cour, l'influence du cabinet de » Verſailles ſur celui de Madrid, la conduite des » principaux Eſpagnols ſous un nouveau gou- » vernement, la conduite encore plus étrange » de quelques Ambaſſadeurs François, leurs » querelles avec la Princeſſe des Urſins, les » fauſſes démarches où ils engagerent Louis » XIV & ſon Miniſtre, la correſpondance » intime des deux Monarques, les conſeils » paternels de l'un, les peines & les dangers » de l'autre, le rôle brillant & douloureux » d'une jeune Reine, expoſée à tous les coups » de la fortune; enfin les combats, les cabales, » les éclats de la diſcorde, les vues & les » reſſorts de la politique ou de l'intérêt, for- » ment un morceau d'hiſtoire d'autant plus » intéreſſant, que les matériaux en ſont éga- » lement précieux & inconnus «. Tel eſt en peu de mots le ſommaire des détails contenus dans cette ſeconde partie de l'ouvrage de M. l'Abbé Millot.

Le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, âgé de dix-ſept ans, part au mois de Décembre 1700, pour aller prendre poſſeſſion du trône d'Eſpagne. Lorſqu'il fut ſur les frontieres, il ne trouva, malgré la magnificence des Seigneurs Eſpagnols, ni des équipages dignes de ſon rang, ni les commodités auxquelles des François croyoient devoir s'attendre. On ne lui avoit envoyé que mille piſtoles. Arrivé

dans ſa capitale & dans ſon palais, il entra la tête couverte, dans la chambre des Grands, qui, tous découverts, vinrent lui baiſer la main. C'eſt-là, dit-on, qu'un air impoſant de grandeur & de ſageſſe donne une haute idée des Eſpagnols. Le Marquis de Louville s'étonnoit que des gens ſi ſages & ſi prudens euſſent ſi mal gouverné la Monarchie, & il demandoit à qui en étoit la faute. Il repréſentoit à M. de Torci, *combien les fous ſeroient déplacés dans cette Cour, & combien on devoit être attentif de n'y en point envoyer*

Quelques traits firent d'abord connoître l'eſprit juſte & les ſentimens nobles du jeune Monarque. *Monſieur*, frere de Louis XIV, lui ayant écrit au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, ſur laquelle il lui rappelloit les droits des Bourbons, s'étoit ſervi de ces termes : *Il eſt du droit & de la grandeur de notre Maiſon*, &c. » Le droit eſt une bonne raiſon, dit » Philippe V, à la lecture de ſa lettre, mais la » grandeur ne conclut rien. « On rapportoit encore le trait ſuivant. Tous les vendredis, le Conſeil de Caſtille s'aſſembloit dans la ſalle du trône, pour une vaine & ridicule cérémonie. Le Roi entroit couvert, trouvoit les Grands agenouillés, s'aſſeyoit, leur diſoit enſuite, *Levez-vous*, & ils ſe levoient : *Aſſeyez-vous*, & ils s'aſſeyoient : *Couvrez-vous*, & ils ſe couvroient. Jamais on n'y faiſoit rien de plus. Philippe en témoigna ſa ſurpriſe au Préſident, & lui demanda ſi l'on ne traitoit point d'affaires dans cette aſſemblée? Le Préſident lui répon-

dit qu'on ne faisoit que cela sous Charles II, que sous Philippe IV, quelquefois on lui expliquoit les jugemens du Conseil. --- » Et que disoit alors Philippe IV ? --- » Il disoit *cela est bien*. --- Pour moi, je le dirai, » si je le trouve ainsi; & si je le trouve au- » trement, je dirai *cela est mal.* « Cette réponse, qui déconcerta le Président, fit croire que Philippe sauroit un jour parler en maître; mais l'événement ne justifia point cet augure. Il couroit alors un autre mot assez plaisant. Dom Francisco de Velasco ayant présenté un placet au Roi, ne reçut de lui aucune réponse. Il en présenta un autre au Cardinal Portocarréro, & ne fut point écouté : il s'adressa au Président de Castille, & ce Ministre lui dit qu'il ne pouvoit rien; enfin au Duc d'Harcourt, Ambassadeur de Louis XIV, & le Duc refusa de se mêler de son affaire. *Quel gouvernement, Messieurs*, dit Velasco! *un Roi qui ne parle pas! un Cardinal qui n'écoute pas! un Président de Castille qui ne veut pas! & un Ambassadeur de France qui ne peut pas!* Ce mot, qui étoit un trait de satyre contre le gouvernement, devint le sujet de toutes les conversations.

Ces *Mémoires* rassemblent un assez grand nombre de détails qui servent à constater quelles étoient les mœurs espagnoles, du tems de Philippe V. Il paroît que les Grands eux-mêmes, qui forment ordinairement la partie la plus éclairée d'une Nation, partageoient encore alors les croyances & les pratiques superstitieuses du peuple. La Reine douairiere, qu'on avoit forcé

de s'éloigner de Madrid avant l'arrivée du nouveau Roi, ayant envoyé à ce Prince une berline & des attelages, on fut étonné qu'il osât recevoir des préfens fi fufpects de maléfices. Le Comte de Bénaventé, à qui fa charge de Sumiller du Corps donnoit infpection fur ces fortes de chofes, en pleura de chagrin. » Si on l'a» voit laiffé faire, dit plaifamment le Marquis » de Louville, il auroit exorcifé la berline, » les mules, les jumens & tout ce qui s'en» fuit ". Autre particularité du même genre. Le Roi revenant de la chaffe, effuya, fans témoigner la moindre crainte, un orage accompagné de tonnerre. Ses Gentilshommes prirent tous à la main une petite clochette des Indes, à laquelle ils attribuoient la vertu de les préferver de la foudre : les Efpagnols en avoient une telle frayeur, que Philippe, dans cette occafion, leur parut avoir le courage d'un héros.

Au milieu des grands intérêts, des guerres, des négociations, des intrigues & des cabales qui agitoient la cour d'Efpagne, on trouvoit encore le fecret de transformer une foule de riens minutieux en affaires graves. Nous ne rappellons point toutes les difputes fur l'étiquette & le cérémonial, nous nous bornons à une petite anecdote, ou plutôt à une plaifanterie fur une perruque qu'on devoit faire au Roi. Philippe avoit perdu fes cheveux pendant une maladie; on le coëffoit horriblement mal, & la Reine lui en faifoit galamment la guerre. Un changement de Perruquier n'étoit rien moins qu'une bagatelle, fi l'on doit s'en rapporter au témoi-

gnage du Marquis de Louville. " Il y a une difficulté pour les perruques, écrivoit-il au Ministre de France, à quoi il faut qu'on ait attention : c'est qu'on prétend ici que les cheveux avec lesquels on les fera doivent être de Cavaliers ou de Demoiselles, & M. le Comte de Bénaventé n'entend point raillerie sur cela. Il veut aussi que ce soient de gens connus, parce qu'il dit qu'on peut faire beaucoup de sortileges avec des cheveux, & qu'il en est arrivé de grands accidens. Vous voyez que l'affaire est de grande conséquence, & qu'il n'y faut rien négliger, &c. "

Le spectacle du manege des Cours, la vie souvent si pénible de ceux qui les habitent, les soins assujettissans, les souplesses humiliantes, le sacrifice presque journalier des délicatesses de l'amour-propre & de l'orgueil, qu'exige la faveur des Rois, offrent à la raison tranquille du philosophe une ample matiere de réflexions. La Princesse des Ursins, cette femme célebre, dont le rôle fut si brillant en Espagne, décrit agréablement les peines attachées à sa place, dans une lettre qu'on lira toute entiere avec plaisir : qu'on se souvienne que celle qui l'écrivoit étoit une femme d'une naissance & d'un rang illustres, naturellement haute, fiere, impérieuse, mais dont la passion de dominer ne connoissoit point de bornes. » Dans quel emploi, bon Dieu ! m'avez-vous mise ! écrivoit-elle à la Maréchale de Noailles. Je n'ai pas le moindre repos, & je ne trouve pas même le tems de parler à

» mon Secrétaire. Il n'eſt pas queſtion de me » repoſer après le dîner, ni de manger quand » j'ai faim. Je ſuis trop heureuſe de pouvoir » faire un mauvais repas en courant, & en- » core eſt-il bien rare qu'on ne m'appelle pas » dans le moment que je me mets à table. En ve- » rité, Madame de Maintenon riroit bien, ſi » elle ſavoit tous les détails de ma charge. » Dites-lui, je vous ſupplie, que c'eſt moi qui » ai l'honneur de prendre la robe-de-cham- » bre du Roi d'Eſpagne, lorſqu'il ſe met au » lit, & de la lui donner avec ſes pantouf- » fles quand il ſe leve. Juſques-là je prendrois » patience; mais que tous les ſoirs, quand le Roi » entre chez la Reine pour ſe coucher, le Comte » de Bénavente me charge de l'épée de S. M. » d'un pot-de-chambre & d'une lampe que je ren- » verſe ordinairement ſur mes habits, cela eſt » trop groteſque. Jamais le Roi ne ſe leve- » roit ſi je n'allois tirer ſon rideau, & ce ſe- » roit un ſacrilege ſi un autre que moi entroit » dans la chambre de la Reine quand ils ſont » au lit. Dernièrement la lampe s'étoit étein- » te, parce que j'en avois répandu la moitié. » Je ne ſavois où étoient les fenêtres, parce » que nous étions arrivés de nuit dans ce lieu- » là; je penſai me caſſer le nez contre la mu- » raille, & nous fûmes, le Roi d'Eſpagne & » moi, près d'un quart d'heure à nous heur- » ter en les cherchanr. Sa Majeſté s'accommo- » de ſi bien de moi, qu'elle a quelquefois la » bonté de m'appeller deux heures plutôt que » je ne voudrois me lever. La Reine entre

» dans ces plaisanteries ; mais cependant je
» n'ai pas encore attrapé la confiance qu'elle
» avoit aux femmes-de-chambre Piémontoises.
» J'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'el-
» les, & je suis sûre qu'elles ne lui laveroient
» point les pieds, & qu'elles ne la chausse-
» roient point aussi promptement que je fais,
» &c. «

Louis XIV étoit l'ame des conseils de Philippe V, trop jeune encore & d'un caractere trop foible pour gouverner par lui-même, dans un commencement de regne aussi orageux. La sagesse & les vues politiques de ce Monarque, son expérience dans les affaires, son inflexible droiture, sa bonté paternelle, ses sentimens nobles, élevés, religieux se développent dans la correspondance suivie qu'il eut avec son petit-fils. C'est dans toutes ces lettres que Louis paroît véritablement grand, de cette grandeur personnelle qui vient de l'ame, que ne donnent ni le rang ni la puissance, & qui est indépendante des alternatives bizarres de la fortune. M. l'Abbé Millot en convient lui-même, dans son *Discours préliminaire.* » Dans ce
» tableau de foiblesse & d'infortunes, dit-il,
» Louis XIV intéresse par l'élévation de ses
» sentimens & par la droiture de ses inten-
» tions : il donne souvent les meilleurs con-
» seils à son petit fils ; & ses lettres particu-
» lieres feront un des plus beaux ornemens de
» nos Mémoires «. Ces mêmes éloges se trouvent encore répétés dans mille autres endroits. Cependant l'Auteur avoit dit, au commence-

ment de ce même *Discours préliminaire*, que Louis XIV, à l'époque où le jeune Duc d'*Anjou* fut appellé au trône d'Espagne, *n'étoit déja plus ce qu'il avoit été*; que *les années avoient affoibli les ressorts de son génie & de son ame*; que *sa confiance en lui-même à mesure qu'il approchoit du tombeau, le rendoit peut-être plus susceptible d'illusions.* Comment concilier cette sagesse, reconnue dans les écrits de Louis XIV, avec ce dépérissement, ces *ressorts* usés, & cette caducité d'ame & de génie qu'on lui attribue si gratuitement?

La troisieme partie de ces *Mémoires* embrasse les événemens politiques & militaires du regne de Louis XV, jusqu'en 1756. Le feu Maréchal de Noailles y joue le principal rôle; on y trouve l'histoire de ses campagnes, de ses négociations, de son ministere, & les traits les plus remarquables de sa correspondance. M. l'Abbé Millot le considere comme homme de guerre & homme d'état. Nous croyons devoir transcrire ce qu'il en dit, tant pour donner une idée du style & de la maniere de l'Ecrivain, que pour faire connoître plus particuliérement le héros de ces *Mémoires*. » Sa réputation, en général, dit l'Historien, auroit été fort brillante, s'il avoit » gagné la bataille de *Dettingen*, comme toutes ses dispositions sembloient l'assurer; il » fut malheureux par la faute d'autrui; une » journée qui devoit le placer au rang des plus » célebres Capitaines, l'exposa aux jugemens » défavorables du public, trop accoutumé à » n'applaudir en ce genre qu'à la victoire...

» (*) En qualité d'homme d'Etat, le Maréchal de
» Noailles mérite un rang distingué dans no-
» tre histoire. Son administration, au commen-
» cement de la Régence, eut pour base la sa-
» gesse & l'équité ; elle tira les finances du
» chaos affreux où les avoit laissées Louis XIV ;
» elle auroit probablement achevé de les réta-
» blir, si un vertige inconcevable n'avoit aveu-
» glé & le Régent & la Nation. Il s'opposa au
» fatal systême ; il se dévoua pour la patrie ;
» l'exil fut la récompense de son zele. Il avoit
» exercé en Espagne, fort jeune encore, son
» talent pour les négociations & les affaires,
» & il possédoit ce talent au plus haut degré.
» Franchise & prudence, activité & retenue,
» pénétration & solidité, finesse de tact & pro-
» fondeur de génie, éloquence douce & forte,
» méthode précise & lumineuse ; cet assembla-
» ge lui donnoit une supériorité constante,
» qui, dans les conjonctures les plus difficiles,
» fut une des principales ressources de l'Etat.
» Pendant treize années de ministere, le Ma-
» réchal de Noailles, soit à l'armée, soit au
» Conseil, se livra sans relâche à toute l'ar-
» deur de son zele. On sera étonné de lui

(*) *Je ne puis m'empêcher de vous dire*, lui écrivoit en 1741 le Roi de Prusse, *combien j'ai applaudi à la sagacité du plan que vous aviez conçu à Dettingen. Je puis vous assurer que j'ai ressenti la douleur la plus amere en voyant que le succès n'a pas été tel qu'on devoit naturellement se le promettre.*

» voir prédire presque toutes les infortunes de
» l'Etat ; on le sera encore plus de voir qu'il
» en dévoiloit les causes, & que ces maux ne
» seroient point arrivés, s'il avoit eu autant
» d'influence dans les résolutions, que de cou-
» rage à dire les vérités les plus affligeantes,
» quand elles pouvoient être utiles. «

Un sentiment d'estime réciproque unissoit le Maréchal de Noailles & le Cardinal de Fleury ; ils entretenoient ensemble une correspondance particuliere, & il paroît même que l'enjouement se mêloit quelquefois à ce commerce épistolaire. On peut en juger par la réponse suivante du Cardinal. » Vous croyez sans doute
» que je n'ai rien à faire, puisque vous me
» proposez les questions les plus difficiles à ré-
» soudre. Vous m'avez forcé à faire des re-
» cherches très-pénibles dans tout le cours de
» notre histoire ; & j'ai enfin trouvé, après
» avoir parcouru le regne de tous nos Rois,
» que le goût que M. le *Dauphin* marque déja
» pour les chiens, vient en droite ligne du
» Roi Dagobert..... Vous voyez qu'il m'a fallu
» remonter bien haut, pour trouver l'origine
» d'une inclination si bizarre, nous avons mê-
» me dans la Bibliotheque du Roi les noms de
» tous ces chiens, écrits de la main propre de
» Dagobert. Après une recherche si savante,
» je vais me reposer par une petite conférence
» avec M. Walpole, qui est la seconde d'au-
» jourd'hui. «

Toutes les lettres de Louis XV, adressées au Maréchal de Noailles, portent l'empreinte du

caractere de bonté & de modestie qui distinguoit ce Prince ; toutes sont pleines de ces marques touchantes de confiance & de familiarité, si honorables & si précieuses pour un sujet. En exigeant que le Maréchal lui donnât des conseils, il vouloit qu'il lui annonçât la vérité sans détour. » Je vous ouvre la bouche » comme le Pape aux Cardinaux, lui écrivoit-» il, & vous permets de me dire ce que vo-» tre zele & votre attachement pour moi vous » inspirera. Je vous connois assez, & depuis » assez long-tems, pour ne pas mettre en doute » la sincérité de vos sentimens & votre atta-» chement à ma personne «. *Ma lettre n'est pas trop bien conçue*, lui écrivoit-il dans une autre circonstance, *mais je suis pressé. De plus, je ne suis pas plus spirituel que cela ; mais ce qui est de sûr, c'est que je fais de mon mieux.* Il lui marquoit encore, en terminant une autre dépêche : *Voilà une longue réponse à une longue lettre. Passez-moi, je vous prie, ce qui pourroit s'y trouver de fautes : sûrement elles ne viendront pas de mauvaise volonté de ma part.*

M. l'Abbé Millot dit, en parlant du Maréchal de Noailles, que les monumens de son esprit sont presque tous des monumens de ses services & de ses vertus. On trouve en effet dans ce nombre prodigieux de Mémoires, de Lettres, d'instructions, une éloquence, une énergie, une force de raisonnement, une élévation, & en même tems une noble simplicité de style qui lui assureroient une place distinguée parmi les meilleurs Ecrivains de son siecle, s'il

avoit besoin de ce genre de gloire pour aller à la postérité.

Dans l'embarras de choisir parmi tant de morceaux éloquens, voici quelques fragmens d'une Lettre qu'il écrivoit au Roi en 1753, sur les désordres publics qui, depuis ce tems-là, sont toujours allés en augmentant.

» Tant qu'un Gouvernement, Sire, conserve son crédit & son autorité, il y a » des remedes à tout; mais lorsque les sentimens & les principes qui entretiennent » dans les sujets l'esprit d'obéissance, de soumission, & l'amour de leur Prince & de » leur Patrie, viennent à se pervertir & s'anéantissent, alors, malgré un calme apparent, & qui n'est pas tel aujourd'hui, le danger est plus grand qu'on ne pense, & sans » qu'on s'en apperçoive, un Etat penche vers » sa ruine. «

Le Duc de Noailles a le courage de dire ensuite au Roi, que la publicité des divisions dans le Gouvernement & à la Cour, ne pouvant plus laisser supposer que le Roi les ignore, l'idée qu'on a qu'il les tolere, détruit l'opinion que les Etrangers doivent avoir du Souverain, & alienent l'esprit des Sujets même.

» Le trouble & la confusion, continue-t-il, » regnent dans tous les ordres de l'Etat: la licence est extrême, on ne connoit plus de » regles, de bienséance, ni de subordination; » chacun vise à l'indépendance. On ne voit » que mécontentement, & l'on n'entend que » murmures: la fermentation des têtes est por-

» tée au dernier degré ; toute émulation eſt » éteinte ; toute les connoiſſances s'anéantiſ- » ſent, & les hommes capables de ſervir l'E- » tat, deviennent ſi rares, qu'à peine on en » nomme quelques uns.... L'amour de la Pa- » trie & du nom François eſt devenu un ri- » dicule ; il s'eſt introduit une fauſſe philoſo- » phie, qui conduit à la molleſſe, au luxe & » à l'indolence : on n'enviſage qu'avec indiffé- » rence les troubles qui peuvent agiter l'E- » tat, & ſi l'on daigne en parler, ce n'eſt que » pour fronder le Gouvernement..... C'eſt à » ce renverſement de tous principes, qu'on » doit attribuer la diviſion qui ſépare ſi ſcan- » daleuſement le Clergé & le Magiſtrat. Les » choſes ſont arrivées à un tel point, qu'il » eſt d'une néceſſité abſolue d'y apporter les » plus prompts remedes, &c...

» Pardonnez-moi, Sire, d'avoir oſé entrer » dans un auſſi triſte détail avec Votre Ma- » jeſté ; mais je la ſupplie de conſidérer que » c'eſt le dernier effort du courage, & l'ef- » fet de la juſte confiance que l'on doit avoir » dans la probité de ſon Maître, dans ſa droi- » ture & dans ſon amour pour la vérité, que » d'oſer lui annoncer que ſon Gouvernement » s'affoiblit, que ſon autorité ſe perd, que les » liens qui lui attachent ſes peuples ſe rom- » pent journellement, & que l'opinion des » Etrangers s'altere «.

» Il y a peu de perſonnes dans votre Cour, » Sire, qui ne préferent à une pareille dé- » marche un ſilence prudent, je l'avoue ; mais

» qui n'en eſt pas moins criminel. Et quelles
» en ſeroient les funeſtes ſuites? des malheurs
» auxquels il devient impoſſible de remédier,
» & qui font alors connoître aux Rois, mais
» trop tard, qu'ils n'ont point eu de verita-
» ble ſerviteur qui les aimât pour eux-mê-
» mes, & qu'ils n'ont eu que des Courti-
» ſans, des Flatteurs, des Miniſtres foibles,
» intéreſſés, & peut-être infideles «.

Ce morceau nous a paru rempli d'une fermeté ſi généreuſe, d'un amour du bien ſi ardent, que nous n'avons pu réſiſter au plaiſir de le tranſcrire. Nous ne parlons point de l'éloquence avec laquelle s'exprime le Maréchal de Noailles. Peut-on avoir ce courage & ce zele, & n'être pas véritablement éloquent? Génie, poéſie, éloquence, tout eſt dans l'ame. Hors delà il n'y a qu'enflure, bel-eſprit, étalage vain de ſons & de paroles.

La ſageſſe du Maréchal étoit le fruit d'une pénétration qui lui faiſoit voir les événemens dans un avenir fort éloigné, & c'étoit ce qui dans les occaſions rendoit ſon zele ſi preſſant. Le Roi étoit fort prévenu contre Maurice de Saxe. Les Courtiſans lui faiſoient craindre la différence de Religion; ſon ambition d'être Souverain de Courlande, ſes menaces de paſſer à un autre ſervice ſi on le contrarioit, ſon inconſtance. Noailles détruiſit toutes ces préventions. » Les Officiers, diſoit-il, qui ſe portent au grand, ſont ſi rares aujourd'hui,
» Sire, que s'il étoit né votre ſujet, il mériteroit
» des diſtinctions particulieres; étant étranger,
» il

» il en mérite encore de plus grandes. Il fit » l'éloge de Maurice devant ses ennemis, & » répondit de son zele & de sa fidélité. Cette » même élévation d'ame, qui le rendoit supé» rieur à toute jalousie, n'éclate pas moins » dans les louanges qu'il donne au Maréchal » de Lowendal. Il aimoit trop la Patrie pour » ne pas faire valoir les services de deux » étrangers que toute l'Europe envioit alors à » la France. «

Deux événemens assez bizarres, que la sage prévoyance de Noailles détourna, quoique peu importans en eux-mêmes, donneront une idée de la justesse de son esprit. Le Bacha de Bonneval, célebre par sa retraite à Constantinople, où il avoit pris le turban, avoit écrit à Naples : *j'ai été piqué au vif de voir que quatre poiloux de Prêtres* (c'étoient les Electeurs Ecclésiastiques) *aient trouvé le moyen d'élever à l'Empire d'Allemagne, par leurs cabales, le Duc de Lorraine, malgré un aussi grand & aussi formidable Monarque que Louis XV, le Victorieux & le Bien-aimé ; & je me fais un plaisir flatteur de contribuer, en aussi bonne & respectable compagnie, tout petit que je suis, à culbuter cet Empereur de son Trône.*

» La Porte, séduite par l'éloquence de » Bonneval, vouloit un traité d'alliance for» mel ; Bonneval demandoit que Louis XV lui » envoyât son plein-pouvoir. Le projet éblouit » les Courtisans François, qui firent tous leurs » efforts pour engager le Roi à cette démar» che. Mais le Maréchal de Noailles ayant

» été consulté, fit voir tous les inconvéniens
» & le ridicule de ce projet. » Si la Russie
» & l'Empire se réunissoient pour vous faire
» la guerre, je crois, Sire, qu'une alliance
» avec la Porte seroit justifiée comme nécessaire
» pour la conservation de l'Etat; mais l'alliance
» d'un Roi très-Chrétien avec l'ennemi du
» nom Chrétien, pour faire la guerre aux
» Chrétiens, ne peut manquer d'exciter un cri
» général dans toute l'Europe contre Votre
» Majesté, & d'en soulever toute les Puissan-
» ces contre elle, &c. « Cette raison, qu'on
eût pu taxer d'être pusillanime par superstition, est appuyée d'autres raisons politiques.

» En faisant à la Reine de Hongrie, ajoute-
» t-il, un nouvel ennemi, on lui procurera de
» nouveau Défenseurs : il ne faut qu'une pru-
» dence bien ordinaite pour prévoir quelles
» en seroient les suites. La Russie, la Polo-
» gne, l'Empire & l'Italie, ont un intérêt
» commun & immédiat à s'opposer aux pro-
» grès du Turc, & à son agrandissement en
» Europe. Tous concourront à la défense de
» la Reine de Hongrie. Pour l'exécution du
» projet, il faudroit nécessairement avoir un
» parti considérable dans le Nord, afin d'y
» pouvoir contenir les Moscovites; mais nous
» n'y avons presqu'aucune influence aujour-
» d'hui. «

L'autre événement est plus particulier, & d'une espece toute différente. Voici ce que rapporte M. l'Abbé Millot : » En aimant
» la gloire, M. le Marechal de Saxe ne se

» laissoit point éblouir par les prestiges de la » vanité. Quelques personnes, ou pour lui faire » leur cour, ou dans l'idée de procurer à no- » tre Littérature un homme extraordinaire, le » sollicitoient vivement d'entrer à l'Académie » Françoise. Un Allemand, ignorant les prin- » cipes de notre langue, auroit pu, malgré » son mérite & son élévation, paroître dé- » placé dans un corps de cette espece, où les » grands Seigneurs ne doivent être admis » qu'en qualité d'hommes de goût. Il le sen- » tit, il consulta du Camp de Tongres, le » Maréchal de Noailles, par la Lettre sui- » vante.

» On m'a proposé, mon Maître, d'être de » l'Académie Françoise; j'ai répondu que je ne » savois pas seulement l'orthographe, & que » cela m'alloit comme une bague à un chat. (*) » On m'a répondu que le Maréchal de Villars » ne savoit pas écrire, ni lire ce qu'il écrivoit, » & qu'il en étoit bien. C'est une persécution : » vous n'en êtes pas, mon Maître; cela rend » la défense que je fais plus belle. Personne » n'a plus d'esprit que vous, ne parle & n'é- » crit mieux : pourquoi n'en êtes vous pas ? » Cela m'embarrasse : je ne voudrois choquer » personne, bien moins un corps où il y a

(*) Le Maréchal se rendoit franchement justice : voici un échantillon de son orthographe, tiré de cette même Lettre. *Se la malet comme une bage a un cha..... Pour coi nan aites vous pas? Je crains les ridiqules, & sé lui si man paret un.* &c.

» des gens de mérite : d'un autre côté, je crains » les ridicules, & celui-ci m'en paroît un bien » conditionné. Ayez la bonté de me répondre » un petit mot. «

Le Maréchal de Noailles qui avoit pour le moins autant de bon sens, que l'Académie avoit d'esprit, lui répondit que Villars » en y » entrant, s'étoit donné un nouveau ridicule » avec quelques autres qu'il avoit déja, mal- » gré ses grandes qualités; que cette affiche » ne convenoit point à un homme de guer- » re; qu'il seroit très-fâché de voir son cher » *Comte Maurice* dans une Compagnie, où l'on » s'occupe uniquement de mots & d'orthogra- » phe; que si c'étoit l'Académie des Sciences, » le cas seroit bien différent : le Maréchal de » Saxe, qui pensoit comme lui, fut bientôt » décidé. «

Ces Mémoires sont très-variés & très-curieux, ils offrent de grands caracteres; la Princesse des Ursins, Alberoni, Vendôme, Philippe d'Orléans, le Roi de Prusse, Maurice de Saxe. On peut dire que c'est un monument élevé au génie trop peu connu du Maréchal de Noailles. On y trouve des morceaux du plus grand prix, parmi lesquels il ne faut point oublier l'instruction de Louis XIV au Duc d'Anjou, partant pout aller occuper le Trône d'Espagne; les conseils de la politique la plus sage, donnés à Louis XV par le Maréchal; conseils qui auroient évité bien des maux, s'ils eussent été mieux suivis; l'Ouvrage d'ailleurs est sagement écrit, & le style ajoute aux faits

un intérêt nouveau : cependant, quoiqu'on ne puiſſe rien offrir à l'inſtruction des Lecteurs, de plus ſage, de plus profond, des vues plus grandes, que n'en offrent les extraits des Lettres & des Mémoires du Maréchal de Noailles, MM. Paliſſot & Clément obſervent que la curioſité, quant aux événemens, aux affaires d'Etat, aux intrigues de Cour, eſt ſouvent excitée, & n'eſt pas toujours ſatisfaite : ce n'eſt peut-être pas la faute de M. l'Abbé Millot ; mais il eſt certain qu'on laiſſe ſouvent le Lecteur moins inſtruit qu'il ne s'attendoit à l'être.

Les Rédacteurs de *l'Année Littéraire* ne ſont pas de l'avis de MM. Paliſſot & Clément ſur le travail de M. l'Abbé Millot. Ils conviennent que la lecture de ces Mémoires eſt, en général, très-attachante; mais, ſelon ces Journaliſtes, on doit y diſtinguer les matériaux qui en font la ſubſtance, & la maniere dont l'Ecrivain les a mis en œuvre. Le ſtyle de M. l'Abbé Millot leur paroît réunir deux grands défauts, une froideur continue & une extrême diffuſion. M. l'Abbé Millot ne fait ni varier ni animer ſa maniere d'écrire, diſent-ils ; elle eſt communément pure & correcte, mais toujours la même & d'une aſſoupiſſante monotonie.... Enfin, ſelon les mêmes Journaliſtes, on auroit pu réduire ces Mémoires à la moitié moins d'étendue que leur en a donnée M. l'Abbé Millot.

Les Auteurs du *Journal de Paris* ne reprochent à M. l'Abbé Millot que quelques ré-

flexions courtes & feches dans les premiers volumes.

Les Auteurs de la *Gazette universelle de Littérature*, regardent ces Mémoires pour le fond des chofes, comme un des meilleurs ouvrages dont on ait enrichi la Littérature Françoife. Nous ne faurions trop exhorter ceux qui ont part au maniment des affaires, difent les Auteurs de cette *Gazette*, ou qui font affez heureux pour approcher la perfonne du Roi, à lire ces Mémoires, & fur-tout à fe pénétrer du courage du Maréchal de Noailles.

Dans le *Journal de Politique & de Littérature*, on paroît reprocher à M. l'Abbé Millot, de n'être entré dans aucun détail des tems affreux qui fuivirent la révocation de l'Edit de Nantes. On obferve auffi qu'il auroit dû imiter le Cardinal de Retz, qui commence fes Mémoires par donner une idée des perfonnes qu'il va faire paroître fur la fcene, qui peint leur caractere, & nous apprend quels font leurs talens, leurs dignités & leurs places; fans ce préalable, le Lecteur eft fouvent dérouté. Quand l'Ecrivain fuppofe qu'on connoît tout ceux dont il parle, il arrive qu'on ne connoît perfonne. L'Auteur de l'Extrait croit devoir expofer d'une maniere rapide, les caracteres de quelques-uns des perfonnages qui avoient tant d'influence à la Cour de Madrid lorfque Philippe V y parut. » Il y avoit fans doute des » cabales à la Cour de Madrid, dit-il; & qui » étoient les principaux intrigans? Le Grand- » Inquifiteur Mendoza, dévoué à la Maifon

» d'Autriche, le Cardinal Portocarrero, Au-
» teur du teſtament du feu Roi, mais plus
» ennemi des Allemands qu'ami des François;
» un Capucin, Confeſſeur de la veuve du Roi
» Charles II, & qui ne ſe ſervit jamais de
» l'autorité de ſa place que pour inſpirer à
» cette Reine la haine contre Louis XIV &
» le mépris pour Philippe V; un Dominicain,
» ancien Confeſſeur de Charles, qui employoit
» les reſtes de ſon crédit pour rendre le nou-
» veau Roi odieux aux Seigneurs & aux fem-
» mes dont il dirigeoit la conſcience depuis
» la mort de Charles. Il fallut que Louis XIV,
» gouvernant de Verſailles ſon petit-fils à Ma-
» drid, fît exiler & le Grand-Inquiſiteur & le
» Capucin, & le Dominicain. Il fallut encore
» qu'il interposât ſon autorité pour faite chaſ-
» ſer je ne ſais quel Jéſuite Allemand, nom-
» mé Kreſſa, qui, à la vérité, ne confeſſoit
» que des femmes-de-chambre de la Reine
» Douairiere, mais qui ſavoit par elles tous
» les ſecrets de ſa maiſon, & qui, par ce ma-
» nege plus commun en Eſpagne que dans les
» autres pays de la Communion Romaine, étoit
» devenu l'eſpion & le brouillon le plus per-
» fide qui fût dans l'Egliſe. Ainſi Louis XIV,
» ſubjugué & trahi lui-même par ſon Confeſ-
» ſeur Jéſuite, puniſſoit d'autres Jéſuites &
» d'autres Confeſſeurs en Eſpagne, tandis qu'il
» laiſſoit le ſien mettre le trouble & la déſo-
» lation dans ſon propre Royaume. Il don-
» noit des loix à Madrid comme chez lui par
» l'organe de ſes Ambaſſadeurs, &c.

Le Rédacteur des *Affiches & Annonces* de Paris, remarque d'abord deux défauts dans l'ouvrage dont il s'agit, relativement au choix & à la distribution des matériaux. L'un est de n'avoir pas su se restraindre en certains endroits. On diroit que l'Auteur a craint de manquer de matiere, pour remplir la tâche qu'il s'étoit imposée de donner six volumes, tandis qu'il pouvoit & qu'il devoit les réduire à moitié moins. Le second défaut, qui n'est pas moins frappant, c'est qu'après avoir accablé l'attention par de bien petits événemens, par le détail de leurs causes, & de leurs ressorts cachés, l'Auteur coupe brusquement sa narration, lorsque les pieces originales lui manquent, & ne remplit le vuide qu'elles laissent, que par un abrégé sec & décharné, en forme de sommaire de chapitres. A l'égard du style, M. l'Abbé de Fontenai convient que l'Auteur possede deux qualités essentielles dans un Historien, l'élégance & la clarté; mais on y cherche en vain la vivacité, la force, & ces coups de pinceau fiers & hardis qui décelent le génie de l'Ecrivain, & qui relevent le fond du tableau. Le critique observe aussi que les réflexions dont l'ouvrage est parsemé, sont des plus impatientantes; il les prodigue continuellement, dit-il, sans les faire naître du sujet, à la maniere des bons Historiens; ..... ses maximes, la plupart communes, ne supposent ni de grandes vues ni beaucoup de sagacité. Le fond même de quelques-unes a paru repréhensible. Mais M. l'Abbé de Fontenai réserve cette discussion

pour une revue générale qu'il se propose de faire de tous les ouvrages historiques de M. l'Abbé Millot.

(*Journal François ; Année Littéraire ; Journal de* Paris ; *Gazette universelle de Littérature* ; *Journal de Politique & de Littérature ; Affiches & Annonces de* Paris.)

CHINESISCHE Gedanken, &c. *Pensées Chinoises, traduites du Russe en Allemand, après la traduction faite de la Langue des Mansuris ; par M. ALEXIS LEONT'EW, Secrétaire des Affaires étrangeres au College Impérial de Russie.* A Weimar, in-8vo.

CE Recueil fournit un Supplément considérable à l'Histoire de l'esprit humain, si tant est qu'il ne dérange pas les idées qu'on se fait ordinairement de la marche & des progrès de cet esprit. Il est sans contredit très-étonnant de trouver, tant de siecles avant l'Ere Chrétienne, des Souverains & des Ministres aussi versés dans la politique & dans la morale que l'étoient ceux de la Chine, dont la façon de penser est très-propre à faire rougir plusieurs de ceux qui occupent aujourd'hui ces importantes places. Ce n'est pas que parmi ces pensées, on n'en trouve de foibles & qui tiennent aux préjugés & aux

superstitions d'alors, mais les pensées de cet ordre n'en ont pas moins leur prix, en ce qu'elles servent à tracer le caractere national d'un Peuple qui a toujours été regardé comme un objet intéressant pour l'œil du Philosophe.

Les Chinois ont eu sur les autres Nations une supériorité proportionnelle à l'état d'infériorité où ils sont aujourd'hui à l'égard des mêmes Nations. La raison de cet état actuel n'est pas difficile à saisir. Leur ancienne splendeur a fait naître en eux un orgueil qui leur a persuadé qu'ils étoient arrivés au *non plus ultra* des connoissances humaines, & qu'il seroit honteux pour eux d'apprendre quelque chose de ceux qu'ils avoient toujours regardés comme les avortons de la nature. Le principe de leurs avantages réels consiste dans les soins qu'ils ont donnés de tout tems à l'éducation, & sur-tout à sa partie morale ; à quoi il faut joindre la salubrité du climat & la sagesse du régime. Mais il faut également se tenir en garde contre les exagérations en faveur ou à la charge des Chinois.

Tout est bon dans ce recueil, & il y a quelquefois de l'excellent, au moins pour le tems auquel remontent ces pensées. Qui ne liroit avec surprise, par exemple, ce qu'on y dit contre la torture ? » Cette pratique insensée cause la perte de bien d'honnêtes gens, » & fait souvent répandre du sang innocent. » Tous ceux qui n'ont pas la force de résister » aux tourmens, ou même le courage de s'y » exposer, avouent ce qu'ils n'ont jamais fait.

» Il eſt inconteſtable qu'on tirera d'un homme » dans de pareilles ſituations, tout ce qu'on » voudra. "

Les exhortations d'un Empereur à ſes Généraux & à ſes ſoldats, contre tous les genres d'excès ſont admirables. Les devoirs d'un fidele Miniſtre d'Etat ne ſont pas moins bien repréſentés par un autre. On chercheroit inutilement aujourd'hui des exemples du véritable héroïſme, avec lequel pluſieurs Miniſtres Chinois ont fait à leurs Souverains les remontrances les plus fortes ; aux riſques non-ſeulement de la diſgrace, mais de la vie. Voici entre-autres le début des conſeils, que le Miniſtre Hiai donnoit à l'Empereur qui occupoit le trône 170 ans avant N. S. » Quand je conſidere l'état » préſent de l'Empire, je me crois obligé, » comme fidele ſerviteur de V. M., de lui dire » que le mal eſt à ſon plus haut période. On » ne ſauroit y jetter les yeux ſans pouſſer les » cris les plus vifs, ſans verſer les larmes les » plus ameres, ſans ſuccomber ſous ce poids » accablant; les petites déſordres, les vices or- » dinaires ſont devenus imperceptibles au ſein » de cette horrible dépravation.—Daignez con- » ſidérer ce qui importe le plus à l'Etat, que » vous vous plongiez dans les plaiſirs ou que » vous faſſiez un ſérieux examen des cauſes » qui ont produit les calamités publiques, & » des moyens qui pourroient les faire ceſ- » ſer..."

Tel eſt le ton qui regne dans preſque tous les morceaux de ce recueil. Nous indiquons &

recommandons aux lecteurs les endroits qui concernent la guerre, l'agriculture, les vrais principes d'un bon Gouvernement, le choix d'un digne Ministre, le bon ordre & la modération, les monnoies, les qualités requises dans un Souverain digne de régner, la différence entre le Ministre qui est à la tête des affaires & les autres Employés, la volonté du Ciel & les penchans des hommes, &c.

(*Gazette universelle de Littérature.*)

Le Messie, Poëme, suivi de quelques Poésies mêlées, par M. Dubourg. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Musier fils, Libraire, rue du Foin. In-12. 1777.

M. Dubourg présente ces cinq Chants au Public, non comme un Poëme, mais *comme un Essai d'Epopée.* Le sujet qu'il a voulu traiter, est *la naissance du Messie.* L'Auteur assure qu'on trouvera dans son Poëme, *une variété prompte & successive, qui ne mettra pas le Lecteur dans le cas de quitter* de tems en tems *sa lecture pour délasser son esprit d'un détail trop long & trop fatigant.* Non certainement, on ne quittera pas *de tems en tems* la lecture de ce Poëme, dit un Journaliste ; mais après en avoir lu quelques pages, je crains bien qu'on ne le *quitte* une bonne fois pour n'y plus revenir. Sans

doute ce jugement paroîtra févere ; on verra par l'Extrait que nous allons donner du Poëme, d'après le même Journalifte, fi le travail de M. Dubourg méritoit plus d'indulgence.

Chant Ier. L'Auteur débute par une invocation à la Reine des Cieux. Puis il décrit rapidement la chûte d'Adam & les malheurs qui en furent la fuite & le châtiment. Il introduit enfuite le Prince des ténebres, qui fe réjouit des maux qu'il a faits au genre-humain : mais la venue du Meffie dont il voit le terme approcher, doit être la fin de fon Empire. Il convoque le Confeil des Démons pour délibérer fur les moyens propres à empêcher un auffi fâcheux événement, ou du moins à en prévenir les fuites. Chacun des efprits impurs eft fort éloquent & fort diffus fur les maux dont l'Empire eft menacé ; ils s'épuifent tous en plaintes, en gémiffemens ; mais quand ils viennent au fujet de leur délibération, ils font tous de fentimens différens, & qui n'ont rien de commun que l'extravagance qui regne dans les difcours que chacun d'eux prononce. Peut-être l'Auteur a-t-il penfé qu'une délibération de Démons devoit être un tiffu d'abfurdités ; que la raifon & le bon fens devoient être bannis du College des Efprits malins. Satan dans cette confufion d'avis divers, ne fait quel parti prendre. Il fe réfout enfin à tenter, tout à la fois, les moyens qu'on lui a indiqués. Il diftribue aux différens Chefs des Démons le travail propre à chacun d'eux, fe réfervant de tenter le Chrift. Il finit par faire porter au milieu de la

noire assemblée le Livre où sont consignés les forfaits de l'enfer; chaque Génie jure sur le *Livre infernal*,

...... D'accomplir ses *noirs engagemens*,
Et l'Enfer retentit de leurs affreux fermens.

Chant II. Les Démons se répandent sur la terre, & sement par-tout le trouble, la guerre & la mort. Descriptions des cruautés d'Auguste & de ses Partisans. Différentes peintures des excès ridicules de l'idolâtrie. La Religion affligée de voir que *les Prêtres ne baignent plus dans le sang des victimes, & qu'à peine quelques gouttes du beau sang d'Israël reconnoissent les routes de son temple désert*, après une froide complainte sur l'abandon où elle est délaissée, s'envole au trône de l'Eternel, dont elle implore la miséricorde en faveur du genre-humain. Sa priere est exaucée. Dieu commande à son fils d'aller laver dans son sang les crimes des hommes. La voix de l'Eternel, *plus prompte que l'éclair, frappe au cœur du Messie.* Il se soumet aux volontés de son pere; mais il veut que le Ciel, *même avant son effet, connoisse sa puissance, & faire briller les destins sous la voûte des cieux.* En conséquence il appelle l'avenir *discret* qui paroît *sans voile & sans rideau*, & présente, par anticipation, les mysteres de la religion; mais avec cette obscurité, qui les rend vraiment inintelligibles, & quelquefois ridicules. Tel est, sur-tout, la maniere dont il représente le mystere de la croix:

Mais l'avenir pâlit, il recule & chancelle :
Cependant il revient à la voix qui l'appelle,
Préſente de la croix l'arbre victorieux,
Spectacle ſurprenant & peu fait pour les Cieux.
Des céleſtes eſprits l'allégreſſe eſt troublée :
Tout tremble, tout pâlit ſous la voûte éthérée :
L'avenir dans le Ciel alarme tous les cœurs ;
Pour la première fois on y verſa des pleurs.

C'eſt en effet, un ſpectacle nouveau, que de voir les eſprits bienheureux *verſer des pleurs*. Du moins la *Reine de Sion* ſut mieux pénétrer ce myſtere à la fois triſte & conſolant,

Elle ſent un combat d'allégreſſe & d'allarmes,
Son amour ſatisfait eſt caché ſous ſes larmes :
Sa bouche, *ſi facile à ſervir ſes deſirs*,
S'entrouvre, &, *pour accens, ne rend que des ſoupirs.*

L'Auteur ; ſans doute, s'eſt rappellé que dans la deſcente d'Enée aux enfers, les deſtins de Rome étoient révélés à ſon fondateur, & il a cru peut-être qu'il feroit une heureuſe imitation de ce bel épiſode de Virgile, en développant toute l'économie de la Religion : mais outre qu'il falloit le faire avec plus de nobleſſe & d'un ton plus convenable à la grandeur de nos ſublimes myſteres, ce n'étoit pas d'ailleurs les cieux qu'il convenoit d'inſtruire de nos dogmes ſacrés : il eſt vrai que l'Auteur n'a point oublié les hommes:

Cependant quand *la Sainte*, aux pieds de ſa victime,
Quelque temps en ſon cœur, eût déteſté le crime
Qui d'un tel Rédempteur mérita le ſecours,
Sa voix à l'univers adreſſa ce diſcours :

Mais ce discours que *la voix de la Sainte* (c'est le nom que l'Auteur donne à la Religion) adresse à l'univers, est le comble du ridicule. La Religion qui étoit montée au séjour de l'Eternel, pour obtenir de l'Etre suprême la rédemption du genre humain, s'avise du haut des cieux d'endoctriner les mortels, peut-on rien de plus bisarre? Quand elle a fini son sermon,

.... l'avenir rentre en la nuit obscure :
Par ordre du Très-haut, son effet différé
N'est pas moins pour la terre un bonheur assuré.

Le Christ appelle les esprits célestes, leur ordonne d'aller purger la terre des démons qui l'infectent ; *Michel* est le chef de cette expédition. L'*éloquent Gabriël* reçoit ordre d'aller, après la défaite des Esprits infernaux, annoncer à *Marie* que le Sauveur du monde naîtra de son sein.

CHANT III. La milice céleste descend sur la terre. L'Auteur fait l'éloge de l'union & de la subordination qui regne dans cette armée, & prend occasion de-là pour nous débiter des sentences admirables contre l'ambition des guerriers, & contre *les grands qui croyent seul pouvoir aspirer au temple de mémoire.*

Sans foiblesse & *sans art* qui sait servir son maître,
Est déja son rival, plus grand que lui peut-être ;
Mais quand l'orgueil préside en un cœur trop altier,
La soif du premier rang le conduit au dernier.
Ne voit-on que des grands au temple de mémoire?

Guidé par la vertu, tout parvient à la gloire;
Chaque état y conduit par des ſentiers divers,
L'orgueil ſeul la ternit & produit les revers.

Cependant l'Auteur s'apperçoit *que ſon zele l'égare*, & que les plaintes de ſa *Muſe indiſcrete* empêchent ſon lecteur d'entendre *la trompette des guerriers céleſtes.* Heureuſement qu'il en eſt bien dédommagé par les beaux vers, & par les maximes ſublimes qui ont interrompu ce concert céleſte. Cependant on entend de nouveau les cris de guerre, des légions d'Anges paroiſſent. Le combat n'eſt pas long; la victoire n'eſt pas diſputée : *Satan* ſeul oſe lever le bras contre *Michel*, il veut lui lancer un rocher qui tombe ſans force, n'ayant frappé que l'air; l'Archange d'un ſeul coup terraſſe ſon ennemi & le réduit en poudre. Toute l'armée des Démons conſternée de la chûte de ſon chef, ſans prendre part au combat, s'enfuit aux enfers. *Satan* honteux

Précipite ſa courſe & fuit vers l'horizon
Plus léger que l'éclair pouſſé par l'Aquilon.

Ce n'étoit pas en vérité la peine d'armer toutes les puiſſances du Ciel pour un exploit auſſi facile. L'Auteur a emprunté de Milton cette idée du combat de Démons contre les Anges. Il étoit difficile, ſans doute, & dangereux, d'entreprendre de refaire ce morceau, un des meilleurs du Paradis perdu; mais du moins avoit-on droit d'exiger que le copiſte ne défigurât pas un auſſi beau tableau.

Michel avec sa troupe se met en devoir de suivre les fuyards. Mais

> Satan seul des Enfers connoît tous *les replis.*

Les replis des enfers ! L'Archange craint de s'engager dans cette sombre demeure. Il dépêche le diligent *Raphaël* vers *Uriel*, commis à la garde du soleil, pour en obtenir un rayon du *flambeau* dont il regle *le cours*. Le *monarque du jour, au bonheur des humains s'intéresse à son tour.* Il détache un rayon, dont *la chûte éblouit. Impatient de servir la nature, il donne à ce rayon la figure d'un rameau d'olivier, & en orne la main de l'envoyé céleste*, l'assurant qu'*il aura tout l'éclat du* TRONE qui *l'a produit.* Les Anges, à la lueur de ce flambeau, pénetrent dans le sombre abîme ; mais ce qui doit étonner, c'est que l'intrépide Archange ne peut un *instant soutenir les regards du monstre infernal*, dont

> Les yeux toujours éteints & toujours *renaissans*,
> *De printemps & d'hiver sont un triste mêlange.*

L'ame sensible de l'Archange *s'abandonne à la pitié*, sa colere expire, *il ne peut refuser des soupirs au triste sort des esprits pervers.* Cependant, après les avoirs enchaînés dans les enfers, il harangue sa troupe victorieuse; il lui dit qu'il faut d'abord aller remercier le monarque du jour, & lui rendre le dépôt qu'il leur avoit confié ; sans doute il craignoit que le soleil ne s'affoiblît, si ce rayon qu'en avoit

détaché *Uriel* ne rentroit dans la maſſe du fluide. Il ſe propoſe de paſſer un jour entier à la cour du Roi du ſoleil. Pendant ce temps il dépêche *Gabriel* vers *Marie* pour lui annoncer ſa glorieuſe deſtinée & le bonheur des hommes. Pour Dieu, il n'eſt pas preſſé de le revoir & de lui *rendre compte de ſes travaux. Nous irons*, dit-il, *quand le ſoleil vers une autre horizon ouvrira ſa carriere, & quand la terre aura été inſtruite de la fin de ſes maux. Gabriël* part; l'Auteur a ſoin de décrire tous les pays qu'il traverſe dans ſa route, & de ſemer des réflexions politiques & morales ſur les mœurs de ces Peuples. *Gabriël* arrive, annonce à *Marie* qu'elle ſera mere du Rédempteur. Elle ſe ſoumet; mais demande qu'on lui explique l'hiſtoire des premiers temps. Comme la troupe céleſte ne doit s'en retourner au ciel qu'au commencement de la nuit, *Gabriël* qui n'eſt pas fort curieux d'aller faire ſa cour *au monarque du jour*, répond :

Juſqu'au déclin du jour je puis vous obéir,
Trop heureux mille fois de vous entretenir.

Chant IV, *Gabriël*, qui a tout ſon temps à lui, raconte longuement la chûte des Anges rebelles, & le bonheur dont jouiſſoient *Adam* & *Eve* dans le Paradis terreſtre, la maniere dont l'eſprit tentateur ſéduiſit *Eve*, la chûte d'*Adam*, la punition de ſon crime. On eſt étonné, ſans doute, d'entendre *Gabriël* raconter à *Marie* des choſes qu'elle ſavoit

aussi-bien que lui. Nourrie dès son enfance de la lecture des livres sacrés, pouvoit-elle, en effet, ignorer l'histoire de nos premiers peres? Mais ce qui suit est plus neuf & plus curieux. L'Ange apprend à *Marie* que chargé de chasser *Adam* & *Eve* du Paradis terrestre, il avoit pris humainement le temps de leur sommeil. Voyez comme son récit est tendre:

Sur les yeux entr'ouverts je verse des pavots.
En les voyant fermer, *je crus que la nature*
Perdoit, en ce moment, sa plus belle parure.

. . . .

» Triste *Adam*, le sommeil, dans ton état funeste;
» Est peut-être, après Dieu, le seul bien qui te reste;
» Et puisque ce secours est encor fait pour toi,
» Differe au moins l'instant d'un réveil plein d'effroi».

Cependant le remords *brave au fond de son cœur la vertu des pavots*. Il se réveille, & dans son désespoir conjure *Gabriël* de terminer des jours qui ne peuvent être qu'un tissu de malheurs. L'Ange le console, & lui fait entrevoir les ressources que lui laissent le travail & l'intelligence qu'il a reçue du Ciel. De-là il prend occasion de lui développer la formation des loix, des Empires, les droits des Princes dans la guerre & dans la paix, la naissance, les progrès & la décadence de tous les arts & de toutes les sciences, & tout cela pour *obéir à Marie*, qui vouloit connoître la chaîne des événemens qui avoient pu engager le Verbe à s'incarner pour le salut du genre humain. Il parle à la Vierge d'Euclide, d'Apelles, des

ſyſtêmes de Ptolomée, de Tychobrahé, de Copernic, de Deſcartes, de Newton; mais c'eſt ſur-tout la médecine qui l'occupe ſérieuſement. Il inſtruit *Marie* qu'*Eſculape* en fut l'inventeur, & mérita pour ce bienfait des autels des Grecs & des Romains; mais après pluſieurs ſiecles de ſplendeur,

. . . . cette vive lumiere,
Son miracle achevé, finira ſa carriere.

. . . .

Un peuple d'ignorans, ſous l'habit de Docteurs,
Plus meurtriers cent fois que la foudre & la guerre,
A l'ombre des cyprès fera gémir la terre.
La Médecine, enfin, *filles des temps premiers*,
Trop négligée alors, *n'ira pas aux derniers*.

Que tout cela eſt beau, & ſur-tout bien placé, dans la bouche d'un Ange parlant à *Marie*, au moment même où il vient lui annonce la naiſſance du Sauveur! Cependant ſi la nuit n'étoit ſurvenue, il alloit encore nous dire de plus belles choſes : mais il s'apperçoit que l'aſtre du jour a diſparu, il prend congé de la Vierge, parce que *ſes freres l'attendent au temple de lumiere*, pour retourner tous enſemble au ciel.

CHANT V. *Marie*, au lever de l'aurore, va trouver *Elizabeth* & lui annonce les merveilles que l'Ange lui a racontées; qu'elle vient d'engendrer le Meſſie par l'opération toute puiſſante du Saint-Eſprit, & que le fils qu'*Elizabeth* porte ſans ſes flancs eſt le Précurſeur de

l'Homme-Dieu. Après avoir rapporté une très-longue converſation qu'eurent ces deux saintes femmes, l'Auteur veut annoncer la paix générale qu'Auguſte avoit procurée à l'Empire : mais pour y parvenir il décrit toutes les victoires d'Octave & d'Auguſte, & surtout avec beaucoup d'étendue l'Hiſtoire du triumvirat d'Octave, Antoine & Lépide, & la chûte des deux derniers. Il décrit enſuite les heureux effets de la paix qui s'enſuivit, au nombre deſquels un des principaux étoit que

Le Tibre débordoit des eaux de l'Hypocrene.

Auguſte voulut alors connoître les forces de l'Empire, & ordonna, pour cette effet, le dénombrement de ſes ſujets, & voulut que chacun fût s'inſcrire dans ſon pays natal : *Marie*, ſi on croit l'Auteur, blâmoit cette loi ſévere :

.... Si *Céſar* a beſoin de connoître
Le nombre des ſujets dont le ſort l'a fait maître,
Plus juſte & moins cruel, dans ſes projets altiers,
Il pouvoit les trouver *vers ſes humbles foyers.*

Mais *Joſeph*, moins politique, plus ſoumis & plus courageux, rappelle *Marie* à ſon devoir, & la raſſure contre le danger du voyage par une maxime admirable :

Craignons la loi : bientôt on pourroit nous contraindre.
Qui ſait bien entreprendre a peu de choſe à craindre.

Ils partent, arrivent à Bethléem, n'y trouvent point d'hôtellerie où l'on veuille les recevoir, ſe retirent dans une étable; *Marie* y met au monde le Meſſie. Prodiges qu'occaſionne cette naiſſance; arrivée des Mages à Jéruſalem; ils ſont arrêtés & conduits devant *Hérode*; leur converſation; ils vont à Bethléem; leur adoration; leur retour.

Telle eſt la marche de ce Poëme, l'un des plus ſinguliers que l'on ait vu depuis longtems. Ce n'eſt d'un bout à l'autre que l'Hiſtoire ſainte platement rimée, à l'exception de quelques traits bizarres & abſurdes qui ſont de l'invention de l'Auteur, & de quelques autres empruntés de Milton & de Sannazar, mais tellement traveſtis & défigurés, que ces deux Poëtes ne ſeroient pas tentés de les revendiquer.

Quant au ſtyle, il eſt parfaitement ſoutenu, & l'on peut juger de l'ouvrage entier par les vers que l'on vient de citer. Voici cependant encore deux morceaux qui acheveront de donner une juſte idée du génie poétique de M. Dubourg.

Là s'éleve le trône où l'Eternel réſide :
La force eſt ſon appui, la ſcience y préſide;
La Juſtice, *ſans crime*, y dicte ſes arrêts,
Sa balance de l'art écarte tous les traits.

. . . .

La majeſté ſuprême, éternelle puiſſance,
Sur ce trône immortel, regne par la clémence :
C'eſt du pere & du fils l'accord harmonieux,
D'où procede l'eſprit qui les unit tous deux.

Tel un triangle exact, dans sa triple figure,
De trois angles égaux réunit la structure :
Sa forme réguliere, en ses dimensions,
Ne présente qu'un tout, sous trois divisions.

Nous ne ferons pas remarquer la Justice, dont *la balance écarte les traits de l'art*, & qui, *sans crime*, dicte ses arrêts ; mais admirez la beauté de la comparaison de la Trinité avec un *triangle, qui dans sa triple figure réunit la structure de trois angles, & dont la forme réguliere en ses dimensions présente un tout sous trois divisions.* Comme cela est juste, poétique & noblement exprimé ! mais voici quelque chose de plus sublime encore.

Tel du nitre & du soufre un mêlange perfide,
De l'airain infernal, lance un globe homicide,
De la cause à l'effet, l'œil le plus pénétrant
Renvoie à la raison l'indivisible instant.
Telle de l'Eternel, la suprême puissance,
De l'avenir discret interrompt le silence :
Il l'appelle, il paroît sans voile & sans rideau,
Et des secrets divins présente le tableau.

Selon les Auteurs du *Journal de* Paris, on trouve de tems en tems dans ce Poëme des vers assez bien faits. Ils citent cette comparaison imitée de Virgile :

Telle qu'aux jours rians de la saison nouvelle,
Nous entendons au bois la jeune Philomele
Déplorer ses petits qu'une rustique main
Vient à l'aube du jour arracher de son sein.
Sans espoir de retour, sans force & sans défense,
L'oiseau voit enlever sa plus douce espérance,

Et

Et privé pour jamais des fruits d'un tendre amour,
Va conter ſon malheur aux échos d'alentour,
Telle, &c.

Mais il s'en faut beaucoup que le ſtyle de l'Auteur réponde par-tout à la dignité de ſon ſujet, ajoutent les Journaliſtes. En général il eſt commun & peu poétique. D'autres fois il offre des fautes de langue, comme dans les vers ſuivans : *le Guerrier*,

Dun regard de mépris *précede* ſa vengeance.

Au lieu de dire *fait précéder.*

Nos faſtes ſont bornés : mais ils ſont légitimes;

pour dire *notre faſte.*

Du bras de ſon rival il voit *voler* la foudre, &c.

Plus ſouvent encore l'Auteur tombe dans une baſſeſſe de ton & une trivialité impardonnables. En voici des exemples :

Ils arrivent : Joſeph va vers l'hôtellerie,
Mais inutilement; il la trouve remplie.
L'Hôte lui dit ami, portez vos pas plus loin,
Je ne puis vous aider : à peine un petit coin,
Avec un vil grabat me reſte pour ma couche :
Votre embarras m'afflige & votre état me touche;
Mais ici d'Etrangers tout eſt plein juſqu'au toit.

Les Mages vont à Jeruſalem.

La nouvelle bientôt vole de rue en rue...
Eſt-ce pour m'honorer ou pour me faire injure,
Dit Hérode, qu'ici vous vous rendez tous trois; &c.

On trouvera aussi dans les Contes & les Fables qui suivent cet essai de Poëme épique, quelques étincelles de talent, quelques jolis vers accompagnés de détails très-ridicules. Par exemple, dans une Fable de M. Dubourg, la *Citrouille* se moque ainsi de la petitesse des *Cornichons.*

Que faites-vous-là, petits nains,
Dit-elle, mirmidone engeance?
Si l'été dure encor trois ans,
Sans doute, vous devindrez grands.

L'Auteur ne conserve pas long-tems ce ton agréable. Il fait porter la *Citrouille* & les *Cornichons* au marché, & termine son récit par ces vers détestables:

Les petits avortons
Sont enlevés dans le quart-d'heure,
Et la Citrouille enfin demeure
Pour le compte du Jardinier
Qui la laisse au bras séculier.

(*Année Littéraire; Journal de* Paris; *Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)



Recueil des Arrêtés de M. le Premier Préſident DE LAMOIGNON; *nouvelle édition, revue & corrigée. In-4to. de plus de* 300 *pages.* A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe. 1777.

IL y a long-tems que les hommes les plus ſages ſont bleſſés, avec raiſon, de voir dans la France un ſeul Peuple, un ſeul Légiſlateur, & 285 codes différens. C'étoit pour remédier à cet abus monſtrueux, & pour ſubſtituer enfin au chaos de notre Juriſprudence un édifice régulier, que M. le Premier Préſident de Lamoignon conçut dans le ſiecle dernier le projet de l'Ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la réimpreſſion, & le fit agréer à Louis XIV. Il fit aſſembler chez lui douze Avocats, pour avoir leurs ſentimens ſur les articles convenus. Ces articles & les avis des Avocats furent enſuite examinés dans d'autres aſſemblées, où ſe trouvoient deux Députés de chaque Chambre du Parlement. Ces conférence, très-utiles ſans doute, mais ſur-tout très-pénibles, n'ayant cependant pas eu tout le ſuccès & la préciſion qu'on s'en étoit promis, on chercha de nouveaux moyens pour parvenir au même but.

M. [illegible], [illegible], fut chargé

de continuer à fournir des Mémoires, & à les faire passer à M. de Fourcroy, son digne collegue, qui y ajoutoit souvent d'autres questions, & qui mettoit en même tems les matieres en ordre; après quoi ce travail passoit à l'examen de M. le Premier Président de Lamoignon, qui décidoit & arrêtoit seul les articles. C'est à cette rédaction, ainsi dirigée par ce savant Magistrat, que le Public est redevable de ce précieux Ouvrage. Nous ne pouvons donner une plus juste idée de cet important Recueil, qu'en disant, avec Monsieur le Chancelier d'Agueſſeau, si bon Juge en cette partie, que *c'est l'Ouvrage le plus propre à former cette étendue & cette supériorité d'esprit, avec laquelle on doit embrasser le Droit François, si l'on en veut posséder parfaitemnt les principes.*

Dès que ce grand Ouvrage fut fini, chacun s'empressa d'en tirer des copies; mais ce fut avec tant de précipitation, qu'il s'y glissa un très-grand nombre de fautes, dont la premiere édition de cet Ouvrage n'est pas exempte; on les y retrouve presque toutes; cependant toute imparfaite qu'elle étoit, elle fut enlevée très rapidement. Celle que nous annonçons aujourd'hui, a été faite sur un manuscrit, revu & corrigé par M. le Premier Président lui-même, avec tant d'exactitude, qu'elle ne peut être que très-utile au Barreau, & à tous ceux qui veulent se nourrir des vrais principes de la Jurisprudence & de notre Droit François.

La premiere édition contenoit, outre les ar-

rêtés, une autre Partie qui étoit, en quelque sorte, l'Histoire de ces arrêtés & de la discussion qui s'en faisoit dans les assemblées dont nous avons parlé. Mais cette Partie est si confuse, si mal digérée & si fautive, qu'on n'a pas cru devoir la réimprimer, & qu'on se borne à ne donner aujourd'hui que les arrêtés, en attendant que les illustres descendans du grand Magistrat qui nous a procuré ce trésor, veuillent bien communiquer les précieux manuscrits qu'ils possedent, & mettre à portée de donner au Public cette Partie intéressante, & de la rendre correcte & digne de paroître à la suite de l'Ouvrage de M. le Premier Président de Lamoignon.

On conçoit aisément que ces arrêtés étant le résultat des plus savantes réflexions, destinés à faire un Code, & rédigés en style le plus concis qu'il a été possible, & comme doit l'être une Loi, ne sont pas susceptibles d'extrait. Nous nous contenterons donc d'en désigner l'objet. Ils reglent, 1°. l'état des personnes; 2°. la qualité des biens; 3°. les actions, dettes, hypotheques, prescriptions; 4°. la communauté de biens entre mari & femme, & tous les autres droits dépendans du mariage; 5°. les successions & les testamens; & ces articles son rangés sous différens titres relatifs à la matiere dont ils traitent. Quant aux dispositions qui y sont contenues, on peut en distinguer de plusieurs sortes. Les unes abolissent d'anciens droits & des usages dans quelques Provinces; d'autres font un

Droit général d'un Droit qui étoit particulier à quelques Coutumes ou à certaines Provinces. Plusieurs articles sont entiérement conformes au Droit Romain; d'autres le sont à la Coutume de Paris ou au Droit coutumier; enfin, on y trouve des décisions nouvelles pour les cas où le Droit Romain, ou la Coutume de Paris gardent le silence.

Les Magistrats & les Jurisconsultes ont desiré, dans tous les tems, que ces projets de Loix devinssent, par la sanction du Législateur, le Droit commun, & le Code universel de la Nation. C'étoit aussi le vœu de M. le Premier Président de Lamoignon, non pas parce que les décisions renfermées dans ce Recueil étoient l'ouvrage de sa sagesse, mais parce qu'il y voyoit de grands avantages pour les Peuples & pour les Magistrats. Au reste, quoiqu'ils n'aient pas encore reçu l'auguste caractère de Loi publique, ils n'en sont pas moins cités par les Jurisconsultes, comme on cite les constitutions célebres qui ont été consacrées par l'approbation & la vénération de plusieurs siecles; les Magistrats y ont presque toujours puisé les motifs de leurs décisions, comme on le voit dans les arrêtés de la Cour sur les péremptions d'instance; & le Législateur lui-même a bien voulu en adopter les dispositions dans l'Edit de Février 1683, qu'il a donné pour la distribution du prix des offices comme des autres immeubles.

Les vues de M. le Premier Président de Lamoignon étoient, comme on le voit, bien pu-

res, bien utiles, & caractérisent bien le grand homme & l'homme juste. Tout son Ouvrage tendoit à établir l'uniformité des maximes qui doivent conduire à la décision des questions controversées, & de prévénir, par ce moyen, ces contradictions choquantes que présentent souvent les Arrêts de deux Parlemens différens, & quelquefois les décisions d'une même Compagnie: il croyoit que rien n'étoit plus capable d'affoiblir les liens qui devoient réunir toutes les parties d'une Monarchie, que cette variété d'usages singuliers, souvent bizarres, & toujours contraires les uns aux autres; il avoit toujours applaudi à la sage politique d'un de nos Rois, qui auroit voulu qu'il n'y eût, en France, qu'une coutume, qu'un poids, qu'une mesure, & que toutes les Loix fussent mises en François *dans un beau Livre*. En effet, il seroit bien à desirer qu'une idée si simple & si noble pût quelque jour se réaliser, ou du moins qu'on s'en rapprochât le plus qu'il seroit possible.

Ce Recueil est précédé d'un avertissement très-sage & très-bien écrit. On trouve, à la tête du volume, le portrait du grand Magistrat à qui nous devons cet excellent ouvrage; la gravure, qui nous a paru très-belle, ne porte pas le nom du Graveur, qu'il n'auroit pas dû nous laisser ignorer. M. le Premier Président de Lamoignon étoit né en 1617, & décéda en 1677. Nous avons rapporté ce que disoit le Chancelier d'Aguesseau, si bon juge en cette matiere comme en beaucoup d'autres,

de l'ouvrage conçu par M. de Lamoignon. A ce suffrage si respectable, on ne peut ajouter d'autre titre de confiance que le nom même de son illustre Auteur. La renommée, trompée quelquefois par les illusions d'un moment, mais qui jamais n'en a imposé aux siecles, nous a appris à attacher à ce nom, comme un attribut héréditaire, l'idée des talens, des vertus, & de cet amour des Lettres si souvent feint par les hommes en place, & si rarement sincere.

(*Journal des Savans ; Journal de Politique & de Littérature ; Avis divers.*)



DICTIONNAIRE des Artiſtes, ou Notice hiſtorique & raiſonnée des Architectes, Peintres, Graveurs, Sculpteurs, Muſiciens, Acteurs & Danſeurs; Imprimeurs, Horlogers & Mécaniciens. Ouvrage rédigé par M. l'Abbé de F***. (*FONTENAI.*) A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, & chez Knapen, Imprimeur-Libraire au bas du Pont Saint-Michel. 2 Vol. in-8vo. petit romain & petit format de plus de 1500 pag. Prix 8 liv. 10 ſ. broché; 10 liv. relié. 1777.

ON diſtinguera cet utile Dictionnaire de cette foule de compilations qu'on nous a données depuis quelque tems ſur les Arts. On ne trouve dans celui ci, ni cette brièveté qui n'apprend rien, ni cette prolixité qui ne fait que rebuter. L'Auteur, M. l'Abbé de Fontenai, ſucceſſeur eſtimé de M. de Querlon, pour la rédaction des *petites Affiches* de Province, annonce ſon ouvrage dans une de ſes Feuilles, avec cette modeſtie qu'il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on retrouvât dans la plupart des Ecrivains de nos jours.

» Ayant à parler d'un Ouvrage dont je

» suis le Rédacteur, dit M. l'Abbé de Fonte-
» nai, je dois seulement me borner à exposer,
» en peu de mots, le but que je me suis pro-
» posé. Je pensois depuis long-tems qu'une Col-
» lection où l'on trouveroit des notions suffi-
» santes sur les Artistes de tous les genres, ne
» pourroit manquer d'être favorablement ac-
» cueillie, dans un siecle où ils jouissent d'une
» considération particuliere, où le goût des
» Arts est généralement répandu, & où pres-
» que tout le monde se pique d'être amateur,
» peut-être même connoisseur. Quelque vaste
» que fût la matiere, malgré l'insuffisance de
» mes talens pour la traiter comme il conve-
» noit, j'ai osé du moins ouvrir la carriere.
» Je laisse à de plus habiles que moi la gloire
» de la parcourir avec plus de succès. Tout
» ce que je puis dire, c'est qu'en cherchant à
» être utile, j'ai dirigé mes efforts à rendre les
» Notices, que je présente, intéressantes, par
» des détails curieux. Je ne me suis pas con-
» tenté de quelques observations seches sur le
» genre & la maniere de chaque Artiste. Lors-
» que j'ai trouvé des anecdotes qui pouvoient
» servir à faire connoître son caractere, ou
» qui avoient quelque rapport au progrès &
» au développement de l'Art qu'il a exercé,
» je me suis fait une loi de les insérer dans
» ce Recueil. J'y ai ajouté des especes de
» dissertations historiques sur chaque Art dont
» j'ai entrepris de parler, tels que l'Archi-
» tecture, la Peinture, la Danse, la Musi-
» que, &c. & ce n'est pas la partie qui m'a

» le moins coûté. On comprend aisément qu'un
» ouvrage de la nature de celui-ci ne peut être
» que le résumé d'une infinité d'autres que j'ai
» été obligé de compulser, de lire, d'extraire,
» pendant plusieurs années, dans les Bibliothe-
» ques publiques & particulieres, pour former
» une chaîne suivie des Artistes anciens &
» modernes, Etrangers & Nationaux. Autant
» qu'il m'a été possible, j'ai puisé dans les
» sources, & j'ai consulté les meilleurs Livres
» sur les matieres que j'avois à traiter. Je prie
» de lire la Préface où je les indique. Mais je
» ne m'en suis pas toujours rapporté aux Au-
» teurs qui ont écrit sur les Arts; j'ai eu re-
» cours à plusieurs Artistes célebres, & qui
» font encore honneur à la Capitale par leurs
» talens. Parmi ceux dont les lumieres & les
» observations m'ont été singuliérement utiles,
» la justice autant que la reconnoissance m'o-
» bligent sur-tout de nommer ici M. Gaucher,
» de l'Académie des Arts d'Angleterre, Gra-
» veur habile, & qui jouit d'une réputation
» distinguée. Il a bien voulu non-seulement re-
» voir tous les articles des Graveurs en taille-
» douce; il en a même composé un grand
» nombre qu'il sera facile au Lecteur de re-
» connoître, par les remarques justes & pro-
» fondes qui décelent un homme supérieur dans
» son genre, & par la maniere élégante dont
» ils sont écrits. «

MM. Le Moine & Caffieri ont revu la plupart des articles des Sculpteurs; M. le Roi l'aîné, fils du célebre Julien le Roi, ceux des

Horlogers; M. Pierre, habile Imprimeur de Paris, ceux qui se rapportent à la Typographie, &c. On sent qu'il n'étoit guere possible que l'Auteur, aidé des lumieres & des conseils de pareils Artistes, ne donnât qu'une production médiocre.

Sans entrer dans le détail des objets rassemblés dans ce Dictionnaire, pour mettre nos Lecteurs à portée de juger du mérite de son exécution, nous leur ferons part de quelques observations & de quelques-uns des faits, qui nous paroîtront les plus propres à intéresser leur curiosité.

L'article Musique est un de ceux qu'on lira avec plaisir: on y trouve les définitions que les Anciens ont données de cet Art, leurs diverses opinions sur son origine & les effets presqu'incroyables qu'il a produits parmi eux. L'Auteur pense que la musique vocale a dû nécessairement précéder la musique instrumentale, parce l'homme, doué de la faculté de varier les accens de sa voix, n'a pas dû entendre le ramage & les chants des oiseaux, sans chercher lui-même à les imiter. Il remarque que, parmi les instrumens, ceux qu'on appelle *à vent*, ont dû être inventés les premiers, l'observation du sifflement que les vents produisent dans les roseaux, ou autres tuyaux de plantes, conduisoit naturellement à cette découverte: vinrent ensuite les instrumens à corde, dont il fut aisé de remarquer les différens tons, d'autant plus que les cordes sonores sont très-communes & se trouvent par-tout. Enfin le bruit

ſourd que rendent les corps creux lorſqu'on les frappe, aura donné lieu à l'invention des inſtrumens qu'on bat pour en tirer du ſon, comme les tambours & les tymbales. La muſique, cultivée avec un ſuccès prodigieux par les Grecs, déchut inſenſiblement, & fut preſqu'anéantie par l'invaſion des Barbares dans l'Empire d'Occident. Ce ne fut que dans le onzieme ſiecle que Guy d'Arezzo, Bénédictin Italien, fit quelques tentatives heureuſes pour la retirer de l'oubli. Trois cens ans après, Jean de Muris, Docteur Pariſien, y fit des augmentations conſidérables. Enfin, dans le ſeizieme ſiecle, elle reparut en Italie avec un nouvel éclat. Pluſieurs génies vraiment ſublimes s'adonnerent à cet art avec le plus grand ſuccès, à Veniſe, à Bologne, à Rome, & ſur-tout à Naples, l'école la plus renommée pour la muſique. On adopta de toute part la muſique Italienne comme la meilleure ; & tous les Théatres, toutes les Egliſes d'Eſpagne, de Portugal, d'Angleterre, de l'Allemagne & du Nord, retentiſſent encore aujourd'hui des chef-d'œuvres immortels des *Correlli*, des *Vinci*, des *Pergoleſe*, des *Durante*, des *Benedetto*, des *Léo*, des *Rinaldo*, des *Jomelli*, des *Sacchini*, &c. La Nation Françoiſe eſt la ſeule qui ait refuſé long-tems de rendre hommage à la muſique Italienne, & qui ait prétendu en avoir une nationale, infiniment préférable. L'Auteur ne décide point cette queſtion délicate ; mais il croit » que les détracteurs » de la muſique Françoiſe ne doivent point » auſſi s'aveugler au point de méconnoître les

» talens de Lully, qui a fait les délices de la
» Cour de Louis XIV, ni ceux de Campra,
» de la Lande, de Rameau, de Mondonville;
» encore moins doivent-ils regarder comme
» des Goths & des Barbares ceux qui persis-
» tent à trouver admirables leurs compositions
» musicales, parce qu'il n'est rien de plus libre
» que le sentiment, & qu'on ne peut com-
» mander au goût de personne, quand il est
» prouvé qu'il n'est pas corrompu. «

C'est au célebre Allegrini, Musicien Italien, que nous devons ce beau *Miserere*, qu'on chante chaque année dans la Chapelle du Pape, pendant la Semaine sainte, & qui attire de toutes parts à Rome un concours prodigieux d'étrangers. Quelques personnes croient qu'il est défendu, sous peine d'excommunication, de donner des copies de ce *Miserere*. Cependant M. Burney, Auteur Anglois, rapporte que le Cardinal Albani, premier Bibliothécaire du Vatican & Préfet de la Chapelle du Pape, lui permit, non-seulement de prendre une copie du *Miserere* en question, mais encore de fouiller dans tous les manuscrits relatifs à la musique. Ce même M. Burney nous a transmis des détails très-curieux sur ce qu'on appelle en Italie des *Conservatorio*. Naples possede trois de ces établissemens, uniquement consacrés à l'éducation des jeunes Musiciens. On compte quatre-vingt-dix éleves dans l'un, cent-vingt dans un autre, & deux cens dans le troisieme. On trouve dans chacun d'eux, des maîtres pour le chant, le violon, le violoncelle, le clavecin, le haut-

bois, le cor-de-chaſſe, &c. Ceux des éleves qui, après quelque tems de ſoins & d'inſtruction, n'annoncent point de talent, ſont renvoyés pour faire place à d'autres. M. Burney eut la curioſité d'aller voir celui qui porte le nom de *S. Onofrio*, & de viſiter toutes les chambres où les éleves couchent, mangent & étudient. » Sur le premier perron, dit-il, étoit
» un jeune éleve qui ſouffloit de toutes ſes
» forces dans une trompette ; ſur le ſecond,
» étoit un autre éleve qui donnoit du cor
» avec la même fureur. Dans la chambre com-
» mune, on voyoit ſept à huit joueurs de cla-
» vecin, un plus grand nombre de violons,
» & une troupe de chanteurs, qui tous exé-
» cutoient en même-tems des pieces différen-
» tes, & ſur différentes clefs ; d'autres écri-
» voient, compoſoient, chantoient : c'étoit un
» charivari des plus complets ; encore même
» étoit-ce un jour de fête, pendant lequel man-
» quoit le plus grand nombre des éleves, qui,
» ſans cela, y auroient tous été, chacun chan-
» tant ou compoſant ſa piece de muſique. Cet
» uſage de les mettre enſemble eſt très-bon,
» continue l'obſervateur Anglois ; il apprend
» aux éleves à n'être qu'à leur partie, & à
» acquérir une attention que rien ne peut diſ-
» traire : il leur donne encore de la force,
» parce qu'au milieu de ce charivari ils ſont
» obligés de s'entendre. Il n'y a d'ailleurs qu'un
» inconvénient, c'eſt qu'il ne paroît pas poſ-
» ſible que, dans cette cohue, ils puiſſent ap-
» prendre à jouer ou chanter avec goût. Les

» lits servent de pieds aux clavecins; les vio-
» loncelles sont dans une autre chambre, &
» les haut-bois, les flûtes & les autres instru-
» mens à vent, dans une troisieme. Les trom-
» pettes & les cors-de-chasses sont relégués,
» ou sur l'escalier ou dans les greniers. Il n'y
» a que peu de vacance dans ces écoles; en
» automne & pendant l'hiver, tous les éleves
» se mettent au travail & commencent leurs
» exercices deux heures avant le jour. « Il y avoit alors, dans ce *Conservatorio*, huit jeunes *Castrati*, qu'on faisoit coucher au premier, dans des chambres plus chaudes, pour mieux conserver leur voix. A l'occasion de ces malheureuses victimes, M. Burney dit qu'il s'est informé, dans toute l'Italie, du lieu où l'on pratiquoit plus fréquemment cette barbare opération; mais il ajoute qu'il n'a pu rien apprendre de bien positif sur ce sujet. A Milan, on lui assura que c'étoit à Venise; à Venise, que c'étoit à Bologne: dans cette Ville, que c'étoit à Florence; les Florentins lui dirent que c'étoit à Rome; & à Rome, on lui apprit que ce n'étoit qu'à Naples qu'on pratiquoit cette méthode infernale. Cependant cette opération est absolument interdite dans les *Conservatorio* de Naples.

Quoique l'Auteur se soit imposé la loi de ne point parler des Artistes vivans, il a cru cependant devoir faire une exception en faveur des talens extraordinaires du célebre Farinelli, l'un des Chanteurs les plus étonnans de ce siecle. Ce Musicien, dont le véritable

nom eſt *Charles Broſchi*, eſt né à Naples en 1705. Il n'avoit que dix-ſept ans, lorſqu'il ſe rendit à Rome, où il fit aſſaut de chant avec un Trompette, fameux par l'éclat de ſa voix. Ce combat ne fut d'abord propoſé que comme un jeu : mais à Rome, ainſi qu'ailleurs, les plus petits événemens deviennent ſouvent des ſujets de grandes factions. Les Auditeurs diviſés prirent parti, & les deux émules, animés par l'attention publique, firent les plus grands efforts pour remporter la victoire l'un ſur l'autre. Un jour qu'ils avoient raſſemblé tous les Amateurs de Rome, ils pouſſerent leur talent auſſi loin qu'il pouvoit aller; le Trompette épuiſé fut enfin forcé de garder le ſilence; mais Farinelli recommença de chanter avec tant de force & de goût, & il paſſa juſqu'à des tons ſi élevés, que ſa voix parut alors plus que naturelle. Le Public étonné craignit qu'il ne s'épuiſât, le pria de ſe ménager, & l'accompagna chez lui au bruit des acclamations. Bologne, Veniſe, la Cour de Vienne, celles d'Angleterre, de France & d'Eſpagne furent les principaux Théatres où Farinelli déploya ſucceſſivement ſes talens. Il fit ſur-tout un long ſéjour en Eſpagne, où Philippe V, l'avoit fixé par quarante mille livres d'appointemens. Ce célebre Artiſte eſt aujourd'hui retiré à Bologne, où il jouit d'une fortune aſſez conſidérable; il ne chante plus en public. Les murs de ſa ſalle de billard ſont ornés des portraits de ſes protecteurs : on y voit deux Empereurs, une Impératrice, trois Rois d'Eſpagne,

un Prince des Afturies, un Roi de Sardaigne ; un Prince de Savoie, un Roi de Naples, une Princeffe des Afturies, deux Reines d'Efpagne, & le Pape Benoît XIV. On cite, de cet Artifte, des traits qui tiennent du prodige, & qui annoncent fa fupériorité dans l'art du chant. Nous nous bornerons au fuivant. Pendant le féjour de Farinelli en Angleterre, il chantoit fur un autre Théatre que celui fur lequel brilloit Sénézimo, & ces deux Virtuofes ne s'étoient jamais entendus. Il arriva un jour, par un concours de circonftances, que ces deux Muficiens fe trouverent réunis fur le même Théatre. Sénézimo jouoit le rôle d'un Tyran irrité, & Farinelli rempliffoit celui d'un amant malheureux, en bute à la rage du Tyran. Au premier morceau que Farinelli chanta, Sénézimo fe fentit fi vivement ému, qu'oubliant tout-à-coup le caractere du perfonnage qu'il repréfentoit, il fauta au cou de Farinelli, l'embraffa, & lui fit mille & mille proteftations d'amitié.

A propos des Muficiens célebres, on a rappellé l'invention d'un nouveau genre de Mufique en Ruffie, par un Artifte nommé Maraefc. Cet Artifte fit fabriquer trente-fept cors-dechaffe qui différoient par leurs dimenfions pour la grandeur & la groffeur, de forte que chacun d'eux rendant un ton différent, ils formoient enfemble trois octaves complettes. Ces trente-fept cors furent diftribués à autant de jeunes chaffeurs, auxquels on apprit d'abord à fonner le ton de leurs cors avec précifion & avec pureté. Après cette premiere leçon, on les

accoutuma à compter exactement les notes qui faisoient pour eux autant de silences, jusqu'au moment où leur tour venoit pour donner le ton de leur cor. C'est par cette invention singuliere qu'on vit, en très-peu de tems, cette compagnie de jeunes Chasseurs en état d'exécuter tout ce qu'on leur présentoit, & ils sont aujourd'hui si bien dressés, qu'ils jouent des marches, des airs, des symphonies entieres, & qu'ils rendent, avec une précision étonnante, les morceaux les plus difficiles. L'oreille de l'Auditeur est si bien trompée, qu'on s'imagine que chaque air est exécuté de suite & de concert par les différens Musiciens, tandis que, chaque cor ne fournissant tour-à-tour que le ton qui lui est propre, l'exécution ne consiste que dans un tout, morcelé en autant de parties qu'il y a de notes successives dans un air. L'effet de cette Musique est grand, majesteux & agréable. Nous avons fait connoître ce nouveau genre de Musique plus particuliérement en 1775, (*) en parlant d'un Opéra en Langue Russe, représenté à Pétersbourg.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter sur un grand nombre d'observations judicieuses, répandues dans les articles *Architecture*, *Peinture*, *Sculpture*, *Imprimerie*, *Danse*, *Pantomimes*, *Gravure*, *Horlogerie*, *Mécaniques*, &c. Articles, dans lesquels l'Auteur expose l'origine de tous ces Arts, & fait connoître les causes & les

---

(*) *Esprit des Journaux*, Février, 1775, pag. 284.

époques de leurs progrès comme celles de leur décadence : tous ces morceaux ſont travaillés avec ſoin, & annoncent autant de goût que de connoiſſances hiſtoriques ſur la marche & les révolutions de l'eſprit humain. L'Auteur obſerve, avec M. de Cahuſac, que la danſe fut l'exercice favori de la Cour de Henri IV, & que c'eſt peut-être ſous le regne de ce Prince que les François ont le plus danſé & ſe ſont le mieux battus. Le Cardinal de Richelieu aimoit auſſi la danſe, & il la protégeoit avec cette magnificence qui lui étoit ordinaire ; mais il faut convenir que le goût ne préſidoit pas à la compoſition de ces ballets allégoriques qu'on imagina de ſon tems. Quoi de plus ridicule, par exemple, que de vouloir perſonnifier le monde, comme on fit alors, en lui donnant pour coëffure le mont Olympe, & pour vêtement, une carte géographique, où l'on écrivoit *France* ſur l'eſtomac ; *Allemagne* ſur le ventre ; *Italie* ſur un bras ; *Eſpagne* ſur une jambe, & ſur le dos *terre auſtrale* ou *terre inconnue* ! La danſe ne parut pas, ſous le regne de Louis XIV, avec cet éclat qui environna tous les autres Arts. Quoique ce Monarque danſât lui-même dans ces fêtes ſuperbes, qui attirerent à Paris des Etrangers de toutes les parties de l'Europe, on étoit encore très-éloigné d'avoir alors des notions préciſes ſur la Chorégraphie. C'eſt à Rameau que l'Auteur rapporte toute la gloire des progrès de la danſe moderne ; c'eſt ce Muſicien célebre, ſelon lui, qui créa les Artiſtes, & accoutuma leurs pieds à exécuter ſes airs

avec cette vîtesse, cette légéreté, cette grace, cette précision, qu'on ne retrouve sur aucun Théatre de nos voisins.

En réunissant les articles Metius, Rheita, Newton, Paris, on trouvera l'histoire intéressante des différentes découvertes relatives au télescope. Il est encore aujourd'hui très-difficile de décider quel a été le véritable inventeur des premieres lunettes d'approche : les uns, comme Descartes, l'attribuent à un certain *Jacques Metius*, natif d'Alomaer en Hollande, qui, en 1609, présenta, dit-on, une de ces lunettes aux Etats-Généraux. D'autres rapportent que les enfans d'un Lunettier de Middelbourg, se jouant dans la boutique de leur pere, s'aviserent de regarder le coq de leur clocher avec deux verres, l'un convexe & l'autre concave, & que ces verres se trouvant par hasard à la distance convenable, ils virent ce coq considérablement grossi & rapproché. Ils firent part de leur surprise à leur pere, qui, pour faciliter l'expérience, disposa les deux verres sur une planchette. Bientôt un autre les adapta aux deux extrêmités d'un tuyau, qui, écartant la lumiere latérale, fit paroître les objets plus distinctement ; enfin, un troisieme rendit ces tuyaux mobiles & rentrant l'un dans l'autre. Ainsi, dit-on, prit naissance le télescope. Un Ecrivain du dernier siecle, peu satisfait de ces hypotheses, entreprit de rechercher la trace de cette invention, & d'en revendiquer la gloire à ses véritables Auteurs. Les détails qu'il nous a transmis sont d'autant plus

curieux, qu'ils paroiſſent avoir été juſqu'ici très-peu connus des Gens-de-Lettres. Cet Ecrivain rapporte cinq témoignages juridiques & une lettre de M. Borel, Envoyé des Etats de Hollande. De ces cinq témoignages, il en eſt deux qui font honneur de l'invention du téleſcope à un certain *Zacharie Jaus*, Lunettier de Middelbourg; mais les trois autres ne font aucune mention de ce *Zacharie*, & adjugent l'invention dont il s'agit à *Jean Lapprey*, Lunettier de la même ville. La lettre de M. Borel contient pluſieurs particularités remarquables. Il raconte qu'il a fort connu ce Zacharie Jaus dont nous venons de parler, ayant joué ſouvent avec lui dans ſon enfance, & ayant été fréquemment dans la boutique de ſon pere; qu'il a oui dire pluſieurs fois qu'ils étoient les inventeurs du microſcope; qu'étant en Angleterre en 1619, il avoit vu, entre les mains de *Corneille Drebbel* ſon ami, le microſcope même que Zacharie & ſon pere avoient préſenté à l'Archiduc Albert, & que ce Prince avoit donné à Drebbel; il en fait enſuite une deſcription qui ne permet point de le prendre pour autre choſe que pour un microſcope composé. Il ajoute que, vers l'an 1610, ces deux Lunettiers imaginerent les téleſcopes, & qu'ils en préſenterent un au Prince Maurice, qui deſiroit le dérober à la connoiſſance du Public, pour s'en ſervir avantageuſement dans la guerre que ſoutenoient alors les Provinces-unies. Mais l'invention tranſpira, &, ſur le bruit qu'elle fit, un inconnu vint à Middelbourg; cet étranger, en cher-

chant l'inventur du télescope, s'adressa à Jean Lapprey qu'il prit pour lui, &, par ses questions, il donna lieu à ce Lunettier de deviner la composition de cet instrument, qu'il dévoila le premier, & dès-lors il passa pour en être l'inventeur. Cependant, ajoute M. Borel, on reconnut bientôt la méprise, car Métius & Drebbel étant venus à Middelbourg, se rendidirent directement chez Zacharie Jaus, duquel ils acheterent des télescopes. Cette lettre de M. Borel peut servir à concilier la contradiction apparente des dépositions dont nous avons parlé; mais que doit-on penser de ce qu'il dit du microscope? Croira-t-on, contre toutes les idées reçues jusqu'ici, que sa naissance ait précédé celle du télescope? C'est cependant la conclusion qu'il faut nécessairement tirer du témoignage de cet Envoyé des Etats de Hollande, qu'il ne paroît pas possible d'ailleurs de récuser. Peut-être, au reste, cette apparence d'anachronisme n'est-elle fondée que sur une erreur de mémoire. Quoi qu'il en soit, la découverte du télescope étoit trop brillante pour rester long-tems renfermée dans une seule contrée de l'Europe: elle ne tarda pas à se répandre de toutes parts, & les Astronomes ne furent pas les derniers à s'y intéresser. On croit assez communément que le P. Rheita, Capucin, est le premier qui ait fait une mention expresse du télescope *astronomique*, ou à deux verres convexes: c'est une opinion mal fondée, puisque le P. Scheiner, Jésuite, en parle dans sa *Rosa ursina*, publiée dès 1630. Après

y avoir exposé l'effet d'un oculaire convexe; substitué à un concave, il donne la construction du télescope à trois verres, qui redresse les objets, & dont le principe fut connu à Képler, comme l'avoit été celui du télescope astronomique. Il dit enfin, dans le même endroit, qu'il y avoit treize ans qu'il s'étoit servi de deux verres convexes, dans une observation qu'il avoit faite devant l'Archiduc Maximilien. Ainsi l'on ne peut s'empêcher de reconnoître le P. Scheiner comme le premier qui ait réduit en pratique la théorie de Képler sur ces deux nouveaux télescopes. Le P. Rheita est l'inventeur d'une certaine combinaison de verres, propre à redresser les objets & à les empêcher d'être sujets aux couleurs de l'iris; il montra que quatre verres convexes réussissent mieux que trois à produire cet effet. On lui doit encore l'invention du télescope binocle: ce sont deux télescopes égaux, & disposés de maniere qu'on mire à la fois le même objet.

A toutes ces découvertes, Newton ajouta celle du télescope à réflexion, fondée sur la connoissance qu'il avoit de l'inégale refrangibilité de la lumiere. Ses essais en ce genre furent long-tems négligés, & ce ne fut qu'en 1718 que M. Hadlei construisit le premier un de ces télescopes; il avoit cinq pieds de longueur, & il égaloit celui de cent vingt-trois pieds, dont Huyghens avoit autrefois donné l'objectif à la Société Royale de Londres. Depuis ce tems, divers Artistes ont marché sur les traces de M. Hadlei, & ont exécuté des télescopes

lescopes encore supérieurs. On cite particuliérement ceux qui sont sortis des mains de M. Paris, Opticien François, qui en a construit un de quatre pieds pour la tour de Dunkerque, un autre de six pieds, placé à Sainte-Genevieve, & un de sept pieds, qui fut envoyé au Roi d'Espagne.

On trouvera dans cet ouvrage, un grand nombre de faits curieux & d'anecdotes piquantes, propres à faire connoître le génie, le caractere & les mœurs des Artistes.

Louis Dorigny, Peintre François, mort en 1742, avoit l'esprit naturellement satyrique. Un riche parvenu, fils d'un Maréchal ferrant, lui ayant démandé une esquisse pour décorer l'escalier de sa maison, Dorigny prit pour sujet la chûte de *Phaéton*, où ses chevaux renversés montroient tous les fers de leurs pieds.

Hogarth, Peintre Anglois, mort à Londres en 1765, avoit fait graver une estampe d'après ses dessins, dans laquelle il avoit représenté, avec une énergie étonnante, les divers tourmens qu'on fait éprouver aux animaux. Peu de temps après, un bon homme voyant un Charretier brutal fouetter impitoyablement ses chevaux, lui dit, touché de compassion : *Misérable! tu n'as donc pas vu l'estampe d'Hogarth?* Ce Peintre disoit communément qu'il *reconnoissoit tout le monde pour juge compétent de ses tableaux, excepté les connoisseurs de profession.*

On rapporte le trait suivant d'un célebre Comédien Anglois, nommé Jacques Quin, mort en 1766. Cet Acteur réunit long-temps

tous les ſuffrages du Public, juſqu'à ce que le fameux Garrick vint les partager avec lui. En 1748, Quin ſe retira à Bath, après avoir eu une querelle fort vive avec le Directeur Rich. Quelque temps après, il voulut ſe raccommoder avec lui, mais ſans faire aucune ſorte d'excuſe; perſuadé qu'il ſuffiroit d'en faire l'ouverture, il écrivit à Rich la lettre ſuivante :

Je ſuis à Bath. QUIN.

Rich, moins diſpoſé à ſe raccommoder, lui répondit avec le même laconiſme :

Reſtez-y, juſqu'à ce que le diable vous emporte. RICH.

Le Nôtre, ſi connu par ſon génie pour l'embelliſſement des jardins, aimoit éperduement Louis XIV, qui l'avoit comblé de bienfaits & l'honoroit de ſa familiarité. On raconte que cet Artiſte étant à Rome, Innocent XI voulut le voir & lui donna une très-longue audience, ſur la fin de laquelle le Nôtre, en s'adreſſant au Pape, s'écria : *J'ai vu les plus grands hommes du monde, votre Sainteté & le Roi mon maître!* — *La différence eſt grande*, reprit Innocent XI; *le Roi eſt un Prince victorieux : je ne ſuis qu'un pauvre Prêtre, ſerviteur des ſerviteurs de Dieu.* Le Nôtre, enchanté de cette réponſe, & oubliant tout-à-coup la perſonne qui la lui fait, frappe ſur l'épaule du Pape & lui replique à ſon tour : *Mon révérend Pere,*

vous vous portez bien, & vous enterrerez tout le ſacré Collége. Innocent XI ne put s'empêcher de rire de ce pronoſtic. Le Nôtre, charmé de plus en plus de ſa bonté, & de l'eſtime particuliere qu'il témoignoit pour le Roi, ſe jetta au cou du Pape & l'embraſſa. C'étoit, au reſte, aſſez ſa coutume d'embraſſer tous ceux qui publioient les louanges de Louis XIV; il embraſſoit quelquefois ce Monarque lui-même. Ayant un jour rencontré le Roi dans les jardins de Marly, ce Prince monta dans ſa chaiſe couverte, traînée par des Suiſſes, & voulut que le Nôtre prit place dans une autre à peu près ſemblable. Ce vénérable vieillard, les larmes aux yeux, ſe voyant à côté du Roi, & remarquant Manſard, qu'il avoit produit à la cour, & qui les accompagnoit, s'écria : *Sire, en vérité, mon bon homme de pere ouvriroit de grands yeux, s'il me voyoit dans un char, auprès du plus grand Roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majeſté traite bien ſon Maçon & ſon Jardinier.* En 1675, Louis XIV voulut lui donnner des armes; mais il répondit qu'il avoit les ſiennes, qui étoient trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. *Sire*, ajouta-il, *pourrois-je oublier ma bêche? combien doit-elle m'être chere! N'eſt-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majeſté m'honore?*

Nous finirons par un obſervation qui doit détruire le préjugé vulgaire où l'on eſt que Saint Luc, adopté par les Peintres pour Patron, ſavoit manier le pinceau. S. Luc

n'exerçoit que la profeſſion de Médecin. D'ailleurs cet Evangéliſte, avant d'embraſſer le Chriſtianiſme, étoit Juif, & l'on ſait que dans l'une & dans l'autre de ces deux Religions, il étoit alors expreſſément défendu de faire des images. Ce ne fut que vers le onzieme ſiecle que les Chrétiens commencerent à décorer les Egliſes de quelques tableaux, leſquels furent peints par un Artiſte, nommé *Luc*, ſurnommé *le Saint.* C'eſt depuis environ le ſeizieme ſiecle qu'on a confondu le nom de *Luc le Saint*, originaire de Florence, avec celui de *Saint Luc* l'Evangéliſte; & cette erreur qui s'eſt accréditée, ainſi que beaucoup d'autres, eſt aujourd'hui communément admiſe comme une de ces vérités conſtantes qu'on ne s'aviſe point de révoquer en doute: c'eſt donc fauſſement qu'on ſuppoſe que S. Luc a fait le portrait de la Sainte Vierge, puiſqu'il eſt même aſſez vraiſemblable qu'il ne l'a jamais vue. Cependant, au rapport de M. l'Abbé Grozier, on fait voir à Rome pluſieurs de ces portraits, richement enchâſſés, qu'on propoſe à la vénération des Voyageurs, comme autant de productions inconteſtables du pinceau de Saint Luc.

Ce Dictionnaire eſt, ſans contredit, l'un des meilleurs & des mieux rédigés qu'on nous ait donnés depuis long-tems. Ce n'eſt pas cependant qu'il ſoit ſans défauts; on pourroit lui reprocher quelques erreurs de date, & pluſieurs omiſſions, dont une, entr'autres, eſt frappante; c'eſt celle de l'article du *Titien;*

omiſſion qui paroît d'autant plus ne devoir être imputée qu'à une diſtraction de l'Auteur, qu'il n'a pas oublié les articles du frere & du fils de ce Peintre immortel.

M. Beauvais de Préau, d'Orléans, a adreſſé, par la voie du *Journal Encyclopédique*, à M. l'Abbé de Fontenai, une Lettre dans laquelle il releve pluſieurs fautes qui lui ſont échappées ſur les Artiſtes célebres dont l'Orléanois s'honore. L'Auteur de la Lettre paroît faire beaucoup de cas du travail de M. l'Abbé de Fontenai; auſſi ſes obſervations ſont-elles préſentées avec le ton honnête & décent, qui devroit toujours régner dans les diſcuſſions Littéraires. Nous ne doutons pas que M. l'Abbé de Fontenai ne faſſe uſage des éclairciſſemens qu'on lui aura communiqués, dans un *Supplément* que l'utilité de ſon Dictionnaire fait deſirer généralement.

(*Mercure de France*; *Année Littéraire*; *Affiches & Annonces* de Paris; *Journal Encyclopédique*.)



NOUVELLES expériences sur la résistance des Fluides; par MM. d'ALEMBERT, le Marquis de CONDORCET, & l'Abbé BOSSUT, Membres de l'Académie Royale des Sciences, &c. M. l'Abbé BOSSUT, Rapporteur. A Paris, rue Dauphine, chez Clément-Antoine Jombert, fils ainé, Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie. 1777; 232 pages in-8vo.

IL y a long-tems qu'on se plaignoit dans la Marine, du peu d'expérience & de certitude sur la résistance de l'eau; M. Turgot, Contrôleur-Général des Finances, ayant chargé au commencement de l'année 1775, M. d'Alembert, M. le Marquis de Condorcet & M. l'Abbé Bossut, d'examiner les moyens de perfectionner la navigation dans l'intérieur du Royaume, ils regarderent aussi le problême de la résistance des fluides, comme le premier & le principal objet de leurs recherches. Avant d'y appliquer la Géométrie & le Calcul, ils crurent devoir consulter l'expérience, soit pour vérifier les élémens des théories déja connues à ce sujet, soit pour leur procurer des données qui pussent servir de base à de nouvelles

ſolutions. M. Turgot, qui aime véritablement les Sciences, & qui les a lui-même cultivées avec diſtinction au milieu des occupations attachées aux grandes places qu'il a remplies, approuva ce plan de travail, & il leur accorda des fonds pour faire les expériences dont ils avoient beſoin. Elles ont été exécutées pendant les mois de Juillet, Août & Septembre 1776, ſur une grande piece d'eau ſituée dans l'enceinte de l'Ecole Militaire. On avoit fait conſtruire en conſéquence pluſieurs vaiſſeaux de formes & de dimenſions différentes, auxquels on ajouta ſucceſſivement des proues angulaires de pluſieurs eſpeces, qui formoient des plans obliques au choc du fluide, & des proues cylindriques, ou qui avoient d'autres courbures. A l'extrêmité de la piece d'eau, dont la longueur eſt de cent pieds, la largeur de cinquante-trois pieds, & la profondeur de ſept pieds, on avoit placé un mât planté verticalement, & de ſoixante-ſeize pieds de hauteur : deux poulies égales étoient attachées, l'une au haut du mât, l'autre au pied, & recevoient un cordon de ſoie, dont l'une des extrêmités étoit attachée au vaiſſeau, & l'autre à un poids moteur au haut du mât. On avoit auſſi planté ſur l'un des bords du baſſin, pluſieurs piquets, à cinq pieds de diſtance l'un de l'autre. Avec cet appareil, qui eſt fort ſimple, & au moyen du poids moteur abandonné à ſa propre peſanteur, on a fait courir ſur le baſſin un grand nombre de fois chaque vaiſſeau. Des Obſervateurs placés à chaque piquet

ſur l'un des bords du baſſin, bornoyant des points correſpondans ſur le bord oppoſé, déterminoient l'inſtant où le vaiſſeau, par ſon mouvement, répondoit à chaque alignement, en prêtant l'oreille à la voix d'une perſonne qui comptoit hautement les oſcillations à demi-ſecondes d'une excellente pendule.

Un objet bien important, & dont l'idée n'appartient qu'à nos trois illuſtres Géometres, eſt celui des expériences dans des canaux étroits. En effet, la plupart des expériences qui ont été faites dans le fluide indéfini, ont été répétées dans un canal étroit de ſoixante-quinze pieds de longueur, pratiqué dans le même baſſin. Le fluide du canal étroit étoit reſſerré par un plan bien horizontal, élevé à une certaine profondeur du baſſin, & par deux cloiſons mobiles, verticales & toujours paralleles, qu'on pouvoit rapprocher ou éloigner l'une de l'autre à volonté. On a fait varier pluſieurs fois les dimenſions de ce canal en largeur & en profondeur : on a auſſi fermé & ouvert alternativement les deux bouts de ce canal, afin de comparer ces deux cas entr'eux, avec celui dans le baſſin indéfini en tous ſens.

La plupart des ſavans Profeſſeurs de Mathématiques que l'Ecole Militaire poſſédoit alors, MM. Antelmy, Dez, Grou, Libour, Boizot le Gendre, Monge, de Maritan, &c. ont ſecondé les Académiciens avec tout le zele & l'intérêt que pouvoient inſpirer l'amitié & l'envie de concourir au progrès de l'Hydrodynamique.

On a fait, dit M. l'Abbé Boſſut, des expériences exactes & curieuſes ſur la réſiſtance des fluides indéfinis. M. le Chevalier de Borda a déterminé la réſiſtance de l'air, par le moyen d'un volant qui portoit à ſes extrêmités des palettes de différentes grandeurs, & qui tournoit en vertu d'un poids. Il a enſuite employé le même mécaniſme & d'autres moyens ingénieux pour déterminer la réſiſtance de l'eau. Toutes ces expériences ſont accompagnées de remarques très-importantes ſur la théorie de la réſiſtance des fluides. (Voyez les *Mémoires de l'Académie*, année 1763, page 358, & année 1767, page 595.) On apprend auſſi, dans un beau Mémoire de M. de Marguerie, imprimé parmi ceux de l'Académie de Marine de Breſt, que M. Thevenard a exécuté à l'Orient, pluſieurs expériences ſur la réſiſtance de l'eau indéfinie, & même M. de Marguerie en rapporte quelques-unes auxquelles il applique la théorie.

On voit par les expériences, que les réſiſtances d'une même ſurface, miſe avec différentes vîteſſes dans un fluide indéfini, ſuivent à-peu-près la raiſon des quarrés des vîteſſes ; cette loi s'obſerve tant pour la réſiſtance directe, que pour les réſiſtances qui proviennent des chocs obliques. Cependant on voit qu'à la rigueur, la réſiſtance augmente en plus grand rapport que le quarré de la vîteſſe. La raiſon phyſique de cette augmentation de rapport, eſt facile à trouver : auſſi-tôt que le corps flottant vient à ſe mouvoir, le

fluide eſt obligé de ſe diviſer & de céder pour lui faire place; or, l'eau ne peut pas ſe prêter, dans un inſtant indiviſible, au mouvement du bateau; dans le commencement de ce mouvement, la vîteſſe s'accélere par degrés. Tant qu'elle eſt fort petite, l'eau ſe détourne facilement, & coule le long des parois du corps flottant; de maniere que le fluide demeure de niveau, au moins ſenſiblement, de l'avant à l'arriere du corps dont il s'agit. Mais à meſure que la vîteſſe augmente, le fluide a plus de peine à ſe détourner; il s'amoncele au-devant de la proue; il y forme une eſpece de proue fluide qui a plus ou moins d'étendue, ſelon que la vîteſſe eſt plus ou moins grande, & que la proue ſolide a plus ou moins de largeur. De plus, le fluide s'abaiſſe vers la partie poſtérieure du bateau; ce double effet eſt d'autant plus ſenſible, toutes choſes d'ailleurs égales, que la vîteſſe eſt plus grande; ainſi l'augmentation de vîteſſe doit faire augmenter la réſiſtance que le bateau trouve à diviſer le fluide.

Il en eſt de même pour la réſiſtance des corps qui ſe meuvent dans des fluides où ils ſont entiérement ſubmergés. Par exemple, la réſiſtance qu'éprouve un boulet de canon à fendre l'air, doit augmenter en plus grande raiſon que le quarré de ſa vîteſſe. En effet, plus le boulet va vîte, plus l'air, déplacé par la partie antérieure, a de difficulté à couler par les côtés, & à venir remplir le vuide qui ſe forme à chaque inſtant vers la partie poſtérieure.

On trouve aussi que, pour des surfaces également enfoncées dans le fluide, & qui ne different que par les largeurs, la résistance pour une même vîtesse, est sensiblement proportionnelle à l'étendue de la surface qui est plongée dans l'eau au premier instant du mouvement. L'Auteur dit sensiblement; car, la résistance augmente dans une raison un peu plus grande que n'augmente l'étendue de la surface. On sent que cela doit être, car, plus la surface est grande, plus l'eau qu'elle pousse continuellement devant elle a de peine à se détourner, & à se remettre de niveau avec le reste du fluide.

M. l'Abbé Bossut examine l'effet du remoult, c'est-à-dire, de cette différence de niveau entre le fluide qui s'éleve au-devant de la proue, & qui s'abaisse vers l'arriere; & il donne une table des résistances calculées, eu égard au remoult, en supposant que l'abaissement de l'eau derriere la poupe ait les trois quarts de son élévation au-devant. Il convient que cela est un peu hypothétique; cependant la considération des remoults lui sert à ramener les résultats de l'expérience à ceux de la théorie.

Les expériences faites sur des corps inégalement enfoncés, ont fourni une table où l'on voit que les résistances des surfaces inégalement enfoncées dans le fluide, suivent un ordre opposé à celui des résistances des surfaces également enfoncées. Pour celles-ci la vîtesse étant la même, la résistance augmente en plus grande raison que la surface primitivement en-

foncée dans le fluide; pour celles-là, il arrive tout le contraire: d'où nous devons conclure qu'ayant ſimplement égard à la ſurface préſentée au choc du fluide, & tout étant d'ailleurs le même, les corps entiérement ſubmergés, doivent éprouver une réſiſtance un peu moindre que celle des corps qui ne le ſont qu'en partie.

Le calcul appliqué aux expériences de M. l'Abbé Boſſut, lui fait trouver, à quelque légere différence près, que la réſiſtance perpendiculaire & directe d'une ſurface plane qui ſe meut parallelement à elle-même dans un fluide indéfini, eſt égale au poids d'une colonne du même fluide, laquelle auroit pour baſe la ſurface choquée, & pour hauteur celle d'où tomberoit un corps pour acquérir la vîteſſe avec laquelle ſe fait la percuſſion. La tenacité de l'eau eſt une force que l'on doit regarder comme infiniment petite, par rapport à la réſiſtance qui provient de l'inertie. La même choſe doit s'entendre du frottement de l'eau le long des parois du corps flottant; ce frottement ne pourroit devenir ſenſible que dans le cas extraordinaire où le bateau auroit une longueur exceſſive par rapport à ſa largeur.

La réſiſtance des fluides, dans des canaux étroits, étoit le principal objet des expériences de nos Académiciens, parce que le canal de Picardie, où l'on avoit entrepris une excavation de ſept mille toiſes ſous la montagne, avoit occaſionné des inquiétudes ſur la difficulté qu'on éprouveroit dans le tirage des bateaux le

long d'un canal qui ne pouvoit être que très-étroit. On ſent bien que la vîteſſe du bateau eſt un peu grande dans un canal étroit; le fluide que ce corps pouſſe devant lui n'ayant pas une entiere liberté de ſe répandre par les côtés, ni même par le bas, ſi le canal eſt peu profond, doit oppoſer naturellement au bateau plus de réſiſtance qu'il ne lui en oppoſeroit s'il n'étoit pas contenu par le fond & par les parois du canal.

En effet, la différence s'eſt trouvée, dans certains cas, très-conſidérable. Nous rapporterons pour exemple le cas le plus fort où la réſiſtance s'eſt trouvée deux fois & demie celle qui auroit lieu dans un fluide libre & ouvert. Le bateau avoit deux pieds de large; il ne reſtoit que deux pouces & un quart d'intervalle entre ſes parois & les bords du canal; il y avoit trois pouces deux lignes depuis le fond du bateau juſqu'au fond du canal; la vîteſſe étoit de deux pieds par ſeconde. C'eſt dans pareilles circonſtances qu'on a trouvé cette grande augmentation de réſiſtance qui auroit exigé deux fois & demi autant de force, ou cinq hommes au lieu de deux. Mais pour peu que l'on augmente l'eſpace compris entre le canal & le bateau, ou que l'on diminue la vîteſſe de celui-ci, la réſiſtance diminue beaucoup; car elle eſt, dans les canaux étroits comme dans les fluides indéfinis, proportionnelle au quarré de la vîteſſe; enſorte que ſi l'on ne donne que la moitié de la vîteſſe; on aura quatre fois moins de réſiſtance. Sur le canal de Lan-

guedoc un bateau, chargé de deux mille quintaux, & tiré à la cordelle par des hommes, fait six lieues par jour, chacune de 3200 toises; il y a lieu de croire qu'ils mettent deux heures à faire une lieue, ou quatre heures pour un trajet égal à celui du canal souterrain de Picardie. Il suffiroit d'employer huit heures pour diminuer la résistance de moitié, & ce seroit quatre heures de retard sur le voyage. La conclusion que tire M. l'Abbé Bossut de ces dernieres expériences, est qu'il est essentiel de donner aux canaux de navigation, le plus de largeur & de profondeur qu'il est possible, sans se jeter néanmoins dans une dépense superflue. On doit donc éviter, dit-il, à moins qu'on n'y soit forcé par des circonstances locales, extrêmement rares, de construire des canaux souterrains; car, si l'on veut donner à ces sortes de canaux, les dimensions requises pour y établir une navigation sûre & commode, ils coûteront souvent des sommes énormes, tant pour l'extraction des terres, que pour la construction des voûtes, presque toujours nécessaires pour soutenir le ciel & les parois de l'excavation : il ne s'agit pas de se proposer la gloire de vaincre des difficultés. Un canal est un objet d'utilité, & non pas un monument d'ostentation. Si les frais, pour sa construction & pour son entretien, l'emportent sur les avantages qu'on en espere, aucune considération ne peut déterminer à l'entreprendre. Les canaux à ciel ouvert méritent en général, toute préférence sur les ca-

naux souterrains. Il est vrai qu'au moyen de ceux-ci, on peut quelquefois diminuer beaucoup le trajet de la navigation ; mais cet avantage n'est le plus souvent qu'une illusion; car le but qu'on se propose dans le transport d'un bateau, n'est pas simplement d'abréger l'espace qu'il parcourt, mais d'arriver d'un point à un autre dans le moindre temps possible. Or, la navigation est incomparablement plus facile & plus prompte dans un canal à ciel ouvert, que dans un canal souterrain. Ajoutons que le premier, s'il est bien entendu, bien adapté au terrein, coûtera ordinairement beaucoup moins que le second, malgré les différences qui peuvent se trouver dans les longueurs des deux canaux.

Toutes ces conséquences de M. Bossut sont incontestables, & l'application au canal de Picardie ne renfermera d'autre difficulté que celle de savoir s'il est possible d'exécuter le canal à ciel ouvert, même en faisant un chemin beaucoup plus considérable. M. Laurent de Lionne, qui en est le Directeur, est persuadé que cela n'est pas possible ; on en verra les raisons dans l'*Histoire générale des Canaux de navigation*, que l'on imprime actuellement, dans laquelle M. de la Lande a traité spécialement cette question du canal de Picardie.

L'Ouvrage de M. l'Abbé Bossut finit par l'essai d'une méthode pour trouver les loix des phénomenes d'après les observations, par M. le Marquis de Condorcet. M. de la Grange a donné, dans les Mémoires de l'A-

cadémie, année 1772, une très-belle méthode pour former des Tables des planetes par les seules observations, ou plus généralement, pour détruire les loix générales de phénomenes quelconques, d'après des observations particulieres des mêmes phénomenes. Celle que M. de Condorcet propose ici, a l'avantage d'être beaucoup moins abstraite; & comme il seroit utile que tous les Savans qui s'occupent de physique, pussent employer ces méthodes, & les appliquer à leurs expériences, il a cru devoir proposer celle-ci, qui est d'un usage très-simple, & n'exige que des connoissances élémentaires d'analyse. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de méthodes qui doivent devenir d'une pratique générale, on ne sauroit trop les multiplier; parce qu'il n'y a guere que l'habitude qui puisse apprendre quelle est celle qui, dans l'usage, mérite la préférence.

L'avantage qu'ont les méthodes algébriques de réduire, à des opérations pour ainsi dire techniques, des recherches qui demanderoient sans cela des connoissances très-étendues & beaucoup de sagacité, suffiroit peut-être pour faire préférer ces méthodes dans les applications des Mathématiques aux sciences naturelles. Cet excellent Mémoire d'un de nos plus grands Géometres, augmente le prix d'un ouvrage déja précieux par les expériences impartantes qui y sont consignées. Il faut voir dans le Livre même le détail des moyens ingénieux imaginés par M. l'Abbé Bossut, & les

précautions ſcrupuleuſes qu'il a priſes pour arriver à des réſultats précis. Il n'y a aucune de ces expériences, (elles ſont au nombre de plus de deux cens) qui n'ait été vérifiée pluſieurs fois avec toute l'attention poſſible; on a pris un milieu entre celles qui différoient très-peu entr'elles, & qu'on jugeoit d'ailleurs fort exactes; on a rejetté les autres. Ce travail laborieux & aſſidu a duré plus de trois mois.

Il y a quinze ans que M. l'Abbé Boſſut a jetté les fondemens d'un corps d'obſervations & d'expériences ſur le mouvement des fluides dans ſon *Hydrodynamique*, ouvrage vraiment neuf & original, qui a eu le plus grand ſuccès dans toute l'Europe.

(*Journal des Savans; Journal de Politique & de Littérature; Mercure de France; Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)



HISTOIRE de l'Eglise & des Evêques-Princes de Strasbourg, par M. l'Abbé GRANDIDIER, *Secrétaire & Archiviste de l'Evêché de Strasbourg, Chanoine brévetaire du Chapitre Royal de Haguenau, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris,* &c. *Tome Ier. in-4to. de 600 pages.* A Strasbourg, 1776.

M. L'Abbé Grandidier, déja connu par quelques pieces de vers qui célebrent l'amitié & les sentimens, a entrepris un ouvrage également intéressant pour l'Historien par les recherches curieuses qu'il a su y répandre, & pour l'Alsacien, par la suite des Pontifes chers à cette Province dont il trace l'histoire. » Les plus » illustres Maisons, dit-il dans son discours pré- » liminaire, se font honneur d'avoir donné » des Evêques à Strasbourg. La race de Char- » lemagne, les anciens Ducs de Franconie, » de Souabe & de Luxembourg, les Princes » du sang de Baviere, de Brandebourg, de » Lorraine & d'Autriche, les Manderscheidts » & les Furstemberg ont fait gloire d'être pla- » cés sur le siege de cette Eglise. Fils, freres, » neveux, oncles, cousins d'Empereurs, de » Rois, de Princes, tels sont les titres de

» nobleſſe que plus de 90 Evêques ont laiſ-
» ſés à l'Evêché de Strasbourg, titres qui l'ont
» fait, & le feront à jamais paſſer pour une
» des plus anciennes & des plus nobles Egli-
» ſes du monde. «

L'Hiſtoire de l'Egliſe de Strasbourg pouvoit-elle paroître ſous de plus heureux auſpices que ſous ceux du vénérable Cardinal auquel ſon Clergé & l'Alſace doivent tant de ſages réglemens, & d'établiſſemens vraiment utiles ?

M. l'Abbé Grandidier n'a épargné ni ſoins, ni recherches. Il a mis à contribution toutes les Chroniques, tous les Hiſtoriens de l'Alſace, & de l'Evêché de Strasbourg. Il donne dans ſon Diſcours préliminaire une idée de la maniere d'écrire des principaux, & du degré de croyance qu'ils méritent. S'ils lui ont quelquefois ſervi de guide, il ne s'eſt point aſſujetti à les ſuivre. C'eſt au flambeau de la critique & de la Philoſophie qu'il diſcute leurs opinions ; c'eſt ſur le vu des chartres & des diplômes, qu'il vérifie leurs aſſertions. Non-ſeulement les riches archives de l'Evêché de Strasbourg, mais encore tous les anciens monumens lui ont fourni des matériaux qu'il a ſu mettre à profit. Il ſeroit difficile de ſuivre l'Auteur dans toutes ces parties : nous nous contenterons de donner une idée du plan de l'ouvrage, d'analyſer les diſſertations qu'il a miſes à la tête, & d'extraire du corps de l'Hiſtoire quelques faits importans, ou curieux.

Chacun des volumes que M. l'Abbé Grandidier ſe propoſe de publier, ſera partagé en

trois parties; la premiere contiendra les dissertations qu'il jugera à propos de faire sur quelques faits de son histoire les plus importans, & qui, plus enveloppés que d'autres dans le nuage des tems, méritent plus aussi d'être éclaircis; la seconde contiendra le récit historique partagé en livres, & la troisieme, qu'on peut appeller la partie diplomatique de l'ouvrage, sera le répertoire de tous les titres qu'il emploie comme pieces justificatives. Il n'a donné dans le premier volume, que ceux qui datent de la premiere race de nos Rois, quoique la partie historique contienne les faits passés depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à l'an 817, & fasse mention de plusieurs titres que l'Auteur, par rapport à l'abondance des matieres, a été obligé de renvoyer au second volume.

L'Historien, dans sa premiere dissertation, entreprend de fixer l'époque de l'établissement de la Religion Chrétienne dans l'Alsace, époque qui tient naturellement à l'origine des Eglises des Gaules & de la Germanie. Deux opinions avoient jusqu'à-présent partagé les Auteurs qui ont traité ce sujet. La premiere, qui avoit son principe plus dans l'ambition peu raisonnée d'une ancienneté apostolique, que dans la vérité, ne montroit que des disciples des Apôtres dans les premiers Prédicateurs du Christianisme; l'autre, au contraire, reculoit jusqu'au milieu du troisieme siecle l'époque où la foi avoit commencé à germer dans cette partie des Gaules & de la Germanie. L'Historiogra-

phe de l'Evêché de Strasbourg adopte un sentiment mitoyen, & le fonde sur deux autorités bien respectables, celles de St. Irénée, & de Tertullien. Après avoir discuté les opinions tirées d'Auteurs du 3e. ou 4e. siecle, & établi par des recherches aussi curieuses que savantes, dans quelle partie des Gaules devoit être située l'Alsace par la division des Provinces Romaines, il conclut que, quoiqu'il n'y ait aucun ancien Ecrivain qui nous marque qu'au premier siecle des Eglises Chrétiennes aient existé dans l'Alsace, cette Province a dû néanmoins avoir, dès le second siecle, des assemblées Chrétiennes gouvernées par des Evêques, puisque St. Irénée parle des Eglises Celtiques & Germaniques. » La foi, ajoute l'Au-
» teur, prêchée à Rome, & jusques dans les
» Palais des Césars, ne pouvoit être long-
» tems ignorée en Alsace, & sur les bords
» du Rhin. Il y avoit plusieurs Chrétiens par-
» mi les légions Romaines, qui gardoient ce
» fleuve contre les incursions des Barbares:
» il y en avoit dans les armées des Empe-
» reurs. Le commerce des Peuples avec les
» soldats Romains déja soumis à la foi, ne
» pouvoit manquer d'y procurer diverses con-
» versions, d'autant plus faciles que leur ca-
» ractere étoit plus policé, & qu'ils parloient,
» ou du moins entendoient la Langue Ro-
» maine. «

Pour soutenir l'opinion qui place au premier siecle l'établissement de la Religion Chrétienne dans l'Alsace, il a fallu trouver parmi les

Disciples de J. C. ou des Apôtres, quelque Prédicateur qui soit venu dès-lors répandre la foi dans cette Province; St. Materne est celui qu'ont désigné à cet effet les Légendaires des 11e. & 12e. siecles : que St. Materne ait véritablement existé, c'est ce qui paroît prouvé par la tradition, par la foi des Peuples, par le culte qui lui est rendu dans les Eglises de Trêves, de Cologne, de Strasbourg & de Liege, par l'autorité des Martyrologes & des Historiens. Il seroit difficile au Pyrrhonisme de jetter sur cette existence des doutes bien fondés. C'est à les combattre que M. l'Abbé Grandidier emploie sa seconde dissertation ; mais s'il lui paroît certain que St. Materne ait existé, & ait été en effet le premier Apôtre de l'Alsace, l'époque de sa prédication, les divers événemens dont il a plu à un Légendaire d'orner sa vie, ainsi que les miracles dont ils ont jugé à propos de la décorer, ont mérité de sa part, qu'il entrât dans des discussions pleines de critique & de philosophie. " Le respect, dit-il, que » l'on doit à ce qui nous vient des anciens, » ne doit pas être prodigué à toutes les traditions populaires, à toutes les légendes fabuleuses, à tous les faits suspects & douteux, à tous les miracles incertains, qu'à » la faveur de l'ignorance & de la crédulité » des Peuples, l'adresse, la malice, ou l'intérêt ont introduits depuis 8 ou 900 ans; » que l'amour peu réglé de la patrie, le génie » romanesque, l'envie de se donner une origine illustre & ancienne ont produits, inven-

» tés, ou autorisés. Il n'est pas défendu de
» s'en défier, de les examiner avec soin, sur-
» tout quand elles répugnent à des faits prou-
» vés, ou à la vérité de l'Histoire & de la Chro-
» nologie; la philosophie les méprise, la Reli-
» gion les condamne, la critique les anéantit. «
C'est d'après ces principes que l'Auteur examine ce que les légendes rapportent de la naissance de St. Materne, de sa Mission donnée par St. Pierre, de ses voyages avec ses deux compagnons, de sa mort, de sa résurrection, de sa prédication, de ses miracles, de sa longue vieillesse, & d'une 3e. résurrection au bout de quelques siecles. Tous ces faits, les uns absurdes, les autres apocryphes, disparoissent au flambeau de la critique de l'Historien de Strasbourg, trop ennemi du merveilleux pour reconnoître d'autres miracles que ceux qui, dignes de la puissance & de la bonté divine, ont dû entrer dans le plan de la conversion du genre humain.

Si St. Materne passe, d'après la tradition, pour avoir été le premier Apôtre de l'Alsace, cette même tradition désigne St. Amand pour avoir été le premier Evêque de Strasbourg, & place au milieu du 4e. siecle l'époque de l'établissement de ce siege. Plusieurs Auteurs cependant reculent jusqu'au 7e. l'existence de ce Saint, & le confondent avec St. Amand, second du nom, qui fut évêque de Maestricht.

La 3e. dissertation de M. l'Abbé Grandidier est employée à vérifier ce fait, dont l'éclaircissement dépend de la discussion d'une autre ques-

tion à laquelle il s'attache uniquement. » Qu'il » y ait eu, dit-il, au 4e. ſiecle, un Evêque de » Strasbourg qui portoit le nom d'Amand, nous » en avons la preuve dans les actes du Synode » de Cologne qui ſe tint au même ſiecle con» tre Euphratas, Evêque de cette Ville. Il ne » s'agit donc que de prouver l'authenticité de » ces actes contre quelques critiques qui nient » des faits connus, & rejettent des hiſtoires » reçues, par la ſeule raiſon qu'ils ne peuvent » les accorder avec d'autres d'une égale auto» rité ". Il faut voir dans l'ouvrage même la maniere adroite avec laquelle l'Auteur entreprend de concilier les différentes opinions des Savans qui ſe ſont partagés ſur ce ſujet ; comment il oppoſe autorité à autorité ; comment il établit ſes preuves, & réſout les objections ; tous les efforts enfin qu'il fait pour détruire les inductions tirées de la tenue du Concile de Sardique un an après celui de Cologne, dans lequel Euphratas, Evêque de cette Ville, fut dépoſé comme convaincu des erreurs de l'Arianiſme. Cette diſſertation développe & prouve l'exiſtence d'un grand nombre d'Evêques en France & en Allemagne.

M. L'Abbé Grandidier s'attache dans ſa 4e. diſſertation, à montrer l'utilité des diplômes dans l'Hiſtoire d'Alſace, & à faire voir en détail l'authenticité, ou la fauſſeté de ceux qu'il a eus entre les mains, & dont il s'eſt ſervi dans ce premier volume. C'eſt encore dans l'ouvrage même qu'il faut voir la maniere dont il analyſe & diſſeque, ſi nous oſons le dire, un titre.

tre. En exaltant le mérite & l'utilité des chartes, en reconnoissant que la plupart sont marquées au coin de la verité, l'Historiographe de l'Eglise de Strasbourg avoue qu'il se trouve dans leur nombre quelques pieces supposées, ou falsifiées, que fabriqua l'imposture ou l'ignorance, & qui ont passé long-tems pour véritables & authentiques. C'est dans ce travail que l'Auteur se montre le digne éleve des Mabillons, & des savans Bénédictins qui ont traité de la partie diplomatique. Ce qu'il dit de la nécessité de cette étude pour quiconque entreprend l'Histoire, fait honneur à son jugement, & annonce en lui une critique sûre & impartiale.

Nous voyons encore avec plaisir, que l'Auteur se propose de donner à la tête de chaque volume de son histoire une dissertation pareille, dans laquelle il aura soin de passer en revue les titres qu'il sera dans le cas de citer en preuves. Cette maniere de traiter l'Histoire est d'autant plus intéressante qu'elle met chaque Lecteur à portée de juger, pour ainsi dire, l'Historien, & elle doit plaire sur-tout aux Alsaciens qui liront cet ouvrage, puisque, comme l'a remarqué l'Auteur, M. l'Abbé Velly observe que c'est dans le sein de l'Alsace, & par les titres que possedent ses Abbayes, que l'on peut parvenir à éclaircir l'Histoire de la premiere race de nos Rois, auxquels on a donné le titre de *fainéans*. » Mais ce titre est-» il bien réfléchi, ajoute l'Auteur, & n'a-t-on » pas eu raison de dire que nous n'avons

» que des Mémoires fort infideles sur leur » vie & leurs actions? Les reproches qu'on » leur fait ne sont-ils pas plutôt l'effet du » préjugé, que les Maires du Palais ont in- » troduit eux-mêmes, & que des Ecrivains » flatteurs, dont la plume étoit entiérement » vendue à la famille de Pépin, ont consacré » dans la suite? On les a copiés, & l'on a » donné le titre de *fainéans* à des Princes qui » n'étoient peut-être que malheureux, & les » victimes des circonstances, au-dessus des- » quelles leur jeunesse, & la foiblesse, qui » l'accompagne d'ordinaire, les empêchoient » de s'élever. Il me seroit facile d'étendre ces » réflexions, & de faire voir par les anciens » titres des Abbayes Alsaciennes de Mour- » bach, Munster & Hanau, que tous ces » Rois n'étoient pas sans un vrai mérite, & » que quelque-uns d'entr'eux étoient dignes du » sang de Clovis. Malgré les ombres répan- » dues sur leur vie & l'obscurité affectée de » l'Histoire de ces tems-là, on y découvre » des traits de lumiere, des vertus, de la » valeur, des exploits, de nobles efforts » pour se rendre dignes du trône, & de se- » couer le joug de ceux dont le Ciel les avoit » fait naître Souverains. »

Si nous nous sommes particuliérement attachés à analyser les dissertations de M. l'Abbé Grandidier, c'est qu'il nous paroît avoir un talent décidé pour ce genre de travail, & posséder supérieurement l'art de comparer les autorités, de les peser, de les rapprocher,

& d'appeller la critique & la philoſophie au ſecours de l'érudition, pour empêcher celle-ci d'accréditer l'erreur, pour laquelle, malheureuſement, elle a auſſi ſouvent combattu que pour la vérité. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans tout le cours de la partie hiſtorique de ſon ouvrage; mais nos lecteurs ne ſeront pas fachés de trouver ici quelques-uns des faits curieux dont il eſt rempli.

L'Auteur expoſe ainſi dans leur ſimplicité les dogmes de l'ancien culte celtique, qui étoit celui des Peuples d'Alſace avant l'établiſſement du Chriſtianiſme dans cette Province.
» Mercure, connu chez les Celtes ſous
» le nom de *Teutates*, c'eſt à-dire, de *Pere*
» *du Peuple*, étoit, depuis que le polythéiſme
» avoit été introduit dans l'Alſace, l'un
» des principaux Dieux de cette Province, &
» pour lequel les Peuples avoient le plus de
» vénération; on en peut juger par la
» quantité de ſtatues, d'autels & d'inſcriptions
» de Mercure, qu'on a trouvées dans les Voſ-
» ges, & dans les différentes parties de l'Al-
» ſace. C'étoit de tous les Dieux, dit Céſar,
» celui pour lequel les Gaulois avoient le plus
» de vénération: ils le regardoient comme l'in-
» venteur des Arts, le guide des Voyageurs,
» & le patron des Marchands. C'étoit à lui
» qu'ils adreſſoient des vœux pour réuſſir dans
» leur commerce: auſſi le voit-on ſouvent dans
» les anciens monumens porter la bourſe. C'é-
» toit un de ſes ſymboles les plus ordinaires,
» ſymbole bien propre à lui attirer des dévots.

» Le culte que les Alſaciens rendoient à Mer-
» cure, paroît plus épuré que celui des Ro-
» mains & des Grecs : ils le repréſentoient ſans
» ſexe, comme pour faire entendre à ſes ado-
» rateurs, que les Dieux n'étoient pas ſujets
» aux paſſions humaines, & qu'il falloit les invo-
» quer avec cette pureté de cœur qui ſeule pou-
» voit rendre agréables les ſacrifices. C'étoit
» un reſte de l'ancien culte des Celtes, qui
» ne reconnoiſſant qu'un être ſuprême, in-
» viſible & immenſe, croyoient qu'il ne pou-
» voit être ſuſceptible d'aucune figure hu-
» maine. «

» Cette doctrine étoit bien plus raiſonna-
» ble que celle d'aucune autre Nation du
» Paganiſme. Les Celtes croyoient auſſi à
» l'immortalité de l'ame, & étoient perſuadés
» que la mort n'étoit qu'un paſſage à une
» nouvelle vie, qui ne devoit point avoir
» de fin... Les Alſaciens, en conſervant ainſi
» la ſimplicité de la Religion Celtique, con-
» ſerverent également ſes principes ſuperſ-
» titieux & ſanguinaires. Ils attribuoient au
» Rhin, qui côtoie la Province, un diſcer-
» nement aſſez ſingulier, & qu'heureuſement
» on ne s'aviſe plus de lui attribuer. Lorſ-
» qu'ils ſoupçonnoient leurs femmes de ne
» leur avoir pas été fideles, ils mettoient
» ſur un bouclier les enfans nouvellement
» nés, & les expoſoient ainſi ſur ce fleuve.
» Il engloutiſſoit dans ſes eaux ceux qui n'é-
» toient pas du mari, & portoit doucement
» les autres ſur le rivage. Ils croyoient en-

» core, par un principe plus cruel, que » le plus agréable sacrifice qu'ils pouvoient » offrir à leur Dieu Mercure, étoit de faire » couler le sang humain sur les autels. C'é- » toit sur-tout au milieu des forêts, au pied » des chênes les plus antiques qu'ils faisoient » leurs principales cérémonies religieuses, & » ces sacrifices barbares & révoltans de victi- » mes humaines, dont la certitude est trop » bien établie pour vouloir en douter «.

» Dans ces premiers tems, dit ailleurs » l'Historien, les Celtes honoroient la Divi- » nité dans de petits bois, dans des endroits so- » litaires qui lui étoient consacrés. Ces lieux » sauvages & champêtres étoient les uniques » objets de leur culte : c'étoient les temples, » les autels de leurs Dieux, & leurs Dieux » même. *Les Germains*, dit Tacite, *croient que* » *ce seroit dégrader la Majesté Divine que de la* » *renfermer dans des Temples, & de la représen-* » *ter sous une figure humaine. Ils donnent*, ajou- » te-t-il, *les noms de leurs Divinités à des bois* » *qu'ils leur consacrent. Le silence & l'obscurité,* » *qui regnent dans ces lieux solitaires, leur ins-* » *pirent une crainte & une espece d'horreur reli-* » *gieuse qu'ils regardent comme un effet de la pré-* » *sence du Dieu qu'ils viennent adorer.* Le com- » merce des Alsaciens avec les Romains leurs » vainqueurs, changea peu-à-peu la face de » la Religion Celtique, & la défigura enfin » presqu'entiérement. Les Temples furent les » premiers coups qu'on lui porta. Dès que les » Romains furent maîtres de Strasbourg, ils y

» bâtirent un Temple où l'on érigea des Au-
» tels, & où les ſtatues des différens Dieux
» commencerent à recevoir de l'encens.... La
» principale idole qu'on y honora fut celle
» d'Hercule le Belliqueux ou le Germanique.
» Ce Dieu-héros étoit l'objet favori du culte
» des Germains ; & les Alſaciens, qui l'em-
» prunterent de ce Peuple, ne lui donnerent
» d'autres noms que celui de *Crutzmana* ou
» *Kriegſmann*, nom qui déſignoit avec énergie
» le héros de la guerre. «

A des recherches qui paroiſſent avoir épuiſé la matiere, l'Hiſtorien de l'Egliſe de Strasbourg joint une critique auſſi ſage qu'éclairée. Si, d'après ſes devanciers, il parle des Miracles & des Vies des Saints, il en donne des notices ſûres, & dégagées de tout ce que l'ignorance & la ſuperſtition des Légendaires ont pu y ajouter.

Les trois premiers Livres de cette Hiſtoire, ſont deſtinés principalement à retracer les vertus & les faits éclatans des 31 premiers Evêques de Strasbourg : le quatrieme renferme la fondation des différentes Abbayes, ainſi que les révolutions qu'elles ont éprouvées, ſoit relativement à l'état de leurs biens, ſoit à l'égard de la diſcipline monaſtique. L'Auteur y dépeint avec chaleur, & d'une maniere très-philoſophique, les ſervices que les anciens Moines ont rendus à l'Alſace, qui leur doit, ſelon lui, la plus grande partie de la fécondité qui en fait aujourd'hui une des plus agréables & des plus fertiles Provinces de la France. Nous

ſommes fâchés que les bornes dans leſquelles nous ſommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent point de faire connoître à nos Lecteurs les faits intéreſſans, & les réflexions judicieuſes que l'Hiſtorien a ſemées dans ſon ouvrage. Quoiqu'il n'ait pour objet que l'Hiſtoire d'une Egliſe particuliere, il eſt également curieux pour les François & les Allemands. L'Auteur ne s'y borne pas aux faits purement Eccléſiaſtiques. Il y retrace par-tout les mœurs & les uſages des ſiecles dont il parle; il y fait marcher de pair l'Hiſtoire profane avec l'Hiſtoire des Evêques de Strasbourg; & c'eſt un nouveau mérite à lui d'avoir ſu ſi bien les allier, que l'une ſerve à répandre des lumieres ſur l'autre, & à la rendre plus intéreſſante. Il y parle de pluſieurs faits relatifs à Pepin & à Charlemagne, qui ont juſqu'ici échappé à la plupart des Hiſtoriens. Il y fait connoître l'Hiſtoire de Dagobert, ainſi que celle des Rois de la premiere race. Pluſieurs de ces Princes, en effet, avoient fixé leur ſéjour en Alſace; & l'Evêché de Strasbourg en particulier, doit une grande partie de ſes poſſeſſions aux libéralités des Clovis, des Dagobert, & des Rois leurs ſucceſſeurs.

Ce que M. l'Abbé Grandidier dit ſur Adalric, Duc d'Alſace, mérite encore d'être obſervé. » L'Alſace étoit gouvernée vers le mi-
» lieu du 7e. ſiecle, par le Duc Adalric, ou
» Athic. Il étoit, à ce qu'on peut conjecturer
» de plus vraiſemblable, fils de Lutheric, ou
» Leuthaire, Duc d'Allemagne, qui occupa

» un des premiers emplois à la Cour de Sigebert II. Les services de ses ancêtres, les siens propres, & son alliance avec St. Léger, Evêque d'Autun, mériterent à Adalric la faveur des Rois d'Austrasie; après la mort du Duc Boniface, arrivée vers l'an 662, il obtint de Childeric II, le Duché d'Alsace, qu'il posséda pendant sa vie, & qu'il transmit à ses enfans Adelbert, Battichon, Hugues, Etichon & Odile. Celle-ci fut, par sa sainteté, la gloire de son sexe, & l'ornement de son siecle. Adelbert, comme fils aîné, succéda à tous les droits du pere; & ses descendans formerent, dans la suite, les Maisons de Hapsbourg-Autriche, celles de Zeringue & de Bade. Battichon, & son frere Hugues, mort avant son pere, furent Auteurs de deux branches qui s'éteignirent vers la fin du 8e. siecle. Etichon, fils cadet d'Adalric, fut la tige d'où sortirent les Maisons d'Egisheim & de Lorraine. La premiere s'éteignit en 1211, dans Adelbert, dernier Comte de Dagsbourg & d'Egisheim. Celle de Lorraine fut plus heureuse: son dernier Duc épousa l'héritiere d'Autriche; & le mariage de François avec Marie-Thérese, en réunissant les deux branches formées par les deux freres Adelbert & Etichon, a transmis dans la Maison de Lorraine le nom, le sang & la gloire de celle d'Autriche. Si ces deux maisons n'étoient pas obligées par l'évidence des preuves, & par la lumiere de la vérité, de reconnoître

» qu'elles tirent leur origine des anciens Ducs
» d'Alſace, elles y ſeroient engagées par l'in-
» térêt de leur ancienneté, de leur gloire &
» de leur grandeur. Cette origine les égale à
» tout ce qu'il y a de plus auguſte en Euro-
» pe, & leur accorde la ſupériorité ſur toutes
» les plus anciennes Maiſons de l'Allemagne....
» Ce fut auſſi d'Adalric, Duc d'Alſace, que
» deſcendit Adélaïde, épouſe de Robert-le-
» Fort, Comte d'Anjou, dont la poſtérité oc-
» cupe depuis 8 ſiecles le trône de France.
» C'eſt ainſi que, par la révolution des ſie-
» cles, le ſang d'Adalric coule encore aujour-
» d'hui dans le ſang précieux de nos Souverains,
» & s'eſt tranſmis dans un jeune Roi, & une
» jeune Reine devenus l'amour des François,
» & nés pour faire le bonheur de leur Peu-
» ple. «

Nous croyons en avoir dit aſſez pour faire connoître le mérite d'un ouvrage où tout eſt traité avec profondeur. Cette Hiſtoire peut être regardée comme les Mémoires d'un Citoyen qui ayant vécu à Strasbourg, & dans l'Alſace depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme juſqu'à nos jours, auroit tenu regiſtre des événemens qui lui auroient paru mériter de paſſer à la poſtérité. L'impartialité de M. l'Abbé Grandidier eſt d'autant plus précieuſe & plus rare, que, vivant dans une Ville où deux différentes Religions ont leur culte public, il a ſu rendre juſtice aux talens & aux vertus de ceux qui ne profeſſent pas la ſienne. Toujours en garde contre les fauſſes apparences, il apprécie le bien

qui s'eſt fait avec de mauvaiſes intentions, & le mal que de bonnes intentions ont produit. L'intérêt que nous prenons à des ſuccès qui couronnent, ſans doute, les efforts de l'Hiſtoriographe de l'Egliſe de Strasbourg, nous engage à lui recommander d'éviter dans ſon travail quelques répétitions, & quelques négligences qu'on apperçoit avec peine dans un ouvrage fait pour être entre les mains de toute eſpece de Lecteurs. Trop indulgent quelquefois à ſon abondance & à ſes ſaillies, l'Auteur paroît jouer avec ſa penſée. Un goût auſtere lui reprochera trop d'antitheſes dans ſes expreſſions : un eſprit timide & ſcrupuleux lui trouvera trop de hardieſſe dans ſes réflexions.

Malgré ce que nous avons dit plus haut de l'éloignement de l'Auteur pour les Fables que les anciennes légendes ont débitées ſur les tems reculés, quelques perſonnes ont cru pouvoir reprocher à M. l'Abbé Grandidier d'avoir adopté quelquefois des traditions & des opinions qui décélent l'état de l'Hiſtorien, ſans jetter plus de jour dans l'Hiſtoire. Mais quand cela ſeroit, c'eſt le cas de preſque tous les Ecrivains ; & l'eſprit de paix & de modération que l'Auteur a répandu dans ſon ouvrage, devroit lui faire pardonner ce léger défaut. Des Journaliſtes ont auſſi marqué leur ſurpriſe de ce que l'Hiſtorien s'eſt écarté du ſentiment de M. Silbermann, ſur la ſituation de l'*Argentoratum* ſous les Romains. Il nous ſemble, diſent les Journaliſtes, que M. Silbermann avoit appuyé ſon ſentiment ſur les preuves auſſi claires que ſolides, dans

ſon *Hiſtoire du local de la Ville de Strasbourg*, publié en 1776.

L'ouvrage eſt dédié à S. A. E. M. le Cardinal de Rohan, Evèque-Prince de Strasbourg, & Prince du St. Empire. Son portrait eſt à la tête du volume que nous annonçons ; il a été gravé par le Sieur Guerin, fils, de Strasbourg. Cette gravure eſt très-bien exécutée & fait honneur à l'Artiſte.

(*Journal Encyclopédique ; Gazette univerſelle de Littérature.*)

Le faux Ibrahim, Conte Arabe, & le Rêve impatientant, Conte François, ſuivis des rèformes de l'Amour, & précédés de quelques Réflexions ſur Monteſquieu; in-8vo. belle gravure. A Paris, chez la Veuve Thibouſt, place Cambray, 1777.

QUOIQUE le nom de l'Auteur ne ſoit pas à la tête de ces petits Ouvrages, dit un Journaliſte, on ne ſauroit le méconnoître à ſon coloris brillant, mais gracieux, ſur-tout au choix de ſes ſujets.

Selon un autre Journaliſte, M. Dorat a gâté dans ſon *Conte Arabe*, la proſe de Monteſquieu ; le *Rêve impatientant* pourroit bien paroître tel aux Lecteurs ; les *réformes de l'A-*

mour ſont un de ces badinages, dont l'idée eſt uſée & rebattue; les *Réflexions ſur Monteſquieu* ſuppoſent un défaut abſolu d'imagination; le ſtyle ſous lequel elles ſont préſentées, eſt un pur galimathias, un cliquetis de mots bizarrement aſſemblés, une ignorance honteuſe de la langue.

Les amis du Poëte ont cité les morceaux qui pouvoient donner une idée avantageuſe de ſon travail; le critique a fait main baſſe ſur ceux qui lui ont paru les plus foibles. Ses obſervations ſont ſouvent juſtes, mais il y regne un ton d'aigreur qui n'annonce pas un critique impartial; on y entrevoit des perſonnalités étrangeres aſſurément aux *Contes Arabes* ou *François*, & au *Rêve impatientant*. Quelques perſonnes prétendent que M. de la Harpe, en ne faiſant point de quartier au Poëte, a ſeulement uſé de repréſailles. Ce qui, en effet, pourroit bien être. On a vu depuis quelque tems dans des Journaux deſtinés à faire connoître les productions Littéraires, & à prononçer ſur leur mérite, des diſcuſſions très-peu Littéraires, où il s'agiſſoit moins de juger les Livres que leurs Auteurs; où l'on n'examinoit pas ſi tel homme avoit fait une bonne ou une mauvaiſe Piece de théatre, mais bien ſi tel homme avoit de la probité, s'il étoit menteur, calomniateur, &c. Nous n'avons pas cru devoir recueillir, dans notre Journal, ces anecdotes aviliſſantes pour les Lettres en général, & capables de flétrir l'honneur des parties intéreſſées. Qu'importe, après tout, pour

les Lecteurs amis de la paix & de la décence, de savoir précisément s'il est vrai que dans un souper, donné il y a quinze ans, on ait tenu des propos diffamans contre M. de la Harpe ? Qu'importe encore de savoir au vrai, si M. Freron est mort le débiteur de M. Palissot; ou si M. Palissot doit de la reconnoissance à M. Freron pour l'excellent *Baume de vie* que celui-ci lui envoyoit ? Ces querelles, au moins indécentes, nourrissent la malignité humaine, & font perdre, à ceux qui les soutiennent, un tems précieux, dont l'emploi mieux dirigé, tourneroit à l'avantage des Arts & des Sciences. Il faut convenir que M. de la Harpe a mis beaucoup d'esprit & de finesse dans la critique qu'il a faite de la nouvelle Brochure de M. Dorat ; mais aussi il n'y a rien trouvé qui ne méritât la censure la plus sévere ; d'autres Journalistes, comme nous venons de le dire, n'ont pas été aussi rigoureux ; on a même dit que M. Dorat avoit su embellir des graces de la poésie, le Conte de Montesquieu, qu'il en avoit étendu le récit, & y avoit ajouté mille traits ingénieux. Dans ce conflit de sentimens opposés à propos d'un *Conte*, nous nous contenterons d'extraire quelques passages du *faux Ibrahim*, sans y ajouter aucune réflexion. Quoique l'Auteur ait jetté le voile de la décence sur les objets qui pourroient la blesser, nous allons tâcher de doubler encore ce voile, en faveur de nos Lecteurs les plus séveres

Le jaloux Ibrahim avoit douze belles fem-

mes; il ne leur permettoit ni de ſe parler ni de ſe voir, il les tenoit ſous la clef; l'une d'elles lui reproche un jour ſon farouche orgueil & leurs malheurs. Ibrahim irrité, lui plonge ſon cimeterre dans le ſein. L'ame de Zulema s'envole & va jouir du repos dans les douceurs d'une retraite fortunée.

Dans ce nouvel Eden, Zulema voit un bocage, aſyle enchanté vers lequel elle s'avance:

Elle parcourt enſuite une vaſte prairie
Que coupent des buiſſons de myrthe & de jaſmin;
L'aubépine embaumée au liere s'y marie,
L'arbuſte aux fruits dorés fleurit ſur le chemin:
Flore en ces lieux à Pomone eſt unie,
Et ſourit aux Zéphyrs, ſa corbeille à la main.
Errante ſur ces bords, ſolitaire & ravie,
Elle apperçoit enfin un Palais s'élever,
D'une architecture hardie,
Ouvrage immenſe du génie
Que le goût ſeul peut achever:
Des voluptés inépuiſables
Y appellent toujours les volages deſirs,
Et dans des boudoirs délectables,
Où l'opale étincelle au milieu des ſaphirs,
Notre jeune Houri, jetant quelques ſoupirs,
Voit des mortels divins, charmans, incomparables,
Que l'on deſtine à ſes plaiſirs.

Zulema les voit à ſes pieds, empreſſés de la ſervir & de lui plaire; on la met dans le

bain, elle entend les plus doux concerts, tous les plaiſirs viennent en foule; elle reçoit l'hommage d'un jeune Sylphe. Au milieu de ces voluptés, elle ſe rappelle le ſort de ſes Compagnes, & ne peut leur refuſer ſes larmes:

Son cœur eſt tendre, il ſera généreux.
Elle ne borne point ſes vœux
Aux vagues mouvements d'une pitié ſtérile;
Et pour que ſes beaux jours ſoient encore plus heureux,
A l'infortune elle veut être utile.

Elle ordonne à l'un des demi-Dieux, qui ſont en ſa puiſſance, de prendre les traits d'Ibrahim, de ſe préſenter à ſon ſerrail & de l'en bannir. Le Sylphe vole, & dans l'abſence du jaloux, il deſcend au ſerrail. On frémit; mais ſes empreſſements font ſuccéder la ſurpriſe à la terreur. Cependant le véritable Ibrahim arrive plein de rage & de jalouſie:

Un ſerrail au pillage eſt l'enfer d'un jaloux.

Quel effroi, quand il vient à ſe reconnoître ſous les traits qu'on offre à ſes yeux! Il appelle en vain au ſecours; en vain il interpelle ſes femmes:

A quels garants vas-tu confier ton deſtin?
Ah! pauvre Ibrahim, quels refuges!
Ton fortuné rival, dont le droit eſt certain,
En moins d'une heure a ſéduit tous tes Juges,

Et te voilà déchu par la loi du ſcrutin.
C'eſt en fait, on le chaſſe avec ignominie.

Cependant les femmes craignent ſon retour; le Sylphe leur promet de veiller à leur bonheur:

Votre nouvel époux qu'un tendre ſoin agite,
Sans exiger jamais, veut être aimé toujours,
Et je préſume aſſez de mon mérite,
Pour attendre de vous de très-chaſtes amours.

Le jaloux reparoît encore, mais tout lui annonce ſon malheur; il ſort plus enflammé de courroux que jamais. Alors le Sylphe le tranſporte dans les plus lointains climats, & le nouveau Sultan vient établir la réforme dans le ſerrail.

Le *Rêve impatientant* eſt d'un autre genre.

Vous le dirai-je ou non ? Tirez-moi d'embarras.
Ce Rêve eſt ſcandaleux, Meſdames.
Vous m'arrêterez en tous cas,
Si le ſcrupule effarouche vos ames.

On peut entrevoir que ce rêve eſt d'une gaieté qui pourroit bien trouver des Cenſeurs. Ainſi avec l'envie que nous avons de citer quelques uns de ſes vers, nous donnerons la préférence aux *Réformes de l'Amour*; c'eſt une Epître que ce Dieu même adreſſe à Zirphé.

Ma foi, jeune Zirphé, puiſqu'on réforme tout,
Il faut qu'auſſi je m'en aviſe.

Les nouveautés font affez de mon goût,
Et je quittai Pyfché comme je l'avois prife.
Des têtes & des cœurs me jouant to -à-tour,
Je ferai, s'il me plaît, cent mille extravagances,
Je ne crains point les remontrances;
Car on n'en fait point à l'Amour.
C'eft un beau zele qui m'infpire;
Il fera tout paffer. Prenons garde pourtant;
Que faut il refpecter, & que faut il détruire?
Comme Seigneur d'un grand Empire,
Je dois agir très prudemment.
Mes fujettes affez fouvent
Se font plaintes avec juftice
De l'ennui qu'on éprouve à n'avoir qu'un amant,
Il faut donc qu'on y réfléchiffe:
J'en paffe deux pour le caprice;
J'en permets trois au fentiment...
Zéphir, enregiftrez, & que cela finiffe.

Je ne prétends innover rien
Dans l'attelage de ma mere;
Ses pigeons la menent très-bien,
Et l'on fait que la Dame a fort fouvent affaire.
Ils devancent le vol des plus légers amours;
Et d'ailleurs fur la route ils fe baifent toujours.
C'eft d'un très-bon exemple & bien fait pour me plaire.
Je laiffe à Mons Plutus, qui me le revaudra,
Ses petites maifons, fon fafte & *cætera*.
Je fais ce que je fais, & fens les conféquences:
Je n'ai garde de toucher là;
Car Dieu fait quelles doléances!

Si je m'entêtois à cela,
Et que j'allasse écorner ses finances;
Je dérouterois la-mi-la,
Les cabrioles, les cadences,
Et les vertus de l'Opéra.
Comme dans tous les temps, j'aimai les militaires
Que la victoire a couronnés,
Les cœurs ardents, les bras déterminés,
Je rétablis mes Mousquetaires.
Ils sont aimables & vaillans.
Mars qui n'est pas flatteur leur a rendu justice;
Et moi dans les combats galants,
Je fais grand cas de leurs services.
Allons! Messieurs, tambours battans,
Recommencez votre exercice,
Et signalez tous vos talens.

Je n'ôte pas un pouce aux panaches des Dames,
Encor moins à ceux des maris.
Il faut qu'ils soient de loin apperçus par leurs femmes,
Afin que les amans ne soient jamais surpris.
Revenons maintenant à la métamorphose,
Car c'est un point très-important.
Nouveau Législateur, je veux qu'en un instant
D'après ce que je me propose,
Le Code universel soit le jeu d'un enfant.
Je rajeunis la palme, & j'ouvre une autre lice.
Dans toute ma science & pleine autorité,
Après m'être bien consulté,
Je casse les vieux corps & la vieille milice;
Je licencie & pour jamais

Les respects, les soupirs, la timide tendresse;
Je recrute les indiscrets,
Afin d'en conserver l'espece.
Je proscris toute passion
Qui pourra survivre aux absences;
Aux femmes, comme de raison,
J'interdis les longues défenses;
Et veux qu'on songe à la moisson,
Le lendemain des espérances.
Je réforme sur tout ces profanes beautés,
Si bizarres dans leur allure,
Que d'imparfaites voluptés
Enlevent à l'Amour ainsi qu'à la Nature,
Qui fuit de leur boudoir à pas précipités;
Ces femmes soi-disant qui par indépendance
Dans leur sexe isolé concentrant leur désir,
De la réalité saisissent l'apparence,
Et laissent le bonheur pour l'ombre du plaisir.
Je veux de francs ébats, & des ardeurs solides.
Loin de ma Cour tous ces petits Pédans
Aux sens éteints, aux cœurs arides,
Ces Narcisses de cinquante ans,
Idolâtrant jusqu'à leur rides;
Les Rigoristes désolans,
Les Duegnes, les Surveillans,
Les Tuteurs & les Invalides.
J'abolis les brevets, bannis les Exacteurs:
Plus de maîtrise à Cythere;
Plus d'inconstans jurés; plus de jurés trompeurs.
Tout ce que je fais, moi, chacun pourra le faire,
Sans gêne, sans contradicteurs.

Trompera qui voudra, liberté toute entiere,
Et ce ſera, je crois, un profit pour les mœurs.

J'exige encor, pour réforme authentique,
Que dis-je? à quoi penſé-je? & quel aveuglement!
Belle Zirphé, l'Amour eſt mauvais politique,
Et vous avez pitié de mon Gouvernement.
D'ailleurs on exécute alors que je projette:
J'annonce une réforme, elle étoit déja faite;
Car pour me deviner le François eſt charmant.
Hé bien, je vous remets les rênes de l'Empire,
J'abdique, vous régnez, & le monde eſt ſoumis.
Les changemens vous ſeront tous permis;
Pour les faire adopter, vous n'aurez qu'à ſourire:
Gouvernez mes Etats, afin qu'ils ſoient heureux.
Vous aurez, s'il ſurvient quelques guerres nouvelles,
Les Jeux pour combattans, les Ris pour ſentinelles,
Et mille Amans ſur pied prêts à ſervir vos vœux.

Pleins de langueur ou brillans d'étincelles,
Vos grands yeux ſi touchans les rendront amoureux;
Votre eſprit fin & juſte entretiendra leurs feux...
Et vous avez un cœur qui les rendra fidelles.

A l'égard des *réflexions ſur Monteſquieu*, elles ont été examinées avec beaucoup de ſévérité, par M. de la Harpe, & nous ne voyons pas qu'aucun Journaliſte ait entrepris de les défendre: nous en citerons quelques paſſages. Les mots en caractere italique feront aſſez ſentir les défauts qu'on reproche à M. Dorat dans ſa proſe, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y joindre les obſervations critiques.

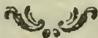
» Un de ces hommes privilégiés & rares, » qui *levent un coin du voile* dont s'envelop- » pent les vérités, *étendent le champ* de la mo- » rale, *éclairent le dédale* de la politique, » *démêlent les fils* de l'administration, *affermissent* » *la base* du bonheur public, & *reculent les bor-* » *nes* de l'esprit humain, &c. «.

» Il n'avoit point cette *vanité* inquiete, dont » *l'ambition* se borne à une *célébrité soudaine* & » fugitive, qui *atteste* par son *éclat* même *la fra-* » *gilité de son principe* «.

» Il renfermoit en lui cet orgueil généreux » qui *enfante* le sublime, *se joue* des obstacles, » *voit son prix* dans l'avenir, résiste aux persé- » cutions, n'apperçoit pas l'envie, & *se nourrit* » *par la bienfaisance* «.

» Averti de son immortalité par ce je ne » sais quel instinct *qui explique le secret des ef-* » *forts surnaturels, des travaux illustres, & des* » *grandes infortunes*, Montesquieu, si j'ose m'ex- » primer ainsi, *ne comptoit plus avec le tems* «.

(*Journal de Politique & de Littérature, Journal des Sciences & des Beaux-Arts ; Gazette Universelle de Littérature ; Courier Littéraire de l'Europe.*)



MEMORIE Istoriche di Letterati Ferraresi, &c. *Mémoires Historiques des Lettrés Ferrarois : Ouvrage posthume de JEAN-ANDRÉ BAROTTI. Vol. I. In-folio.* Ferrare, 1777, de l'Imprimerie de la Chambre Apostolique.

UNE des principales vues d'utilité que nous nous proposons dans les Articles de Littérature étrangere, est de familiariser nos Lecteurs, avec l'Histoire des Nations savantes ; c'est pourquoi dans le nombre des ouvrages qui paroissent journellement en Italie, en Angleterre, &c. nous croyons devoir choisir, pour nous y attacher de préférence, ceux qui ont un rapport soit direct, soit indirect, à l'état ancien & actuel de la Littérature dans ces Contrées ; les détails les plus minutieux en apparence, sur les hommes, les ouvrages, & les lieux, sont ceux que nous prenons le plus de soin de recueillir, parce qu'il y a assez d'autres Livres où l'on peut puiser les notions générales ; nous ne négligeons même pas les nomenclatures les plus seches & les plus arides, persuadés que, lorsqu'il s'agit d'étudier l'Histoire Littéraire ou Civile d'un pays, l'avantage est pour ceux qui sont le plus familiarisés avec les noms & les circonstances locales. Ainsi,

quoique tous les perſonnages dont il eſt fait mention dans ces Mémoires, ne ſoient pas également dignes d'attention, & qu'il y en ait même très-peu qu'on puiſſe appeller véritablement célebres, comme cet ouvrage tient à l'Hiſtoire Littéraire d'Italie, nous donnerons, non une analyſe, ſa forme ne le comporte pas, mais une notice détaillée de ce qu'il contient.

M. l'Abbé Laurent Barotti, fils du ſavant Auteur, s'eſt chargé des fonctions d'Editeur, qu'il a remplies avec le zele, l'attention & le ſuccès qu'on devoit attendre de ſon reſpect pour la mémoire de ſon pere, de ſon goût & de ſes talens. Il a adreſſé ce premier volume au Souverain Pontife régnant, par une Epître Dédicatoire, d'un ton noble & d'un ſtyle élégant; cette Epître eſt ſuivie d'une Préface très-bien faite & très-inſtructive, où il développe le plan de l'ouvrage, & indique en même tems les additions qu'il y a faites en quelques endroits. Ce ne ſont pas les ſeules choſes qui ajoutent un nouveau prix à cet ouvrage; M. l'Abbé Barotti a encore été parfaitement ſecondé pour la partie Typographique & pour les Gravures, dont la beauté fait honneur au burin du Sieur Jean-Baptiſte Galli, qui les a exécutées, & dont le grand nombre prouve qu'on n'a rien épargné pour rendre cette édition recommandable aux yeux des Curieux. La premiere qui eſt en tête du volume, repréſente le tems armé de ſa faulx, & l'Hiſtoire qui arrache à ſa voracité les noms des enfans les plus célebres de l'Eridan, qu'on voit au bas penché ſur ſon

urne, avec la Ville de Ferrare en perſpective. La dédicace au Saint Pere, eſt précédée de ſon portrait, & terminée par un médaillon en place de cul-de-lampe; devant la Préface eſt une très-belle vue de Ferrare, & à la fin une Carte Géographique de tout le Duché. On a ſuivi la même diſtribution pour tous les articles de l'ouvrage autant qu'il a été poſſible. La vie de chaque illuſtre Ferrarois eſt précédée de ſon portrait, & terminée par un médaillon repréſentant, ou ſes armes, ou le lieu de ſa naiſſance ou quelque autre objet relatif.

Albert d'Eſt, Marquis de Ferrare, ouvre la ſcene, comme Fondateur de la célebre Univerſité de cette Ville. Ce bel établiſſement qu'il forma l'an 1391, & auquel il ne ſurvécut que de deux ans, lui mérita une ſtatue de la part des Ferrarois. M. Barotti donne dans cet article une Hiſtoire abrégée de l'Univerſité de Ferrare, qui eſt tirée de la Chronique de la maiſon d'Eſt, publiée par Muratori. Après Albert vient Nicolas, ſon fils, qui ſe diſtingua auſſi par ſon amour pour les Lettres; l'Univerſité naiſſante acquit ſous ſon regne un nouveau degré de conſiſtance & de luſtre, par le ſoin qu'il prit d'y appeller d'habiles Profeſſeurs, & nommément le célebre Guarino de Vérone. Sainte Cathérine *de' Vegri*, qui paroît enſuite au rang des illuſtres Ferrarois, doit cet honneur à un Livre Aſcétique de ſa compoſition, traduit en Latin par Flaminio, & à quelques autres ouvrages du même genre qu'on lui a attribués. Leonello d'Eſt, fils & ſucceſſeur de Nicolas,

a

a mérité une place dans ces Mémoires, non-ſeulement par ſon goût pour les Lettres qu'il étudia ſous Guarino, & par la réforme avantageuſe qu'il fit dans l'Univerſité de Ferrare, mais encore par deux Diſcours Latins qu'il prononça, l'un, devant l'Empereur Sigiſmond, l'autre, devant le Pape Eugene IV, & par pluſieurs Poéſies Latines & Italiennes. M. Barotti défend la mémoire de ce Prince éclairé & bienfaiſant contre les imputations de Jean-Baptiſte Giraldi, & rapporte à la fin de ſon éloge les Edits Latins qu'il publia contre le luxe. Borſo, frere de Leonello, premier Duc de Ferrare, & qui le fut auſſi de Modene & de Reggio, occupe l'article ſuivant; on voit encore à Ferrare la ſtatue de ce Prince, qui ſe ſignala, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, par ſon amour pour les Lettres, & les cultiva avec ſuccès, comme le prouvent quelques ouvrages de lui que Gori a publiés.

M. Barotti révendique pour Ferrare l'honneur d'avoir donné naiſſance au Comte Louis Carbone, Orateur & Poëte Latin, que l'on avoit cru natif de Reggio, & qui figure ici à pluſieurs titres parmi les illuſtres Ferrarois; il eut pour maître, Théodore Gaza, ſavant Grec fugitif de Conſtantinople, & devint dans la ſuite un des Profeſſeurs les plus diſtingués de l'Univerſité de Ferrare. Mais ſa réputation n'approche pas de celle de Jérôme Savonarola, dont l'article ſuit immédiatement; Jean-François Pic, (neveu du célebre Pic de la Mirandole) & Burlamaqui, ſont les Ecrivains

auxquels l'Auteur s'attache de préférence en parlant de ce fameux Dominicain dont on a porté tant de jugemens différens, que les uns ont fait paſſer pour un impoſteur, les autres pour un Martyr, mais que l'on s'accorde aujourd'hui à regarder comme un viſionnaire & une des dernieres victimes que la ſuperſtition ait fait immoler en Italie. Une branche de l'illuſtre & puiſſante famille des *Boiardo*, Seigneurs de Rubiera dans le territoire de Reggio, qui vint s'établir à Ferrare, y donna le jour au Comte Matthieu-Marie Boiardo, Traducteur de pluſieurs Auteurs Grecs, & de la Chronique Impériale de Ricobaldi, mais beaucoup plus connu par ſes vers, & principalement par ſon Poëme de *Roland Amoureux*. M. Barotti s'étend avec une complaiſance bien fondée ſur l'éloge de ce précurſeur de l'Arioſte, d'où il paſſe à celui de Jean-Marie Riminaldi, diſciple du célebre Alexandre Tartagni d'Imola, devenu depuis Profeſſeur de Droit civil dans l'Univerſité de Ferrare, Conſeiller, Ambaſſadeur & Miniſtre du Duc Hercule d'Eſt, & compté par Pancirolo, au nombre des plus ſavans interpretes des Loix.

Le Duc Hercule d'Eſt n'étoit pas fort inſtruit dans les Lettres, mais il les aimoit, & la protection qu'il accorda aux Savans l'a rendu digne de participer à leur gloire; un des principaux traits de ſon éloge, eſt d'avoir reſſuſcité en Italie la poéſie dramatique, & d'avoir encouragé ce bel art par la magnificence des ſpectacles. Jean Bianchini, Intendant du Duc

Borſo, Aſtronome célebre dont on a des tables des mouvemens céleſtes, dédiées à l'Empereur Frédéric III, n'étoit pas, comme on l'a cru, de Rovigo, ni de Modene, ni de Bologne; M. Barotti, qui lui conſacre un article, prouve, d'une maniere évidente, qu'il étoit Ferrarois. On conſerve dans la Bibliotheque de Ferrare un manuſcrit en parchemin, qui contient les tables de Bianchini en belle miniature; il y eſt repréſenté dans un endroit, offrant ſon ouvrage à l'Empereur Frédéric, devant qui il s'agenouille, ſoutenu par le Duc Borſo. Un autre Intendant Ducal, ſe ſignala parmi les Théologiens par ſa ſcience dans les Langues Latine, Grecque & Hébraïque; ce fut Fino Fini, d'Ariano terre du Ferrarois dans le Dioceſe d'Adria, Auteur de l'ouvrage intitulé *in Judæos flagellum*, que ſon fils Daniel fit imprimer vingt ans après ſa mort. M. Barotti fait mention dans ſa vie, de quelques Lettres Latines & d'un Diſcours de ſa compoſition, qui n'ont point encore vu le jour.

Jean Strozzi, exilé de Florence avec Charles ſon pere, ſe refugia à Ferrare où il eut pluſieurs enfans, & entre autres Tite Veſpaſien Strozzi, diſciple de Guarino, & l'un des premiers hommes de ſon tems par ſes talens & par les emplois diſtingués qu'il occupa. Il a laiſſé un grand nombre de poéſies, dont pluſieurs ſont imprimées; mais le plus conſidérable de ſes ouvrages eſt un Poëme intitulé *Borſeïde*, qui eſt demeuré imparfait. Après Tite Veſpaſien Strozzi, M. Barotti parle de ſon fils Hercule, l'héritier de

ſes talens & de ſes emplois, & à qui le Duc Hercule confia en outre la direction de ſes ſpectacles; ſon génie le porta à cultiver la Poéſie Latine, & l'amour lui fit faire des vers Italiens; la Dame qui en fut l'objet, s'appelloit Barbe Torelli; il l'épouſa après une paſſion de dix années, mais elle ne fut ſa femme que treize jours; il fut tué au bout de ce tems, ſans qu'on ait pu découvrir les vrais motifs de cet aſſaſſinat, qu'on a cependant attribué avec aſſez de vraiſemblance à la grande faveur dont il jouiſſoit auprès de Lucrece Borgia, Ducheſſe de Ferrare.

Dans le même tems floriſſoit Antoine Tebaldeo, également célebre en qualité de Poëte & d'Orateur; ce docte Ferrarois enſeigna les Belles-Lettres à Iſabelle d'Eſt, femme de François Gonzague, Marquis de Mantoue; Léon X eut pour lui une eſtime particuliere, & il fut lié d'amitié avec les plus célebres de ſes contemporains, & particuliérement avec le grand Raphaël, qui le peignit dans le Parnaſſe du Vatican ſi au naturel, que le Bembe en prit occaſion de dire dans ſon ſtyle emphatique, qu'il *ne ſe reſſembloit pas autant à lui-même qu'à ſon portrait.* Cependant celui qu'on a mis à la tête de ſon article eſt tiré d'une ancienne médaille, ſoit qu'on n'ait pas penſé à ſe ſervir de la peinture de Raphaël, ſoit que d'autres raiſons en aient empêché. On n'a pas oublié dans ces Mémoires le Cardinal Hippolyte d'Eſt l'ancien, qui ſut faire de grandes choſes & les décrire, & qui fut, comme tous ceux de ſa maiſon, l'ami des ſciences &

des Savans. On a de lui une relation de la victoire que les Ferrarois remporterent par ses conseils sur la flotte Venitienne, & que l'Arioste a célébrée d'une maniere pompeuse dans son *Roland furieux*.

Jean-Marie Riminaldi, dont nous avons parlé plus haut, eut un fils nommé Jacques Riminaldi, qui se distingua dans le même genre que son pere. L'article de ce Jurisconsulte, dont Jean Leoni a fait l'éloge dans son Dialogue intitulé *Virbius*, précede celui de l'immortel Louis Ariosto, le plus grand Poëte de l'Italie moderne si le Tasse n'eût point existé, & sans contredit de tous les illustres Ferrarois, celui qui a le plus illustré sa patrie. Sa vie a cela de commun avec celle de tous les Poëtes fameux, qu'elle offre un mélange continuel de gloire & de malheur, de succès & de chagrins; l'Arioste trouva auprès des Grands de la protection & des disgraces; il perdit la faveur du Cardinal d'Est, à qui il s'étoit attaché, lorsqu'elle lui étoit le plus nécessaire; il fut trompé par Léon X, son ancien ami, & n'en eut jamais que des espérances; mais il trouva une consolation dans les témoignages d'estime & d'admiration qu'il reçut des plus grands hommes de son tems avec lesquels il fut lié. On s'est attaché dans cet article à éclaircir toutes les particularités de sa vie, d'après les monumens les plus authentiques; & on y a ajouté plusieurs notes très-instructives, une desquelles contient la description de son tombeau, monument respectable & glorieux à qui Jo-

ſeph II a fait le même honneur qu'Alexandre au tombeau d'Achille. Cette note eſt l'ouvrage du ſavant M. Paſſeri.

L'article ſuivant eſt celui de Barthelemi Perrino, Diſciple de Celio Calcagnini, qui devint Miniſtre des Ducs Alfonſe I & Hercule II, & n'acquit pas moins de gloire par ſes ſervices que par ſes ſuccès dans l'éloquence & dans la Poéſie. Albert Lollio a fait l'éloge de cet Ecrivain qu'une mort prématurée enleva aux Lettres & à l'Etat, & Lilio Gregorio Giraldi lui adreſſa, durant ſa vie, le onzieme Livre de ſon Traité *de Deis gentium*. Pour ſuppléer à ſon portrait qu'on n'a pu retrouver, l'Auteur rapporte une épitaphe que Barthelemi Ricci compoſa pour ſon tombeau, & qui nous apprend qu'il étoit *pari Corporis & Orationis elegantiâ*. L'éloge de Perrino ſépare Gabriël Arioſto de ſon illuſtre frere, dont la gloire l'a éclipſé ; cependant Gabriël ne fut pas indigne du grand nom qu'il portoit ; il compoſa des Poéſies Latines qui ont été imprimées ; il acheva la Comédie intitulée *Scolaſtica* que l'Arioſte avoit laiſſée imparfaite, & mérita la mention honorable que Lilio Giraldi fit de lui dans ſon premier Dialogue ſur les Poëtes de ſon tems. De ſa vie qui eſt fort courte, M. Barotti paſſe à celle de Celio Calcagnini, Profeſſeur d'Eloquence dans l'Univerſité de Ferrare, de qui on a un ouvrage intitulé *Diſquiſizioni* ſur les Offices de Cicéron, & quelques Diſſertations épiſtolaires ; un trait qui le diſtingue des autres Gens-de-Lettres, c'eſt que la mort

même ne le sépara pas de ses Livres au milieu desquels il avoit vécu ; il fut enseveli dans la Bibliotheque des Dominicains, accrue par le legs qu'il leur fit de la sienne. Il avoit appris la langue Grecque de Jean-Baptiste Guarini, que son *Pastor fido* a rendu plus célebre que son savoir & ses talens pour l'instruction, quoiqu'il ait formé plusieurs savans Eleves, du nombre desquels on doit mettre Jean Manardo, homme supérieur à son siecle par ses lumieres, qui réunissoit à la science du Grec & de l'Arabe une connoissance profonde de la médecine, comme le prouvent ses découvertes dans cet Art, & ses controverses avec Paul Jove & Léonicene ; M. Barotti entre dans un détail très-satisfaisant sur les objets & les motifs de ces disputes, dont la plus curieuse est celle qui avoit pour sujêt la nature du Sucre moderne, & pour but de déterminer si c'étoit le même que le Sucre des anciens ou une substance différente. Manardo s'attachoit particuliérement à la botanique, & sa passion d'herboriser lui fit entreprendre divers voyages, d'où il rapporta plusieurs connoissances utiles. Il fut Médecin de Ladislas, Roi de Hongrie, & de Louis son Successeur ; mais il revint mourir dans sa patrie, où il avoit professé la médecine à l'âge de vingt ans.

Hercule II d'Est qui vient ensuite, fut un Prince savant, versé dans la langue Latine comme dans sa langue maternelle ; & quoiqu'il reste peu de chose de lui, on ne peut douter, d'après les témoignages contemporains, qu'il

n'écrivît très-bien en vers & en prose; il ne mérite pas moins d'éloges pour la protection qu'il accorda aux Sciences, que pour le succès avec lequel il les cultiva; ses bienfaits appellerent auprès de lui les Littérateurs les plus distingués, & jamais l'Université de Ferrare ne fut plus florissante que sous son regne. A l'éloge de ce grand Prince, succede celui de Lilio Gregorio Giraldi, qui fut aussi l'Eleve de Jean-Baptiste Guarini; il est connu par des Dialogues élégans & remplis d'érudition, des Poésies, des Lettres & une infinité d'autres ouvrages qui lui acquirent la réputation d'un des plus beaux génies & des plus savans hommes de son siecle; mais la nature qui l'avoit si bien traité, lui fit payer ses faveurs par des maladies cruelles, qui jointes aux rigueurs de la fortune, le conduisirent douloureusement au tombeau. M. Barotti prouve qu'il étoit Ferrarois, contre l'opinion commune qui le fait naître à Cento.

Albert Lollio naquit à Florence, mais il fut élevé à Ferrare où sa famille étoit établie, & M. Barotti le met avec raison au nombre des hommes célebres que cette Ville peut se glorifier d'avoir produits. Ses principales productions sont des Discours & des Lettres; mais ce ne sont pas les seuls titres qui rendent sa mémoire recommandable. Lollio étoit riche, & il se servit de sa fortune pour l'avantage des Sciences; tous les Savans trouverent en lui un ami généreux; sa maison & sa bourse furent toujours ouvertes à ceux qui en avoient

besoin. Il fut le principal Fondateur de l'Académie *Degli Elevati*, qui tenoit chez lui ses assemblées; & il contribua depuis avec le même zele à la fondation de celle *De' Filareti*, qui s'assembloit dans la maison du Comte *Alphonse Calcagnini*.

Les autres savans Ferrarois, dont il est fait mention jusqu'à la fin de ce volume, sont au nombre de cinq, savoir : Jean-Baptiste Giraldi, Secrétaire du Duc Hercule II d'Est, de qui l'on a des Discours, des Lettres, des Tragédies, & diverses autres Poésies; Flavio Antonio son frere, qui professa la Philosophie après lui dans l'Université de Ferrare, & qui excella également dans la Poésie Latine & dans l'Italienne; Hippolyte II, Cardinal d'Est, qui joua un si grand rôle au Concile de Trente, & dont on a traduit en François des Lettres fort intéressantes qu'il adressa durant le cours de sa légation au Pape Pie IV & à S. Charles Borromée; Horace Ariosto, descendant du fameux Poëte, Auteur de quelques Chants qu'il ajouta au Poëme de Roland, du commencement d'un Poëme intitulé l'*Alfeo*, de deux Tragédies, d'une défense du Roland contre Camille Pellegrini, & de divers autres ouvrages, comme des argumens en octaves pour la *Jérusalem délivrée*, des Sonnets, &c. Enfin, Hippolyte Riminaldi, descendant de Jean-Marie & de Jacques Riminaldi, élevé à la Dignité de Comte Palatin par Grégoire XIII, & connu par des ouvrages de Jurisprudence très-estimés, qui ont été imprimés en plusieurs volumes in-folio, & dont il s'est fait beaucoup d'éditions.

(*Esfemeridi di Roma.*)

L'ESPRIT de MOLIERE, ou *Choix des Maximes, Penſées, Caracteres, Portraits & Réflexions, tirés de ſes ouvrages; avec un Abrégé de ſa vie, un Catalogue de ſes Pieces, le tems de leurs premieres repréſentations, & des anecdotes relatives à ces Pieces.* A Londres, & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon. 2 vol. in-12. d'environ 400 pages chacun. 1777.

CETTE compilation n'a pas réuni tous les ſuffrages : elle eſt louée dans le *Mercure*, tandis que les Rédacteurs du *Journal de Paris*, de celui des *Beaux-Arts*, du *Courier Littéraire de l'Europe*, &c. ſont bien éloignés d'approuver l'idée de cet ouvrage, & ſur-tout la maniere dont il eſt exécuté. Nous donnerons d'abord l'extrait des Rédacteurs du *Mercure*, afin de faire connoître le plan que le Compilateur s'eſt propoſé de ſuivre, & les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ſon travail. On verra enſuite les obſervations des Journaliſtes qui n'approuvent ni l'entrepriſe ni la maniere dont elle a été exécutée.

On a fait l'Eſprit de preſque tous nos grands hommes, diſent les Auteurs du *Mercure*; ce-

lui de Moliere, qui n'étoit pas ſans doute le plus facile, manquoit encore; il ne pouvoit être entrepris & exécuté avec ſuccès, que par un homme qui fût en état de le ſentir. L'Auteur qui nous le donne, a bien lu l'Ecrivain dont il a recueilli les morceaux qu'il met ſous nos yeux. » Admirateur des chef-d'œuvres de ce » génie ſublime, j'ai cru, dit-il, que ce re- » cueil pourroit contribuer aux amuſemens du » Public, en lui mettant ſous les yeux les » penſées, maximes, portraits & réflexions, » auſſi utiles qu'agréables, qui décorent & em- » belliſſent ſes ouvrages, & ſont dignes d'ê- » tre tranſmis à la poſtérité la plus reculée, » mais dont un certain nombre ſemble reſter » dans l'oubli, ſe trouvant dans des Pieces » que l'on ne joue plus. J'ai donc raſſemblé, » avec le plus de ſoin qu'il a été poſſible, » tout ce qui m'a paru devoir mériter l'atten- » tion du Public, & ce que cet Auteur a » écrit ſur différens ſujets de morale, de phi- » loſophie & autres. J'ai réuni ſous un même » article & ſous un même point de vue, tout » ce qui traite de la même matiere; chaque » article a été placé par ordre alphabétique, » uſage adopté juſqu'à préſent dans les produc- » tions de ce genre.... J'ai indiqué auſſi le » nom de la Piece, l'acte & la ſcene d'où cha- » que article a été tiré, afin de donner aux » Lecteurs la facilité de le trouver, s'ils en » avoient beſoin. «

Tel eſt le plan de ce Recueil; ſes avantages ſont ſenſibles; *l'Auteur paroît l'avoir*

rempli avec autant d'intelligence que de ſoin. Le choix des articles, leur diſtribution, l'ordre qu'il a ſuivi, *méritent des éloges* : ſon livre peut être un *livre claſſique*, & ce but le diſtingue de toutes les compilations de ce genre, où l'on s'eſt trop ſouvent borné à donner des extraits d'excellens Ecrivains, comme l'eſprit de ces mêmes Ecrivains. Ce n'eſt point à ce travail facile & décrié par la négligence avec laquelle pluſieurs s'en ſont acquittés, que s'eſt borné l'Auteur de l'Eſprit de Moliere. Il a lu beaucoup, & a mis de l'ordre dans ſes lectures; le goût, la philoſophie, la *Morale*, voilà, ce qu'il a cherché dans Moliere, & ce dont il préſente d'excellens modeles, également propres à *former* la jeuneſſe, à *l'inſtruire* & à *l'éclairer.* L'ordre alphabétique qu'il a ſuivi, eſt une commodité pour les Lecteurs, & ſur-tout pour les Inſtituteurs, à qui il donnera la facilité de choiſir les morceaux qu'ils voudront faire apprendre à leurs Eleves, & les exemples qu'ils auront à mettre ſous leurs yeux.

La vie de Moliere eſt très-courte ; elle raſſemble cependant tous les détails qui peuvent intéreſſer ; elle eſt ſuivie d'un catalogue de ſes Pieces, & on a joint à chacune les petites anecdotes qui y ſont relatives. Quelques-unes ne ſont pas généralement connues; les autres ſe trouvent ailleurs; mais on eſt bien aiſe de les trouver ici : on prétend, par exemple, que le Comte de Grammont avoit fourni à Moliere le ſujet du *Mariage forcé.* Ce Seigneur, qui fut un

aſſemblage ſingulier des qualités les plus oppoſées, rempli d'agrémens, de vertus & de vices, ſans ceſſe dominé par le moment, avoit aimé à Londres Mademoiſelle Hamilton; leurs amours avoient fait du bruit : il revenoit en France ſans avoir conclu avec elle, lorſque les deux freres de la Demoiſelle, qui le ſuivoient, le joignirent à Douvres, & lui crierent du plus loin qu'ils l'apperçurent : » Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? — Pardonnez-moi, répondit-il, j'ai oublié d'y épouſer votre ſœur, » & j'y retourne avec vous pour finir cette » affaire ».

A la liſte des Pieces de Moliere, on joint celle de pluſieurs Farces, qu'on dit qu'il avoit compoſées en Province, & dont on n'a conſervé que les titres : il y en a onze ; &, dans ce nombre, deux ſeulement ſont conſervées encore dans quelques cabinets : le détail que J. B. Rouſſeau a donné de l'une de ces Farces, ne fait pas regretter leur perte, & on n'eſt plus étonné que ceux qui en ont le manuſcrit, n'aient pas été tenté de le publier. Nous ne ſommes plus dans le tems où l'on ſe faiſoit un devoir d'imprimer tout ce qui étoit ſorti de la plume d'un grand homme : le véritable reſpect qu'on a pour leur mémoire, ordonne de condamner à l'oubli tout ce qui eſt indigne d'eux. En liſant ce que dit Rouſſeau de *la Jalouſie de Barbouillé*, on eſt très-étonné que de pareilles ſottiſes aient pu ſortir de la tête de Moliere; on ne peut

qu'être de l'avis de l'Editeur, & croire que jamais cet excellent Comique n'a écrit de Farces aussi plates; mais que celles que l'on a, ont été rédigées par quelque Comédien grossier, qui en aura rempli le canevas à sa maniere.

Ces deux volumes, qui sont un hommage à Moliere, sont dédiés aux Comédiens François, qui ont érigé un monument à la mémoire de cet illustre Ecrivain.

On a donné bien des Esprits, disent les Auteurs du *Journal des Sciences & des Beaux-Arts ;* mais on ne se seroit guere attendu à l'esprit de Moliere, dont tout le monde sait les ouvrages par cœur. Ce qui a déterminé l'Auteur, c'est qu'il y a des Pieces de ce grand Ecrivain qu'on ne joue jamais. Dieu préserve tout Lecteur de juger de Moliere, de Corneille, de Racine, &c. par ces morceaux détachés connus sous le nom de tirades! Le plus grand tort qu'on peut faire à un homme de génie, est de le mettre en lambeaux pour donner son esprit.

Une partie de ces détails n'ont de prix que par la maniere dont ils sont placés, disent les Auteurs du *Journal de Paris.* Il en est même qui étant isolés deviennent des maximes ou insipides, ou dangereuses. Par exemple, Moliere fait dire à un Valet, dans *l'Etourdi* :

Dans ce monde, il faut vivre d'adresse.

Il y a dans *Pourceaugnac*,

Ne songeons qu'à nous réjouir ;
La grande affaire est le plaisir.

Moliere n'a sûrement pas eu la prétention que ces sortes de maximes fussent adoptées : il a voulu seulement faire parler ses personnages suivant leurs caracteres & leurs situations. Mais lorsqu'on les donne séparément, c'est les proposer au Lecteur comme d'importantes leçons. N'est-il pas d'ailleurs souverainement ridicule d'ériger en adages des pensées telles que celles-ci ? » Cela est bien horrible d'être accusée par un mari, lorsque » l'on ne lui fait rien qui ne soit à faire..... » Ce sont petites choses qui sont de tems en » tems nécessaires dans l'amitié ; & cinq ou » six coups de bâton entre gens qui s'aiment » ne font que ragaillardir l'affection.......

„ Laissons raisonner les sots
„ Sur le vrai bonheur de la vie ;
„ Notre philosophie
„ Le met parmi les pots."

Il faut convenir que M. Beffara vient de rendre un beau service à Moliere en le morcelant d'une maniere si agréable & si bien entendue. Il a dédié son travail à MM. les Comédiens François, auxquels il fait de grands complimens *sur la vérité noble dont ils* EMBELLISSENT les Pieces de Moliere.

Les Rédacteurs du *Courier Littéraire*, après avoir fait observer que pour nous donner

l'Esprit de Moliere, le Compilateur n'a eu qu'à transcrire beaucoup de morceaux, des scenes mêmes entieres des Comédies de ce Grand-Homme, disent qu'on doit savoir gré au Compilateur de n'avoir fait que deux volumes, car, d'après un travail aussi facile, qui l'empêchoit de nous en donner davantage?

(*Mercure de France; Journal des Sciences & des Beaux-Arts; Journal de Paris; Courier Littéraire de l'Europe.*

Lettre de M. M***., *à* M. J***, *sur les moyens de transférer les Cimetieres hors l'enceinte des Villes.* A Paris, chez Musier, fils, 1777.

M. Pericard, Evêque d'Avranches, arrêta, par un Statut synodal, en 1600, qu'il ne seroit plus permis d'inhumer dans les Eglises de son Diocese: douze Pasteurs du premier ordre, au XVIIe. siecle, quelques-autres, au commencement de celui-ci, & un grand nombre dans ces derniers tems, ont fait de semblables défenses; & toutefois l'abus qu'ils vouloient détruire a prévalu. Trois lustres se sont écoulés depuis que le plus ancien Tribunal du Royaume, excité par les vues bienfaisantes d'un Magistrat vigilant, est venu au secours de l'humanité, en ordonnant (*) le transport

(*) Arrêt du Parlement de Paris, rendu sur les conclusions de M. Pelletier de St. Fargeau, alors Avocat-Général.

des Cimetieres hors de la Capitale ; & néanmoins ce réglement ſi ſalutaire n'a pas encore produit ſon effet. Enfin, pour répondre aux vœux du Clergé, de la Magiſtrature, & de tous les bons Citoyens, une Déclaration émanée du trône a proſcrit un uſage qui n'auroit jamais dû avoir lieu. Il ne reſte donc plus qu'à exécuter la réforme qu'elle ordonne : M. M*** en propoſe ici les moyens : il voudroit que les Corps municipaux euſſent l'adminiſtration des nouveaux cimetieres, & de tout ce qui en dépend.

» Qui pourroit, dit-il, ne pas applaudir au » zele de MM. de l'hôtel-de-Ville de Paris, » ſi, prenant cet objet en conſidération, ils » ſe chargeoient de l'acquiſition des terreins » néceſſaires pour les nouveaux cimetieres ; » ſi débarraſſant les Fabriques & les Curés de » tout ſoin ultérieur à cet égard, ils aſſi» gnoient des fonds pour un objet ſi digne de » leur attention, & conſacroient quelques mo» mens à veiller à l'exécution des utiles ré» glemens déja publiés ſur cette matiere, ou » qui pourroient l'être, d'après leurs obſer» vations ? Il eſt, ſans doute, ſatisfaiſant pour » les habitans de la Capitale de voir leurs » Officiers municipaux n'épargner ni dépenſes » ni peines pour leur procurer des places » publiques, des promenades, des ſpectacles : » ce feroit fournir de nouveaux alimens à » leur gratitude, que de les délivrer de ces » lieux funebres dont les exhalaiſons fétides » ſont, pour ainſi dire, autant de voix que

» les victimes de la destruction laissent échap-
» per du fond de leurs tombeaux, & qui
» crient sans cesse : *Etres sensibles, retirez-nous*
» *du milieu de vous.* Adopter ce nouveau
» plan, ce seroit, en quelque sorte, rétablir
» l'ancien usage qui plaçoit sous l'inspection
» du Magistrat de chaque Ville les cimetieres &
» les funérailles. « Pour le prouver, l'Auteur entre ici dans des détails historiques auxquels nous ne nous arrêterons pas, afin de pouvoir nous étendre sur les moyens de réaliser son projet. Voici ce qu'il desireroit qu'on exécutât pour Paris, & dont il ne seroit pas difficile de faire l'application aux autres Villes. On établira quatre vastes cimetieres aux extrêmités de la Capitale, hors de son enceinre, & dans les lieux où, sous tous les aspects, ils pourront être le moins incommodes.

Chaque cimetiere sera isolé, & environné d'une haute clôture, avec une galerie intérieure, régnant dans tout son pourtour. Quatre repos ou grandes salles quarrées occuperont les quatre angles de ces galeries.

Comme il s'agit d'édifices publics & permanens, on pourra convertir les nouveaux cimetieres en des monumens funebres, dignes, dans leur genre, de concourir à la décoration de la ville, Les quatres repos seront susceptibles de tous les ornemens de l'architecture funéraire ; leur forme intérieure sera pyramidale.

Pour ne pas détourner les fideles de leurs Eglises paroissiales, il n'y aura dans les cimetieres ni chapelle, ni autel.

Toutes les Paroiſſes ſeront compriſes dans autant d'arrondiſſemens qu'il y aura de cimetieres, & prendront entr'elles le rang que leur ſituation, relativement à ces derniers, rendra le plus commode pour le ſervice de l'arrondiſſement.

Dans la diſtribution des Paroiſſes, on aura moins égard à l'étendue de leur territoire, qu'au nombre des habitans, en ſorte que les cimetieres étant de la meme grandeur, la quantité des inhumations ſoit à peu près égale.

Tous les jours, chaque Paroiſſe députera un Prêtre & deux Clercs pour faire les cérémonies funebres ſur les morts de ſon territoire. Les honoraires de ces trois Eccléſiaſtiques, pour chaque mort, ſeront les mêmes que ceux que les Prêtres perçoivent actuellement aux convois : ils en partageront les deux tiers entr'eux, & le Curé aura le reſte.

Un Officier public, ſous le titre de *Maître des funérailles*, ſera chargé des détails de chaque arrondiſſement.

Les perſonnes employées au ſervice des cimetieres formeront une compagnie, ſous le nom de *ſépulteurs*, dont une diviſion ſera attachée à chaque cimetiere. Les ſépulteurs ſeront à la nomination du bureau d'adminiſtration, & ſubordonnés au Maître des funérailles. On retiendra ſur leur ſolde de quoi leur fournir pour l'hiver & pour l'été, un habit uniforme, & analogue à leurs fonctions.

En conſtruiſant les cimetieres, on pratiquera pour les ſépulteurs des logemens particuliers,

Le chef sera concierge, avec la qualité d'inspecteur.

Trois chariots, qu'on nommera *corpiferes*, & un plus grand nombre, s'il est nécessaire, feront le service de chaque arrondissement. Ils renfermeront plusieurs cercueils, en forme de tiroirs propres à recevoir les corps avec décence & facilité. Chaque cercueil sera distingué par un chifre, afin que les cadavres ne soient pas confondus.

L'usage des corbillards, pour les corps de ceux que les héritiers voudront faire porter seuls & directement au lieu funèraire, sera conservé. On établira des litieres pour le même objet : elles auront la forme de celles dont on se sert ordinairement, & seront couvertes d'un drap mortuaire.

Le Maître des funérailles aura son bureau vers le centre de son arrondissement. On ira y faire la déclaration des morts, & prendre, en même tems, l'heure de l'inhumation. Tous les soirs, un sépulteur portera dans chaque Paroisse de l'arrondissement la feuille des enterremens qui se feront le lendemain, & le Maître des funérailles donnera les ordres ultérieurs pour l'enlevement des corps. Cet enlevement se fera deux fois par jour : le matin, à 6 heures, & le soir, à 9 heures.

Les trois Ecclésiastiques députés, aux heures fixées, se rendront successivement aux *maisons mortuaires* (selon la feuille qui leur aura été remise la veille), pour y dresser, & faire signer l'extrait mortuaire, de quelque rit que soient les morts.

Aux mêmes heures, & dans le même ordre, un corpifere se rendra aux maisons mortuaires, où chaque cadavre sera déposé par les sépulteurs dans un des cercueils. Au moment du dépôt, pour les morts du rit romain, les trois Ecclésiastiques procéderont à la levée du corps, feront les prieres & les cérémonies de la sépulture en présence des parens & des amis, qui s'acquitteront ensuite des derniers devoirs funebres.

Deux sépulteurs, portant des torches, marcheront devant le corpifere, dans toutes les Paroisses de l'arrondissement.

Ceux qui prendront des corbillards ou des litieres, se concilieront avec les trois Ecclésiastiques & le Maître des funérailles, pour procéder à ce qui les concerne chacun dans leur partie.

A la porte des cimetieres, l'inspecteur des funérailles recevra les corpiferes, les corbillards, & les litieres qui s'y rendront, & fera procéder à la distribution des sépulteurs.

Les inhumations, dites *de charité*, continueront d'être gratuites; quant aux autres, pour celles dans les cimetieres, le droit sera d'un tiers inférieur à celui qu'on paie à présent, & le conducteur du corpifere en aura la moitié.

On recevra pour les inhumations dans les galeries, ce que l'on donne actuellement pour la sépulture dans les Eglises : ce droit sera rendu uniforme, en prenant le prix mitoyen

de ceux qui existent. Quant au droit pour placer des épitaphes, le bureau d'administration aura soin de le fixer, à raison du genre de monument qu'on voudra élever.

Le terrein de la galerie du midi sera concédé aux familles qui ont à présent des caveaux dans les Eglises séculieres & régulieres de l'arrondissement. On suivra, autant qu'il sera possible, pour la distribution des terreins, la date & les principales clauses des concessions, telles qu'elles existent.

Chaque famille pourra désigner le terrein qui lui sera cédé, par des inscriptions, des épitaphes, & autres monumens.

Les quatres repos seront consacrés à la haute noblesse, & en général à tous les morts célebres de l'un & de l'autre sexe, qui se seront rendus utiles à la patrie par leurs services ou leurs talens, & que le Gouvernement voudra honorer de cette distinction.

Derriere la galerie opposée à celle d'entrée, on pratiquera un second lieu funéraire pour les étrangers, & autres qui ne suivent pas le rit Romain. Les funérailles s'y feront en la maniere accoutumée : il y aura aux deux angles extérieurs deux repos destinés à des usages du même genre que ceux dont on a déja parlé.

» Ainsi, dit M. M.***, sans rien changer
» d'absolument essentiel aux coutumes reçues,
» on verra s'opérer cette réforme après la-
» quelle les gens de bien soupirent depuis si
» long-tems... Les rangs, les distinctions se-
» ront conservés : l'espoir d'être mis au nom-

» bre des hommes illuſtres & utiles exaltera le
» génie, ſoutiendra le patriotiſme, manifeſtera
» les vertus. «

On objectera peut-être que l'exécution de ce plan ſemble exiger des dépenſes conſidérables; que les Corps municipaux ſont déja fort ſurchargés, & qu'il importe d'alléger le fardeau, au lieu de l'aggraver, &c.

L'Auteur répond que, tous les jours, on trouve des fonds, même pour des objets de pur agrément, & qu'il ſeroit bien extraordinaire que cet avantage diſparût, lorſqu'il s'agit d'établiſſemens néceſſaires. Rien n'empêche, ajoute-t il, que la vente des anciens cimetieres ne commence par concourir à l'exécution du plan propoſé; une partie du produit de quelques loteries peut ouvrir une nouvelle ſource de fonds. La bienfaiſance des Citoyens eſt un troiſieme moyen: il n'eſt point de famille qui ne faſſe volontiers un léger ſacrifice pour un établiſſement conſacré à ſa propre utilité. Les frais de conſtruction une fois raſſemblés, il ne s'agit plus que du ſervice journalier, & d'un ſimple entretien; les droits énoncés ſeront une reſſource ſuffiſante pour remplir l'un & l'autre objet.

Tel eſt ce plan, dont le fond a déja obtenu le ſuffrage de pluſieurs perſonnes judicieuſes, & qui nous paroît mériter l'attention du Gouvernement. Au reſte, il ſeroit peut-être néceſſaire & facile de le ſimplifier dans quelques points de détail peu eſſentiels.

(*Journal Encyclopédique.*)

DES Herrn von Keſſenbrinck, &c. Abhanlung.... &c. *Diſſertation ſur la proportion entre le prix de l'argent & les denrées, depuis le tems de Conſtantin-le-Grand, juſqu'à la diviſion de l'Empire ſous Théodoſe-le-Grand, & ſur les effets de cette proportion; à laquelle l'Académie-Royale des Sciences* (de Berlin) *a adjugé le prix de* l'année 1775. *Imprimée par ordre de l'Académie.* A Berlin, 1777. In-8vo.

LE tems compris dans l'intervalle indiqué par la queſtion de l'Académie, s'étend depuis le 25 Juillet de l'an de N. S. 306, ou de Rome 1058, auquel Conſtantin parvint à l'Empire, juſqu'au 17 Janvier 395, qui fut le jour de la mort de Théodoſe-le-Grand, immédiatement ſuivie du partage de l'Empire entre Arcadius & Honorius : ce qui fait un eſpace de 89 ans. Pour bien faire connoître la valeur des monnoies dans cet intervalle, il faut néceſſairement remonter plus haut, & détailler les monnoies précédemment uſitées, tant en eſpeces d'or qu'en argent ou en cuivre; & réduire enſuite tout cela au taux de la monnoie courante de nos jours.

Afin

Afin de procéder avec ordre dans ces recherches, l'Auteur se propose les trois questions suivantes, comme devant faire le plan & le partage de son écrit.

1°. Quelles étoient les especes d'or, d'argent & de cuivre dans l'espace de tems indiqué, & plus avant dans les tems précédens, tant par rapport à la masse, qu'à l'aloi?

2°. Quel étoit le rapport de ces especes avec les denrées, & en général avec l'acquisition & l'entretien des choses nécessaires à la vie?

3°. Quelles influences eurent les variations dans la valeur intrinseque des monnoies, sur la constitution politique & économique de l'Empire?

Les détails dans lesquels ces questions engagent M. de Kessinbrinck, ne sont pas susceptibles d'extrait; mais ils donnent la plus haute idée de son érudition & de son exactitude. Nous sommes persuadés qu'une bonne traduction de ce Mémoire seroit également agréable & utile aux savans François, Anglois, &c. Qu'on en juge par l'échantillon suivant, pris du début.

Les premieres especes d'or, probablement les Dariques, qui eurent long-tems cours en Orient, & les Didrachmes Attiques, pesoient originairement 8 scrupules, faisant 192 as Hollandois, ou grains Romains, mais furent dans la suite réduits à 7 scrupules d'or fin. Tite-Live nous apprend que l'on connut ces especes à Rome vers l'an 543, & par conséquent au milieu de la seconde guerre Punique, qui

dura depuis 536 jusqu'en 555. La République, qui 62 ans auparavant, en 485, avoit commencé à faire battre de la monnoie d'argent, en fit faire d'or sur un nouveau pied, en vertu duquel chaque scrupule d'or, de 24 grains Romains, ou as Hollandois, valoit 20 sesterces en argent; ce qui, au rapport de Pline, fit gagner à l'Etat 900 sesterces sur ceux qui avoient cours alors, *qui tunc erant*

Mais il s'agit d'expliquer ce *qui tunc erant.* Pour cet effet, on doit savoir qu'en 485, où la premiere monnoie d'argent fut battue à Rome, une once d'argent valoit 120 onces de cuivre, c'est-à-dire, dix livres Romaines; de sorte que pour une once d'argent on recevoit alors dix vieux as, dont chacun pesoit une livre Romaine de 6912 grains, suivant le taux prescrit par le Roi Servius, l'an 175 de Rome.

Il y avoit donc deux manieres de déterminer la proportion entre la monnoie d'argent & celle de cuivre. Ou une piece d'argent du poids d'une once étoit = 576 grains Romains; ou quatre pieces d'argent qui, prises ensemble, avoient le même poids, mais qui étoient frappées aux armes de Rome, faisoient un denier, qui valoit dix anciens as. Une piece de la premiere sorte, dont les cabinets de monnoies & les recueils sur cette matiere ne fournissent aucun exemple, devoit avoir le même aloi que les *Growe* d'Angleterre, les *Millerces* de Portugal, les vieux *Krausenthaler* de 1500, les *Schlickethaler* & les *Lœwenthaler* de 1517, & les florins d'Empire, au taux de l'Ordonnance

de 1524. Mais les pieces du second ordre, dont il existe encore des originaux avec le *Janus Bifrons*, sur l'avers & au revers, Jupiter tonnant sur un char à quatre chevaux, étoient au taux de 124 à 126 grains de Paris. Or 4608 grains de Paris = 5101 as d'Hollande: de sorte que quatre de ces pieces font encore 552 à 56 grains Romains, & doivent en avoir pesé certainement 576, lorsqu'elles ont été frappées. Delà vint la coutume de compter quatre sesterces pour un denier, coutume qui subsista lorsque les sesterces ne furent plus réels, & qu'à leur place on eut réalisé les deniers.

Ces fait répondent à la fin de la premiere guerre Punique, ou environ à l'an 512 de Rome, où la République se trouva dans une disette extraordinaire d'argent, & fut obligée d'en venir à une diminution des monnoies, par laquelle, suivant Pline, l'Etat profita de cinq parties, tant sur l'aloi que sur le poids. C'est ce que cet Auteur dit formellement de la monnoie de cuivre: *Constitutum est ut asses sextantario pondere ferirentur*; & il ajoute immédiatement après: *ita quinque partes factæ lucri*. Cela met en droit de conclure que la monnoie d'argent fut mise sur le même pied, c'est-à-dire, rendue cinq fois plus légere. De cette maniere, en 512, on fit d'une once d'argent 6 deniers, chacun de 96 as. Mais c'en est assez pour inviter ceux que ces matieres intéressent à suivre le fil des discussions de M. de Koeffinbrick, qui ne sauroient être plus approfondies.

Dans l'examen de la troisieme question qu'il

s'étoit proposée, il donne de grands éloges aux *Réflexions politiques sur les finances & le commerce*, imprimées en deux volumes à La Haye en 1760, & il adopte les principes, suivant lesquels la saine politique ne permet pas que l'on touche à la valeur numéraire des monnoies une fois bien établie ; parce qu'elles sont le gage ou l'équivalent de nos échanges reciproques, & la mesure qui regle la valeur des biens échangés. Il ne faut donc pas plus y toucher qu'aux autres mesures. Les fréquentes variations des monnoies ont toujours été très-onéreuses aux Rois & aux Peuples. Ici comme ailleurs l'intérêt du Prince & celui de ses sujets sont communs & réciproques. Dans un pressant besoin de l'Etat, il est toujours plus avantageux au Souverain de se procurer les secours dont il peut avoir besoin, par tout autre moyen que par une mutation de monnoies.

(*Gazette universelle de Littérature.*)



HISTOIRE de la derniere Guerre entre les Ruſſes & les Turcs ; par M. DE KERALIO, Major d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm ; 2 Vol. in-12. A Paris, chez la veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, 1777.

LA Pologne, toujours en proie à ſes diviſions inteſtines & à l'ambition de ſes voiſins, a donné naiſſance à cette guerre fameuſe qui s'eſt élevée de nos jours, entre la Ruſſie & la Porte. Nous nous bornerons à la ſimple analyſe des principaux faits rapportés par M. de Keralio, Militaire plus inſtruit qu'élégant Ecrivain, mais bon critique & ami de la vérité.

En 1766, l'Impératrice de Ruſſie ayant fait déclarer au Roi de Pologne & à la République confédérée, qu'elle voyoit avec douleur la ſituation *des Diſſidens*, ils refuſerent les moyens de pacification que cette Puiſſance leur propoſoit. En conſéquence, les Diſſidens formerent une confédération qui ſe mit ſur le champ ſous la protection de l'Impératrice, dont la fermeté, le voiſinage & les menaces intimi-

derent les Polonois, qui s'étant enfin réunis dans le dessein de terminer les troubles du Royaume, députerent à l'Impératrice pour lui demander une Diete qu'elle protégeroit. Cette Princesse y fit proposer d'entretenir perpétuellement en Pologne un corps auxiliaire de troupes Russes, pour le maintien de la paix & de la tranquillité publique, comme Auguste II & Pierre I, en étoient convenus par le traité de *Birzen*. Après un mûr examen de cette proposition, on crut y appercevoir des vues tendantes à l'asservissement de la Nation. De-là prirent naissance les soupçons, la méfiance & la crainte, & l'accommodement devint plus difficile que jamais. Cependant la détention des quatre principaux opposans, (*) que l'Ambassadeur de Russie avoit fait arrêter, & la présence des troupes de l'Impératrice, jetterent dans les esprits une si grande frayeur, que la Diete enfin se termina par un traité solemnel qui rétablissoit les Dissidens dans tous leurs droits. Mais ce traité, loin de pacifier les troubles, ne fit que les multiplier. Il se forma de toute part des confédérations particulieres, qui s'étant réunies en une confédération générale, s'assemblerent à *Bar*, pour échapper à la vigilance des Russes & de la Cour de Varsovie. Les *Haidamaques* & les Cosaques *Zaporoski* (**), sujets de l'Impératrice, n'en furent pas plutôt

(*) L'Evêque de Cracovie, celui de Kiovie, le Palatin de Cracovie & son fils.

(**) Peuple qui ne vit que de brigandage.

informés, qu'ils porterent leurs armes dans cette Contrée, & sous le titre de défenseurs de la Religion Grecque, après avoir ravagé quelques Provinces Polonoises, ils passerent jusques sur les terres de la Porte Ottomane, qu'ils ravagerent également. L'Impératrice instruite de ces excès, en fit punir sévérement les auteurs, & chargea son Ministre à Constantinople de témoigner au Grand-Seigneur ses regrets sur ce fâcheux événement; mais il y avoit eu du sang Musulman versé : cet acte d'hostilité décida le Turc à la guerre, qui se déclara de part & d'autre en 1768. Telle est l'origine de la rupture entre la Russie & la Porte.

Si l'on fait attention à l'immense étendue des deux Empires, dont les Provinces, séparées d'un côté par de vastes mers, se rapprochent & se confinent de l'autre, on conçoit que le plan de leurs opérations de guerre devoit être fort compliqué. Celui de la Russie, paroît sur-tout si grand, si digne des vues profondes de sa belliqueuse Souveraine, que nous croyons devoir en donner ici quelques détails, puisés dans les pieces justificatives qui terminent le premier volume de l'ouvrage de M. de Keralio.

La Russie avoit trois objets principaux à remplir : l'un de défendre aux Turcs l'entrée de la Pologne; l'autre de mettre ses propres frontieres à couvert des insultes; & le troisieme d'attaquer l'ennemi par autant d'endroits que lui en offroit la situation de son pays. Le grand théatre de la guerre devoit être en

Pologne, où les Turcs avoient dessein de pénétrer, & en Moldavie, où il étoit de l'intérêt des Russes de pénétrer. La premiere armée, commandée par le Prince de Galitzin, fut destinée à cette expédition ; & pour empêcher les Tartares de la Bessarabie & de la Crimée & du Nogai, Peuples soumis à la Porte, de franchir les lignes de l'Ukraine, le Prince de Romanzov, Gouverneur de cette Province, y fut chargé du commandement de la seconde armée ; en même tems on résolut de porter la guerre jusques dans les Provinces Asiatiques de l'Empire Ottoman. L'exécution de ce projet devoit nécessairement être combinée avec celui de soumettre les différens Peuples des vastes contrées qui s'étendent depuis l'embouchure du Volga jusqu'au mont Caucase, & depuis les côtes orientales du Palus-Méotides, jusqu'à la mer Noire. Cette pénible entreprise fut confiée au Major-Général Méden. Au-delà du Caucase, vers le midi de l'Asie, on se proposa d'établir un autre théatre de la guerre. Les Nations Chrétiennes qui vivent dans les régions entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne, reçurent avec d'autant plus de joie le Comte de Tottleben, qu'on leur envoya pour diriger leurs opérations de guerre contre la Porte, qu'elles desiroient depuis long-tems de se soustraire à la domination tyrannique de cette Puissance.

Tandis que l'on prenoit ces mesures, les Etats du Grand-Seigneur étoient menacés d'un autre orage qui se formoit vers le midi. Les

Monténegrins, Peuples belliqueux & brigands, avoient bravé plus d'une fois dans leurs montagnes les armes Ottomanes. La Religion Grecques qu'ils professent, & la protection de la Russie, leur firent écouter les avis de cette Cour, qui, pour mieux les déterminer à la guerre, leur envoya le Prince Dolgorouki, avec beaucoup d'argent, d'artillerie & de munitions.

Telles furent les dispositions pour les opérations de terre. Si l'étendue de ce plan & la variété de ces combinaisons étonnent, on ne sera pas moins surpris de la hardiesse du plan des opérations de mer. C'est le projet le plus grand, le plus hardi qui ait jamais été conçu dans une guerre contre la Porte.

L'Impératrice vouloit attaquer l'ennemi jusques dans le cœur de ses Etats, & faire trembler sa Capitale. Les vaisseaux Russes eurent ordre de s'assembler dans les ports de la mer Baltique. Là ils formerent deux grandes escadres, la premiere composée de treize vaisseaux de ligne, & sous les ordres de l'Amiral Spiritoff; la seconde de huit vaisseaux de ligne, commandée par le Contre-Amiral Elphington. Ces deux escadres devoient faire le tour de l'Europe du Nord au Midi, & afin qu'elles pussent relâcher dans les ports devant lesquels elles passeroient, l'Impératrice en fit la requisition à toutes les Cours Chrétiennes qui promirent de les recevoir.

L'apparition d'une flotte Russe dans la mer Adriatique & l'Archipel, étoit à la vérité un

événement aussi nouveau qu'important, par les suites qu'elle pouvoit avoir. Il y avoit apparence que toute la Grece éprouveroit une révolution. Outre cela les Isles de l'Archipel étant le grand magasin de Constantinople, cette Capitale avoit à craindre des fléaux plus terribles cent fois que les dangers de la guerre, dès qu'un escadre Russe pénétreroit par la mer de Marmora jusqu'au pied des murs du Serrail.

Il restoit aux Russes une derniere mesure à prendre ; c'étoit de faire agir une troisieme armée navale à l'Orient de Constantinople. L'Amiral Siniavin fut chargé de la conduite de ce nouvel armement, qui consistoit en quinze galeres ; chacune portoit trois cens hommes.

En attendant que tout fût prêt, on répara les forteresses de Tangaroc & d'Azof, abandonnées par les Russes depuis près de trente ans.

La navigation des Russes sur la mer Noire devenoit dans cette guerre de la derniere importance pour les Turcs. Ils avoient à craindre que les Tartares, tenus en respect par cet armement, n'agissent que foiblement pour eux ; que la communication avec la Crimée & l'Asie étant coupée, les transports de toute espece ne vinssent à manquer ; que leurs places maritimes ne fussent privées, en cas d'attaque, des secours par mer, & qu'enfin la Capitale même de l'Empire, menacée d'un double danger, ne fût dans peu réduite à la derniere extrêmité.

On doit lire dans l'ouvrage même le détail de tous les préparatifs que fit la Porte pour s'opposer

aux armes de la Russie; nous dirons seulement qu'il fut résolu dans le Divan, qu'on mettroit trois armées sur pied, & qu'elles attaqueroient la Russie, l'une du côté de la Pologne, l'autre dans l'Ukraine, la troisieme par Astracan, & qu'on couvriroit la mer Noire de vaisseaux. Tout le plan des opérations se réduisoit à ces trois objets.

Les actes publics des Orientaux, dit M. de Keralio, se font rarement sans quelques cérémonies légales. Le signal qui annonce au Peuple la prochaine assemblée des troupes à l'entrée de la campagne, est une queue de cheval consacrée par les pratiques les plus respectables de la Religion, & suspendue au pied de l'escalier du palais du Grand-Visir, au bruit de la mousqueterie, accompagnée de ferventes prieres pour le succès des armes Ottomanes. » Au » départ des troupes de Constantinople, elles » sont précédées par une marche pompeuse » de différens corps de métiers qui doivent les » accompagner. Cette marche est ouverte par » le grand-Prévôt & la milice. Il est suivi par » une charrue tirée par des bœufs, & conduit par un homme qui seme du grain, emblême du métier exercé par le premier homme. » Il adresse en même tems des vœux au Ciel, » tant pour la prospérité des armes du Grand-Seigneur, que pour la ruine de ses ennemis » & de tous les Chrétiens, & le Peuple répete » plusieurs fois *amen*. Ce Laboureur est suivi » d'un jeune homme qui tient en main l'Alcoran, & qui est placé sous un dais & porté

» par un chameau. On voit paroître enſuite
» chacun des corps de métiers, précédés par
» une milice, armé & accompagné d'un char
» de triomphe, ſur lequel ſont repréſentées
» ſes occupations. Les troupes ſuivent cette
» avant-garde à peu de jours d'intervalle «.

Une cérémonie non moins ſinguliere, eſt celle du ſangiak-schérif ou étendard de Mahomet au rendez-vous des troupes. » Ce dépôt ſaint
» eſt confié à la vigilance des Emirs, qui ſe
» prétendent neveux du Prophete ; nobleſſe peu
» certaine aux yeux même des Muſulmans.
» L'étendard eſt porté dans un fourreau verd,
» par un Emir à cheval, environné du reſte
» de la troupe ſacrée : tout profane qui le voit
» mérite la mort, s'il n'adore à l'inſtant le Pro-
» phete, & ne reçoit pas ſa loi. Le Grand-
» Viſir ſuit les Emirs, couvert d'habits ſomp-
» tueux, accompagné des Miniſtres & des
» grands Officiers de la Couronne, eſcorté par
» mille Saphis & par mille Janiſſaires. Ce cor-
» tege, composé de près de cinq mille hom-
» mes, marche lentement devant une foule im-
» menſe ; ſpectacle curieux, mais triſte exem-
» ple d'orgueil, de fourberie & de ſuperſti-
» tion. «

» Ces ſortes de cérémonies, ſont ſouvent très-funeſtes aux étrangers. M. de Keralio raconte que l'Internonce de l'Impératrice-Reine, deſirant de voir la ſortie du Viſir, ſe rendit la veille, avec ſa famille, composée de vingt-huit perſonnes, dans une maiſon que la Porte lui avoit accordée. La maiſon voiſine appartenoit

à un Emir. Cet homme jaloux de ce qu'on n'avoit pas loué la ſienne, ſouleva la populace, & vint dire à l'Interprete du Miniſtre, qu'il falloit quitter cette maiſon, que les étrangers n'y étoient pas en ſûreté. Auſſi-tôt trente hommes armés y entrerent & firent ſortir le Miniſtre & ſa ſuite, *en les injuriant, les pouſſant, les frappant même avec des bâtons & des ſabres.* Un Officier & dix Albanois, avertis de ce tumulte, livrerent une eſpece de combat; mais leur ſecours eut moins d'effet que l'argent du Miniſtre. Il donna tout celui qu'il avoit, & fut conduit à la garde de la porte de la Ville. Le Seimen-Bachi lui envoya deux Officiers & vingt Janiſſaires pour veiller à ſa ſûreté & lui faire voir la marche. Alors l'Internonce, perſuadé qu'il ne feroit pas prudent de reſter avec les femmes, les envoya dans une boutique, & ſe rendit avec les hommes dans une maiſon voiſine. Il prit de plus la précaution de faire mettre des jalouſies à toutes les fenêtres. Mais à l'approche de l'étendart de *Mahomet*, on entendit crier de toute part que les infideles ſe retiraſſent, & que ſi quelque Muſulman ſavoit qu'il y en eût de cachés, il le déclarât, ou qu'il en ſeroit puni au jour du jugement. A ces cris ſe mêloient ceux des étrangers qu'une imprudente curioſité avoit attirés à cette cérémonie. Lorſque les Emirs furent auprès de la boutique où étoit Madame Brognard (c'étoit l'épouſe de l'Internonce) on cria que cette maiſon receloit des infideles. A l'inſtant on s'y précipite, on enfonce les portes, la Dame & ſa fille ſont trai-

nées dans la rue, & n'échappent à la fureur des Turcs qu'en leur livrant leur argent, leurs montres & leurs boucles d'oreilles ; elles auroient perdu la vie, si elles n'eussent profité du moment que les Musulmans employerent à se partager leur dépouille, pour gagner la maison où se trouvoit l'Internonce.

Si les Turcs étoient aussi instruits dans l'art de défendre qu'ils sont courageux dans l'attaque, on auroit tout à craindre de ce Peuple naturellement présomptueux, féroce & guerrier. Le soldat, considéré à part, donne de l'armée une idée beaucoup plus avantageuse, que l'armée elle-même dans sa totalité. Cette ardeur martiale & ce mépris de la mort qu'on remarque en lui, disparoissent lorsqu'il faut combattre en corps contre des troupes réglées. La bonté même de ses armes & son adresse étonnante à manier le sabre, ne lui sont alors que d'une foible ressource. On sait que les Turcs, comme tous les Orientaux, font peu d'usage des armes à feu, quoiqu'ils en aient de meilleures & qui portent plus loin que les nôtres. Après quelques décharges faites avec beaucoup de lenteur, ils en viennent ordinairement à l'arme blanche, & cette maniere de combattre leur convient davantage. Voilà pourquoi la guerre offensive est la seule de leur goût. Ce n'est pas qu'ils craignent le feu de la mousqueterie : ils ne s'en inquietent pas plus que les Gaulois des piles des Romains. Mais en revanche, rien n'irrite mieux leur fougue & ne leur inspire plus de respect que la bayonnette. Admirables dans

la défenfe des forterefles, foibles dans celle d'un terrein uni, impétueux au premier choc, prompts à reculer s'ils trouvent de la réfiftance, allant toujours au combat par le chemin le plus court, ne combinant jamais les mouvemens de l'ennemi; avides de butin, faifant la guerre pour eux & non pour le Sultan, leurs batailles font rarement décifives; ce font plutôt des irruptions foudaines, ou de fanglantes rencontres que des actions foutenues, ou des combats réglés.

En général, voilà ce qu'on remarque de plus caractériftique fur le militaire Ottoman, trop courageux pour n'être point redouté des peuples de l'Afie, & trop indifcipliné pour faire fortune en Europe.

Quoique l'ouvrage de M. de Keralio ne foit point écrit avec cette chaleur & cette précifion qui donnent de l'ame à l'Hiftoire, on ne laiffe pas de le lire avec plaifir; il eft inftructif, plein de connoiffances & d'obfervations utiles fur les forces, la fcience militaire, & le génie des deux Peuples dont il décrit la rupture. Cet Ecrivain, qui a toujours confacré fes travaux & fa plume à l'utilité publique, & qui voudroit voir tous les hommes heureux, ne blâme & ne loue dans fon Hiftoire, que ce qui eft véritablement digne d'éloge ou de blâme, & ne peint les crimes & les animofités injuftes, que pour rendre hommage à la vérité. Tous les faits qu'il rapporte, & même les expreffions qui pourroient paroître dures, font renfermés dans les Mémoires qu'on lui a re-

mis, & qu'il a fait imprimer tels qu'il les a reçus. Quant au Journal des opérations de l'armée Russe, qui est celui du Général même, d'après lequel il a travaillé, l'Auteur desire qu'on lui fournisse les moyens de rendre les détails qu'il a été obligé d'y puiser, encore plus exacts, s'il est possible, & de corriger les erreurs qui auront pu lui échapper. Il veut être équitable & impartial avant tout; & l'on trouvera dans son ouvrage & les volumes qui suivront, des preuves de son impartialité & de son amour pour le vrai. Nous annonçons par avance que le troisieme volume est sous presse, & que le Public jouira bientôt des fruits du travail entier de M. de Keralio, à qui on a remis les matériaux des campagnes qui ont suivi celle de 1769, laquelle fait l'objet des deux premiers volumes que l'on publie aujourd'hui. Cet Historien desire avec ardeur qu'on lui fournisse les moyens de réparer les plus légeres inexactitudes, & recevra avec reconnoissance tous les Mémoires qui pourront l'éclairer sur les détails.

M. de Keralio a mis à la tête de son Histoire, une description géographique & historique du théatre de la guerre, qui peut très-bien suppléer à la carte du pays qu'il s'étoit proposé de donner.

(*Mercure de France; Année Littéraire.*



VERSUCH einer Apologie, &c. *Essai d'une Apologie des peines capitales; par M. JACOBI, Syndic des Etats à Celle.* A Lembo, 1776. in-8vo.

CE n'est guere que depuis la publication du fameux *Traité des Délits & des Peines*, que les Philosophes & les Jurisconsultes ont jugé à propos de traiter cette matiere importante, en remontant aux principes de la raison & de la nature. jusques-là les Juges avoient fait appliquer les accusés à la question ordinaire & extraordinaire, sans trop se demander raison de la justice ou de l'utilité d'un si barbare procédé; ils avoient fait pendre une infinité de voleurs qui par-tout ailleurs auroient été punis moins rigoureusement; tout cela par la raison que la loi le vouloit ainsi.... Mais la loi est l'ouvrage des hommes; pourquoi les hommes ne pourroient-ils pas la changer?

Les vieux Jurisconsultes & les vieux Juges qui avoient long-temps pâli sur les livres, pour apprendre cathégoriquement les cas où l'on devoit faire supporter à un accusé, tel ou tel degré de pression entre des planches, & qui sur-tout avoient contracté depuis long-temps l'habitude de faire administrer ces très-redoutables supplices, secouerent la tête à l'innovation que proposoit M. le Marquis de

Beccaria. On écrivit de gros volumes pour & contre; *& adhuc ſub judice lis eſt.* Quelques Gouvernemens éclairés ont embraſſé la réforme, quant à la ſuppreſſion de la torture, & tous en général ſe ſont réunis pour tempérer les rigueurs de la loi, ſuivant la nature des crimes. Mais bien des Philoſophes deſireroient encore qu'on abrégeât la liſte de ceux qui doivent être punis de mort. D'autres Ecrivains, parmi leſquels ſe diſtingue M. Claproth, Profeſſeur de Gottingen, penſent que la ſuppreſſion des peines capitales entraîneroit les plus grands inconvéniens; & M. Jacobi ſoutient aujourd'hui ce ſyſtême. Nous convenons avec lui de la néceſſité des peines; mais encore faut-il qu'elles ſoient proportionnées aux attentats. Quoi ce ſcélérat ſouillé de ſang humain, quoi cet incendiaire, ce parricide, cet empoiſonneur public, ne ſubiront pas des peines plus graves, que cet infortuné que la faim & le deſeſpoir ont conduit ſur un grand chemin pour y arracher à un voyageur opulent, une ſomme dont dépend ſa ſubſiſtance & celle de ſa famille? Dès que tous ces criminels périſſent également ſur un échafaud, qu'importe au voleur de s'abſtenir du ſang de ſon ſemblable qu'il a pillé? Si le ſupplice eſt égal; pourquoi balanceroit-il à immoler un témoin de ſon crime? L'expérience l'a mille fois fois confirmé, la crainte d'être dénoncé fait d'un voleur un aſſaſſin. Les voleurs de grand chemin en Angleterre dévaliſent les paſſans avec beaucoup d'adreſſe; mais

ils ne ſont point dans l'uſage de les aſſaſſiner. Le grand point eſt donc de rendre concordantes entr'elles les échelles des crimes & des ſupplices. M. Jacobi convient de ce principe ; mais il veut auſſi que tous les voleurs indiſtinctement ſubiſſent la peine de mort. Quel ſera donc le ſupplice deſtiné aux autres crimes ; lui demandera-t-on toujours ? & il nous ſemble qu'il ne ſatisfait pas à cette queſtion. Voici un précis de ſon ſyſtême.

La priſon eſt la moindre des peines, à moins qu'on ne l'accompagne des rigueurs du cachot, de la faim, du mauvais gîte Un ſemblable état, s'il eſt perpétuel, eſt plus fâcheux que le travail des fortereſſes ou des galeres ; mais les peines publiques ſont plus d'impreſſion que les peines particulieres ; & la peine de mort demeurera toujours la plus formidable, par une ſuite de l'attachement que les hommes ont pour la vie. Il y a des exceptions, à la vérité, qui comme par-tout ailleurs, ne détruiſent pas la regle. Sur cent individus, il n'importe qu'il y en ait deux ou trois, ou même dix, à qui la vie ſoit indifférente. Il ſuffit que les autres ne craignent rien plus que de la perdre. C'eſt donc cette crainte ſeule qui peut obvier aux crimes. La facilité des vols domeſtiques invite tellement à les faire, & cauſe en même temps de ſi grands troubles dans les familles, que la peine capitale, qui ſous un point de vue paroît exceſſive, ſur-tout pour des vols de peu de valeur, ne laiſſe pas d'être néceſſaire. Les do-

meſtiques le ſavent : S'ils veulent l'encourir ; *volenti non fit injuria.* La multitude de ceux qui ne laiſſent pas de commettre des crimes contre leſquels la peine de mort eſt décernée, ne prouve pas qu'ils craignent moins la mort que d'autres châtimens : ils ſe font ſeulement l'illuſion de croire qu'ils ne ſeront pas découverts & ſaiſis. Les bandes de voleurs ſe fient ſur leur adreſſe & ſur leur force. Mais aux approches du ſupplice, ils payent le tribut ordinaire à l'humanité, & font tous leurs efforts pour obtenir grace, ou pour s'échapper. L'Auteur conclut delà que la peine de mort ne pourroit être abolie, ſans augmenter le nombre des criminels, ſur-tout des voleurs, qui ſont les plus nuiſibles à la Société. Quiconque, continue-t-il, conſerve l'eſpérance de vivre, nourrit avec elle l'attente de quelque révolution propre à changer ſon ſort. Qu'on entre dans tous les lieux où des criminels ſont aſſujettis à des peines quelconques, on ne les trouvera généralement parlant, ni corrigés de leurs vices, ni affligés de leur état. A quoi ſert donc le genre de punition qu'on leur inflige ?

Il ſert du moins, lui répondra-t-on, à garantir la Société de leurs entrepriſes nuiſibles. Il eſt vrai qu'en les livrant au fer des bourreaux, on s'épargne toute inquiétude à ce ſujet ; mais ne ſeroit-il pas poſſible de prendre un juſte milieu ? Que les crimes qui offenſent l'humanité au premier chef, ſoient punis de mort ; la nature & la raiſon y conſentent. Un régicide, un parricide, un aſſaſ-

ſin, ne devroient même trouver de refuge dans aucun lieu de la terre; toutes les Puiſſances devroient ſe liguer pour fermer toutes les barrieres à des malfaiteurs de cette claſſe. La plupart d'entr'elles ſe reſtituent réciproquement les déſerteurs, les banqueroutiers frauduleux; & elles ſouffrent qu'un parricide, un infâme aſſaſſin trouve un aſyle dans les Etats où ſon forfait n'a pas été commis!

Puiſque la peine de mort eſt la plus redoutable pour l'homme, ne devroit-elle pas être réſervée auſſi pour les plus grands crimes? & n'y auroit-il pas mille moyens de punir les malfaiteurs d'une claſſe inférieure, en mettant à profit une vie que la juſtice dévoueroit à l'opprobre? Nous avons vu propoſer à cet égard des projets qui pourroient avoir leur utilité; tel que celui de marquer ſur le front les voleurs & les frippons, & de les employer aux travaux des corvées, des mines, des galeres, &c. Ce ſigne d'infâmie qu'ils porteroient par-tout, leur ôteroit toute eſpérance d'échapper à leur juſte châtiment, ſans être reconnus. Quiconque ſeroit tenté de devenir frippon, ſeroit retenu dans le devoir par la vue de ces coupables, qui ſeroient une leçon vivante & continuelle dans tous les lieux où ils traîneroient leur opprobre & leur infortune. Il y auroit encore des gradations à obſerver ſur la nature & la multiplicité de leurs crimes, auſſi bien que ſur la longueur & la rigueur du châtiment. On verroit moins de voleurs, & très-certainement moins d'aſſaſſins.

(*Gazette Univerſelle de Littérature.*)

TRADUCTION de différens Traités de morale de Plutarque ; par M..... in-12. A Paris, chez les freres Debures, Libraires, quai des Augustins, 1777.

C'Est ici l'essai d'une traduction complette des *Œuvres morales* de Plutarque. L'Auteur, avant d'aller plus loin, a voulu sonder le goût du Public, & le mettre à portée de juger de son travail. En fait de traductions, il faut se consulter soi-même : connoissez-vous bien la langue de l'Auteur & la vôtre ; en le lisant ; qu'elle est l'impression qu'il a faite sur vous ? Votre génie s'est-il enflammé avec le sien ; vous êtes-vous senti pénétré d'amour pour lui, de respect pour sa morale & d'admiration pour la maniere dont il la présente ? Si vous aviez eu la même matiere à traiter, auriez-vous suivi le même plan, pris le même ton & le même style ; en un mot, lorsque vous mettant à la place de votre Lecteur vous avez comparé votre traduction avec l'original, votre conscience a-t-elle soutenu le parallele sans trouble & sans remords ; avez-vous trouvé que votre expression répondît à celle de l'Auteur, qu'elle n'eût point altéré sa pensée, refroidi sa chaleur ? Si vous avez rempli ces conditions, vous avez fait une excellente traduction ; mais ne croyez pas qu'elle sera généralement approuvée. Cha-

cun de vos Lecteurs aura sa maniere de voir. Celui-ci auroit rendu tel morceau de telle maniere, celui-là de telle autre; & chacun peut avoir raison, sans que pour cela vous ayez tort.

Nous n'avons d'autre traduction des *Œuvres morales* de Plutarque, que celle d'Amiot, qu'on loue avec raison pour son style simple & naïf, mais que son ancienneté empêche qu'on ne lise de suite. On lit, on relit avec avidité Montaigne, le Plutarque François en fait de Morale, mais on ne fait guere que consulter Amiot. Ce n'est pas qu'il ne séduise, & que ceux qui le consultent ne soient entraînés de page en page, & se bornent uniquement à ce qu'ils cherchent; mais ce n'est que par occasion qu'on en fait sa lecture. On le quitte & l'on n'y revient point. Pourquoi revient-on à Montaigne, puisque c'est à-peu-près la même maniere de parler, & que Plutarque n'est pas un Philosophe moins aimable que l'Auteur des Essais? C'est que celui-ci a écrit sa propre pensée, & que le style d'un Auteur rempli & affecté de son sujet, soit qu'il écrive en prose, soit qu'il écrive en vers, prend le caractere & la couleur de sa pensée, au lieu qu'Amiot a écrit & exprimé la pensée d'autrui.

Quoi qu'il en soit, on doit des encouragemens au nouveau Traducteur des *Œuvres morales* de Plutarque, le Philosophe le plus Savant, & le Savant le plus Philosophe de l'antiquité. Il réunissoit toutes les connoissances; il possede si bien l'Histoire, & l'applique avec tant

d'art, que sa Morale est presque toujours mise en action. » Son Ouvrage est un de ceux de » l'antiquité, observe sagement son Traduc- » teur, où l'on nous a conservé le plus grand » nombre d'usages des Grecs & des Romains; » le plus de détails sur leurs mœurs, leurs » Loix & leurs Coutumes; le plus de fragmens » des Poëtes & des Historiens que le tems nous » a enviés; le plus d'anecdotes piquantes, de » particularités intéressantes, de réparties fines, » de faits & d'observations qui ne se trouvent » nulle part ailleurs. C'est celui dont la lec- » ture, également utile à l'homme du monde, » au Politique, au Militaire, au Savant, au » Bel-esprit, &c. nous attache le plus forte- » ment, nous intéresse davantage par le ton » naïf de simplicité & de bonhommie qui nous » fait aimer l'Auteur avec qui nous croyons » converser familiérement. «

Ce caractere de familiarité, de simplicité, de bonhommie, qui n'exclut ni la force, ni l'élévation des pensées, lui est commun avec Montaigne, & nous pouvons ajouter, avec les meilleurs Philosophes : le premier de tous, Socrate, que Platon a peut-être trop embelli, étoit simple & familier dans ses expressions; & certes, la Philosophie qui va tout bonnement, avec sa naïveté, ses graces naturelles & sa gaieté, prévient beaucoup plus en sa faveur, que celle qui s'extasie sans cesse, qui paroît toujours dans l'enthousiasme, toujours hors d'elle-même, ne voyant rien, ne pouvant rien dire de sang-froid, ne se déridant jamais,

outrant

outrant l'auſtérité. Tout cet appareil, tout ce fatras d'exclamations, de réticences, de ſuſpenſions au milieu d'une phraſe, ce ton majeſtueux & impérieux ſent plus le Charlatan que le Philoſophe.

Les Traités dont on offre la traduction dans ce volume, ſont les ſuivans. 1°. *Du beſoin qu'un Prince a de s'inſtruire* ; 2°. *Si les Philoſophes doivent vivre avec les Princes* ; 3°. *De l'avarice & de la prodigalité* ; 4°. *Du trop parler* ; 5°. *Si l'on doit emprunter à uſure* ; 6°. *Comment on peut tirer de l'utilité de ſes ennemis* ; 7°. *De la pluralité d'amis* ; 8°. *Du haſard & de la fortune* ; 9°. *De l'amitié fraternelle* ; 10°. *De la ſuperſtition* ; 11°. *De la fortune des Romains* ; 12°. *Premier Diſcours ſur la fortune d'Alexandre* ; 13°. *Second Diſcours ſur la fortune d'Alexandre.*

Un des Traités de Plutarque qui préſente la Morale la plus belle, eſt celui qu'il intitule : *Comment on peut tirer de l'utilité de ſes ennemis.* Il indique quatre moyens de les confondre : le premier eſt d'oppoſer le ſilence à l'injure, & de ne pas rendre le mal pour le mal; le ſecond, de leur faire du bien, & de louer les vertus que nous leur connoiſſons; le troiſieme, de faire mieux qu'eux; & le quatrieme, de mettre la vertu de notre côté, de ſorte que s'ils ſont méchans, nous ſoyons bons; & s'ils ſont bons, nous ſoyons meilleurs. Voici quelques traits de ce Diſcours. Il rappellera ces que nou avons dit, que la connoiſſance de Hiſtoire ſert toujours à Plutarque à mettre la Ml'orale en action.

» Après la destruction de Carthage & l'entiere défaite de la Ligue Achéenne, on » vantoit devant Scipion Nasica le bonheur » de Rome, dont la puissance, disoit-on, al- » loit être désormais inébranlable : au con- » traire, répondit-il, elle ne fut jamais en » plus grand danger, puisque nous n'avons » plus d'ennemis que nous puissions respecter » & craindre. Ajoutez encore cette excellente » réponse de Diogene : quelqu'un lui deman- » doit comment il pourroit se venger de son » ennemi : c'est, dit-il, en te rendant toi- » même vertueux & homme de bien. ---- En » effet, s'il ne peut entendre sans dépit louer » tes chevaux & tes chiens, s'il gémit de voir » tes jardins bien entretenus, & tes terres » bien cultivées, quelle penses-tu que doive » être sa douleur, si tu te montres juste, » honnête, sobre, circonspect dans tes paroles » & irréprochable dans ta vie! «

» . . . . Nous avons toujours dans notre » ennemi un maître tout prêt qui ne nous » coûte rien, & qui, nous instruisant de nos » défauts, nous apprend ce qu'il nous importe » plus de connoître; car l'œil de l'ennemi est » beaucoup plus pénétrant que celui de l'ami.... » Un ennemi ne cherche qu'à surprendre nos » fautes, & à la curiosité de les apprendre, » se joint, pour lui, le plaisir de les publier. » Un des ennemis d'Hiéron, disputant un jour » avec lui, lui reprocha qu'il sentoit mauvais : » Hiéron de retour chez lui, blâma sa femme » de ne l'avoir pas averti de ce défaut : par-

» donnez-moi, dit cette femme, auſſi ſimple
» que vertueuſe; mais je croyois que tous
» les hommes ſentoient de même; c'eſt ainſi
» que nous apprenons toujours de la bouche
» de nos ennemis nos défauts naturels & ceux
» qui frappent le plus la vue, &c.

Nous n'irons pas plus loin : cette citation mettra le Lecteur en état de confronter Amiot & le Traducteur, & de trouver dans le travail de celui-ci des motifs d'encouragement; il nous a paru neanmoins que quelquefois il traduiſoit plutôt la penſée que la phraſe, abrégeant celle-ci, & ſouvent de deux n'en faiſant qu'une. Il ſe diſpenſe ſouvent de traduire les vers que cite Plutarque; il eſt vrai que s'étant aſſujetti, comme Amiot, à les traduire en vers, ce ſeroit une tâche trop pénible. Quelques endroits nous ont paru n'avoir ni la clarté, ni la facilité de l'original. Nous en avons trouvé de négligés pour le ſtyle & la diction. Nous prions l'Auteur d'examiner lui-même ſi nous ne nous trompons point.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)



CAUSES célebres, curieuses & intéressantes, de toutes les Cours souveraines du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées. Tome XXIX. A Paris, chez Lacombe, 1777.

LXXIVe. CAUSE.

RAPT de séduction.

ON rapporte dans le Recueil des Causes célebres, plusieurs exemples de la sévérité de la Justice, contre ces fléaux de la société, qui corrompent l'innocence des personnes du sexe, les arrachent au sentier de la vertu, où leur éducation les avoit placées & les faisoit marcher; qui déshonorent les familles, & mettent le poignard dans le sein de parens vertueux, qui n'ont souvent d'autre bien & d'autre ressource que leur honneur.

En voici encore un exemple. On ne peut trop les multiplier, on ne peut trop leur donner de publicité; c'est peut-être le seul moyen d'arrêter ces attentats, & de contenir ceux qui seroient, dans la suite, capables de se les permettre encore. Si la religion, la vertu & la probité ne sont pas un frein suffisant pour arrêter le cours de leur débauche; si les maux inévitables qu'ils préparent aux victimes de leur

lubricité, ne les touchent pas; si le malheur, & souvent la ruine entiere d'une famille honnête leur sont indifférens, au moins le spectacle des châtimens géminés que la Justice inflige à ceux qui se rendent coupables de ces crimes, pourra réprimer les coupables entreprises, & leur faire craindre les suites d'un succès qui leur devient aussi funeste qu'aux infortunées qu'ils ont attirées & fait tomber dans leurs pieges.

Guillaume-Jacques-Germain D** de V***, Ecuyer, Contrôleur-Clerc d'Office de la Maison du Roi, Seigneur de dix Villages, est venu, en l'année 1775, fixer sa résidence à Néauphle-le-Château, Comté de Pont-Chartrain.

Il choisit une maison, qui est isolée, à l'extrêmité de la Ville, éloignée de la rue, & sans voisins. Il ne tarda pas à se faire remarquer par de gros écus qu'il donnoit, dans l'Eglise, aux jeunes filles qui ont coutume de quêter pour les pauvres. Cependant, il diminuoit quelquefois ses aumônes; les attraits plus ou moins frappans des quêteuses, étoient le thermometre de ses charités. Les personnes éclairées ne furent point dupes de sa magnificence; mais ceux qui composent le vulgaire ouvrirent de grands yeux, & crurent entrevoir, dans le Sieur D** de V***, un Seigneur bienfaisant, qui ne venoit habiter le désert que pour y répandre une manne secourable. Le Sieur de V*** sut profiter de l'opinion avantageuse que l'on avoit de lui, pour se procurer plus aisément une Villageoise de quinze ans, nommée Marie-Anne Marche-

bout, qu'il avoit déja remarquée, & qu'il songeoit à séduire.

Etant informé que cette jeune innocente étoit ouvriere en linge, & que les ouvrieres de cet endroit alloient en journée chez ceux qui les emploient, il parvint aisément à persuader à la mere de laisser venir sa fille chez lui pour s'y occuper à des ouvrages de son métier. Cette proposition n'avoit rien de suspect de la part d'un homme de quarante ans, qui ne s'étoit fait connoître que par des générosités & des charités; qui étoit si bon, si pieux, si assidu à tous les offices de la Paroisse! Elle promit donc bien volontiers de lui envoyer sa fille.

Arrivée, elle fut comblée de marques d'amitié; mais cette amitié fut témoignée de ce ton qui flatte l'amour-propre, sans allarmer la vertu. Elle passa les deux premiers jours assez tranquillement, pendant lesquels elle tailla & prépara l'ouvrage qu'elle devoit coudre. Le troisieme jour, le Sieur D** devint plus entreprenant..... Il fut contraint de lâcher prise par un saignement de nez que lui occasionna un grand coup de sabot auquel la jeune fille avoit eu recours pour se défendre.

Echappée de ses mains, elle ne crut point devoir s'exposer à un nouvel outrage; mais le Sieur D** plus passionné par la résistance qu'on lui avoit opposée, prit la résolution d'exécuter, à toute force, le projet qu'il avoit conçu. Un valet qu'il avoit avec lui, & qui probablement étoit expert dans l'art des séductions & des enlevemens, fut l'entremetteur dont il se servit

pour diriger ſon entrepriſe Cet adroit domeſtique vint à bout de perſuader à la jeune fille que ſon maître étant parti pour Paris, où il reſteroit au moins huit jours, elle n'avoit rien à appréhender de ſa part. Séduite par ce propos, & encore plus animée par la néceſſité d'un travail qui formoit ſa ſeule reſſource, elle ne dit point à ſa mere ce qui lui étoit arrivé; &, ſe croyant en ſûreté, elle reprit dans la maiſon du Sieur D**, l'ouvrage qu'elle avoit quitté la veille. On ſe doute bien que le Sieur D** ne tarda pas à paroître. Il avoit trop bien pris ſes précautions cette fois; il triompha d'un enfant de quinze ans qui ne put rien oppoſer à la brutalité de ſon ennemi.

Revenu de ſon efferveſcence, il eſſaya de conſoler la victime qu'il venoit d'affliger; il flatta ſa vanité, & la fit enfin échouer contre l'écueil où périt la vertu de tant de jeunes filles. La jeune Marchebout promit qu'elle continueroit de travailler chez lui; il ſut profiter de tous les inſtans pour paroître aimable à ſes yeux, & pour achever de la ſéduire; bientôt elle n'eut plus d'autres volontés que les ſiennes. Des indiſcrétions frappantes découvrirent enfin au public les motifs de l'aſſiduité de la fille Marchebout chez le Sieur D**. Ses parens furent les derniers à ſe douter de la vérité. Ils la virent enfin, & défendirent à leur fille de retourner chez le Sieur D**; mais cette défenſe acheva de la perdre. Le plaiſir avoit ſéduit les ſens, & le cœur avoit été ſéduit par les ſens. Le raviſſeur s'étoit emparé de ce

cœur ſans expérience; & cette malheureuſe victime de la ſéduction, n'ayant plus aſſez de vertu pour réſiſter au penchant qui l'entraînoit vers ſon ſéducteur, ſe ſoumit à tout ce qu'il exigea d'elle.

Elle partit pour Verſailles, où elle devoit attendre le Sieur D** dans un lieu indiqué. Son pere fut inſtruit du lieu de ſa retraite. Il alla la reprendre auſſi-tôt, & la reconduiſit à Neauphle. Le Sieur D** eut encore recours à l'adreſſe de ſon fidele laquais. Il le renvoya à Neauphle, & le chargea du ſoin d'enlever cette jeune fille. Ce zélé ſerviteur ſut la réſoudre à partir avec lui, pour aller rejoindre ſon maître. Mais ſes parens, ayant encore été avertis de ſon départ, envoyerent promptement à ſa ſuite deux Cavaliers de Maréchauſſée, qui l'arrêterent en route.

Le Sieur D** ſe voyant ainſi privé de ſa proie, ne crut point, pour cela, devoir renoncer au projet qu'il avoit formé de s'en aſſurer la jouiſſance. Il revint lui-même à Neauphle, bien réſolu de n'en plus partir qu'avec elle. On la guetta de près; elle fut encore enlevée, & conduite dans une Terre qu'avoit le Sieur D** en Normandie. La bonne intelligence ne dura pas long-tems entre les amans. Le cœur de la jeune Victorine (*) étoit égaré, mais il n'étoit pas corrompu. Elle vit enfin tout ce

(*) Après ſon enlevement, on étoit convenu qu'elle s'appelleroit *Victorine*, & qu'elle paſſeroit pour l'épouſe du Sieur D** dans les endroits où il ne ſeroit pas connu.

qu'elle avoit à craindre des ſuites de ſa démarche; elle ſentit, en un mot, l'horreur de ſon état.

Après quelque ſéjour en Normandie, le Sieur D** revient à Verſailles. La mere de la jeune fille, de concert avec ſon mari, rendit plainte du rapt de ſéduction dont le Sieur D** étoit coupable. Le Juge du Bailliage de Pont-Chartrain rendit, le 11 Janvier 1776, une Ordonnance portant permiſſion d'informer, &, par proviſion, autoriſa les pere & mere à reprendre leur fille que le Sieur D** retenoit encore chez lui. Cette ordonnance rendit la jeune fille à ſes parens; remiſe en liberté, elle fit d'abord une déclaration de ſa groſſeſſe, & rentra dans la maiſon paternelle.

Sur l'information des faits, le Sieur D** fut décrété d'aſſigné pour être oui; & ce décret fut converti en décret d'ajournement perſonnel, faute par lui d'avoir comparu. Il appella de ces décrets, & obtint un arrêt de défenſe. Muni de cet arrêt, qui ſuſpendoit toute pourſuite, le Sieur D** crut qu'il étoit tems d'intimider ſes adverſaites par une accuſation de vol dont il avoit promis à la jeune Victorine de faire uſage dans le cas où ſes parens voudroient le pourſuivre. Pour conſtater le prétendu délit dont il vouloit ſe plaindre, il ſe ſervit d'un Exempt de Maréchauſſée de ſa connoiſſance. Lui ayant dit qu'une de ſes armoires avoit été forcée, & qu'on lui avoit volé différens effets, cet Officier déclara, dans un Procès-verbal, qu'il fit ſigner par ſes deux

Cavaliers, tout ce que le Sieur D** voulut lui exposer.

D'après cet acte aussi peu juridique dans la forme, que dénué de vraisemblance au fonds, le Sieur D** rendit plainte le 5 Février 1776, contre la jeune Victorine, qu'il prétendit avoir été sa domestique, & obtint permission de faire informer. Bientôt il y eut un décret de prise-de-corps de lancé contre la jeune Victorine & sa mere.

Tandis que les choses s'arrangeoient ainsi au gré du Sieur D**, il tentoit, de son côté, toutes sortes de moyens pour parler à Victorine. Le jour même que le décret de prise-de-corps fut prononcé, il donna ordre à un nouveau laquais qu'il avoit alors avec lui, de se promener autour de la maison de Marchebout, & de faire en sorte de lui amener Victorine. Ce laquais, plus entreprenant encore que son prédécesseur, voulut entraîner la jeune fille de force, quand il fut arrêté par plusieurs personnes qui accoururent au bruit qu'elles entendirent.

Nouvelle information dans laquelle quinze témoins furent entendus; nouveau décret d'ajournement personnel contre le Sieur D**; nouvel arrêt de défense qui suspendit encore toute la procédure sur les lieux.

Pendant l'instruction de cette procédure, Victorine étoit accouchée, & avoit obtenu, par arrêt sur appointé à mettre, une provision de 600 livres, pour fournir aux frais des couches, & à la nourriture de l'enfant, à la

quelle le Sieur D** fut condamné par corps, & qu'il fut contraint de payer.

Toutes les charges, informations & autres pieces du Procès apportées en la Cour; M. Aubry Dumesnil, dans le Mémoire qu'il fit pour les Marchebout, après avoir exposé les faits, combattit avec force les moyens de défense employés par le Sieur D**. Il établit d'abord ce qui caractérise le rapt, & en fait l'application à l'espece présente. » Jamais, dit-il, » rapt n'a été mieux caractérisé que celui dont » le Sieur D** est coupable. «

» Qu'on examine toute sa conduite & ses » manœuvres depuis son arrivée à Neauphle, » où il n'a été conduit que par des desseins » criminels, jusqu'au moment où il est revenu » de Normandie avec la jeune Victorine qu'il » avoit enlevée; qu'on le suive encore, de- » puis cette époque, c'est-à-dire, depuis l'ins- » tant où cette jeune fille a été reprise chez » lui par ses parens, jusqu'au moment où l'on » a arrêté son domestique qu'il avoit envoyé » pour l'enlever une seconde fois; qu'on ajou- » te, à cette circonstance, le décret de prise- » de-corps qu'il avoit eu l'adresse d'obtenir » contre elle pour s'en aider au besoin;....... » enfin, que l'on joigne à tous ces traits l'en- » levement qu'il avoit déja fait d'une fille qui est » enfermée actuellement à Caën, & l'on sera » forcé de convenir que le Sieur D** est un » subtil débauché, qui, croyant en imposer » aux Villageois par les titres qui le déco- » rent, ne va parcourant les campagnes, que

» pour y être plus aiſément adultere & ſu-
» borneur.

» Un homme de ce caractere eſt d'autant
» plus dangereux dans la ſociété, que l'indi-
» gence des familles qu'il déshonore, lui aſſu-
» re ſouvent l'impunité de ſes crimes. Trop
» perſuadé qu'on ne peut le convaincre & le
» juger, qu'après avoir rempli toutes les for-
» malités d'une procédure criminelle toujours
» très-diſpendieuſe, il brave les premieres at-
» taques; obtient des arrêts de défenſe; ſe
» rend accuſateur à ſon tour; laiſſe juger ſon
» accuſation ſur la pourſuite & aux frais des
» parties qu'il accuſe; maltraite & frappe les
» Huiſſiers; menace les Officiers de la Juſti-
» ce, & fatigue ainſi, par ſes procédures &
» par ſes chicanes, des malheureux qu'il fait
» être hors d'état de le pourſuivre. «

» Telle eſt en effet la poſition actuelle des
» Marchebout; épuiſés déja par les efforts
» qu'ils ont faits, tant pour fournir aux frais
» d'une inſtruction préliminaire, que pour ſe
» faire décharger de l'accuſation récriminatoire
» & calomnieuſe, intentée contr'eux par le
» Sieur D**, ils ſont hors d'état de ſuivre
» un procès qui doit être réglé à l'extraordi-
» naire; mais quoique leur indigence les con-
» traigne d'interrompre leurs pourſuites, doi-
» vent-ils pour cela, être privés de la juſtice
» qu'ils ont lieu d'attendre? non; car ſi une
» dure néceſſité les réduit au ſilence, le Mi-
» niſtere public ſe fera entendre pour eux. «

Il reſtoit à examiner ſi le Sieur D**, ceſ-

ſoit d'être coupable en prétendant, comme il le ſuppoſoit, que la jeune Victorine n'avoit été chez lui qu'à titre de domeſtique.

» Si une pareille aſſertion étoit crue, diſoit » M. Aubry Dumeſnil, preſque toutes les » filles de la campagne pourroient-être impu- » nément ravies; car deſtinées, pour la plu- » part, aux travaux champêtres ou au ſervice » de Ville, les raviſſeurs ne manqueroient » pas de ſe prévaloir de ce moyen; & dès- » lors, le crime de rapt deviendroit d'autant » plus commun envers elles, qu'il ſeroit plus » aiſé de s'en juſtifier. «

Mais il étoit bien facile de démontrer par les faits que Victorine n'avoit point été regardée comme une domeſtique par le Sieur D**; qu'elle n'avoit jamais été chez lui à ce titre. » Elle n'étoit avec lui que comme les » filles qui ont le malheur d'être ſéduites & » ravies, ſont ordinairement avec leur ſubor- » neur. «

Par arrêt du 19 Février 1777, la Cour condamna le Sieur D** de V*** à ſe charger de l'enfant dont la fille Marchebout étoit accouchée, à l'élever dans la religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & d'en certifier tous les trois mois, le procureur du Roi au plus prochain Siege Royal des lieux; le condamna, en outre, en *ſix mille livres* de dommages & intérêts, *par forme de réparation civile* envers la fille Marchebout; laquelle ſomme de 6000 livres ſera dépoſée chez Me. Boullard, Notaire, pour être fait emploi au profit

de cette fille en présence de l'un des Substituts de M. le Procureur-Général. Cependant la fille Marchebout & le Sieur D** de V*** furent condamnés chacun en trois livres d'aumône pour les pauvres prisonniers de la Conciergerie du Palais ; avec défense au Sieur D** de V***, & à Guillaume Causse, son laquais, d'user à l'avenir de pareilles violences, *sous peine de punition corporelle.*

Quant à l'accusation en *vol domestique*, la fille Marchebout & sa mere, furent déchargées de l'accusation. Le Sieur D** de V*** fut condamné en *trois mille livres* de dommages & intérêts envers la femme Marchebout, *par forme de réparation civile*, & en *dix mille livres* de dommages intérêts, aussi *par forme de réparation civile*, envers la fille Marchebout ; laquelle somme de 10000 sera pareillement déposée chez Boullard, Notaire, pour en être fait emploi au profit de ladite fille Marchebout ; le Sieur D** de V*** condamné en tous les dépens ; permis d'imprimer & afficher le présent Arrêt, aussi à ses dépens.

L X X Ve. Cause.

Affaire de la Gourdan.

Nous ne nous arrêterons pas aux détails de cette affaire, dont on a beaucoup parlé il y a quelque tems.

Dans une information faite à Paris en 1769, on entendit des femmes qui prirent, dans leurs

dépositions, la qualité de *femmes du monde* (*), & qui, en cette qualité, déposerent de faits qui exciterent l'attention du Ministere public. Ces femmes furent décretées de prise-de-corps. Deux d'entr'elles, la Grenier & la Eudes furent arrêtées : la Gourdan pris d'abord la fuite; mais elle se rendit volontairement en prison durant l'instruction du procès. Il intervint Sentence au Bailliage du Palais, le 14 Août 1776, qui condamna la Gourdan au bannissement pour cinq ans de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, avec injonctions ordinaires, &c. par Sentence du 21 Mars de la même année, la Grenier avoit subi la même condamnation, & la femme Eudes avoit été mise hors de Cour & en liberté.

La Gourdan ayant interjetté appel de la Sentence rendue au Baillage du Palais; par Arrêt rendu en la Tournelle criminelle, le 19 Août 1776, elle fut mise hors de Cour sur l'accusation.

» Cet Arrêt, d'après la réputation de la » Gourdan, dit le Rédacteur de cette Cause, » a pu paroître à ceux qui n'avoient pas con» noissance de la procédure, dicté par l'indul» gence; & c'est peut-être cette réputation » qui a inspiré la Sentence du Bailliage du Pa» lais. Mais il est certain que, d'après sa con-

(*) C'est une expression adoptée depuis quelques années, dans les Tribunaux, pour désigner une femme qui se prostitue, & en prostitue d'autres.

» frontation, d'après les Pieces que l'accusée » avoit mises sous les yeux de la Justice, & » les moyens employés dans sa derniere Re» quête, il ne restoit pas matiere à asseoir » un jugement de condamnation. La réputa» tion ne fut jamais une preuve aux yeux » de la Loi. On sait avec quelle force & avec » quelle constance les Magistrats & les Juriscon» sultes François se sont élevés, de tout tems, » contre la notoriété de fait, dont on a tant de » fois voulu abuser, & dont on a tant de fois » démontré l'incertitude & le danger. «

LXXVIe. CAUSE.

Usuriers condamnés.

On sait trop combien l'usure est contraire à l'équité, aux Loix divines & humaines; combien elle est funeste aux mœurs & à l'économie politique des Etats. Tous les Théologiens, les Jurisconsultes, les Publicistes ont traité cette matiere sous tous les points de vue; & tous se sont réunis à faire voir que c'est un fléau, qui, si les Loix & la vigilance des Magistrats n'en arrêtoient les coups, ruineroit les familles & l'Etat même.

Il avoit porté ses ravages dans la Ville d'Orléans, où une troupe de Prêteurs ont, dans un fort court espace de tems, accumulé des richesses considérables avec de fort petits capitaux. On y a vu entr'autres une Magdelaine Jousset, fille Bourgeoise d'Orléans, prêter à

raiſon de cinq pour cent par mois, & enfin monter l'uſure au point qu'elle retiroit plus de cent pour cent par an.

Ces Uſuriers & leurs complices ou *proxenetes*, étoient au nombre de quinze, dont les uns, en vertu d'Arrêt du Parlement de Paris du 10 Janvier 1777, ont été attachés au carcan, les autres ont fait amende honorable au ſiege du Bailliage d'Orléans, l'Audience tenant, conduits par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, avec écriteau devant & derriere, portant le mot *uſurier*, ou *uſuriere ;* preſque toutes les femmes ont été bannies à tems, & les hommes envoyés aux galeres auſſi à tems, & tous ont été condamnés en diverſes amendes envers M. le Duc d'Orléans.

Tous les contrats, actes, billets & engagemens uſuraires ont été déclarés nuls, ſauf à ceux contre qui l'uſure a été exercée, à ſe pourvoir, pour obtenir telles répétitions & dommages & intérêts qu'il appartiendra, déduction faite des ſommes qui auront été réellement fournies par les Prêteurs, qui ſont déclarées confiſquées, dès-à-préſent, aux termes des Ordonnances, & appliquées au pain des pauvres priſonniers de la conciergerie du Palais ; & le compte en ſera fait à la requête, pourſuite & diligence de M. le Procureur général.

Le Parlement, après s'être ainſi occupé de la punition des coupables, & de la juſtice due à ceux qui avoient été trompés & volés, s'eſt occupé du bien public, & a ordonné l'exécu-

tion de toutes les Loix, tant civiles que canoniques, qui dans tous les tems, ont proſcrit l'uſure & prévenu les ravages que cette peſte peut occaſionner dans un Etat. Cette portion de l'Arrêt que l'on doit regarder comme un répertoire fidele de toutes les Loix promulguées ſur cette matiere, eſt imprimée à la fin de ce XXIXe. volumes des *Cauſes célebres.*



MÊLANGES.

PRECIS Hiſtorique ſur la Vie de M. DE JUSTI, *Minéralogiſte Allemand, Conſeiller aux Mines ; par* MADAME *D. M.*

IL eſt des hommes ſi extraordinaires, qu'il eſt impoſſible de les nommer ſans élever dans l'ame de tout le monde, le double ſentiment de l'eſtime & de la cenſure : de ce nombre, eſt M. de Juſti : par ſa conduite, il fut répréhenſible : par ſes talens, il mérita tous les éloges.

Cet homme ſurprenant fut tour-à-tour Soldat, Officier, Auteur, Journaliſte, Profeſſeur, Prédicant, Minéralogiſte, enfin, Conſeiller aux Mines. La faveur lui ſourit ; les diſgraces l'entourerent : la fortune parut vouloir aſſurer ſon ſort ; une pénible indigence fut ſouvent le partage de ſes jours.

M. de Juſti eſt plus connu en Allemagne qu'en France ; néanmoins, ſa réputation y a percé depuis long-tems. De tous les Peuples, le François eſt le ſeul qu'il ait véritablement eſtimé : il regardoit les ouvrages de cette Nation comme autant de chef-d'œuvres qu'il admiroit, & dont il traduiſit un grand nombre. Les Arts & Métiers publiés par l'Académie des

Sciences de Paris, lui parurent dignes de ses soins : il se livra avec ardeur à cette traduction ; mais cette entreprise étant trop forte pour un seul homme, il engagea la Compagnie des Libraires de Leipsick à lui donner plusieur Associés ; cependant, il fut le Rédacteur général de cet immense travail. Les critiques indécentes qu'il essuya, n'étoufferent point son zele : le suffrage qu'il obtenoit des vrais appréciateurs du mérite, le consoloit des injustes censeurs qui déclamoient contre lui. Son style étoit noble, pur & élégant. Il est le premier qu'on ait vu en Allemagne, rendre les Sciences agréables par une diction brillante qui en ôte la sécheresse ; aussi beaucoup de ses admirateurs l'ont-ils appellé le *Buffon* des Allemands. Sa délicatesse ne lui permettoit pas d'avouer tout ce qu'il traduisoit ; mais l'Art des Forges de MM. Duhamel & Bouchu, lui paroissant un ouvrage capable de lui faire honneur, on vit le nom du Traducteur à côté de ceux des célebres François.

Si l'on cherche l'origine de M. de Justi, on est, comme pour beaucoup de grands hommes, extrêmement embarrassé. Un voile impénétrable couvre sa naissance, que plusieurs personnes ont regardée comme la suite d'un commerce illégitime. En 1720, il étudioit à Jene, décoré du manteau bleu, marque à laquelle on reconnoît en Allemagne les Ecoliers privés des secours de leurs parens. Parvenu à endosser cette triste livrée de la misere, les Ecoles vous sont ouvertes, & chaque Citoyen contribue par

ſes largeſſes à votre éducation. Les Etudians, pour témoigner leur reconnoiſſance, vont en troupe chanter des Cantiques à la porte de leurs bienfaiteurs : beaucoup de ces jeunes gens s'appliquent à la muſique, ce qui rend quelquefois leurs concerts fort agréables, par le mêlange bien entendu des voix & des inſtrumens. Luther favoriſa ces ſortes d'Ecoles, & les pays qui ſuivent la réforme de ce Sectateur, ont fait des fondations en faveur de ces infortunés.

C'eſt au milieu de cette malheureuſe claſſe d'humains, qu'on vit long-tems M. de Juſti ; un air de nobleſſe, un eſprit qui ſe développoit avantageuſement, une facilité ſurprenante dans les études les plus abſtraites, une mémoire prodigieuſe, une imagination vive ; tout cela le fit diſtinguer par le célebre Zink, qui occupoit dans l'Univerſité de Jene la Chaire de Profeſſeur en Economie politique. Cet homme reſpectable, frappé des diſpoſitions de ſon Eleve, non-ſeulement prit ſoin de développer ſon génie, mais l'aida encore de tout ſon pouvoir à ſe tirer du fâcheux état dans lequel il étoit. Il fit faire en ſa faveur une quête extraordinaire, & lui fit ſoutenir une Theſe ſur l'Economie politique, dans laquelle le jeune de Juſti annonça de grands talens, & obtint les applaudiſſemens les plus flatteurs & les mieux mérités.

Une carriere nouvelle s'ouvre pour cet homme étonnant : cette aurore brillante annonçoit de beaux jours : ils furent nébuleux. L'orgueil s'empare de ſon ame : doux & honnête dans

l'obſcurité, il devient hautain & impérieux dans les ſuccès; mépriſe ſes Confreres, rejette tout conſeil, & attaque même des Profeſſeurs dans des écrits ſatyriques qu'il compoſe. D'un autre côté; ſes mœurs s'alterent : une fille du commun lui fait négliger ſes études; enfin, il pouſſe l'oubli de ſes devoirs au point de s'engager. C'étoit dans le tems où l'Allemagne étoit en feu pour la ſucceſſion de l'Empereur. Quoique les Univerſités jouiſſent du droit d'exempter les Ecoliers du ſervice militaire, M. de Juſti ne fut pas moins enrôlé, & vraiſemblablement, le beſoin d'argent pour ſatisfaire à ſes plaiſirs, le détermina à cette démarche imprudente.

Devenu Soldat du Roi de Pruſſe, il ne tarda pas à ſe faire diſtinguer: il fut fait Bas-Officier, enſuite, Sous-Lieutenant. Sa facilité à calculer, & qui, dans un inſtant, lui faiſoit faire les comptes pour ſon Régiment, l'auroit élevé au grade de *Quartier-Maître*, s'il n'avoit eu une diſpute avec un de ſes Supérieurs; diſpute qui le précipita dans la diſgrace. Il fut humilié, empriſonné, même, dit-on, flétri. Pour s'arracher à tant d'opprobres, il ſe laiſſa faire priſonnier & s'enfuit ſe cacher à Leipſick. C'eſt-là qu'il écrivit pour la Compagnie des Libraires de cette Ville. Toutes les bagatelles qu'il traduiſit ou qu'il compoſa avant de s'appliquer à des ouvrages ſérieux, furent lues avec tranſport par ceux à qui la ſolitude de la campagne rendoit agréable ce genre de Littérature. M. de Juſti ſe laſſa bientôt de travailler d'une maniere

si peu fructueuse : il voulut s'occuper pour son compte, vendit fort cher ses manuscrits, & en fit imprimer d'autres à ses frais.

En 1749, une malheureuse inclination lui fit contracter un mariage désavantageux. Une fille de campagne qu'il vit à une fête de village, lui inspira les plus tendres sentimens. La passion ne raisonne pas, & M. de Justi, entraîné par son penchant, subjugué par son amour, unit son sort à celui d'une paysanne. Bientôt, il s'en dégoûta : ses liaisons avec les Professeurs de Leipsick, causerent cette révolution dans son cœur. Sa fierté souffroit de n'avoir à présenter dans son épouse, qu'un objet privé de toute éducation : il pouvoit, peut-être, en faire une femme intéressante, mais il ne se donna pas la peine d'opérer cet heureux changement : il s'étoit marié sans réfléchir, il devint injuste sans raison, & abandonna celle dont il devoit être l'appui.

C'est ici que commence la brillante réputation de M. de Justi. Son ouvrage sur l'Economie politique, lui procura un grand nombre d'admirateurs : chacun s'empressa de le voir : sa gloire se répandit dans toute l'Allemagne, & bientôt, il fut appellé à Vienne pour être consulté par l'Impératrice-Reine. Cette grande Princesse, qui joint aux talens les plus étonnans pour gouverner, le zele le plus éclairé pour les Sciences, vouloit établir dans le College qu'elle a fondé, une Chaire d'Economie politique. M. de Justi lui parut digne

de la remplir ; mais une difficulté qu'on n'a-pas prévue, suspendit ce projet. Le Luthéranisme, dont ce Savant faisoit profession, étoit un obstacle invincible, & l'attachement antérieur qu'il avoir montré pour ses opinions, ôta tout espoir de lui faire adopter d'autres sentimens. Néanmoins, l'idée de la fortune, les conseils d'une femme qu'il aimoit, le desir de fixer son sort d'une maniere invariable, le déterminerent à se faire Catholique, & il épousa en même-tems celle dont les avis l'avoient conduit à cette démarche. Il ne fut pas plus constant dans ce second choix qu'il l'avoit été dans le premier, & son changement de Religion ne lui procura pas les avantages dont il s'étoit flatté. Les grands hommes ont plus d'ennemis que les autres : le mérite médiocre jalouse le mérite supérieur, & les sourdes menées de l'envie ne nuisent que trop souvent à ceux que la Nature désigne pour éclairer leurs semblables. M. de Justi reconnut cette triste vérité, & le résultat de la cabale qui s'étoit élevée contre lui, fut qu'on lui annonça qu'il devoit abandonner l'idée d'être nommé Professeur au *College Théréfien*. Pour pallier cette injustice, on lui dit qu'il n'avoit qu'à porter ses vues sur d'autres objets dans lesquels il pouvoit être également utile à Sa Majesté.

Le séjour qu'il avoit fait en Saxe, ses liaisons avec les principaux Directeurs des Mines, l'avoient mis dans le cas d'acquérir des connoissances sur cette partie qu'il avoit trai-

tée dans son ouvrage sur l'Economie politique. Il se livra donc avec ardeur à cette étude ; se lia avec les Conseillers du Conseil suprême des Mines & Finances de Vienne, & fut bientôt admis à ce rang honorable. Ses talens faisoient tout espérer de lui : l'on ne doutoit point qu'il ne se distinguât dans cette carriere comme il l'avoit fait dans les autres : en conséquence, il fut envoyé à Schemniz en Hongrie ; de-là, dans les autres pays dépendans de la Maison d'Autriche : mais fier de sa nouvelle dignité, il attaqua tout, censura tout, & se fit beaucoup d'ennemis. On écrivit contre lui ; rien ne l'arrêta. L'activité de son génie, sa prodigieuse facilité à se servir de sa plume, lui faisoient répondre aux différentes personnes qui l'attaquoient, tandis qu'en même-tems il composoit & faisoit imprimer nombre de Dissertations. M. de Justi alloit enfin succomber sous la multitude des accusations, lorsqu'une circonstance heureuse suspendit sa disgrace.

En visitant les Mines de Hanneberg en Basse-Autriche, cet homme surprenant s'imagina avoir fait une découverte importante, en voyant que quelques veines fournissoient une terre blanchâtre alkaline qui donnoit de l'argent : il écrivit aussi-tôt Requête sur Requête au Conseil suprême des Mines, pour demander une exploitation en regle, annonçant qu'il espéroit en faire un fond de richesse considerable pour Sa Majesté. Au milieu de ces pressantes sollicitations, il envoyoit de tous côtés des Mémoires & des Analyses sur

cette Mine, qu'il ne désignoit plus que sous son nom ou sous celui de *Mine d'argent alkaline*, dont le produit quelquefois étoit de 30 à 40 marcs d'argent par quintal. La Cour de Vienne ne se refusa pas aux vues lucratives qu'on lui faisoit entrevoir. Il fut décidé qu'on établiroit à Hanneberg tout ce qui étoit nécessaire pour cette grande entreprise, & M. de Justi fut nommé Directeur des travaux. On ne tarda pas à s'appercevoir que les effets ne répondoient pas à l'espérance conçue : à peine le quart des frais fut-il retiré, & l'on ordonna d'abandonner cette inutile exploitation.

Cette Mine si vantée, n'offroit qu'une terre alkine, ou plutôt une gangue calcaire, qui contenoit un peu d'argent-vierge. On n'étoit pas plus fondé à l'envisager comme une espece particuliere, qu'on ne l'a été depuis à regarder comme telle celle d'Allemont en Dauphiné, qui ne présente qu'une gangue quartzeuse, dans laquelle on trouve un peu d'argent-vierge disséminé en très-fines parties.

Désespéré de sa disgrace, M. de Justi se retira à Erffort où il reprit ses anciennes occupations; c'est-là qu'il traduisit l'Art des Forges de MM. Duhamel & Bouchu; c'est-là qu'il se proposa une vie moins agitée, c'est-là, enfin, où il fit serment de rester tranquille & de subsister du produit de sa plume. Ce projet si sage ne se soutint pas. L'Académie de Gottingue l'ayant admis au rang de ses Membres, plusieurs habitans de cette Ville

l'engageant à y venir chercher un aſyle, M. de Juſti céda à cette invitation, & quitta ſa paiſible retraite. Bientôt, il fut fait grand-Commiſſaire de Police & Conſeiller aux Mines pour Sa Majeſté Britannique; mais il paroît que le premier titre étoit plus relatif aux Mines qu'on ſe propoſoit de lui faire viſiter, qu'au bon ordre qu'on deſiroit qu'il établît à Gottingue, puiſqu'il y fut toujours ſans autorité. Il y donna des leçons d'Economie politique & d'Hiſtoire-naturelle, & eut la ſatisfaction de voir les perſonnes de la premiere qualité aſſiſter aux Conférences qu'il faiſoit ſur ces deux objets intéreſſans. En même-tems, il travailloit au Journal de Gottingue, Journal célebre en Allemagne, abſolument ſemblable à celui des Savans en France, mais auquel on pouvoit reprocher une partialité ſouvent marquée, & un ton trop amer dans ſes critiques. Les extraits fournis par M. de Juſti, rouloient ſur les Sciences qu'il enſeignoit : ſi la beauté de ſon ſtyle rendoit leur lecture agréable aux gens du monde, le fond, ſouvent, n'obtenoit pas le ſuffrage des connoiſſeurs, & ſon goût pour l'ampliation, ſa fureur à blâmer ſes Confreres, lui attirerent une foule de difficultés. Vingt fois, il fut ſur le point de rompre avec les Rédacteurs du Journal de Gottingue : ils euſſent deſiré que leur Aſſocié louât beaucoup ſes Compatriotes, & condamnât les François & les Anglois de ce qu'ils ſe permettoient de ſecouer la pouſſiere de l'Ecole; mais un homme comme M. de Juſti

ne pouvoit s'aſſervir à cette petite complaiſance. La route qu'on avoit ſuivie depuis Ariſtote, ne lui paroiſſant pas la meilleure, il applaudit aux efforts des Savans étrangers pour s'en frayer une nouvelle qui, en tirant l'eſprit d'une ſervile habitude, le portoit à réfléchir & à répandre par-là un nouveau jour ſur les connoiſſances humaines.

Il publia, en 1757, ſon *Traité de Minéralogie*, qui lui attira la conſidération des Grands, & une multitude d'ennemis parmi les Mineurs & les ſavans Minéralogiſtes. Il blâme dans une Préface élégante, tout ce qu'il y avoit d'Auteurs en ce genre. MM. Linnæus, Vallerius, Volteſſdorff, ſont compris dans ſa cenſure; il promet de rectifier leurs erreurs, & ſe diſpenſe de le faire dans le courant de ſon Livre. De la clarté dans les détails, des deſcriptions bien faites de quelques mines, diſtinguent cet ouvrage, très-défectueux d'ailleurs. Il y étale avec emphaſe toutes les dénominations qu'il a pu raſſembler ſur les pierres figurées & les coquilles pétrifiées, comme ſi ces corps devoient entrer chacun en particulier dans un ſyſtême minéralogique. Il devoit ſavoir que ces matieres, qui ſont étrangeres à la terre, ne peuvent être compriſes que dans une même claſſe; ſous la dénomination de calcaires, ſi elles le ſont; ou ſous celle d'agathe ou ſilex, ſi ces corps ſont changés en ces ſubſtances. Il ne donne pas toutes les eſpeces connues en Minéralogie, & il préſente comme eſpeces particu-

lieres, beaucoup de variétés. Il trouvoit de l'argent dans le bismuth; il prétendoit que le spath pesant étoit métallique, & que le mica jaune, qu'on appelle *or de chat*, donnoit un régule. Toutes ces choses qu'il soutenoit avec opiniâtreté, le rendoit ridicule parmi les Minéralogistes de Freyberg & du Hartz.

Au milieu de ces disputes savantes, il pouvoit être heureux; mais un caractere aussi ardent que le sien, un génie aussi fécond, aussi hardi que celui de cet homme extraordinaire, devoient nécessairement l'éloigner d'une position tranquille & le plonger enfin dans l'abîme du malheur.

En 1758, l'Allemagne étoit en feu; la guerre déployoit toutes ses horreurs dans cette partie de l'Europe, & rendoit se séjour de Gottingue peu sûr pour ceux qui l'habitoient. Une foule de personnes en sortit; M. de Justi, ne pouvant faire ses leçons avec le même concours de monde & les mêmes avantages, voyagea dans le Haut-Rhin, se proposant de se retirer en Suisse où la paix régnoit: un événement politique arrêta ce projet que la raison avoit formé.

Le Roi de Prusse & le Duc de Wittemberg, changerent leurs monnoies & les augmenterent en alliage. M. de Justi, qui avoit déja traité cet objet dans sa Dissertation sur l'Economie, saisit cette occasion de faire un ouvrage particulier sur les Monnoies. Il y fait voir que les Princes, en diminuant la valeur

réelle du numéraire de la matiere monnoyée ; & la maintenant néanmoins sur un pied plus haut qu'elle ne le comporte, se trompent eux-mêmes, puisque les especes rentrent dans leurs trésors. Ce Traité, sans contredit, est le meilleur qui soit sorti de la plume de cet Ecrivain célebre, & ce fut néanmoins ce qui le perdit à jamais. Le peu de ménagement avec lequel il parle du Roi de Prusse & du Duc de Wittemberg, la maniere hardie dont il les blâme hautement, porterent ceux qui approchoient de ces Princes, à leur faire remarquer ce manque de respect. M. de Justi fut donc arrêté dans le Duché de Wittemberg, qu'il parcouroit paisiblement, se doutant peu du sort qui le menaçoit. Il fut conduit & enfermé dans la Citadelle de Breslaw, où il éprouva d'abord les horreurs de la captivité, ensuite un traitement plus doux. On lui permit de manger chez les Officiers, d'écrire même, pourvu qu'il ne parlât plus des objets relatifs à l'Administration. Alors il rassembla tout ce qu'il avoit composé sur la Chymie & la Minéralogie, & les envoya à un Libraire de Berlin, qui les fit imprimer sous le titre de *Mélange de Chymie & de Minéralogie*. Ce premier volume ayant eu du succès par le goût naturel que les Allemands ont pour ces Sciences, M. de Justi en prépara un autre qui parut quelques années après. Il se venge dans cet ouvrage des critiques ameres que M. Pott avoit faites de quelques-unes de ses idées ; critiques qu'il avoit méritées, en attaquant lui-même cet illustre Professeur. La

plupart des Differtations qui compofent ces deux volumes, roulent fur des fujets abfolument frivoles, tels que de favoir fi le fer exifte ou non dans fes mines; s'il eft poffible de changer le fel marin en falpêtre, & le profit qui en réfulteroit pour un Etat Il condamne M. Cromftedt de ce qu'il a fait du nickel, un nouveau femi-métal. Il feroit difficile de le fuivre dans tous les détails qu'il embraffe, & de rendre le ton de prétention avec lequel il les préfente, annonçant toujours avoir fait d'innombrables expériences, & n'employant que celles des autres, auxquelles il avoit l'art de donner une tournure auffi finguliere qu'élégante. Tel eft M. de Jufti confidéré du côté de la Chymie & de la Minéralogie. Si nous l'envifageons du côté de la Politique, nous trouvons que plufieurs grands hommes de l'Allemagne en font l'éloge, & beaucoup de Seigneurs, qui ont été fes difciples, n'en parlent qu'avec admiration.

M. de Jufti fe propofoit, non-feulement de donner une fuite à fon dernier ouvrage, mais encore de traduire l'*Encyclopédie*, ou plutôt, d'en former une en Allemand d'après la Françoife, lorfque des infirmités continuelles lui firent entrevoir une mort prochaine. Son ame forte & élevée, lui fit contempler ce moment fans effroi, & il mourut avec une tranquille indifférence. Tel fut la fin de cet homme étonnant, dont les Papiers publics d'Allemagne ont parlé de tant de façons diverfes. On peut dire à fa louange qu'il fut grand dans le mal-

heur, jamais à charge à personne, noble, désintéressé & bienfaisant. Plus de conduite dans sa vie, plus de stabilité dans ses projets, lui eussent procuré un sort heureux; mais il n'est que trop ordinaire de voir le génie ne se pas guider toujours d'après les lumieres de la raison.

(*Observations sur la Physique, sur l'Histoire-Naturelle & les Arts.*)

Réflexions sur les Comédiens.

Il n'est pas rare d'entendre des personnes dans le monde se plaindre de l'espece de considération & sur-tout des richesses dont jouissent certains Comédiens. Quel renversement de principes, s'écrient-elles, quel scandale pour les mœurs, de voir des gens qui contribuent uniquement, par leur métier inutile, à des plaisirs que les Philosophes austeres réprouvent, avoir un revenu considérable, dont la dixieme partie assureroit le sort, & feroit le bonheur d'une famille honnête, ou d'un Militaire blanchi au service de l'Etat! Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les raisons morales, qui déterminent les hommes à favoriser de préférence les arts agréables, à combler de biens & même d'honneurs ceux qui les cultivent. Je me contente pour le présent de citer quelques exemples qui prouvent que cette espece de travers, ou cette propension naturelle, a existé

dans tous les tems & dans tous les lieux. Un passage de Pline, expliqué par Budée, nous apprend qu'Esope, le Comédien, qui vivoit à Rome du tems de Cicéron, avoit 12500 ducats de rente, c'est-à-dire, environ cent cinquante mille livres. Cette somme, infiniment supérieure à celle que retirent par an les Comédiens les plus vantés de nos jours, n'est cependant rien en comparaison du revenu qu'auroit pu se procurer Roscius, s'il eût voulu tirer parti de son talent. Cicéron, qui avoit pris la défense de cet Acteur, son ami, dit dans sa belle harangue qu'il pouvoit gagner tous les ans près de 1650000 livres. Ce gain auroit été exorbitant; & l'on peut croire qu'il y a de l'exagération. Mais en supposant, avec Macrobe, qu'il recevoit du Public, toutes les fois qu'il jouoit, cent ducats, & que l'on payoit même à part ses camarades, il pouvoit avoir encore, selon l'évaluation d'un Auteur, 401500 livres de rente, en jouant tous les jours. On ne peut s'empêcher sans doute, de blâmer l'excessive prodigalité des Romains; & il falloit que leur goût pour les Spectacles eût dégénéré en véritable fureur. Car comment caractériser autrement les honneurs qu'ils rendoient à leurs Histrions? Je ne parle pas des Dames Romaines qui alloient baiser leurs masques & leurs autres habits, les jours où il n'y avoit pas de représentation. Cet emportement effréné tient à des causes absolument différentes de celles qui sont produites par le simple motif d'honorer les talens : il désigne un dérégle-

ment affreux des mœurs, & il juſtifie bien la cenſure amere que Juvénal fait des Dames Romaines à ce ſujet. Mais voyons juſqu'à quel point les hommes eux-mêmes portoient les égards envers ces Hiſtrions. On ne doit pas être étonné que je mette au premier rang la Loi d'Auguſte qui les favoriſoit beaucoup, & qui ôta aux Magiſtrats le pouvoir de les faire fouetter. C'étoit la punition des eſclaves. Or on ſait que la plupart des Acteurs étoient pris dans cette baſſe condition, ou qu'ils étoient des affranchis. L'abrogation de cette loi, qui exiſtoit depuis long-tems, devoit donc les flatter beaucoup, puiſqu'elle les rendoit égaux aux Citoyens Romains, qu'aucun Magiſtrat n'avoit droit de faire fouetter. Après cette premiere prérogative, les perſonnes les plus qualifiées de Rome ne craignirent plus de ſe dégrader en les admettant dans leurs maiſons, à leur table, en vivant avec eux dans la plus intime familiarité. On alloit leur rendre viſite; & quand ils ſortoient, on voyoit des Chevaliers, des Sénateurs, & ſur-tout des Dames, s'empreſſer de former leur cortége. On fit encore bien plus en leur faveur. Quelques-uns d'entr'eux eurent les honneurs des Décurions, c'eſt-à dire, qu'ils jouirent des franchiſes & des priviléges qu'avoient les Décurions dans les Villes Provinciales, ou dans les Colonies Romaines. Ces privileges étoient dans ces endroits les mêmes que ceux des Sénateurs à Rome. Enfin on lit, dans une ancienne inſcription, qu'il y en eut un qui obtint une

place parmi les Prêtres d'Apollon ; diſtinction enviée par les perſonnes les plus nobles & les plus élevées. Quoique les Auteurs contemporains ne diſent rien de bien précis ſur la fatuité de ces parvenus, il eſt cependant facile de préſumer qu'ils n'avoient pas la tête aſſez forte pour réſiſter à tant de marque d'eſtime pour leur profeſſion ; qu'en conſéquence ils ſe regardoient comme de grands perſonnages, ſurtout très-utiles à la patrie ; qu'ils ne ſe contentoient pas de mépriſer un Citoyen modeſte ; ils croyoient peut être bonnement aller de pair avec un Général d'Armée, qui avoit repouſſé les Barbares hors des limites de l'Empire, ou porté la terreur dans leurs foyers. On pourroit même avancer, ſans trop choquer la vraiſemblance, qu'un Batyle, ou tel autre bien perſuadé de ſon mérite important, oſoit dire, dans un accès d'enthouſiaſme pour ſon Art : *Je ne connois que trois grands hommes dans l'Univers, l'Empereur, Mécene & Môi.* Il reſte néanmoins un problême aſſez difficile à réſoudre ; c'eſt qu'au milieu de ces ſortes d'hommages extérieurs, le gros de la Nation eut toujours un grand fond de mépris pour les Acteurs. Les perſonnes mêmes qui avoient pris plaiſir à parer leur idole, en prenoient quelquefois un plus grand à la renverſer, & à la traîner dans la boue, par ces retours à l'honnêteté & à la décence, impreſcriptibles dans le cœur de l'homme. On tâchera d'expliquer la bizarrerie de cette conduite, dans une autre circonſtance.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)

RÉPONSE à la Lettre d'Holakou-Kan, composée par un Secrétaire du Kalife Mostaasem. (*)

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

OUi, grand Dieu! Roi des Rois, tu donnes & tu reprends les Diadêmes à ton gré; tu éleves & tu abaisses les hommes comme il te plaît : la source des biens est en ta main, & ton pouvoir s'étend sur toutes les choses.

Nous avons lu un écrit envoyé par la Majesté d'Ilkhan (**), de la puissante & magnifique Porte Impériale. Voici vos propres paroles : » Vous êtes, dites-vous, créés dans la » colere du Ciel; vainqueurs de ceux que » poursuit son indignation, inaccessibles à la » pitié. insensibles aux larmes : Dieu a ôté la » miséricorde de vos cœurs «.

C'est donc de votre propre bouche que sort aveu de votre impiété & de votre opprobre, veu bien digne de vous attirer de sanglans eproches, lorsqu'il sera possible de vous en faire.

(*) *Voyez* le Journal de *Mai*, page 243.
(**) Surnom des Empereurs Tartares.

O impies ! je n'adore point ce que vous adorez ! Dans tous vos écrits, dans votre affreux libelle même, vous vous vantez d'être Infideles : mais la malédiction de Dieu n'est-elle point sur les impies ? Semblables aux racines, vous ne différez point des branches. Pour nous, nous sommes les vrais Fideles : nous fuyons l'opprobre & le scandale : nous ne doutons point que le Koran ne soit descendu pour nous ; il est plein de miséricorde envers nous, & ne cessera jamais de l'être. Son interprétation nous comble tous également de bénédictions. Ses défenses, ses permissions nous sont particuliérement adressées.

Est-ce pour vous que le feu a été créé ? Est-ce pour vous qu'il a été allumé quand les cieux se sont entr'ouverts ?

C'est une chose singuliere que de vouloir faire peur aux léopards avec des chiens, aux lions avec des hyênes, aux héros avec des poltrons. Nous avons des chevaux Arabes & des combattans courageux, dont les lances donnent de si grands coups, que leur renommée vole du couchant à l'aurore.

Si nous vainquons, notre sort sera heureux ; si nous succombons, nous serons transportés en un moment dans les vergers du Paradis. Ceux qui périssent en combattant pour la loi de Dieu, ne meurent point ; ils vivent heureux dans le sein de leur maître.

Vous ajoutez : » Notre courage est aussi inébranlable qu'une montagne ; nous sommes » aussi nombreux que les grains de sable. «

Mais le nombre des moutons n'effraie point le Boucher qui les égorge; une légere étincelle suffit pour réduire en cendres un vaste bûcher, & l'on a vu plus d'une fois une poignée de gens, par le secours du Très-Haut, tailler en pieces de nombreuses armées. Dieu lui-même combat pour ceux qui préferent la mort à une vie infortunée. La mort est l'objet de nos vœux. Si nous vivons, nous vivrons heureux; si nous mourons, nous expirerons martyrs.

A moins que le parti de Dieu ne soit celui des vainqueurs, que l'Empereur des Croyans & le Lieutenant du Dieu des armées éloigne de nous cette pensée!

Vous nous demandez l'obéissance; nous n'entendons point ce langage, & nous n'obéirons point. Vous osez exiger que nous vous déclarions nos desseins! Le fil de ce discours est bien léger, & le peson de votre fuseau bien fragile! Découvrirons-nous la brique d'un édifice avant les fondemens? Ferons-nous succéder l'irréligion à la piété? Venez-vous nous annoncer un Dieu nouveau? Pourquoi ne le faisiez-vous pas lorsque le nôtre a presque fendu la voûte du ciel, entr'ouvert la terre, & renversé les montagnes à grand bruit?

Dis au Secrétaire (*) qui a composé cette Lettre & tracé ce Discours: nous avons jetté les yeux sur un libelle, qui nous a fait aussi

(*) Nassireddin.

peu de sensation que le bruit d'une porte ou le bourdonnement d'une abeille. Nous lui répondrons comme il nous parlera; nous agirons avec lui selon la loi du talion; & il n'y aura rien chez nous, pour vous, que le tranchant de nos épées, avec le secours du Très-Haut.

Traduit de l'Arabe par M. l'Abbé PIGEON DE S. PATERNE.
(*Mercure de France.*)

OBSERVATIONS adressées aux Auteurs du Journal Ecyclopédique, *sur une Anecdote qui leur a été communiquée.*

J'AI lu, Messieurs, l'*Anecdote relative à Henri IV*, insérée dans votre Journal du 15 Avril dernier (*). L'on y représente le fameux Scioppius comme interprete fidele & littéral des Jésuites, & l'on donne comme écrites sous la dictée de ces PP. toutes les horreurs qu'il a vomies contre Henri IV vivant, dans son *Scaliger hypobolymæus*, & contre Henri IV assassiné, dans son *Ecclesiasticus*.

Cependant, le P. Tellier, dans *sa Défense des nouveaux Chrétiens* (ouvrage par lequel il ouvrit sa longue carriere, dont le but qu'il ne

(*) Et dans l'*Esprit des Journaux*, vol. de *Mai*, pag. 222.

voyoit, ni ne soupçonnoit pas, a été la destruction de sa Société), présentant Scioppius *comme le plus implacable ennemi des Jésuites*, ajoute d'après Baillet, *qu'il a écrit contre la Société, plus de trente Traités différens, dont les seuls titres font horreur, sans parler d'un aussi grand nombre qu'il préparoit encore, & dont Placcius a publié la liste.* (*)

Dans la *justification de la Morale pratique*, contre *la défense* du P. Tellier, qui voyoit dans M. Arnauld Scioppius ressuscité, ce Docteur dit au Jésuite (**) : » Etes-vous scrutateur des cœurs, » pour décider hardiment qu'une haine implacable a dicté à Scioppius ses écrits contre » votre Société, & que le zele qu'il y témoigne pour l'Eglise ne peut avoir été qu'un » zele hypocrite « ?

Il avoue ensuite que, par l'aigreur de ses satyres, Scioppius, homme de naissance, & doué de très-grands talens, avoit réuni contre lui les Protestans, qu'il avoit abandonnés, & attaqués à outrance, dans la personne de Joseph Scaliger, *le Héros de leur secte*, les Grammairiens ou Philologues, & presque tout le peuple Latin, dans les productious duquel il voyoit & relevoit de la maniere la plus dure & la plus piquante, des solécismes & des barbarismes, enfin les Jésuites, qui voyoient en lui *le plus fameux calomniateur qui fut jamais*, aux

(*) *Défense des nouveaux Chrétiens*, 1er. part. p. 400.

(**) *Justif. de la Morale prat.* Ch. VI, pag. 91 & suiv.

mêmes titres que les Philologues y voyoient *la plus cruelle de toutes les bêtes farouches.*

Or, je n'apperçois rien dans ces témoignages opposés, qui établisse, ni même qui indique que Scioppius ait été l'Interprete, le Secrétaire, & le Gagiste des Jésuites. Ils semblent au contraire, manifester entre le Grammairien & ces Peres, une haine, une animosité, une antipathie

Lupis & agnis quanta sortitò obtigit.

Je reviens donc à demander quelles raisons a pu avoir le Rédacteur de l'*Anecdote relative à Henri IV*, pour attribuer aux Jésuites les horreurs vomies contre Henri IV par Scioppius, dans des ouvrages avoués de lui, & publiés sous son nom ?

P. S. En jettant l'œil sur la vie de Scioppius parmi celles des *Illustres* du P. Niceron (tom. 35, pag. 165), j'y vois Scioppius aux prises dans le même tems, avec Scaliger, Jacques I, Roi d'Angleterre, Casaubon, Duplessis-Mornay, & les Jésuites.

(*Journal Encyclopédique.*)



Lettre en réponse à la question, *proposée dans le Journal de Juin*, page 209.

Monsieur,

Le parti que vous prenez sur l'accouchement précoce de votre épouse, est certainement le meilleur : il met à couvert l'honneur d'une femme, vertueuse sans doute, puisqu'elle a conservé votre estime, l'état d'un enfant, & le repos de deux familles.

Vous êtes plus raisonnable qu'Ariston, Roi de Lacédémone, qui ne voulut point reconnoître Démarate pour son fils, parce qu'il étoit venu au monde à sept mois ; & M. votre oncle reviendra sans doute de sa prévention, s'il veut examiner avec attention & sans partialité, les moyens qu'on pourroit employer pour établir la légitimité de votre enfant.

» Quoique rien ne soit plus important à l'homme que la connoissance de son état, il faut avouer néanmoins qu'il n'y a rien qui lui soit plus caché. La naissance & l'origine de l'homme, sa qualité de fils & de fils légitime, sont autant de mysteres, dont il semble que la nature lui refuse la preuve. Personne ne peut connoître son pere, encore moins le prouver aux autres. Ce qui décide de la naissance des hommes, n'est point le degré de certitude, mais le degré de vraisemblance ;

» & lorſque cette vraiſemblance eſt appuyée » ſur la Loi, approuvée par les ſentimens des » Docteurs, confirmée par l'autorité des choſes » jugées, elle acquiert le nom & la force de » préſomption légitime, & on la conſidere, » pour ainſi dire, comme une foible lueur de » la vérité, qui tient lieu de lumiere à ceux » qui marchent dans les ténebres.

» Telle eſt, en général, la nature des preu- » ves de la filiation. La premiere & la plus » conſidérable de ces preuves, eſt celle qu'on » tire du mariage : *Pater is eſt quem nuptiæ de- » monſtrant.* Cette maxime, quelqu'indubitable » qu'elle paroiſſe, n'eſt qu'une préſomption » fondée ſur ce que la Loi ne préſume jamais » le crime, & eſt toujours favorable à l'in- » nocence.

» Ainſi, quoiqu'il puiſſe arriver qu'un enfant » conçu dans le tems du mariage, ſoit rede- » vable de la vie au ſeul crime de ſa mere; » cependant, parce qu'il peut ſe faire auſſi qu'il » ne la doive qu'à l'union honorable d'une » femme avec ſon mari, on préſume toujours » que la mere eſt innocente, & le fils légiti- » me, tant que le contraire n'eſt pas démontré » par des preuves évidentes. «

Ces principes ſont tirés des *Œuvres de M. le Chancelier d'Agueſſeau*, tom. 3. pag. 160 & ſuiv. & ce Chef de la Magiſtrature les a éta- blis dans une Cauſe jugée au Parlement de Paris, le 16 Juillet 1696, dans laquelle il por- toit la parole en qualité d'Avocat-Général.

Il faut convenir que la regle qu'on vient

de rapporter, n'a point, en général, d'effet rétroactif, d'effet antérieur à la célébration du mariage & au tems qui l'a précédé ; c'est ce que nous apprend encore le grand Magistrat que nous venons de citer : ensorte que s'il n'étoit pas possible de supposer que l'enfant, dont votre épouse est accouchée le 13 Juillet dernier, a été conçu depuis votre fréquentation avec elle, c'est-à-dire, le 7 Janvier 1776, M. votre oncle seroit fondé à contester l'état de cet enfant, & il auroit raison de dire que la regle *is pater quem nuptiæ demonstrant*, ne vous seroit point applicable. Mais vous devez vous rassurer sur votre paternité, qu'on ne peut raisonnablement vous disputer.

La génération & la conception sont des mysteres, dont les Physiciens ont vainement cherché à sonder la profondeur. » Leurs tentatives » les plus multipliées semblent n'avoir servi qu'à » convaincre de leur inutilité, ensorte même » que c'est, pour ainsi dire, violer le sein de » la pudeur, où la Nature cache son travail, » que d'oser seulement tenter de chercher à en » appercevoir la moindre ébauche «. (*Encyclopédie*, *art.* Génération. *Physiologie par M. d'Aumont*)

Bornons-nous donc à des présomptions au défaut de l'évidence, &, dans une matiere si obscure, n'allons pas, comme le crédule Ariston, consulter un Oracle trompeur : la Loi est le flambeau qui doit nous éclairer ; c'est le guide des Jurisconsultes & des Magistrats.

Celle que M. votre oncle *colporte de maison*

en maison, comme une preuve évidente de votre impaternité, établit précisément le contraire. Elle ne dit point en effet, comme il le prétend, que l'enfant doit être né après sept mois de mariage, pour être réputé légitime, mais qu'il doit être né dans le septieme mois, *septimo mense.* Il suffit que le septieme mois soit commencé, suivant l'avis de tous les Interpretes ; & afin qu'on ne croie pas que la Loi parle de sept mois complets, ce qui entreroit dans le huitieme mois, la Loi 3. ff. *de suis & legitim. hæred.* décide formellement qu'il suffit que l'Enfant naisse au 182e. jour, pour être déclaré légitime, & né dans un terme légal & naturel. Voici les termes dans lesquels elle est conçue:

De eo qui centesimo octogesimo secundo die natus est, Hyppocrates scripsit, & divus Pius Pontificibus rescripsit, justo tempore videri natum.

Cette Loi, qui renferme une interprétation de la précédente, est si claire, qu'elle leve tous les doutes sur la question dont il s'agit. Il s'est trouvé cependant quelques Auteurs qui ont voulu faire regarder les accouchemens dans le septieme mois, comme contraires à la Nature, & incapables de produire des enfans bien conformés : tels sont, enrr'autres, Paul Zachias, dans ses questions Médico-légales, liv. 1, tit. 2, quest. 3 ; Dulaurent, liv. 8, quest. 30, &c. mais cette opinion n'a pu balancer l'autorité des Loix qu'on vient de citer, & qui sont fondées sur l'avis du Prince de la Médecine.

Zachias lui-même, après avoir dit que le terme de ſept mois n'eſt pas commun, avoue néanmoins au nombre 63 de l'endroit cité, que le ſeptieme mois ne laiſſe pas d'être un terme légitime : *Exindè concludendum minimè eſt, omnes ſeptimo menſe natos illegitimos eſſe, ſi vivant*, & cela ſuffit pour ſauver l'Enfant, la Mere & le Mari, de l'opprobre dont on veut les charger.

Mais ce qui doit faire rejetter les ſubtilités de Zachias & de Dulaurens, c'eſt que la déciſion de la Loi eſt affermie par le ſentiment de tous les Juriſconſultes, & par une Juriſprudence uniforme & univerſelle, en faveur de l'enfant né dans le ſeptieme mois. Alphonſe de Caranza, Juriſconſulte du derniere ſiecle, dans un Traité *de Partu*, qui eſt très eſtimé, nous donne la liſte des erreurs de Zachias ſur cette matiere. *Ego certè*, dit-il, *cum Hyppocrate perfectionis partûs principium regulariter conſtituo, ita ut perfectum fœtus eſſe incipiat ubi dimidio exacto anno particulam alterius attigerit, quod evenit principio, ſeptimi menſis ; quo tempore, ut cœterorum Medicorum Schola affirmat, maturus jam factus, pelliculas calcitratu diſrumpit, & partum fieri Natura cogit.*

Cujas, livre 4, des Réponſes de Papinien, s'explique de même : *Si quæratur*, dit il, *an is ſit maturus qui ad initia ſeptimi menſis natus eſt, dicam eſſe maturum, ut puta ; ſi natus ſit 182 die, quia 182 dies ſeptimum menſem attingunt.*

Le Brun, dans ſon *Traité des Succeſſions*, liv. 1, ch. 4, ſect. 1, n. 6, 7 & 8 ;

Richard, *Traité des Dispositions conditionnelles*, n. 518;

Pocquet de Livoniere, *Regles du Droit François*, p. 238;

Despeisses, tom. 2, p. 361, édit. de 1666, observent qu'il suffit que le septieme mois lunaire soit commencé. Dunod, des *Prescriptions*, part. 2, ch. 15, p. 220, atteste la même choses; à quoi il faut ajouter Domat, *Loix civiles*, in-fol. p. 356, §. v, édit. de 1723; les Arrêts rapportés par Brodeau, lett. E, somm. 5. n. 13; par Boniface, tom. 2, part. 2, liv. 3, tit, 8, chap. 3, dans M. Maynard & dans Charondas.

Me. Bannellier, *Notes sur les Traités de Droit François*, tom. 7, p. 409-410. Le Parlement de Dijon n'a pas une Jurisprudence différente à cet égard, & l'on trouve dans les Recueils manuscrits de M. le Président Bouhier, liv. 25, titre de la Naissance, Etat & condition, n. 2, un Arrêt du mois d'Août 1661, qui a jugé *qu'un Mari ne pouvoit impugner la légitimité d'un enfant, né six mois & quelques jours après le mariage.*

Cette question fut agitée, avec plusieurs autres, à l'Audience publique criminelle du même Parlement, le 16 Mars 1667; & M. Nicolas, Avocat-Général, qui porta la parole, soutint que l'enfant étoit légitime à 182 jours: mais comme le Mari avoit fait faire le procès à sa femme pour cause d'adultere, M. Nicolas observa que l'état de l'enfant ne pouvoit être jugé qu'après le procès criminel. (*Voyez le Recueil*

manuſcrit de Nicolas Perrier, *mot* Adultere, *n.* 2.)

Un Arrêt plus récent a jugé la queſtion à l'Audience publique, en faveur de Catherine Morlot, qui, étant devenue veuve le 2 Avril 1729, s'étoit remariée le 28 Mai 1730, & le 9 Octobre de la même année, avoit mis au monde un enfant bien formé & vigoureux.

Cet accouchement étoit arrivé quatre mois & onze jours après ſon ſecond mariage, & ſix mois & ſept jours depuis la fin de ſon deuil. Les parents collatéraux du premier Mari, vouloient la faire déclarer indigne des libéralités qu'elle en avoit reçues, & lui enlever le fruit d'une donation mutuelle; mais ils furent déboutés de leur prétention, par l'Arrêt qui fut rendu le 17 Juillet 1732. » Le motif de cette déciſion, » dit Me. Bannelier, *loco cit.* fut, que, dans » une matiere pénale, où l'on doit prendre le » parti le plus favorable, il falloit préſumer que » l'enfant étoit né dans *le ſeptieme mois*, *qui eſt* » *un terme naturel & légal tout enſemble* “: *la Loi ayant*, *ſur ce chef*, *adopté le ſentiment des Médecins. On trouvoit ſix mois quelques jours depuis l'an de deuil expiré : s'en étoit aſſez*, *&c.* (Voyez les *Notes* du même Auteur ſur Me. Raviot, queſt. 122, p. 16.)

Le terme de 182 jours, déterminé par la Loi pour régler la légitimité de l'Enfant, eſt donc le ſeul auquel on doive ſe fixer, puiſqu'il eſt reconnu par tous les Auteurs, & par une Juriſprudence conſtante & univerſelle, pour un terme légal & naturel tout enſemble.

Vous pouvez encore vous prevaloir de l'autorité

torité de M. Le Prêtre, cent. 3, ch. 35, & des Arrêtés de M. le P. de Lamoignon, titre des Successions, art. 4.

Enfin, votre enfant étant né dans le septieme mois de votre arrivée en France, & après plus de 182 jours, son état est incontestable.

Vous demandez quel est ce *Paul*, Auteur de la Loi, 12, ff. *de Statu hominis?* C'est un célebre Jurisconsulte, qui vivoit dans le second siecle, sous les regnes de Pescennius-Niger, & d'Alexandre Sévere, & qui exerça avec distinction, des Emplois importants avec Ulpien & Papinien. Bt. *Avocat.*

A Dijon, le 9 Mai 1777.

(*Affiches & Annonces de Bourgogne.*)

DÉTAILS sur les Habitans de la Vallée de Praborgne, en Suisse.

L'Age d'or, le Regne d'Astrée .... vieilles Fables qu'on n'a la bonté d'écouter que lorsqu'elles sont embellies des charmes de la Poésie; mais si l'on veut en voir la réalité, il faut l'aller chercher en Suisse, dans une Vallée nommée *Praborgne*, en Allemand *Zetmatt* : elle occupe un terrein de neuf lieues de longueur, sur une largeur assez étroite, & est à dix-huit lieues de distance de *Sion*, Ville Capitale du Valais. C'est-là qu'on trouve une Nation vraiment libre, sans distinction de rang & de préséance, sans luxe qui l'énerve, sans ambition qui la tourmente; défendue par les remparts de

les montagnes, elle coule des jours dans une paix profonde, & ne s'occupe que de cultiver ses terres & soigner ses troupeaux. Ce Peuple soumis aux loix qu'il s'est données, en est l'observateur le plus scrupuleux : des mœurs pures, douces, religieuses, la bonne-foi dans toute sa naïveté, caractérise ces habitans généreux & simples à la fois, qui ont conservé tous les anciens usages, & pour qui l'hospitalité est une des premieres vertus. Les Procureurs & les Notaires sont des êtres inconnus dans cette Vallée : eh que pourroient-ils gagner avec des hommes qui connoissent peu l'écriture, & pour qui une convention verbale a la valeur d'un serment! Les contrats, quels qu'ils soient, s'inscrivent sur des morceaux de bois tels que les ont conservé nos Boulangers : ils n'ont d'autres dépositaires de leurs engagemens que ces *tailles* grossieres qui constatent les ventes, les échanges, assurent les propriétés, & contre lesquels il est sans exemple qu'on ait jamais réclamé. Une autre particularité qui fera d'un seul trait connoître ce Peuple estimable, c'est que les serrures sont pour lui un meuble inconnu. Le jour ni la nuit n'est jamais troublé par la cupidité d'un voleur ou l'adresse d'un escroc. Ce que renferme un bâtiment est sous la sauvegarde d'un *loquet* de bois, & cette légere précaution fait de chaque maison un asyle que personne n'ose violer. Un mauvais plaisant seroit peut-être tenté de citer le vers d'un de nos premiers Poëtes :

Pauvres de tout, & riches d'abstinence.

Mais l'application en ſeroit également fauſſe dans ſes deux parties : les richeſſes, il eſt vrai, ſont inconnues à *Praborgne*, mais la pauvreté ne l'eſt pas moins : tout eſt heureux chez ce Peuple cultivateur ; c'eſt à la lettre l'*auream mediocritatem* d'Horace ; & peut-on ſentir une privation de ce qu'on ne peut pas deſirer ? Heureux Peuple, qui ne connoît pas même par relation, tous les maux qui affligent notre globe, toutes les paſſions qui tyranniſent les hommes, tous les maux que nous nous créons ſans penſer à nous préſerver de ceux que nous pouvons éviter : ſon bonheur eſt garanti par la nature même, qui ne nous permet qu'avec peine les communications ; ſans quoi l'Etranger y porteroit bientôt ſes arts, ſes ſciences, ſes talens, ſa cupidité, & bientôt toutes les vertus diſparoîtroient d'une Vallée où elles ſe ſont, pour ainſi dire, réfugiées.

O fortunatos nimium ſua ſi bona norint!

Ces bons Suiſſes, dont la vie retrace celle des Patriarches par les vertus & la ſimplicité, vivent enſemble comme freres, ſans que rien altere jamais leur union. Si par haſard il s'éleve dans une famille un nuage capable d'en troubler l'harmonie, il eſt dans l'inſtant diſſipé par l'autorité d'un Chef, ou d'un Vieillard dont les jugemens ſont toujours écoutés avec reſpect & docilité. L'autorité paternelle, ce tribunal, dont on appelle de ſi bonne heure dans nos pays, ne perd jamais rien dans le Valais de ſon influence & de ſa force. La bonté

& l'honnêteté des *Valaisiens* est bientôt sentie par un étranger qui traverse leur pays : dès qu'il s'arrête dans un endroit, on voit sortir des maisons voisines des personnes de l'un & de l'autre sexe qui portant des vases pleins de crême ou de lait, des paniers remplis de pain, de fruits ou de fromages, viennent généreusement lui offrir tout ce qu'ils possedent, & s'indigneroient qu'on voulût payer leurs présens. Cette peinture pourroit passer pour un Roman, si nous n'avions une Anecdote à rapporter, qui confirmera tout ce que nous venons de dire. M. le C. *de Courten* (pere de celui qui est aujourd'hui Grand-Croix & Colonel au service de France) avoit avancé des sommes très-considérables aux habitans de *Praborgne.* Il n'existoit d'autre reconnoissance que les marques faites sur les tailles de bois dont nous avons parlé. A la mort de M. de Courten, les héritiers comptoient peu sur la rentrée de ces fonds, mais il ne se trouva pas un seul Paysan qui ne vînt reconnoître sa dette, & tous payerent aux époques avec la plus scrupuleuse exactitude.

Il faut convenir que tous les Traités de morale & de bienfaisance, écrits avec tant de faste & de prétention, sont bien peu de chose quand on les compare avec la pratique si facile, si naturelle des vertus, dont on tireroit vanité dans tout autre pays que le *Valais.*

(*Journal de* Paris.)

LE CENSEUR.

Whene'er i see a painted bear with wings,
I think the limner's mad ....

ON crie beaucoup contre l'uniformité; elle est cependant nécessaire dans bien des choses, & toujours elle est préférable à une variété ridicule. Tout homme qui réfléchit éprouvera toujours un nouveau plaisir quand il verra chacun agir conformément à son caractere, & que personne n'en sortira. Le Roi fait son étude du bien de ses sujets; ceux ci s'occupent en reconnoissance de tous les moyens possibles de lui témoigner leur loyauté; chaque partie de l'Etat, comme une machine curieuse, agit de concert; il n'y a pas le moindre ressort qui foiblisse; chaque roue conserve sa place, & toutes tournent en même-tems. Point d'harmonie, point de musique; un seul instrument discord peut déranger un concert.

La société est ce concert; elle est telle aujourd'hui dans cette isle, que les oreilles sont sans cesse blessées par des sons aigres, & les yeux fatigués par des objets ridicules. Je pourrai quelque jour entrer dans des détails qui prouveront ce que je dis; je me borne aujourd'hui à parler des absurdités innombrables qu'offrent les choses les plus simples & les plus communes.

Un dragon verd ou un sanglier bleu, suspendus à la porte d'une maison pour avertir les voyageurs fatigués & altérés qu'ils y trouveront un bon gîte & de bonnes boissons, m'ont toujours paru des enseignes singulieres; il me semble qu'un Bacchus émérilloné, quelques grappes de raisin, annonceroient mieux que tout cela un cabaret. Mais qu'un homme, parce qu'il vend du vin ou de la biere, peigne un chat ou un moulin à vent sur sa porte, c'est ce qui me paroît ridicule & sans aucun sens.

Un étranger demanda un jour à un de mes amis, si un grand & célebre personnage dans ce pays, n'étoit pas un ivrogne, parce qu'il vit son portrait grossiérement peint & de cet air, à la porte d'une taverne. Mais quand il vit un pauvre chat suspendu pour enseigne à la porte d'un spectacle, il fut bien embarrassé; il demandoit sans cesse à mon ami quelle analogie un chat pouvoit avoir avec le spectacle qu'on donnoit en ce lieu; mon ami fut obligé d'avouer que cela passoit ses lumieres, & il se promit bien de n'avoir plus la complaisance de servir de *Cicerone* aux étrangers de sa connoissance qui voudroient visiter sa patrie.

Ces enseignes ridicules ne sont pas les seuls objets qui méritent notre animadversion. Si nous entrons dans les Temples, nous en verrons souvent qui ne font pas un meilleur effet; je pourrois en citer plusieurs exemples; je me bornerai pour cette fois à un seul. J'ai voyagé l'année derniere dans le Comté de

Derby; je me souviendrai toujours d'y avoir vu, dans une Eglise, un grand tableau où le Sauveur & ses Apôtres sont représentés avec de grandes perruques blondes bien frisées, & telles qu'on les portoit à la Cour dans l'autre siecle. Une troupe d'Anges étoit répandue dans le fond du tableau, & chacun étoit monté sur des bœufs & sur des ânes, en mémoire sans doute de l'étable de Bethléem.

Si nous quittons l'enceinte des Temples, & que nous entrions dans les retraites tristes & silencieuses de la mort, nos yeux ne seront pas moins choqués. Les cimetieres, au premier aspect, ont un air grave, triste, qui invite l'homme à réfléchir sur lui-même & à s'occuper de ce qu'il deviendra un jour. Les tombeaux qui s'élevent de tous côtés, nous donnent l'idée de la derniere demeure que nous devons habiter. Ils recelent les cendres de nos ancêtres, qui semblent nous appeller & nous avertir que tôt ou tard il faut nous préparer à les rejoindre.

Ce spectacle lugubre & majestueux nous invite à la réflexion; mais comment est-il possible de conserver sa gravité & son sérieux, lorsque les yeux tombent sur quelques-unes des épitaphes gravées sur la pierre qui couvre les morts? Il y en a plusieurs qui sont en effet de nature à déconcerter celle du stoïque le plus décidé. Telle est celle d'une vieille femme qui étoit pendant sa vie, marchande de pots de terre, dans le Cheshire. Elle est conçue ainsi: » J'ai vécu de la terre dont je fabri-

» quois des pots ; je viens de retourner à la » terre. Mes amis, ne pleurez point, dissipez » vos regrets ; je vais redevenir terre, & sous » cette nouvelle forme, vous pourrez me re- » trouver encore ou partie de moi dans ma » boutique. «

L'idée de l'Auteur de l'épitaphe qui annonce la métamorphose de cette vieille femme, fit une telle impression sur moi, qu'elle m'occupa lorsque je fus endormi le soir. J'eus une vision assez singuliere ; je vis un vieux Célibataire qui avoit passé sa vie dans l'oisiveté, inutile à tout ce qui l'entouroit & à la société, devenir après sa mort un instrument utile dans les mains d'une servante laborieuse & propre. Il étoit métamorphosé en balai. Un vieil ivrogne qui ne s'étoit occupé pendant sa vie que de remplir son estomac de la liqueur qu'il chérissoit, étoit devenu une pinte. Le jeune Florio enlevé à l'âge de vingt ans, & dont la mollesse avoit abrégé ainsi la carriere, parut à mes yeux sous la forme d'un pot de fleurs, sous laquelle il ne devoit pas avoir plus de durée. La belle Narcisse, qui étoit l'admiration de ceux qui la voyoient, & qui ne s'admiroit pas moins elle-même, étoit devenue un miroir ; cette métamorphose étoit un châtiment ; car sans cesse en présence des autres, elle étoit invisible pour eux ; elle ne leur offroit que leur image.

Ces épitaphes quelquefois ne sont pas simplement ridicules, il y en a quelques-unes indécentes. Je me rappelle d'en avoir vu une de

ce genre dans un Temple de Hollande, où elle est gravée en très-gros caracteres : » Ci gît » Haar, morte pucelle à quatre-vingts ans ; ce » n'est pas sa virginité qui lui a pesé ; mais le » chagrin qu'elle a eu de passer sa vie sans » que personne se soit offert pour l'en débarrasser.

Ces plaisanteries ne sont pas à leur place dans les Temples & sur les cendres des morts ; il faut avoir grande envie d'en faire de bonnes ou de mauvaises pour se les permettre dans ces lieux & dans ces occasions ; c'est manquer au respect dû à la divinité & aux égards qu'on doit à la mémoire de nos parens, de nos amis, ou de nos concitoyens qui ne sont plus.

Quelquefois ces épitaphes ne sont que plaisantes, & ne méritent pas par conséquent une animadversion bien marquée ; mais elles sont toujours ridicules....

Voici comme je voudrois que toutes les épitaphes fussent conçues. Il les faudroit courtes, expressives & graves ; alors elles attireroient l'attention du lecteur censé, & même celle de l'homme le plus dissipé. Peu de mots, mais choisis, dont le sens seroit profond, feroient plus d'effet sur une tombe que le plus beau discours prononcé dans la Chaire. L'objet sur lequel ils sont gravés suffit seul pour faire faire des réflexions. La manie d'égayer ces inscriptions, de faire sortir des plaisanteries & des sottises de la bouche d'un tombeau, si je puis m'exprimer ainsi, est une indécence odieuse : c'est prostituer les monumens des morts.

(*Journal Anglois.*)

POÉSIES FUGITIVES.

LE séjour de l'Empereur en France, a donné lieu à beaucoup de Vers qui n'étoient pas tous dignes du sujet. Nous avons déja inséré dans nos Journaux de *Juillet* & d'*Août*, quelques-unes des Pieces qui ont été faites à cette occasion : en voici d'autres que nous croyons devoir également placer ici.

A JOSEPH II, Empereur.

NON, non, d'un brillant diadême,
Rien ne peut cacher les rayons;
Sous son voile, JOSEPH brille malgré lui-même,
Malgré ses soins nous le voyons.
Chaque trait, chaque mot trahit ce Prince affable;
Tout décele à nos yeux un Monarque adorable,
Que le Ciel a formé pour d'autres que pour nous;
Du bonheur des Germains que nous serions jaloux,
Si nous n'avions pas son semblable!

SANS l'appareil de la grandeur
Nous aimons à voir la splendeur
Des vertus qu'en vous l'on renomme,
Et plus vous cachez l'Empereur,

Plus vous faites admirer l'homme.
Un Peuple aimable & doux, peut-être un peu léger,
Mais aimant l'honneur & ſon maître,
Epris du vrai mérite & ſachant le juger,
Vous voit d'autant plus grand que vous voulez moins l'être.
Ah! ſoyez toujours notre ami.
Que de l'Aigle & des Lys, pour le bien de la terre,
Tout reſſerre le nœud par l'amour affermi!
France à jamais, des fruits d'une union ſi chere,
Puiſſes-tu goûter la douceur,
Et ne jamais avoir, en adorant la ſœur,
Qu'à former des vœux pour le Frere!

VERS envoyés à M le Comte de FALKENSTEIN, par un Officier François.

EN VAIN l'aſtre du jour ſe couvre de nuages,
Des rayons échappés décelent ſon éclat:
Couvert de poudre, à pied, ſous l'habit d'un ſoldat,
Trajan de l'univers enlevoit les ſuffrages.
Si du faſte du Trône environnant tes pas,
Tu venois dans Paris étaler ta puiſſance,
Le Peuple eût admiré tes habits, ton fracas,
Ton char majeſtueux, ta ſuperbe opulence;
L'homme auroit diſparu. Mais digne imitateur
Des antiques Héros qui brillerent dans Rome,
Paré de tes vertus tu voiles ta grandeur,
Et le François ſurpris ne voit que le grand homme.

CE n'eſt pas l'appareil du Trône
Qui des Rois fait la Majeſté.
Le mérite, & non la Couronne,
Donne à leur auguſte perſonne
L'empreinte de la Royauté.

Un Monarque, grand par lui-même,
Et de ſes vertus couronné,
Paroît digne du rang ſuprême,
Lors même que du diadême
Son front royal n'eſt pas orné.

Tel le TITUS de l'Allemagne,
A l'héroïſme de ſon cœur,
Plus qu'au ſceptre de Charlemagne
Doit ſa véritable grandeur,
Et la gloire qui l'accompagne.

Il cache ſon rang; mais en vain.
Lui-même il trahit le myſtere.
Et le Comte de Falckenſtein
Laiſſe éclater le caractere,
Et les vertus d'un Souverain.

Ainſi n'importe qu'il ſe nomme
Comte, Baron, Duc, quel qu'il ſoit;
Toujours on trouve le grand homme
Sous l'*incognito* d'un grand Roi.

LE VOYAGE DE JUPITER.

Imité d'Ovide.

AUTREFOIS le maître des Dieux,
Quittant fon aigle & fon tonnerre,
Et l'appareil brillant des Cieux,
Sous de fimples dehors defcendit fur la terre.
Il étoit las des fuprêmes honneurs,
Des rayons importuns dont fon Olympe éclate,
Et, dépouillant les titres que l'on flatte,
Il vouloit refpirer le pur encens des cœurs.
Projet digne d'un Dieu! celui ci, pour exemple,
Se propofoit aux autres immortels;
Il vient, par des bienfaits, conquérir des autels;
Le ciel fut fa prifon, & la terre eft fon Temple.
Sous de ruftiques toits entrant avec bonté,
S'il y furprend la timide indigence,
Il appelle l'humanité,
Pour que fa main prodigue y verfe l'abondance;
Et chaque fois que le pauvre enchanté
Pleure de joie en fa préfence,
C'eft alors qu'en fecret il bénit fa puiffance,
C'eft alors qu'il jouit de la divinité.
Dans fes courfes trop paffageres,
Il s'agrandit encor par l'oubli de fes droits,
Aimant, faifant le bien, l'infpirant à la fois,
Protégeant les Pafteurs, & dotant les Bergeres.

J'entends quelques Cenfeurs & des Rois & des
Dieux

Se récrier; „ Ce n'eſt que dans les fables
„ Que les triſtes mortels ſont fortunés par eux;
„ Plus les rêves ſont beaux, & moins ils ſont croyables.
Le cœur me dit pourtant, que cet emblême heureux
Doit nous charmer un jour ſous des traits véritables,
Et je compte, (en dépit de ces Cenſeurs fâcheux)
Sur des Dieux très-humains & des Rois très-aimables.

LES REGRETS.

ROMANCE.

HELAS! qu'eſt-elle devenue
Celle que j'aimois tendrement?
Infortuné! je l'ai perdue,
Je la regrette à tout moment.

Je la demande à ce bocage
Qui fut témoin de nos amours;
Je la cherche ſous cet ombrage
Où je la voyois tous les jours.

Un ſort innocent & tranquille
N'a pu fixer ſon cœur léger;
Pour aller briller à la Ville,
L'ingrate a quitté ſon Berger.

Quelque autre amant plus fait pour plaire
Lui peint à préſent ſon ardeur;

Hélas! & moins il eſt ſincere,
Plus ſon langage eſt enchanteur.

Moi, j'étois timide auprès d'elle,
Je ne ſavois que ſoupirer;
Mais plus conſtant que la cruelle,
Rien n'auroit pu m'en ſéparer.

Junon m'eût offert ſa richeſſe,
Vénus, ſes appas & ſon cœur;
J'aurois préféré ma tendreſſe
A tout l'éclat de leur faveur.

J'aurois dit : Junon eſt puiſſante,
Mais Liſe ſuffit à mes vœux;
J'aurois dit : Vénus eſt charmante,
Mais Liſe me plaît encor mieux.

Pourquoi faut-il que la volage
Mépriſe mon cœur & ma foi ?
D'autres pourront lui rendre hommage,
Mais qui l'aimera comme moi ?

Mes feux ſont nés dans notre enfance,
Ils croiſſoient avec ſa beauté;
Je l'aime encor ſans eſpérance,
Malgré ſon infidélité.

Tandis que l'ingrate m'oublie,
J'y penſe la nuit & le jour;
Les derniers ſoupirs de ma vie
Seront de regret & d'amour.

Par M. Dreux.

ÉPITRE

D'UN Citoyen de Liege, à M. LEONARD, *sur ses* Œuvres, *réimprimées depuis peu dans cette Ville.*

AMI! j'ai lu tes vers : ..... Dieux! qu'ils touchent mon ame!
Qui pourroit résister à ta voix, à ta flamme?
Tendresse, amour, précieuse amitié,
Humanité, douceur, secourable pitié,
Trop rares sentimens que l'univers réclame,
Cher Léonard, tels qu'ils sont dans ton cœur,
Tu sais les peindre, ... & tu peins le bonheur.

Auteur charmant! quelle Muse te guide?
Sous ta légere main ton élégant crayon
Est, à ton gré, celui du tendre Ovide,
De l'ardente Sapho, du doux Anacréon.

Ces heureux tems, fabuleux, impossibles,
Ces tems, imaginés pour les ames sensibles,
Où, loin du crime enfant de l'intérêt,
Avec l'amour, la paix & l'innocence,
Sous un ciel toujours pur regnoit la bienfaisance:
Cet âge d'or, d'inutile regret,
Grace à tes vers enchanteurs & faciles,
Je l'ai trouvé dans tes belles Idylles.

Que tu rends bien, avec naïveté,
Et la nature, & sa simple beauté,
Et le bonheur d'un asyle champêtre!.....
Si, tels que tes Bergers, les humains pouvoient être,
Hélas! au lieu de maux, que de félicité!
Quels amans tu nous peins dans Zerbin & Lucinde,
Et quels époux dans Mirtis & Damon!
Quels peres qu'Aristée, Amintas & Lamon;
Quels enfans que Mirtil, Licoris & Selinde!....
Sensibles, ingénus, bienfaisants, vertueux,
Tu nous les fais aimer, & la vertu comme eux.

Ah! garde-toi du dessein trop coupable,
D'abandonner tes légers chalumeaux!.....
Esclaves des Cités, qu'un dur travail accable,
Tristement enchaînés loin des prés, des ruisseaux,
Où retrouverions-nous ce charme délectable,
Et cette illusion de tes chants pastoraux?

Lorsqu'avec Montesquieu tu nous menes à Gnide,
Heureux imitateur, qui pus suivre un tel guide,
Tu rends cher aux amans ce fortuné séjour:
Que cette Isle, en tes vers, est douce, enchanteresse!.....
Elle semble ajouter des feux à la tendresse,
La grace à la beauté, la constance à l'amour.

Aimable Auteur! quand ta verve s'exprime,
Quel que soit le sujet de tes accords divers,
Remplis du sentiment, dont la chaleur t'anime,
Ils nous offrent par tout les plus touchants concerts.
Poursuis! .... sans le secours d'aucun Dieu, qui t'inspire,

Tu pourras, de tes airs toi même Créateur,
Toujours charmer par les sons de ta Lyre:
Ton Apollon est dans ton cœur.

Mais déja, sur ton front, brille un rayon de gloire;
Un laurier te couronne au Temple de mémoire,
Et ta jeunesse touche à la célébrité!
Ami! compte sur la victoire:
C'est ainsi qu'on s'éleve à l'immortalité.

RÉPONSE

DE M. LEONARD.

VOTRE Epitre a charmé mon cœur:
Mais dois-je en croire le Poëte?
Non, ce langage est trop flatteur
Pour une timide Musette,
Et pour le plus humble Pasteur.
Quand j'écrivois à l'aventure
Quelques vers que vous avez lus,
J'amusois mes instans perdus;
Et ces enfans de la nature
Au vain honneur d'être connus,
Ne prétendoient point, je vous jure.
Je vois encore avec plaisir
Cette Lyrique bagatelle,
Comme on voit le lieu qui rappelle
Un agréable souvenir:
Mais ma Muse est une mortelle,

Et n'attend rien de l'avenir.
Je ſens combien la gloire eſt belle,
Mais je ne ſuis pas ſon amant :
J'aime bien mieux, aſſurément,
Une maîtreſſe plus réelle.
Ne ſuis-je point déja payé
Par votre éloge aimable & tendre !
Un jour, pour la ſainte Amitié,
Quand mes chants ſe feront entendre,
Vous ne ſerez point oublié :
Alors, Ami, je vous réſerve
Le premier rang dans mes couplets ;
Et de ceux que vous m'avez faits,
Je rendrai grace à votre verve.

Le même Citoyen de Liege avoit ci-devant adreſſé à M. LÉONARD, *ſur ſon* Temple de Gnide, *les Vers ſuivants.*

FAVORI d'une Muſe agréable & légere
Vous avez peint de Gnide & le Temple & le Dieu!
Votre tableau de cette Iſle proſpere,
Semble égaler celui qu'en a fait Monteſquieu.
Remplis de flamme & de tendreſſe,
Vos vers pénetrent juſqu'au cœur :
Ils y portent la douce ivreſſe
Du ſentiment & du bonheur.
Vous reſpirez, ſans doute, en votre ame ſenſible,
Ces charmes de l'amour, que vous avez chantés :

Si votre cœur n'en étoit susceptible,
En eussiez-vous ainsi rendu les voluptés?
Puissiez-vous, pour amante, avoir une Thémire,
Qui réponde à de si beaux feux:
Et qui, dans les transports d'un amoureux délire,
Vous laisse devenir coupable, autant qu'heureux!

LES PLAISIRS DE L'HIVER

A LA CAMPAGNE.

ÉPITRE A M***.

UN sang illustre t'a fait naître;
Ton devoir t'appelle à la Cour,
Et tu restes près de ton Maître,
Moins par orgueil que par amour.
Mais, loin de l'escalier de marbre,
Oh! mon fidele ami, crois moi,
Dans mon champ, quand je plante un arbre,
Je fais aussi ma cour au Roi.
Ici, pour mes plaisirs, crois-moi, cesse de craindre,
Garde, même à Versailles, un cœur à l'amitié.
De l'hiver, il est vrai, j'ai vu fuir la moitié,
Je suis encor aux champs, & ne suis point à plaindre.
Pourquoi les craindre ces hivers?
Va, c'est outrager la Nature.
Si tous les bois restoient couverts
D'une inaltérable verdure,
Plus de printems pour l'univers.

Pour moi, j'aime à voir ſur la terre
Varier le fond du tableau.
Le tems me paroît toujours beau
Quand il fait le tems qu'il doit faire.

Les antres du Nord ſont ouverts,
Soufflez, fougueux enfans d'Eole,
Volez de l'un à l'autre pôle;
Hâtez-vous d'épurer les airs.
Purgez la cîme des bocages
De mille inſectes affamés,
Qui détruiroient les verds feuillages,
Où, dans les mois des doux ombrages,
Repoſent les Amans aimés.

De nos forêts battez les faîtes,
Agitez puiſſamment leurs têtes;
Frappez ces languiſſans rameaux
Qui, dans les mois de la verdure,
Viendroient ravir la nourriture
De mille rejettons nouveaux.
Rameau ſeché, tombe en pouſſiere
Du ſommet de ces peupliers,
Et que le pauvre en ſa chaumiere
Te porte à ſes humbles foyers.

Aquilons, Autans & Borée,
Quand, vers la fin de la ſoirée,
De l'emploi du jour ſatisfait,
Aſſis auprès de ce que j'aime,
Je puis me redire à moi-même:
„ Le bien que j'ai pu, je l'ai fait. "
Dans quelle volupté me plonge

Le long murmure de vos coups!
Non, le zéphyr n'eſt pas ſi doux
Au Courtiſan que l'ennui ronge,
Et qui, ſe couchant au matin,
Sur le mol édredon péniblement ſommeille,
Et paſſe conſtamment la veille
A trembler pour le lendemain.

Les vents ont diſſipé la nue,
Utile aux germes des moiſſons.
Son eau féconde eſt parvenue
Juſques au creux de nos ſillons,
Et, ſur des maſſes de glaçons,
Le ſoleil radieux étale
Les émaux changeans de l'opale
Qu'il empourpre de ſes rayons.
L'athmoſphere ſe purifie,
L'air plus léger ſe raréfie;
Le flot coule, il eſt arrêté;
Et, du fluide qui ſe glace,
Je vois la tranquille ſurface
Acquérir l'immobilité.

Quelle vaſte magnificence!
Par-tout, ſous l'horizon immenſe,
Etincelle un ſol argenté!
Que j'aime la ſalubrité
De cette glaçante influence!
Quelle auguſte munificence,
Par une légere ſouffrance,
Vient doubler mon agilité!
Mon ſang, dans mon corps dilaté,
S'élabore avec violence;
Je jouis avec confiance

Du ſentiment de la ſanté
Qui fait ſi bien, par la gaieté,
Valoir le prix de l'exiſtence.

Qu'ils ſont beaux ces affreux hivers!
Ami, j'héſite à te les peindre.
À leurs enchantement divers
Tu croiras que j'ai voulu feindre.
Pour le caprice des pinceaux
Tu prendras mes portraits fideles;
Il faut avoir vu les modeles,
Pour ſentir le prix des tableaux.

Quelle grande leçon la Nature nous donne,
Lorſqu'aux enfans du Nord ſa voix tonnante ordonne,
De mugir avec majeſté,
D'entaſſer les glaçons pour lui ſervir de trône,
D'enchaîner la fertilité
Dans le froid tombeau de l'automne;
De faire pâlir la clarté
De cette mer de feux qui dans les cieux boüillonne;
De flétrir le globe attriſté;
Dans ſa courſe d'arrêter l'onde;
Et, parmi les débris du monde,
D'iſoler l'homme épouvanté!
C'eſt alors qu'il rêve, qu'il penſe;
Qu'en lui-même il rentre en ſilence;
Qu'il ſent plus, en jouiſſant moins;
Que de l'utilité des ſoins
Qu'exige ſa frêle exiſtence,
Naît l'amour du travail & de la vigilance;
Que du ſentiment des beſoins
Naît celui de la bienfaiſance.

Par M. le Marquis DE PEZAY.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Royale des Sciences.

LE 10 du mois de Mai, M. le Comte de Falckenftein affifta à une Séance de l'Académie. M. Lavoifier, qui en eft Membre, fit la lecture d'un Mémoire fur les altérations dont l'air eft fufceptible, foit par la refpiration des hommes ou des animaux, foit par d'autres caufes, & fur les moyens de rendre à cet air vicié fa premiere propriété d'air refpirable. Il démontra par des expériences multipliées comment on pouvoit décompofer l'air de l'athmofphere en demi-portions, l'une falubre, refpirable, fuffifante pour entretenir la vie des animaux, la combuftion & l'inflammation; l'autre au contraire, funefte aux animaux qui la refpirent, & dans laquelle les corps allumés s'éteignent à l'inftant. L'Académicien fit voir enfuite

ſuite la maniere de recompoſer l'air, & d'obtenir avec trois parties d'air nuiſible & une d'air ſalubre, un air factice qui ne differe en rien de celui de l'athmoſphere, puiſqu'il en réunit toutes les propriétés. Paſſant enſuite aux altérations qu'éprouve l'air ordinaire dans pluſieurs circonſtances, il prouva que la reſpiration des hommes & des animaux avoit la propriété de convertir en air fixe la portion ſalubre de l'air, deſorte que dans les ſalles de Spectacles, ou d'Hôpitaux où l'air a été long-tems reſpiré, il exiſte deux eſpeces d'air nuiſibles, ſavoir la partie nuiſible propre à l'air & qui entre dans ſa compoſition, & la portion d'air fixe dont la formation eſt l'effet de la reſpiration. Il eſt remarquable que ces deux airs ne ſe mêlent pas facilement, & M. Lavoiſier démontre qu'il y a toujours dans les ſalles de Spectacles trois couches d'air très-diſtinctes, la ſupérieure qui eſt la plus nuiſible, la moyenne qui eſt la plus reſpirable, & l'inférieure qui contient beaucoup d'air fixe. Les expériences ſur leſquelles ces obſervations ſont fondées, conduiſirent l'Académicien à des réflexions ſur la conſtruction des ſalles des Hôpitaux, & ſur les moyens les plus propres à donner iſſue aux deux eſpeces d'air nuiſibles qui s'y forment continuellement. Après avoir montré comment on peut connoître les eſpeces d'altération que l'air a ſubies dans les hôpitaux, les priſons, &c. M. Lavoiſier indique les procédés à employer pour ramener l'air vicié à l'état d'air reſpirable par des mêlanges, des additions, &c. Le

tems ne permit pas d'achever la lecture de ce Mémoire.

Entr'autres expériences que fit M. Lavoisier, pour prouver les effets de l'air fixe, il fit mourir un oiseau qui en fut frappé comme d'un coup de foudre; toute l'Académie attesta qu'il étoit mort, & le crut en effet. M. Sage demanda cet oiseau, & ayant pris un peu d'alkali volatil *fluor*, il en frotta intérieurement le bec de l'oiseau, qui fit alors de légers mouvemens, & sembla respirer avec des convulsions. M. Sage dit à M. le Comte de Falckenstein : » je » crains de m'être trop pressé, & peut-être que » l'oiseau mourra une seconde fois. « Il le frotta de nouveau doucement avec le même alkali; l'oiseau se remit par degrés, s'agita, & enfin vola dans la salle; plusieurs personnes demanderent qu'on ouvrît les fenêtres, & l'oiseau reçut ainsi la liberté avec une nouvelle vie. M. Sage semble connoître la nature de ce qu'on nomme air fixe, puisqu'il a su en rendre la malignité vaine par son antidote. Cette expérience est de la plus grande conséquence pour l'humanité, en ce qu'elle annonce un remede à des maux qui semblent tenir de l'apoplexie.

Dans la même Séance, M. Leroay fit la lecture d'un extrait de la Préface de son ouvrage sur les Hôpitaux; & M. de Montigny fit le rapport d'une nouvelle machine pour éprouver la poudre à canon, inventée par le Chevalier d'Arci, qui présenta ensuite à M.

le Comte de Falckenſtein un fuſil d'une conſtruction nouvelle.

(*Journal Encyclopédique ; Courier Littéraire de l'Europe.*)

I I.

ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Letrres.

Le 16 du même mois, M. le Comte de Falckenſtein aſſiſta à une Séance de cette Académie. Dès que la Compagnie fut avertie de ſon arrivée, elle alla au devant de lui, & offrit à cette illuſtre étranger la place de Préſident, qu'il refuſa. Dès qu'il eut pris Séance, M. Dupuy, Secrétaire Perpétuel, fit un petit diſcours, dans lequel il rappella les travaux dont la Compagnie s'eſt occupée depuis l'époque où s'arrêtent les Mémoires qui compoſent les deux nouveaux volumes de ſon recueil, que le public ne tardera pas à voir paroître.

M. le Beau lut un Mémoire *ſur la Diſcipline du Soldat Légionnaire*. M. de Villoiſon donna une courte notice d'un manuſcrit Grec de l'Impératrice Eudocie, qui n'a jamais été imprimé & qu'il va publier. M. l'Abbé Ameilhon fit enſuite la lecture dè deux Extraits; 1°. de la Préface que M. Dupuy doit mettre à la tête d'un Fragment Grec *d'Anthemius*, *ſur différens paradoxes de mécanique*, que cet Aca-

démicien se propose de donner au public, avec une traduction françoise & des notes; 2°. du premier Mémoire de sa composition, sur la maniere dont les Anciens exploitoient les mines d'or & d'argent, & sur leurs procédés dans la manipulation de ces deux métaux. Lorsque la Séance fut terminée, on présenta à M. le Comte de Falckenstein un jeton, qu'il eut la bonté d'accepter. Les personnes qui l'accompagnoient en reçurent aussi chacun un.

(*Journal Historique & Politique* de Geneve.)

III.

ACADÉMIE Françoise.

M. le Comte de Falckenstein se rendit à cette Académie le 17 du mois de Mai, où la compagnie en corps le reçut à l'entrée de l'antichambre. Arrivé dans la salle, il demanda qu'on lui nommât tous les Académiciens présens, & s'assit au milieu d'eux, sans vouloir prendre une place plus distinguée, quelque instance qu'on lui en fît. Pour lui donner une idée des divers objets dont l'Académie s'occupe, on fit en sa présence différentes lectures. M. d'Alembert, Secrétaire, lut d'abord *quelques Synonymes*, & ensuite un éloge abrégé de *Fénelon*; M. de la Harpe, quelques morceaux du premier Chant de sa *traduction en vers François de la Pharsale de Lucain*, & M. Marmontel, le commencement d'un *Discours en vers sur l'Histoire*. La Séance finie, l'Académie eut l'hon-

neur de présenter à M. le Comte de Falckenstein un de ses jetons, qu'il voulût bien accepter, & en donna de même un à chacune des personnes qui l'accompagnoient. Il fit espérer à l'Académie son portrait qu'elle lui demanda; &, après s'être informé de plusieurs choses relatives à la Compagnie, il sortit, en marquant à ses Membres toute l'estime possible, & en exigeant qu'on ne le reconduisît pas.

IV.

Académie des Jeux Floraux, à Toulouse.

Dans la Séance publique du 3 Mai dernier, l'Académie a décerné le *prix* du Poëme à M. Maille, Licencié en Droit, Auteur d'une Piece intitulée : *Charles II*, ou *le rétablissement de la Monarchie Angloise.*

Le Souci a été adjugé à l'Idylle intitulée *Isis*, dont M. de Lecouls de Levizac, Chanoine de Vabres, s'est déclaré l'Auteur; & le prix du Sonnet à M. Balard de Galain, Procureur du Roi en la Prévôté de Toulouse.

L'Académie n'a distribué cette année que ces trois prix; celui de l'Ode & celui du Discours ont été réservés.

Elle propose de nouveau pour l'année 1778, une amarante d'or, de la valeur de quatre cens livres, qui est destinée à une *Ode.*

Une églantine d'or de la valeur de quatre cens cinquante livres, pour un Discours d'une

demi-heure de lecture, dont le sujet sera encore *l'Eloge de Guy Dufaur de Pibrac.* L'Académie n'ayant pas trouvé dans les Discours remis cette année, le degré de perfection, qu'elle desiroit, s'est déterminée à proposer le même sujet.

Une violette d'argent, de la valeur de deux cens cinquante livres, destinée à un *Poëme* de soixante vers au moins, ou de cent au plus, dont le sujet doit être dans le genre noble, ou à une *Epître* d'environ cent cinquante vers; on observera, comme dans les autres genres, de n'y rien mettre qui puisse blesser la Religion, les Mœurs & l'Etat.

Un souci d'argent, de la valeur de deux cens livres, pour une Elégie, une Idylle ou une Eglogue : ces trois genres concourent pour le même prix.

Un lis d'argent, de la valeur de soixante livres, pour un Sonnet ou un Hymne à l'honneur de la Vierge.

Le sujet des autres ouvrages de Poésie, est au choix des Auteurs.

Ils feront remettre pendant les quinze premiers jours du mois de Février 1778, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois copies lisibles de chaque Ouvrage, à M. l'Abbé Magi, logé rue du Provençal, chargé des fonctions de Secrétaire de l'Académie, en l'absence de M. Delpy, Secrétaire perpétuel. Son registre devant être barré le seizieme jour de Février, on ne sera plus à temps pour lui remettre après ce jour expiré. Cette loi

ſera exécutée à la rigueur. Les Ouvrages adreſſés par la Poſte à M. le Secrétaire, ne ſeront pas préſentés à l'Académie : elle ne ſuppléera point aux omiſſions, & l'on ne recevra aucune correction des Ouvrages après qu'ils auront été remis; ainſi, les Auteurs doivent revoir avec ſoin les copies qu'ils préſenteront.

Pour les autres conditions qu'exige l'Académie, nous renvoyons au Journal de *Janvier* de cette année, page 280, où elles ſont expoſées d'après le programme publié l'année derniere.

(*Mercure de France.*)

V.

ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban.

M. l'Abbé de la Tour, Doyen de l'Egliſe de Moutauban, & ſucceſſeur de M. l'Abbé Bellet dans la place de Secrétaire de l'Académie de la même Ville, vient de fonder trois prix d'émulation en faveur de l'agriculture; le premier ſera donné au meilleur ouvrage ſur un ſujet propoſé; les deux autres ſeront diſtribués à deux habitans de la campagne, de quelque ſexe qu'ils ſoient, qui auront cultivé, corrigé, ou perfectionné quelque branche de l'économie rurale. C'eſt en encourageant les bons citoyens qu'on peut parvenir à miner, & à détruire inſenſiblement cette

routine aveugle qui s'oppose encore aux progrès des découvertes démontrées utiles ; & à la perfection d'une science dont dépend la vraie richesse des Etats, par conséquent, l'aisance & le bonheur des Peuples.

(*Journal Encyclopédique.*)

V I.

SOCIÉTÉ *Libre d'Emulation* de Paris.

Nous avons promis de faire connoître les quatre Programmes publiés par la *Société* sur les sujets de prix qu'elle propose : pour remplir nos engagemens, nous donnerons dans ce Journal le premier de ces Programmes, & l'on trouvera successivement les autres dans les Journaux suivans.

PREMIER SUJET DE PRIX.

Donner *la description & la comparaison des Rouets employés dans les Manufactures à la filature des* laines peignées, *connus dans les Provinces septentrionales, sous le nom* d'estain ; *& dans les parties méridionales sous celui* d'estame. On considérera ces Rouets; 1°. *relativement à la commodité du fileur ; 2°. à la qualité & à la filature* ; 3°. *on ajoutera à ces descriptions & comparaisons, un modele de grandeur ordinaire d'un Rouet perfectionné.* Le premier prix est de 900 livres; & le second de 300 livres. Les Mémoires seront envoyés au concours avant le premier Janvier 1778, (le terme est de rigueur

& remis, franc de port, à M. *Cominet* fils, Directeur général du Bureau de Correſpondance, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur. Les Auteurs ne ſe feront point connoître, & ſe contenteront d'inſérer leur nom dans un billet cacheté portant une deviſe. La diſtribution des prix aura lieu dans le mois de Mars ſuivant.

Dans les Manufactures, on diſtingue les laines, quant à leur nature, à leur préparation & à leur emploi, en laines *peignées* & en laines *cardées*. Les laines peignées, après leur filature, donnent l'*eſtaim* qui ſert à former la chaîne, & quelquefois la trame d'un aſſez grand nombre d'étoffes, mais particuliérement des *étamines* qui en ont pris leur dénomination. On l'emploie encore dans la bonneterie à la fabrication des bas qu'on nomme d'*eſtame*, dans la boutonnerie, &c.

La Société commence l'examen des Rouets, par ceux qu'on emploie à filer la laine, parce que ce genre de travail paroît le plus négligé, & que ſes principes ſont les moins connus. Elle commence auſſi par les Rouets qui ſervent à la filature de l'*eſtaim*, parce que cette filature s'exécute par des manœuvres plus ſimples & moins compliquées que celles de la laine cardée, & que d'ailleurs, la conſtruction des Rouets deſtinés à cette filature, préſente des formes moins variées, & dont les uſages ſont plus ſuſceptibles d'être réduits à des réſultats précis.

Le premier article de la premiere partie qui comprend la deſcription des Rouets, & ſur lequel la Société deſire que ſoient dirigées la deſcription & la comparaiſon qu'elle demande, eſt la commodité des fileurs. L'expérience a appris qu'un ouvrier travaille mieux, & travaille plus long-tems lorſqu'il eſt à ſon aiſe, & lorſque

ſes mouvemens ſont moins forcés & moins gênés.

D'après ce principe on examinera, 1°. ſi le Rouet ſe meut avec une pédale ſuſpendue à un axe coudé, ou par une manivelle que la main du fileur fait tourner. On fera voir ce qu'il en réſulte pour l'aiſance & la beauté de la filature, dont les matériaux ſont, dans le premier cas, fournis à la broche par les deux mains qui ſont libres, & dans le ſecond, par une ſeule.

2°. L'on s'aſſurera ſi le pied ſupporte plus long-tems la fatigue du mouvement de la pédale, que la main ne peut ſoutenir le mouvement de la manivelle. Cette diſcuſſion exigera néceſſairement qu'on décrive, 1°. la maniere dont les paquets d'*eſtaim* ſont montés ſur la quenouille; 2°. la poſition de la quenouille; 3°. la manœuvre des doigts entre leſquels s'exécute le tortillage de la laine. On n'oubliera pas de remarquer ſi ces doigts, outre l'extraction réitérée, plus ou moins fréquente, plus ou moins forcée des brins de l'*eſtaim* monté ſur la quenouille, n'exécuteroient pas encore un mouvement horizontal entre la broche & la quenouille, pout modérer le tortillage ſur une certaine longueur de fil.

3°. Il ſera néceſſaire d'obſerver enſuite ſi le mouvement accéléré ou retardé que la pédale communique ou peut communiquer à la grande roue du Rouet, influe ſur le fil, & comment il influe; on ſpécifiera donc, 1°. quels peuvent être en général les inconvéniens des pédales, conſtatés par l'expérience, relativement au mouvement du Rouet, & à l'uniformité du tortillage; 2°. la forme de la manivelle dans le cas où il n'y ait pas de pédales; la grandeur

du rayon de la manivelle, & son rapport avec celui de la grande roue; la hauteur du bâti sur lequel porte l'axe de la grande roue & de la broche du Rouet; 5°. la hauteur du siége de la fileuse; 6°. enfin, s'il y a un usage assez constant pour en retirer des résultats sûrs. La Société souhaite qu'on ne néglige pas de les recueillir, & de les communiquer.

Le second article traitera de la qualité de la filature, & de la célérité du travail du Rouet. On ne peut évaluer cet article avec toutes ses circonstances essentielles qu'en tenant compte en même-tems, 1°. de la longueur du fil; 2°. de sa finesse, relativement à un tems donné. On peut déterminer ces deux premieres circonstances, par deux méthodes. La premiere consiste en un certain poids fixe de laine, & à tenir compte du nombre des échevaux que cette quantité de laine produit (la longueur du fil de chaque échevau étant déterminée par l'asple). Il résulte de ces premiers élémens de calcul, que plus il y a d'échevaux, plus le fil est fin, & que moins il y a d'échevaux, plus il est gros. Il faudra ensuite noter le tems employé par les ouvriers ordinaires, pour filer la quantité de laine dont il s'agit dans le cas, 1°. du grand nombre d'échevaux; 2°. du plus petit nombre; 3°. même du nombre moyen.

L'autre méthode prend pour base de son évaluation, un certain nombre d'échevaux ou une certaine longueur de fil, & elle apprécie la finesse par le poids. Moins pese cette longueur de fil connue, & plus le fil est fin; & plus il pese, moins il est fin. On notera donc le tems de la durée du travail, 1°. dans le cas du plus petit poids; 2°. dans celui du plus grand; 3°. même dans celui du poids moyen & ordinaire.

Ce point étant bien déterminé, on passera à la description des pieces du Rouet qui peuvent concourir à la célérité du travail. Tel est, 1°. le rapport du rayon de la grande roue avec celui de la manivelle; 2° sur-tout celui du rayon de la grande roue avec celui de la poulie ou de la fusée de la broche. On observera ces dimensions avec d'autant plus d'attention, que le rayon de la grande roue dont il est question, paroît avoir été fixé dans certaines limites, d'après plusieurs considérations importantes que la Société rappellera ici.

Il paroît certain d'abord que le rayon de la grande roue d'un Rouet aura dû être réduit à ses dimensions assez peu variables, d'après la vîtesse uniforme que peut communiquer à cette roue la main de la fileuse appliquée à la manivelle, & d'après celle que peuvent comporter les manœuvres des doigts qui fournissent au tortillage, & qui le moderent. On voit aisément que, toutes choses d'ailleurs égales, plus le diametre de la grande roue croît, plus aussi on peut communiquer de vîtesse à la broche, par le secours d'une manivelle dont le rayon est donné; mais le mouvement de la main appliqué à la manivelle, est difficilement uniforme lorsqu'il est lent, & il doit l'être si la roue est grande, car sans cela, la main feroit un grand effort. D'ailleurs, si l'on donne à la broche, une vîtesse trop considérable, l'autre main ne peut fournir la matiere du fil à mesure qu'il se tortille.

D'un autre côté, si le diametre de la grande roue étoit diminué à un certain point, il faudroit que la main appliquée à la manivelle,

tournât très-vîte, pour que la broche, par ſa révolution, pût tortiller toute la matiere que prépare & fournit l'autre main. Dans ce cas, les mouvemens des deux mains de la fileuſe n'étant pas ſimultanés, il doit réſulter aſſez promptement un excès de fatigue qui commencera par le côté livré à une trop grande vîteſſe. Il ſemble donc, d'après cette diſcuſſion, qu'il faille partir, pour apprécier toutes ces dimenſions, du degré de vîteſſe que la main d'une fileuſe peut, ſans ſe gêner, communiquer à la grande roue du Rouet, ainſi que de la vîteſſe de la broche qui eſt compatible avec la quantité de matiere que l'autre main peut fournir.

En conſultant ces principes ſimples, on ſera en état de remarquer quel parti le tâtonnement & l'uſage ont pris entre les deux extrêmes qu'ils paroiſſent avoir également évités, peut-être cependant, moins dans le cas de la pédale, que dans celui de la ſimple manivelle.

Le troiſieme article que la Société propoſe à diſcuter dans cette premiere partie, eſt la qualité du fil. Cette qualité doit être déſignée par pluſieurs caracteres qu'il ſera fort utile de multiplier. Il ne ſuffira donc pas de dire que le fil eſt *tort* ou *ouvert ;* qu'il eſt filé à *corde lâche* ou *croiſée.* Il ſera néceſſaire, outre cela, de faire remarquer s'il eſt employé dans la *chaîne* ou dans la *trame* de certaines étoffes que l'on ſpécifiera, s'il ſert à faire des bas, ou des boutons, ou du poil de chevre, &c. ; & cette qualité de fil étant en premier lieu conſtatée par tous les détails demandés, il faudra paſſer en ſecond lieu à ce qui, dans la conſtruction du Rouet, peut aſſurer les

différens degrés de cette qualité. On déterminera donc, 1°. les différens rapports des vîtesses de la broche & de la grande roue; 2°. la distance des doigts de la fileuse où commence le tortillage, à l'extrêmité de la broche où il s'acheve; car toutes ces circonstances doivent influer sur le plus ou le moins de tors que prend une quantité donnée de matiere; il conviendra aussi de tenir compte de la distance de la broche à l'axe de la grande roue; 4°. la longueur de la mêche que la fileuse tire à chaque instant, est encore une circonstance bien essentielle à saisir pour les différences du tors; 5°. Il sera curieux de dire si les couches successives du fil qui chargent la bobine ou la broche, suivant qu'elle est ou au quart ou à moitié, ou aux trois quarts pleine, présente des nuances sensibles dans le tors; 6°. l'influence de la corde lâche ou tendue, simple ou croisée sur ces mêmes effets; 7°. enfin, il sera très-essentiel de décrire les moyens de construction plus ou moins simples que procure ces modifications dans le jeu des pieces principales du Rouet.

Cette premiere partie sera terminée, 1°. par la description de chacune des pieces qui entrent dans la construction des Rouets; 2°. par le prix de ces pieces, avec l'indication de l'espece de bois que les ouvriers préferent, & les raisons de cette préférence; 3°. l'on spécifiera les matieres des cordes qui seront aux Rouets, leur préparation, leur grosseur relativement aux gorges de la grande roue, & des poulies de la broche, enfin, la méthode de les nouer; 4°. on donnera la description de la pointe de la broche, de telle sorte

que la marche du fil soit désignée depuis cette pointe jusqu'à la bobine sur laquelle il sera roulé ; 5°. enfin on fournira *le dessin* de tous les Rouets que l'on aura décrits.

La seconde partie du travail que demande la Société, a pour objet la comparaison raisonnée de Rouets qui auront été décrits dans la premiere. Cette seconde Partie sera fort courte & fort aisée à remplir, si l'on a discuté avec soin chaque point des articles qu'on vient d'indiquer. Il n'est donc plus question ici que de rapprocher & de combiner les circonstances semblables, pour en former des résultats généraux, d'après lesquels on puisse établir les raisons de préférence d'un Rouet sur un autre, d'une piece de telle forme sur une piece de telle autre, &c. ces résultats donnent lieu de connoître l'influence d'une construction sur la quantité de filature, & sur sa qualité.

La troisieme Partie du sujet proposé est la suite de deux premieres, & devient son complément. La Société demande le modele & *non le dessin* d'un Rouet que l'Auteur aura perfectionné. Les machines en petits, souvent très-belles en apparence, réussissent rarement lorsqu'elles sont exécutées en grand. On exige donc ce Rouet de perfection, de la grandeur qu'il doit avoir pour le service d'une Manufacture. La Société exige encore expressément de ne pas s'écarter du plan qu'elle trace dans son Programme, puisqu'il forme naturellement les divisions & le cannevas des Mémoires à admettre au concours.

VII.

Académie des Arcades de Rome.

Le Jeudi 12 Juin, l'Académie tint une Séance générale, dans laquelle M. l'Abbé Louis Belmonte prononca un Discours très-savant sur l'homme considéré dans l'état de Société Civile. L'Electrice Douairiere de Saxe, Bergere Arcadienne, sous le nom d'Ermélinda, ayant favorisé l'Académie de son portrait, on le plaça le même jour dans la salle du Conservatoire, & cette cérémonie fut accompagnée de plusieurs Sonnets & d'une *Canzone* de M. l'Abbé Louis Godard. Le Garde général instruisit ensuite l'Assemblée de la fondation d'une nouvelle Colonie Arcadienne dans l'Isle de Saint Domingue en Amérique, & déclara qu'on avoit choisi pour en être Vice-Garde, M. de Fresnaye, Conseiller de Sa Majesté Très-Chrétienne & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris. On proclama encore avec des applaudissemens universels, M. le Comte Jean François Aldovrandi Mariscotti, Vice-Garde de la Colonie *Renia* de Bologne, à la place de feu M. le Comte Cornelio Pepoli. Enfin, on reçut Bergers d'Arcadie, M. l'Abbé Melchior Cesarotti, célebre Professeur de l'Université de Padoue, & M. l'Abbé, Comte Montalbano, neveu de l'Evêque de Feltre.

(*Notizie del Mondo.*)

SPECTACLES.

PARIS.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Jeudi 8 Mai, jour de l'Aſcenſion, il y eut concert au Château des Tuileries. Mademoiſelle Plantin a exécuté un motet de la compoſition de M. Deſaugier, qui a été fort applaudi. Mademoiſelle Dantzi a chanté, pour la derniere fois, trois airs Italiens, dans leſquels cette célebre Cantatrice a ſemblé ſe ſurpaſſer : elle s'eſt fait un genre de voix dans les ſons aigus, qui ſurprend & qui enchante.

Le Dimanche 18 Mai, Mademoiſelle Plantin a chanté un joli motet de la compoſition de M. Deshayes. M. de Wert a exécuté avec ſuccès un concerto de cor-de-chaſſe. M. Nihoul, célebre Chanteur, a exécuté un air Italien. MM. Bezozzi & le Jeune ont fait le plus grand plaiſir dans les duos d'une ſymphonie concertante. Mademoiſelle Duchâteau a chanté un air Italien del Signor Piccini. M. Chartrain, excellent Virtuoſe, a exécuté un concerto de violon; & le concert a été terminé par le bel Oratoire François de M. de Saint-Amans.

Le Jeudi 29 Mai, le concert a été des plus riches en nouveautés intéressantes. On a commencé par une symphonie del Signor Sterkel. Ensuite l'on a exécuté *Lauda Sion*, prose à grand chœur del Signor Anfossi. M. Schwartz, Musicien de l'Electeur Palatin, a exécuté un concerto de violoncelle. Mademoiselle Duchâteau a chanté une ariette Italienne. M. de Wert a exécuté un concerto de cor-de-chasse. Ce concert a fini par le *Te Deum*, motet à grand chœur & à double orchestre, de M. Floquet, belle composition que ce jeune Musicien François a faite en Italie, qui a été applaudie par les plus grands Maîtres du Pays, & qui ajoute à la réputation qu'il s'étoit déja faite par ses Opéra.

Comme cette notice, sur le Concert du 29 Mai, tirée du Mercure de France, *n'est pas assez étendue pour faire juger de l'effet qu'ont produit le* TE DEUM *de M. Floquet, & le* LAUDA SION *de M. Anfossi; & que d'ailleurs il s'en faut de beaucoup que l'on soit d'accord sur le mérite de ces deux motets, nous placerons ici une Lettre adressée à MM. Castilhon, par une personne qui paroît juger avec impartialité.*

LETTRE aux Auteurs du Journal des Sciences & des Beaux-Arts.

» J'allai derniérement, Messieurs, au Concert spirituel, pour y entendre le *Te Deum* de M. Floquet. Voici à ce sujet quelques réflexions qui pourront trouver

» place dans votre Journal. Vous ſavez que » ce jeune Artiſte arrive d'Italie, qu'il y a » compoſé ce motet à grands chœurs, & qu'il » l'y a même fait exécuter, ſelon les uns, avec » un plein ſuccès, & ſans ſuccès ſelon les » autres. Quoi qu'il en ſoit, comme un *Te* » *Deum* ſuit aſſez ordinairement une victoire, » M. Floquet l'a fait préceder d'un bruit de » guerre : je ne ſais ſi c'eſt parce qu'on » m'avoit fort vanté cette ouverture qu'elle » me fit peu de plaiſir, & que même j'en » conçus malgré moi un préjugé défavorable » pour l'ouvrage. Des trompettes & des cors » qui, pendant pluſieurs meſures, répetent » en tout ſens l'accord parfait, commencent » & donnent le ſignal; tous les inſtruments » entrent enſuite, & prétendant imiter par » un *creſcendo* le commencement de la mêlée, » ils s'élevent long-tems, toujours ſur l'accord » parfait. Qui ne voit que l'on rempliroit ſans » ſe gêner pluſieurs pages d'une telle phraſe » muſicale, ſans avoir pour cela le mérite de » trouver une idée? La main ſeule y travaille, » le génie n'y eſt abſolument pour rien : » viennent enſuite une ou deux gammes aſ- » cendantes, & pas un trait de chant neuf, » brillant, mâle, tel enfin que la ſituation » devoit en inſpirer; il eût fallu ſur-tout em- » ployer beaucoup de parties contraſtées, ou » plutôt il eût fallu ne pas s'attacher à cette » idée, qui avec une prétention de grandeur, » n'eſt ni grande ni neuve. On a déja voulu » mille fois imiter un combat, une mêlée, une

» victoire, mais depuis que l'on a appris à peindre les sentiments & les passions, on a laissé avec raison aux commençants l'imitation des effets physiques. Il est d'autant plus à souhaiter que M. Floquet retranche cet inutile fracas d'instruments, que son Ouvrage a un mérite réel, & que ce début & quelques autres endroits faciles à corriger, le déparent. (*)

» Le premier verset m'a paru très-bien écrit, les parties bien mises, le dessin clair & facile à saisir; la fugue qui le suit est aussi d'un très-bon style, mais on peut lui reprocher d'être un peu longue. Une fugue, quelque bonne qu'elle puisse être, doit toujours être courte : la raison en est simple; pour les ignorants ce n'est absolument que du bruit; pour les gens instruits, au contraire, c'est un morceau intéressant, mais appliquant & difficile à suivre, & pour peu que cette attention se prolonge, elle devient fatigante. Je ne suivrai pas l'ordre de tous les versets; quoique j'aie écouté avec beaucoup d'attention, ma mémoire n'est pas assez fidelle pour que je puisse me rappeller tout l'Ouvrage, ne l'ayant entendu qu'une fois.

» Ce Motet m'a paru faire un plaisir général. Il sent parfaitement son Ecole d'Italie : on le reconnoît à plusieurs passages qui ne sont pas entiérement neufs pour tout le

(*) On lit dans le *Journal des Dames* que les deux Orchestres étant trop près, le morceau de combat n'a pas produit l'effet qu'il auroit certainement produit sans cet inconvénient.

» monde. La reſſemblance qui a le plus frappé, » c'eſt celle du commencement d'un verſet en » *duo*, chanté par MM. le Gros & Richer, » avec le verſet du *Stabat* de Pergoleze; *vidit* » *ſuum dulcem natum*. On peut encore repro- » cher à l'Auteur un peu trop de prétention, » & pour ainſi dire, de mignardiſe dans ſes » ritournelles, qui, pour la plupart, ſont fort » longues: il y en a vers la fin trois de ſuite, » d'un mouvement lent, avec des inſtruments » à vent obligés & récitants : ce qui eſt d'une » uniformité fatigante. Il y a dans cet emploi » continuel de cors, hautbois, clarinettes, &c. » une ſorte de charlatanerie qu'il faut éviter, » quand on ambitionne le ſuffrage des vrais » connoiſſeurs; tous ces échos, tous ces petits » récits dialogués ne valent pas une bonne pé- » riode muſicale ſagement & purement écrite: » on peut dire en Muſique comme en Littérature:

» Ce ſtyle figuré dont on fait vanité,
» Sort du bon caractere & de la vérité.

» Cependant il y a beaucoup plus à louer » qu'à reprendre dans cette production, & » ſi elle n'eſt pas faite pour donner à un com- » poſiteur une certaine célébrité, on peut » aſſurer du moins que moyennant quelques » corrections, & ſur-tout pluſieurs retranche- » ments, elle peut ſervir à ſa réputation. (*)

* Le verſet *tu de victo mortis* a paru de la plus belle compoſition, & le verſet *te ergo* a réuni tous les applaudiſſemens, ainſi que le dernier chœur, quoique l'exécution n'en ait pas été parfaite. (*Journal des Dames.*)

» On nous fit entendre à ce Concert une » autre nouveauté assez singuliere. L'affiche » annonçoit la Prose *Lauda Sion* d'Anfossi : » j'étois fort curieux d'entendre de la Mu- » sique d'Eglise de ce Maître célebre, dont » je n'ai rien entendu dans ce genre ; mais » je me suis trouvé en pays de connoissance. » Cette Prose n'est autre chose qu'une paro- » die de plusieurs morceaux d'Opéra, & mê- » me d'Opéra-Bouffons ; j'y ai retrouvé pres- » que toute l'*Incognita persequitata* : on a choi- » si, à la vérité, les morceaux les plus sé- » rieux ; il y a cependant un certain air *questi* » *vezzi, questi amori*, &c. chanté par M. » Beauvalet, qui m'a paru un peu gai : les » gens austeres ont trouvé un peu indécente » cette Prose travestie. Les Amateurs faisant » abstraction des paroles, ont entendu avec » plaisir plusieurs airs d'un style très-bril- » lant, & d'un chant très-heureux. On peut » dire que lorsqu'Anfossi composoit cet Opé- » ra, qui eut tant de succès, il ne son- » geoit guere à faire de la Musique de » Chapelle, & qu'il a fait ainsi de la Prose » sans le savoir.

» J'ai l'honneur d'être,

» MESSIEURS,

» Votre très-humble & très- » obéissant serviteur. »

A Paris, ce 25 Mai 1777.

(*Mercure de France* ; *Journal des Sciences & des Beaux-Arts. Journal de Dames.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Un Acteur nouveau, M. Dossonville, a débuté dans *Tom Jones* avec le plus grand succès. On compare son organe à ce que nous avons eu de plus beau en ce genre, & son chant à ce que nous avons eu de plus parfait. Son extrême timidité n'a point nui à ses moyens, & n'a servi qu'à intéresser d'avantage en sa faveur, & à faire pardonner tout ce qui manque à son jeu. Il a beaucoup à acquérir dans cette partie, & l'accueil du Public doit être pour lui un puissant motif d'émulation. On l'a appellé à grands cris après le Spectacle pour lui prodiguer de nouveaux applaudissemens, & lui marquer tout le plaisir qu'il avoit fait. Cet honneur singulier, si flatteur quand il est le témoignage de l'enthousiasme universel, n'avoit encore été accordé à aucun Acteur.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le 19 Juin on a donné à ce Théatre la premiere représentation de l'*Egoïsme*, Comédie en cinq actes & en vers, par M. Cailhava.

Moliere, en traçant le *Tartufe* & l'*Avare*, a présenté dans un seul caractere les vices qu'il combattoit. Regnard, Dufresny, Destouches, &c. ont suivi l'exemple de leur maître. M. Cailhava s'est frayé une nouvelle route, il a conçu un projet plus vaste, & a distribué le vice

qu'il vouloit combattre en autant de caracteres qu'il y a de principaux rôles dans son ouvrage. Cette idée est neuve, belle, & annonce une imagination heureuse & féconde; mais l'exécution en étoit difficile, & notre illustre Moliere étoit peut-être le seul homme qui pût remplir à la satisfaction des connoisseurs une tâche aussi périlleuse, encore y auroit-il rencontré des dangers. La premiere représentation de cette Comédie n'a pas été bien accueillie par le public. Les trois premiers actes ont été applaudis : les deux derniers l'ont été beaucoup moins, & ont fait même craindre que la Piece ne tombât entiérement. Cela devoit être; la Piece étoit pleine de longueurs qui gênoient l'action & retardoient la marche de l'ouvrage. En vingt quatre heures l'Auteur a fait disparoître les vices principaux, & au moyen de quelques changemens & de la transposition de quelques scenes dans les deux derniers actes, la Piece s'est relevée avec éclat à la seconde représentation. Ce qui n'a pas peu contribué à ce succès, dit le Rédacteur des *Annonces* de Paris, c'est qu'elle a été mieux jouée, qu'on l'a écoutée avec plus de tranquillité, & qu'on a été par conséquent plus à portée de la juger. Nous croyons pouvoir assurer, dit le même Journaliste, que si la charge de quelques caracteres est trop marquée, s'il y a des longueurs, & si l'action générale manque d'une certaine vivacité, on trouve cependant dans cette Comédie, des traits saillans, des choses fortes, du naturel, & des scenes remplies de gaieté;

gaieté ; mérite d'autant plus précieux qu'il est plus rare dans ce siecle où l'on semble s'être donné le mot pour faire grimacer Thalie.

Le Rédacteur du *Journal des Théatres* n'ose point encore prononcer sur le mérite de cette production ; elle est de nature, dit-il, à n'être jugé que d'après un examen très-approfondi.

Le Rédacteur du *Journal de Politique & de Littérature* a déja fait subir cet examen à la Piece. M. de Cailhava, dit-il, dans l'*Egoïsme*, a essayé de traiter la Comédie de caractere ; on peut assurer sans crainte que ce n'est pas son talent.... La partie de l'intrigue dans cette Piece est aussi vicieuse que les caracteres. Il n'y a pas un trait qui ne blesse les vraisemblances... ... A l'égard du style, il y a deux ou trois traits de vérité & de plaisanterie, & une douzaine de vers raisonnables sur le choix des instituteurs, & sur les privations de la vieillesse. Le reste est écrit comme la Piece est faite. M. de la Harpe s'étend sur les défauts qu'il reproche à l'Auteur ; sur la méthode que l'on emploie pour soutenir les représentations d'une mauvaise Piece, &c. tandis que le Rédacteur du *Journal des Théatres*, de son côté, ne craint pas d'avancer que malgré les défauts qu'on reproche à l'*Egoïsme*, cette Comédie ne peut qu'ajouter à la réputation de M. Cailhava.

Nous attendons que la Piece soit imprimée pour en donner un Extrait suivi ; ce que nous pourrions tirer des Journaux jusqu'à ce jour, présenteroit de grands éloges, des critiques vives, mais on y chercheroit inutilement les

détails, qui ſeuls peuvent faire connoître la Piece nouvelle.

(*Journal des Théatres ; Affiches & Annonces* de Paris ; *Journal de Politique & de Littérature*)

LONDRES.

HAYMARKET.

Le Mercredi 18 Juin, on a donné ſur ce Théatre la premiere repréſentation de l'Opéra de Polly, ſuite du fameux *Opéra des Gueux*, & du même Auteur, M. Gay. Des ordres ſupérieurs empêcherent que cet Ouvrage ne fût repréſenté dans ſa nouveauté, lorſque le ſuccès de l'Opéra des Gueux joué plus de ſoixante fois de ſuite, & toujours reçu avec le même enthouſiaſme, ſembloit lui préſager un ſort auſſi brillant ; & M. Gay fut obligé de ſe borner à faire imprimer ſa Piece qui lui valut plus d'argent que de gloire. Tout le monde ſouſcrivit pour Polly, & à la lecture tout le monde convint qu'elle étoit très-inférieure à ſon aînée. Cependant l'affluence des Spectateurs qu'elle a attirée au Théatre de Haymarket, les applaudiſſemens continuels qu'elle a reçus, ſemblent prouver qu'au moins elle n'eſt point indigne de ſon Auteur. Peut-être cette Piece eſt-elle du nombre de celles qui ont beſoin pour plaire de l'illuſion théatrale ; peut-être auſſi la diſette de bonnes Pieces a-t-elle rendu les Spectateurs moins difficiles, comme l'eſpace

de tems qui s'est écoulé depuis les premieres représentations de l'*Opéra de Gueux*, en affoiblissant les impressions que cette Piece avoit produites, a dû en rendre la comparaison moins dangereuse : quoi qu'il en soit, il nous semble que si l'Opéra de Polly a réussi, ce n'a pu être que par les détails ; car la fable en est romanesque, bizarre & hors de toute vraisemblance. Nos Lecteurs pourront en juger par le précis suivant.

Macheath, le Héros de l'*Opéra des Gueux*; ayant été transporté aux Colonies, & *Péachum*, pere de *Polly*, ayant été pendu, celle-ci fait le voyage des Indes pour retrouver son mari. La premiere personne qu'elle rencontre en débarquant, est Mrs. *Diana Trapes*, qui a aussi été condamnée à la transportation, & qui se console de son exil en mettant à profit les passions des hommes & l'inexpérience des filles ; cette honnête intendante des plaisirs du public, renouvelle connoissance avec son ancienne amie Polly, lui offre ses services sans lui expliquer ses vues, & enfin la vend à un M. Ducat, riche Planteur qui en fait sa maîtresse. Mais M. Ducat a malheureusement une femme jalouse & peu endurante, dont Polly essuie tant de mauvais traitemens qu'elle prend la résolution de s'échapper. Elle part déguisée en garçon, & va à la recherche de son cher Macheath, qu'on lui a dit associé à une troupe de Pirates qui désolent la Contrée. Après avoir beaucoup marché inutilement elle est surprise par ces brigands qui l'emmenent avec eux &

l'enferment avec le fils d'un Prince Indien qu'ils ont auffi fait prifonnier. Polly profite de cette circonftance pour corrompre fes Gardes en leur faifant efpérer de grandes récompenfes s'ils veulent la délivrer avec le jeune Prince. A peine arrivée chez les Indiens, elle fe met à la tête d'un parti, attaque les Pirates & remporte fur eux une victoire complette. Dans cette expédition elle prend fon propre mari qui étoit leur Commandant; comme il s'étoit déguifé en Noir & qu'il avoit pris le nom de Murano, Polly ne le reconnoît pas, & il eft condamné à mort. Cependant *Jenni Diver*, fa compagne d'aventures, qui a été prife en même tems, le fait connoître pour le vrai Macheath, & Polly obtient du Prince Indien l'ordre de furfeoir à fon fupplice; mais cet ordre arrive trop tard, & Macheath eft déja exécuté; Polly, devenue veuve, époufe le jeune Prince qui avoit été le compagnon de fa captivité, & que fon déguifement n'avoit pas empêché de devenir amoureux d'elle.

(*Univerfal Magafine.*)

NAPLES.

Le Roi a fait agrandir confidérablement & décorer, avec une nouvelle magnificence, le Théatre de Saint-Charles, déja l'un des plus grands & des plus fuperbes de l'Europe. Le Public a joui pour la premiere fois du Spectacle de ces embelliffemens, le Vendredi 30 Mars, fête de Saint Ferdinand; Leurs Majef-

tés se rendirent le soir à ce Théatre, qu'on avoit illuminé superbement pour les recevoir, & Elles y assisterent à la premiere représentation de l'Opéra intitulé *Ricimero*, dont la Musique, composée par le Sieur Guglielmi, Maître de Chapelle, remporta un applaudissement universel.

(*Notizie del Mondo.*)

FLORENCE.

Le Dimanche 25 Mai, au soir, on représenta sur le Théatre *della Pergola*, un Opéra bouffon, intitulé *la Fedeltà nell'angustie*, (la Fidélité dans les malheurs;) cette Piece fut très-goûtée, tant pour la beauté de la Musique, qui est du célebre Maître Ansossi, que pour le jeu des Acteurs, dans le nombre desquels la Signora *Rachele d'Orta*, Napolitaine, se distingua par la supériorité de sa voix & de son chant.

Le Jeudi 12 Juin, on donna sur le Théatre de Sainte-Marie, une seconde représentation d'une Tragédie nouvelle, intitulée *Narzane Regina di Persia*, qui avoit été jouée quelques jours avant, avec le succès le plus brillant, & que tout le Public redemandoit: cette Piece, composée par M. le Comte Angiolo d'Elci, noble Florentin, fait beaucoup d'honneur aux talens de ce jeune Poëte; & on peut espérer que, s'il les cultive, l'Italie aura un jour un Théatre tragique.

(*Notizie del Mondo.*)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

OBSERVATION de M. l'Abbé Dicquemare, *sur une Négresse blanche.*

LEs variétés qu'on remarque dans la forme, la couleur & les inclinations des Peuples répandus sur la surface de la terre, seront toujours aux yeux de la Philosophie, & même à ceux de la Religion, un objet intéressant : mais si quelque chose est capable de piquer la curiosité, ce sont celles de ces variétés qui semblent n'être qu'individuelles & n'appartenir à aucuns Peuples; non-seulement on ne doit négliger d'en observer aucunes, mais il est souvent très-utile de revenir sur les mêmes objets, sur les phénomenes de même espece, parce qu'alors leur existence est moins douteuse, & qu'on y saisit des différences qui concourent à nous éclairer de plus en plus. Dans cette vue, nous allons ajouter aux descriptions que nous avons

déja de plusieurs *Negres blancs*, celle d'une Négresse blanche, c'est-à-dire, d'une fille blanche, née de pere & mere noirs : mais, par des raisons de convenance, cette description sera succinte.

Cette fille naquit à la Dominique en 1759, le jour de la prise de la Guadeloupe, de pere & mere noirs qui vivent encore. Elle a demeuré environ dix ans à St.-Pierre de la Martinique, où, dans le commencement, elle excita suffisamment la curiosité des Habitans, pour améliorer la fortune de ceux dont elle étoit alors l'esclave. Ses traits, à l'exception des yeux, ne different en rien de ceux d'une Négresse de la Basse-Guinée. Elle a les joues rondes, l'os de la pommette élevé, le front un peu bossu, le nez court & évasé, les levres grosses, le lobe ou appendice de l'oreille petit, les cheveux, les sourcis, les cils des Negres, à la couleur près ; car les cheveux, quoique d'une espece de laine fort courte, sont blonds, & les sourcils, ainsi que les cils, sont d'un blond un peu plus doré. Le fond de la couleur de la peau est d'un blond fade, à peu près comme celui de certains roux ; mais à la différence de tous les individus blancs issus de Negres, dont on a donné des descriptions, cette fille a sur les joues, les levres, le nez & autres parties sanguines, une légere teinte de rouge, qu'on ne remarque point sur les parties mattes ou transparentes, & qui augmente dans les momens de vivacité ou de timidité. La peau des joues offre de petites taches d'une couleur

peu différente de celle du violet, résultant du rouge flétri par l'âge dans les Européens. Les yeux sont longs, ils ont, d'ailleurs, les angles extérieurs relevés, les paupieres fort étroites, & la partie qui les recouvre, élevée; l'iris est gris avec une légere teinte d'orangé vers le crystallin; ses yeux sont dans un mouvement continuel involontaire, & qui n'est pas absolument le même des deux côtés; les prunelles s'approchent ou s'écartent quelquefois l'une de l'autre. La vue est foible sans être très-courte; la lumiere du soleil, d'un beau jour, ou même d'un foible flambeau, l'incommode; cependant, cette fille ne voit ni mieux ni plus tard que les autres au déclin du jour; elle paroît avoir les mamelles très-fortes pour son âge (18 ans): sa taille, (un peu moins de cinq pieds), est assez bien prise, cependant on remarque que l'épaule ou omoplate droite est un peu plus forte que l'autre. Les extrêmités ne sont pas si bien que la taille; les mains sont grandes, la peau en est un peu ridée comme si elle avoit resté quelque tems dans l'eau, & sur le bras il y a des taches de rousseurs. Les pieds sont grands & les plus petits orteils sont fort larges. Cette Négresse blanche a l'air timide comme l'ont certains Negres; sa voix est douce comme la leur, elle a aussi leur odeur qu'on sait être différente de celle des Blancs, & qui tient un peu de celle des poireaux verds; sa peau n'est pas douce comme celle des Negres; son pere & sa mere ont eu plusieurs enfans noirs; mais on dit qu'un aîné né blanc, a noirci peu à

peu en grandissant; cet Etiops toujours croissant, s'est enfin arrêté à la couleur des Cabres (*) : On ajoute qu'il a eu des enfans Negres. On sait que les enfans Negres ne naissent pas noirs, mais aussi, quoi qu'en disent quelques Ecrivains, les Négrillons naissans & même les fœtus Negres ont une teinte différente des Blancs, teinte aisée à remarquer quoique foible. M. l'Abbé Dicquemare a été à portée de s'en convaincre, & on peut, par la comparaison des fœtus de blancs & de Negres bien conservés dans les Cabinets d'Histoire-Naturelle, en sentir la différence; malgré l'altération que peut causer les liqueurs spiritueuses, le fœtus blanc aura, à côté du fœtus negre, une teinte verdâtre, & l'autre en aura une tirant sur le bistre; c'est donc trop dire que de dire qu'ils naissent blancs. Outre ce que nous venons d'établir, ces enfants naissans ont certaines petites marques par lesquelles leurs peres les reconnoissent pour provenir d'un Noir, ceux de sang mêlé ayant aussi leur marque distinctive dont il est inutile de parler, parce que cela est connu des Physiciens & des Naturalistes. Quant à notre Négresse blanche, on peut être certain que le fond de la couleur de son visage n'a rien qui rappelle l'idée de la couleur des fœtus negres,

(*) Les Cabres sont ceux qui proviennent d'un noir & d'une mulâtre, ou d'un mulâtre & d'une noire, c'est-à-dire, qu'ils sont trois quarts de noir & un quart de blanc, & qu'ils sont moins noirs qu'un Negre, plus noir qu'un mulâtre.

ni des Négrillons naiſſans, ni même de ſang mêlé, & que cette peau ne reſſemble guere à celle des Negres blancs dont on nous a donné quelques deſcriptions. Elle n'a point de duvet blanchâtre, les ſourcils ne ſont point d'un blanc de lait, les cheveux ſont plus courts que ceux même des Cabres, auſſi courts & même un peu plus rudes au toucher que ceux des Negres. Ses paupieres ne ſont point en croiſſant, dont les pointes ſeroient tournées en en-bas; elle a, à la vérité, la vue foible; mais, comme nous l'avons dit, elle ne voit pas mieux que les autres au déclin du jour.

Les Blancs qui ſe trouvent parmi les Dariens appartiennent peut-être à des Caraïbes, ou à des Indiens couleur de cuivre jaune, & non à des Negres, comme celle dont il eſt queſtion dans les uns & les autres. C'eſt peut-être moins la dégénération que la régénération de la couleur primitive, qui réparoît & reprend le deſſus quand quelque circonſtance, quelque accident particulier dérangent l'ordre de l'accident contracté & perpétué.

Un Negre peut bien nommer cela une dégénération de ſa couleur, & dans ce ſens, nous pouvons parler de même; mais, comme Blancs, nous pouvons prétendre que c'eſt une régénération de notre couleur; car le rouge-vermeil nous appartient, & celui qui paroît ſur le viſage de notre Negreſſe blanche rapproche ſa couleur du blanc primitif. Les grands rapports qu'elle a avec les blonds, &c., per-

mettroient-ils de conjecturer, dit M. l'Abbé Dicquemare, que ses ancêtres, dans un tems assez reculé, aient été blonds ou roux-clairs? Seroit-il plus fréquent ou plus aisé à ces Negres descendans originairement de Blancs de cette couleur, d'avoir entre leurs enfans des Negres blancs? Les blonds ou les roux auroient-ils conservé mieux que les autres Blancs la couleur blanche primitive? &c. &c.

Il paroît que ce phénomene d'enfans différens de leurs peres, n'arrive pas du blanc au noir comme du noir au blanc. Qu'un Blanc ait des taches noires, devienne noir ou à peu-près noir dans une maladie, cela ne ressemble point au phénomene d'un enfant ou d'un adulte blanc, qui est né de parens noirs, couleur de cuivre ou autre teinte qui partagent aujourd'hui les hommes. On a beaucoup écrit sur la cause de ces variétés de couleur, de forme & d'inclinations. Que d'assertions hasardées & répétées qui n'ont servi qu'à rendre la chose moins claire; & quoiqu'on paroisse, en général, assez d'accord sur certains points, que n'a-t-on pas dit sur la couleur plus ou moins foncée des différentes parties du corps des Negres, sur leurs cicatrices, la circulation & la nature de leurs humeurs, sur les effets de l'eau & des maladies, & de la mort à l'égard de cette couleur? sur leurs traits, leurs formes, &c. sur leurs inclinations, &c. &c.? que d'injustices, que de préventions! Peut-être notre Négresse blan-

che va-t-elle devenir l'occaſion de quelques écrits. On ſait que M. l'Abbé Dicquemare s'eſt occupé de ces objets phyſiques & moraux d'après la nature même ; & l'on préſume que ce qui eſt enfermé dans ſon porte-feuille n'y demeurera pas caché.

(*Journal de Phyſique ; Journal Encyclopédique.*)

I I.

EXPERIENCES ſur l'Electricité ; par M. Mauduit de la Varenne, *Docteur en Médecine.*

Les expériences ſur l'Electricité ceſſent d'être un objet de curioſité, toutes les fois qu'on les rapporte à l'économie animale, ou à un but d'utilité réelle & phyſique. Tout le monde connoît l'influence de l'athmoſphere ſur le corps humain, l'analogie qui paroît exiſter entre la matiere électrique, la magnétique & le fluide nerveux. Mais tous ces rapports qu'on a cru entrevoir, n'ont point été encore ſuffiſamment ſaiſis ni développés ; cet accord qu'on ſoupçonne entre l'état de l'air, celui du corps humain, & celui des fluides mobiles dont on vient de parler, eſt un objet de recherches, dignes de l'occupation de ceux qui ſe dévouent à la connoiſſance des phénomenes de la nature. C'eſt dans la vue de les apprécier, que la *Société-Royale de Médecine* a mis dans ſon

plan de perfectionner, autant qu'elle pourra, la connoiſſance des obſervations météorologiques, & les comparer avec celles qu'on peut faire ſur l'électricité; enfin de ſaiſir, s'il ſe peut, tous les points de liaiſon qui établiſſent quelque rapport entre les mouvemens de tous ces fluides & ceux du corps humain, ſoit en ſanté, ſoit en maladie. Pour cet effet, M. Mauduit de la Varenne, un de ſes Membres, s'eſt chargé de ſuivre l'état de l'électricité qui, comparée avec les variations qu'offrent le thermometre & le barometre, pourra enfin conduire à quelques réſultats certains. Cette recherche a déja donné lieu à pluſieurs expériences très-curieuſes, dont M. Mauduit a rendu compte à la Société dans un Mémoire lu dans la ſéance du mardi 22 Avril dernier.

Ces expériences prouvent, 1°. l'affinité du fluide électrique avec l'eau réduite en vapeurs. 2°. Que la vapeur de l'eau ſe charge d'une grande quantité de fluide électrique, & ſe tranſmet aux corps ſur leſquels elle ſe repoſe. 3°. Que cette vapeur enleve le fluide électrique aux ſubſtances qui le contiennent. 4°. Que juſqu'à préſent la vapeur de l'eau paroît être la ſubſtance qui a la plus grande affinité avec le fluide électrique. 5°. Que cette affinité entre le fluide électrique & l'eau, eſt en raiſon de la raréfaction de la vapeur de l'eau même.

Ce détail & les réſultats de ces expériences ſont conſignés dans les regiſtres de cette Société.

Le Samedi 27 du mois, M. Mauduit les a

répétées, en présence de plusieurs personnes; parmi lesquelles étoient M. Dalibart, M. Fourcroy, de l'Académie des Sciences, & plusieurs Membres de la Société Royale de Médecine. Celle qu'il désigne sous le nom de l'*expérience du tonnerre*, a très-bien réussi. Elle se fait par le moyen d'une vapeur aqueuse qui représente le nuage, & qu'on introduit soit par le souffle, soit par l'eau chaude en évaporation, dans un bocal de verre doublé en dedans & en dehors, jusqu'à une certaine hauteur, d'une feuille d'étain. Après avoir soufflé une fois ou deux dans le bocal, on le renverse sur un conducteur de cuivre arondi qui lui sert de bouchon, & on applique en même tems la main sur le fond, en courbant les doigts sur la surface externe des parois; on tourne le plateau, il se fait un assez long silence, après lequel on entend un décrépitement à l'intérieur du bocal, ensuite il se fait une explosion, pendant laquelle on distingue deux sortes de lumieres, une blanche & étendue qui représente l'éclair, & une autre au milieu de cette premiere, d'un rouge tirant sur le violet, prenant différentes formes, qui représente la foudre, & l'on entend en même tems un bruit assez considérable qu'on distingue du décrépitement. Ces différentes expériences jettent le plus grand jour sur les causes de la formation du tonnerre, & confirment pleinement la doctrine du Docteur Francklin.

On doit prévenir les personnes qui seroient tentées de les répéter avec la vapeur de l'eau,

qu'il faut prendre quelques précautions, comme de ne point employer des vaiſſeaux trop grands, de n'y point introduire trop de vapeur, & ſur-tout d'éviter d'établir une communication entre la ſurface interne des vaiſſeaux, en touchant à la fois ces deux ſurfaces; car alors celui qui établit cette communication par quelque partie de ſon corps, eſt expoſé à reſſentir une violente commotion.

(*Gazette de Santé.*)

III.

OBSERVATIONS ſur les taches du Soleil.

PARIS, *le 16 Juin 1777.*

Les taches du ſoleil qui ſont très-rares dans certains tems, ont paru en grand nombre la ſemaine derniere; il y en avoit deux très-groſſes, environnées de pluſieurs petites; le 31 Mai l'une des deux paſſa dans l'hémiſphere inviſible, & l'on eſpere la revoir au bout de treize jours. Le 2 Mai il en a paru une troiſieme auſſi remarquable que les deux autres, ſur le bord oriental du ſoleil; M. de la Lande ſe propoſe de l'obſerver pendant les douze jours de ſon apparition, pour conſtater les nouvelles déterminaiſons qu'il a données à l'Académie, de la poſition de l'axe du ſoleil, & de la durée de ſa rotation. Ces taches n'ont pas paru offrir les phénomenes d'où M. Wilſon avoit conclu que les taches du ſoleil étoient

des gouffres ou des cavités; elles paroiſſent à M. de la Lande confirmer ſon hypotheſe que les taches du ſoleil ſont des montagnes ou des éminences du noyau ſolide du ſoleil, couvertes ou découvertes par le flux de la matiere ignée qui environne ſon globe.

Mercure, que l'on voit rarement & difficilement, a paru ſur la fin du mois dernier, dans ſa plus grande digreſſion du ſoir, très-viſible à la vue ſimple : il étoit fort près de Vénus, ce qui faiſoit un ſpectacle curieux même pour les Aſtronomes, qui l'obſervent dans ces cas-là avec avantage & avec empreſſement.

(*Journal de* Paris.)

I V.

Observations ſur le briſement ſpontané de deux Verres, & queſtions ſur la cauſe de ce phénomene; par M. le Chevalier de Servieres.

Les effets naturels & les faits les moins intéreſſans en apparence, doivent être recueillis & obſervés avec ſoin par le Phyſicien Philoſophe. Une obſervation eſt quelquefois longtems inutile; mais elle trouve enfin ſa place. On peut regarder les obſervations comme les pierres-de-taille qu'un Architecte prévoyant fait préparer d'avance pour élever un ſuperbe édifice. A peine les fondations de l'immenſe édi-

fice de la connoiſſance de la nature, ſont elles jettées : ne nous rebutons point, travaillons ſans relâche à obſerver & à faire des expériences, & peut-être viendra-t-il un jour où nos neveux pourront mettre en ordre les matériaux que nous aurons amaſſés, & faire un ſyſtême qui embraſſe l'univerſalité des loix générales & des être ſortis des mains du Créateur.

L'on m'apporta il y a environ trois mois, un verre à boire, fendu parallelement à ſa baſe. Cette fente circulaire ſe prolongeoit par trois ſubdiviſions vers le haut du verre. Il étoit tout fêlé comme ſi l'on y avoit verſé de l'eau bouillante. Celui qui me l'apporta me dit, que ce verre étoit ſur ſa fenêtre, & qu'ayant entendu un craquement, il y jetta les yeux & le vit fendu. Ce phénomene me parut bien extraordinaire. En conſéquence, je lui fis toutes les queſtions que je crus néceſſaires pour m'aſſurer de la vérité de ce fait, & en découvrir la cauſe. Il ſe ſervoit du verre depuis 7 à 8 mois, & n'y avoit jamais mis que de l'eau froide. Le verre n'avoit pas été expoſé au ſoleil; lors de ſon briſement, il n'avoit été heurté par aucun corps. Ayant pris tous ces renſeignemens, je marquai avec de l'encre les extrêmités des trois fentes aſcendantes dont j'ai parlé, & je plaçai le verre ſur ma table, pour voir ſi elles feroient des progrès. J'eus le plaiſir, comme je l'avois prévu, de les voir augmenter inſenſiblement, & gagner le haut du verre en moins de trois jours. Alors, il tomba en morceaux; je les

gardai long-tems pour voir s'ils se fendroient aussi; mais il n'y parut aucune fente. Deux mois après cette observation, étant à travailler dans ma chambre, j'entendis un craquement sur ma table, qui me fit soupçonner que mon verre venoit de se fendre. Ma conjecture étoit juste, la fente étoit parallele à la base du verre dans le tiers à-peu-près de la circonférence; elle s'élevoit ensuite irrégulierement; mais elle étoit toujours circulaire & éloignée dans sa plus grande hauteur d'un pouce environ de la base du verre. Dans l'endroit où elle avoit à-peu-près un demi-pouce d'élévation, elle se prolongeoit obliquement vers la partie supérieure. Ma table est placée dans un appartement où le soleil ne donne jamais. Il n'y avoit point d'eau dans le verre quand il se fendit, (circonstance qui étoit la même dans la premiere observation, & que j'avois oubliée); je m'en servois depuis dix mois, & il n'y avoit jamais eu que de l'eau froide. Rien n'avoit heurté ni le verre ni la table sur laquelle il étoit. La fente ascendante gagna aussi par degrés le haut du verre dans l'espace de deux jours. La nature des deux verres qui ont offert un phénomene si singulier, étoit la même, & il est probable qu'ils provenoient de la même verrerie. Ils avoient la même forme l'un & l'autre; le diametre étoit de deux pouces à la base, & de quatre dans la partie supérieure, la hauteur, de quatre pouces quatre lignes, ils étoient striés tous les deux.

Tel est exactement le phénomene du brisement spontané de deux verres dont je ne con-

çois point quelle peut être la cause. On lit à la vérité dans M. *Nollet*, (*) l'observation suivante : » j'ai remarqué en général, que les vaisseaux » de verre dont l'épaisseur étoit grande & » inégale, se cassoient souvent d'eux-mêmes, & » qu'on ne pouvoit les mettre à l'abri de cet ac» cident, qu'en les faisant recuire long-tems & » fortement à la verrerie, aussi-tôt qu'ils ont été » formés ; or, il est comme visible, que ce re» cuit donne lieu aux couches extérieures de » se plier, sans contrainte, au gré des autres, » & aux parties qui les composent, de s'ar» ranger & de se joindre plus solidement «. Mais comment imaginer que le défaut de recuit dans mes deux verres, soit la cause de leur brisement, puisqu'ils ont servi en entier pendant près d'un an, & qu'il y a au moins quinze mois qu'ils ont été fabriqués ? De plus, ils ont éprouvé les plus grands froids de l'hiver passé, & des jours très-chauds dans l'été, sans cependant se ressentir de ces différentes températures. Ils n'étoient point fêlés ni ternes, & ils se sont cassés tout-à-coup. La cause d'un tel phénomene a excité vivement ma curiosité. Je me suis tourmenté inutilement l'esprit à en chercher une. Je laisse donc aux Physiciens plus clairvoyans, & plus instruits que moi, le soin de nous la découvrir, & je me contente de rapporter fidélement le fait.

(*Journal de Physique.*)

(*) *Leçons de Physique Expérimentale*, tom. 4, p. 525.

V.

MOYENS de découvrir la présence du tartre émétique *dans une liqueur.*

Si on mêle du foie de soufre dans une liqueur qui contient le tartre émétique, alors cette liqueur se trouble, prend une couleur de brique, & si on la laisse reposer quelque tems, on obtient un précipité qui est un vrai soufre doré d'antimoine. Dans ce procédé, la crême-de-tartre qui forme avec le régule d'antimoine, le tartre émétique, quitte la partie réguline de ce demi-métal pour s'unir à l'alkali du foie de soufre, & forme avec lui une espece de sel végétal qui reste en dissolution, tandis que le soufre, devenu libre, se porte sur le régule d'antimoine, & forme ce qu'on appelle le soufre doré d'antimoine, lequel étant insoluble dans l'eau, se précipite au fond de la liqueur sous la forme de poudre rouge.

(*Gazette de Santé.*)

V I.

MOYENS de reconnoître la présence du sublimé corrosif *dans une liqueur quelconque.*

Lorsqu'une liqueur contient du sublimé corrosif, outre la saveur âpre & métallique qu'elle

doit avoir, il y a d'autres indices qui le font connoître. La meilleure maniere de s'en assurer, consiste à employer l'eau-de-chaux nouvellement préparée. On mêle les deux liqueurs, & s'il y a du sublimé corrosif, il se fait sur le champ un précipité couleur de brique... Dans cette combinaison qui forme l'eau phagédénique, l'acide marin, qui étoit uni au mercure, le quitte pour s'unir à la chaux, avec laquelle il a plus d'affinité, tandis que le mercure, devenu libre, se précipite sur le champ sous la forme d'une poudre couleur de brique. Cette pierre-de-touche est plus sûre que celle que fournit l'alkali fixe ordinaire, qui pourroit dissoudre le métal.



MÉDECINE CHIRURGIE.

I.

LETTRE écrite par M. Bourgelat, *à M. le Baron* de Haller, *l'un des Deux-Cens du ſuprême Sénat de la République de Berne, Préſident de la Société Royale de Gottingen & de la Société économique de Berne.*

PARIS, *le 12 Mars 1776.*

PErmettez, Monſieur, que l'admirateur le plus ſincere & le plus zélé de vos lumieres & de vos travaux, vous communique un Mémoire (*) dont l'objet ne peut être qu'inté-

(*) Le Mémoire dont il eſt ici queſtion, ſorti des preſſes de l'Imprimerie Royale, au mois de Janvier 1775, fut diſtribué à tous les Miniſtres & à tous les Magiſtrats qui compoſent le Conſeil de S. M. M. Bourgelat y examine s'il n'eſt pas plus avantageux au Peuple & à l'Etat de tuer ſur le champ les bêtes à cornes attaquées des maladies épizotiques contagieuſes,

reſſant pour un homme verſé, d'une part, auſſi profondément que vous dans la Science de l'Economie animale, & des divers moyens d'en réparer les déſordres & les troubles; & de l'autre, dans toutes les connoiſſances qui conſtituent & qui diſtinguent le véritable homme d'Etat.

Dès le mois de Mai 1774, époque de l'invaſion funeſte du fléau qui a attaqué d'abord les bêtes à cornes des pays de Labour, & qui a ravagé & ravage encore les Provinces méridionales de ce Royaume, je déclarai, ſur les rapports fideles qu'un des Eleves des Ecoles Vétérinaires, très-éclairé, me fit du genre de cette Epizootie[1], que l'unique & le plus ſûr moyen d'en arrêter le cours & d'en éteindre juſqu'au germe, conſiſtoit dans le ſacrifice de 50 bêtes infectées, & de toutes celles qui pouvoient avoir habité & communiqué avec elles. Mon opinion étoit fondée, 1°. ſur le caractere particulier d'une maladie qu'on ne peut envisager que comme une peſte réelle; 2°. ſur l'inutilité & l'impuiſſance de tous les efforts de

ſupérieures à tous les efforts de l'Art, que de s'occuper du ſoin de leur adminiſtrer des ſecours. M. Bourgelat ſe décide pour l'affirmative, attendu l'impoſſibilité d'empêcher toute communication des beſtiaux malades & des beſtiaux ſains, &c. Son opinion fut généralement approuvée; les plus ſavans Médecins ſouſcrivirent ſon Mémoire, & le Gouvernement ordonna le maſſacre indiſpenſable des beſtiaux atteints. Ce Mémoire, dont il ne fut tiré que peu d'exemplaires, n'eſt pas aſſez répandu;

l'art, mis en usage pour en délivrer les bestiaux dans la Hollande, où au premier Février 1775, on a compté 284534 bêtes mortes, parce qu'on n'y a jamais voulu adopter le parti du massacre; 3°. sur les effets que ce sage parti avoit déja produits dans les Etats de l'Impératrice-Reine, & sur ceux qu'il a eus dans le Brabant. On y compte 300 mille têtes de bestiaux : la maladie s'y est manifestée & reproduite plusieurs fois dans le cours de quatre ans, on n'y a tué, pendant cet intervalle de temps, que 416 bêtes; ainsi l'on peut dire que le sacrifice qu'on y a fait annuellement a été de 104 bêtes immolées à la sûreté de 300000, & qui ne fait qu'une à la sûreté de 300, & à la conservation du bétail renaissant. 4°. Enfin, sur l'intime persuasion dans laquelle j'ai toujours été, que quelque dur que paroisse le systême dont il s'agit, c'est mal-entendre l'intérêt du Cultivateur & l'avantage des campagnes, que de s'y refuser, je ne dis pas seulement dans cette circonstance, mais dans celles de toutes maladies contagieuses du gros bétail, qu'elles soient guérissables ou non.

C'est ce dernier point, à la discussion duquel je me suis principalement attaché dans l'Ecrit que j'ai l'honneur de vous envoyer; j'en adressai un exemplaire, au mois de Janvier 1775, aux Ministres de Sa Majesté, à tous les Ministres des Puissances étrangeres à sa Cour, & à tous les Membres qui composent son Conseil; mais avant de le publier ainsi, dans

la

la crainte où j'étois que mes idées ne fussent regardées comme le fruit de ces spéculations qui ne prouvent que la singularité des erreurs & des écarts dont l'esprit humain est capable, je crus devoir recourir aux lumieres des Médecins les plus renommés de Versailles & de Paris. Les noms, Monsieur, ne sauroient vous en être inconnus, & vous trouverez leur avis à la fin de cet Ouvrage. Il me reste, Monsieur, à obtenir aujourd'hui le vôtre, qui ne peut qu'ajouter infiniment à leur suffrage. Vainement mes principes sont-ils établis sur vos faits & confirmés sous nos yeux & de nos jours par l'expérience, j'ai le plus grand besoin d'une autorité aussi respectable que la vôtre pour me fait entendre (*). Je sais bien, Monsieur, qu'il est cruel pour des hommes avides de connoissances, de se voir privés de l'avantage de tenter, d'éprouver & de reculer les bornes de notre savoir; il ne faut pas néanmoins, selon moi, que la curiosité du Physicien l'emporte sur la sagesse & la prudence de l'homme d'Etat. Il est sans doute des découvertes réservées à des

(*) M. Bourgelat a remis au Ministere, dès le mois de Mai 1775, un projet d'Arrêt à cet effet: chaque disposition contenue dans ce projet est suivie d'une note qui l'étaie & qui la justifie. D'ailleurs cet Arrêt est conforme à ce qui se pratique dans les Etats de l'Impératrice Reine. M. Bourgelat l'a adapté aux principes du Gouvernement François, autant qu'il lui a été possible.

génies sublimes ; mais sur 4 ou 500 Auteurs en Médecine qui ont recherché depuis plusieurs siecles, & qui recherchent encore la cause, la nature de la peste & les moyens de la guérir, y en a-t-il seulement un qui ait fait un pas vers le vrai ? Et si l'on consultoit, non des Médecins vulgaires, mais les oracles des Facultés, & qu'il fût possible, sans porter l'atteinte la plus criminelle aux Loix de la Religion & de l'humanité, d'ôter la vie aux premiers pestiférés, parmi les hommes, y en auroit-il un seul qui ne se détermineroit pas aussi-tôt à en ordonner la mort pour éviter un plus grand mal, & pour sauver les jours du plus grand nombre ? Ici le meurtre nous est permis, & tels sont les progrès de l'épizootie régnante, qu'un délai de quinze jours augmente communément, ou décuple la quantité des maladies, & que celui de 4 mois suffit pour l'augmenter du centuple. On rencontre de plus, des difficultés insurmontables dans le traitement : on ne sauroit administrer soi-même les remedes ; on est obligé de s'en rapporter à des Paysans ineptes, négligents, grossiers, & très-souvent de la plus mauvaise volonté. En supposant encore que, par un miracle de l'Art ou de la nature, on eût trouvé le spécifique le plus réel, il seroit de toute impossibilité de l'employer par-tout dans le moment précis & positif de l'application qu'on doit en faire pour en assurer l'efficacité ; cependant la contagion se propage ; bientôt elle embrassera plus ou

moins rapidement dix Villages, une Province, deux Provinces entieres, & insensiblement tout un Royaume; or, dans une pareille occurrence, qui pourroit ne pas voir tout-à-coup, sans l'effort d'une combinaison difficile & compliquée, l'avantage du massacre sur celui de se livrer à des tentatives très-incertaines, & mille fois plus dangereuses qu'utiles? D'ailleurs quiconque calculera les effets des traitemens, verra qu'outre le danger de perpétuer le fléau & de l'éterniser dans une contrée quelconque, dans le tems même où on se flatte de l'avoir détruit, la somme des animaux qui périssent, en pareille circonstance, double ordinairement & au-delà celle des animaux qui en réchappent. Dans la Hollande méridionale, il est mort depuis le 1er. Avril 1769, jusqu'au 31 Mars 1770, 11565 bêtes: on en a guéri 4554. Dans la Hollande septentrionale, il en est mort pendant le même intervalle de tems 43563, on en a guéri 21273 (*) Or il est évident qu'en assommant les premiers animaux attaqués, on eût beaucoup plus gagné, on auroit épargné les dépenses des traitemens, & la contagion étant éteinte dès le principe, n'auroit enlevé aux Provinces-Unies qu'un petit nombre, & non le nombre immense des bêtes qu'elles ont perdues.

(*) Ces faits sont tirés non seulement de la correspondance que M. Bourgelat a entretenue avec des hommes du premier ordre, mais d'un Mémoire de M. de Berg, Substitut du Procureur-Général de l'Impératrice-Reine, dans le Brabant.

Je ne crois pas devoir au ſurplus, Monſieur, apprécier ici l'idée de ceux qui, au moment où j'ai ſollicité le maſſacre des animaux, en ont conclu que les Ecoles Vétérinaires ſont inutiles, puiſqu'on n'y apprend pas à triompher de toutes les maladies; ces deſtructeurs de pareils établiſſemens, dont l'importance eſt conſtatée par des ſervices eſſentiels, n'ont pas penſé que, d'une part, ils annonçoient, en tirant une conſéquence pareille, l'indulgence des Univerſités & des Facultés qui les ont admis; & de l'autre, que rien n'étoit plus aiſé de rétorquer l'argument contre ces mêmes Univerſités ou Facultés, en ce qu'elles n'ont point encore découvert les moyens de triompher de la peſte, de la goutte, de la phthyſie pulmonaire, du cancer, &c. &c.

Je ſuis avec la plus haute admiration & le plus profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, BOURGELAT.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts*)



I I.

RÉPONSE à la Lettre précédente.

A BERNE, le 19 Mars 1776.

MONSIEUR,

Je n'ose pas vous dire que j'approuve en tout vos idées sur l'Epizootie, sur l'inutilité des remedes, sur la nécessité de tuer les vaches affectées, sur la fausseté de l'idée reçue, qui place dans les estomacs le siege du mal : elles sont trop les miennes. Dès 1773, j'avois publié un Mémoire sur la *Murie* de la Franche-Comté, qui est une péripneumonie gangreneuse, & qui paroît être ce terrible fléau dont l'Europe est affligée depuis 1711. Ce Mémoire publié par ordre, a passé par sept éditions, dont deux Françoises. Nous avons agi en conformité de mon Mémoire. Le voisinage de la Franche-Comté, & sur-tout le mélange des montagnes des deux Etats a plusieurs fois infecté les nôtres. Nous avons fait tuer toutes les vaches d'une montagne, celles d'une autre, & celles d'un Village : le nombre des bêtes massacrées a passé les trois cents. Nous avons cru devoir sacrifier toute bête qui avoit vécu sur la même montagne, ou dans la même étable avec des bêtes infectées, l'expérience nous ayant appris que toutes ces bêtes étoient très-suspectes, & que, retournées dans leur Village depuis la montagne en con-

travention aux ordres donnés, elles avoient pris le même mal après quelques semaines. Il n'y a que cette péripneumonie qui exige chez nous le massacre, & la morve pour les chevaux. Les sacrifices que nous avons faits ont préservé notre pays, qui, sur une frontiere de quatre-vingt lieues, étoit environné par l'Epizootie établie dans le Valais, dans la Franche-Comté, dans l'Etat de l'Evêché de Basle, dans le Canton de Zurich, de Schaffouse, & aucun Village n'a été infecté.

Si vous vouliez m'indiquer un canal qui vous dispensât des frais de la poste, je vous enverrois mon Mémoire, & le réglement pour la sûreté du bétail.

Notre Peuple a senti l'utilité de ces prompts massacres : ils ont tué de leur plein gré leur bétail, quand ils ont apperçu l'infection dans leurs etables. Un nommé Heler a fait tuer dix-huit vaches qui lui appartenoient, & qui, dans nos montagnes, fait un objet de 2000 de vos livres & au-delà.

On a soulagé les Propriétaires des trois grands troupeaux tués en 1773, par une collecte, par un présent très-considérable de la République; ils ont été pleinement dédommagés. Nos voisins, & vos gens de la Franche-Comté ont voulu guérir leur bétail, & se soustraire au massacre, ils y ont gagné, que le mal a duré des années entieres, & ravagé plusieurs de leurs districts en différens tems.

Je me suis servi du terme de *nous*, parce que je suis du Sénat de Santé, qui chez nous, a

plein pouvoir pour tous les moyens nécessaires à la santé publique. Nos voisins nous ont assez généralement imités.

Je suis, avec la considération la plus parfaite,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé, HALLER.

III.

Du danger des inhumations précipitées.

On mande du 3 Avril dernier, le fait suivant, arrivé à Prez-en-Pail, près de la Ville du Mans. Une femme âgée de 60 ans, fut réputée morte le 6 Mars à midi, on l'enterra le lendemain, à 7 heures du soir. Le jour suivant, des enfans qui jouoient dans le cimetiere, entendirent une voix plaintive; ils appellerent les voisins, qui accoururent aussi-tôt; en prêtant l'oreille, ils s'assurerent que les enfans ne les avoient point trompés; les gémissemens continuoient; ces personnes charitables enleverent la terre de la fosse, & trouverent cette infortunée qui ouvrit les yeux, & fit effort, par trois fois, pour cracher; il découla de sa bouche une espece d'écume; mais dans l'instant, elle referma les yeux, & expira. Ces accidens sont peut-être beaucoup plus fréquens qu'on ne le pense. Les Papiers publics d'Allemagne font

mention d'un trait encore plus trifte que celui que nous venons de rapporter. Une Demoifelle de Zwiefel, en Baviere, tombe en afphyxie; on tâche inutilement de lui faire donner quelques fignes de vie; deux jours après, on l'enterre. On eut bientôt des preuves effrayantes que les précautions n'avoient pas été pouffées affez loin. Comme on voulut inhumer un autre corps auprès de celui de la Demoifelle, on recula d'horreur en voyant qu'elle s'étoit rongé le bras. Ce fait eft affez récent, puifqu'on ne l'a publié en Allemagne que vers le milieu du mois de Mars dernier.

(*Gazette Salutaire.*)

I V.

OBSERVATION fur l'effet de la partie volatile des Cantharides, par M. Bourget.

Le 4 Février dernier, je fus appellé pour voir un domeftique malade de fievre putride. Le cinquieme jour de fa maladie, je le trouvai avec un pouls très-petit, fréquent & du délire. Après avoir examiné fon état & celui de la langue, je fus d'avis de l'émétifer pour la troifieme fois, au lieu de lui appliquer des Cantharides pour lefquelles on me follicitoit, & le fuccès répondit à mes vues. Je m'en rétournai avec les mouches dont je m'étois muni à la dofe d'une demi-once, couvertes d'un double papier, dans la poche de ma vefte, & les gardai plufieurs jours, croyant

être obligé d'en faire uſage. Je payai très-cher le loyer de cette poudre. Cinq à ſix jours après, je fus attaqué de crampes aux pieds, & d'une douleur vive dans la veſſie, ſur-tout avant & après avoir uriné. Je fus inquiet pendant quelques jours, en réfléchiſſant ſur la cauſe, l'attribuant au vin, au thé ou au café, dont je fais quelquefois uſage, dans l'idée qu'ils pouvoient avoir part à l'irritation que j'éprouvois; enfin j'étois déterminé à commencer quelque traitement, lorſque je réfléchis que j'éprouvois les mêmes accidens qui arrivent à quelques-uns de ceux à qui on applique les Cantharides. J'ôtai de ma poche le paquet que je mis ſur la table de ma chambre. Cette premiere nuit fut plus heureuſe pour moi. Je ne doutai plus alors d'avoir découvert la cauſe de mon incommodité, & ce qui me l'a confirmé, c'eſt que je m'en ſuis entiérement délivré par l'uſage du lait de vache avec du ſucre, & l'eau ſimple, pour boiſſon ordinaire.

(*Gazette de Santé.*)

V.

OBSERVATION *ſur une maladie épidémique des enfans, déſignée ſous le nom d'*Hydromanie.

Depuis quelques années, il regne une maladie meurtriere parmi les enfans. Elle a été obſervée d'abord à Cette, Ville du Bas-Langue-

doc, où elle ſe renouvelle tous les ans vers la fin de Juillet & au commencement d'Août avec la même violence. Au mois d'Août de l'année derniere, elle a paru dans la Ville de Beziers, où elle a enlevé deux cens enfans en très-peu de tems. Elle attaque ordinairement ceux qui ſont à la mammelle, depuis l'âge de cinq mois juſqu'à quatorze ou quinze. Juſqu'à préſent on n'a fait aucune découverte ſur la cauſe qui peut lui avoir donné lieu. Comme il eſt très-important de faire connoître cette maladie, ſur-tout dans un tems qui approche de celui où elle ſe déclare, & qu'il eſt à craindre qu'elle ne ſe propage, nous allons expoſer en quoi elle conſiſte, & quels ſont les moyens dont on s'eſt ſervi avec le plus de ſuccès pour la combattre.

Elle s'annonce d'abord par une ſoif inaltérable, ce qui l'a fait nommer par les premiers Obſervateurs, *Hydromanie*, comme pour dire, manie de l'eau (ce qui eſt une dénomination très-vicieuſe.) Cette ſoif les dégoûte de toute eſpece d'aliment, du lait même. Ils ne deſirent que l'eau dont ils boivent avec avidité A ce premier ſymptôme ſuccede des nauſées, le vomiſſement. Les matieres excrementitielles ſont bilieuſes, âcres & preſque corroſives. Le ventre eſt tendu conſidérablement; il y a de la chaleur par-tout le corps; enfin ils ſont attaqués de convulſions dans leſquelles ils périſſent.

Pour y remédier, on a mis en uſage les abſorbans, les vermifuges, les purgatifs doux;

les huileux, les adouciſſans ; aucun de ces moyens n'a réuſſi. On a employé enfin avec le plus grand ſuccès, au rapport de M. Caſſagne, fils, Maître Apothicaire à Béziers, le traitement ſuivant.

On prend ſuc de limon demi-once ; alkali de tartre demi-gros ; nitre purifié trois grains ; gouttes anodines, de trois gouttes à cinq ; eau de menthe une once & demie ; eau de lis deux onces. On mêle le tout, on en fait prendre d'heure en heure une cuillerée aux enfans. Si cette doſe ne ſuffit pas pour arrêter le vomiſſement, on la répete, mais on a obſervé que les malades en étoient conſtamment ſoulagés.

Lorſque le vomiſſement a ceſſé, on donne de quatre en quatre heures, & quatre fois dans la journée, demi-grain d'hypécaçuana en poudre délayé dans un peu d'eau tiede, & cela pendant deux ou trois jours. A l'hypécacuana on fait ſuccéder 7 à 8 grains de rhubarbe & une once d'eau de menthe ; ce remede les purge & arrête la diarrhée dont la ſuppreſſion termine ſans retour la maladie.

Nous croyons cette méthode ſuſceptible de quelques corrections & de perfection. Nous laiſſons aux Maîtres de l'Art le droit de dire leur avis ; en attendant on peut s'en tenir à ce traitement.

(*Gazette de Santé*)

AGRICULTURE.
ECONOMIE.
INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Maniere d'empêcher les fleurs & les fruits de tomber, & d'en retarder le développement.

Il arrive souvent que, dans le printems, on voit les fleurs se détacher & tomber des arbres. Suivant M. Hales, cet accident est causé par un vent d'est, qui occasionne aux fleurs une transpiration plus abondante que la seve ne peut fournir d'humidité : les pédicules se dessechent, & l'on voit tomber les fleurs à terre. Le moyen de remédier à cet inconvénient, est lorsque les arbres fleurissent, d'en arroser les pieds avec cinq ou six seaux d'eau; & pour leur conserver l'humidité qu'on leur a procurée, il faut en couvrir le pied avec de la paille qui empêche l'eau de s'évaporer trop vîte. Par ce moyen, on empêche les fleurs & les boutons de tomber.

Les petites gelées qui surprennent les fleurs épanouies, font périr les fleurs foibles & dé-

licates. Le moyen qu'on propoſe pour retarder le développement des fleurs, conſiſte à faire dans l'Automne, une ligature à la tige des jeunes arbres. Cette compreſſion ralentit le mouvement de la ſeve, & l'arbre fleurit plus tard. Les fruits ſont, comme les fleurs, ſujets à tomber. On voit des arbres qui, après avoir eu une grande abondance de fleurs, ſont couverts de jeunes fruits qui promettent la plus abondante récolte; mais il arrive quelquefois que preſque tous ſe détachent & tombent de l'arbre : cet accident n'eſt que trop ordinaire aux pommiers, & ſur-tout aux poiriers, ſoit en plein vent, ſoit en eſpalier.

On a auſſi obſervé qu'en coupant les pétales des fleurs des poiriers, les fruits réuſſiſſoient mieux que lorſqu'on les conſervoit, mais qu'il falloit prendre garde de couper les étamines; de ſorte qu'en 1772, année où les poiriers ont porté peu de fruits, une partie de ceux auxquels on avoit coupé les pétales, s'eſt trouvée en avoir de très-beaux & en abondance. Cette expérience mérite d'être ſuivie. (*Avis divers.*)

II.

AVIS aux Propriétaires de Seigneuries.

Pluſieurs Seigneurs, Propriétaires de grandes terres ſuſceptibles d'amélioration dans les moyens productifs, ou défrichement ou deſſéchement de terrein, ou reſſource de cours

d'eau, feroient peut-être bien-aife de trouver des fujets capables d'en propofer les moyens économiques, & d'en former les projets.

C'eft dans ces vues qu'une Société fe propofe, 1°. de fournir tous les plans, devis de conftruction, & devis eftimatifs de tous ouvrages projetés pour l'augmentation des revenus, tant des moulins, ufines, prairies, forêts; & tirer tout le parti poffible des ruiffeaux propres aux flottages, fcieries ou autres établiffemens;

2°. D'entreprendre tous les arpentages & renouvellemens de terriers;

3°. Les defféchemens de terreins marécageux, défrichemens & moyens d'arrofement pour les prairies, par des ouvrages de peu de dépenfe;

4°. Des rétabliffemens ou reconftructions de moulins; d'en augmenter le produit avec très-peu de chûte d'eau, fans augmenter la dépenfe du cours;

5°. De faire des digues en terre capables de réfifter à toutes les irruptions des eaux, & défendre à peu de frais les berges qui en font minées & attaquées;

6°. Détourner les cours des rivieres échappées de leurs anciens lits, les y faire rentrer par des ouvrages auffi fimples que folides, éprouvés fur l'un des fleuves les plus confidérables de France;

7°. Conftruire & donner une nouvelle forme aux baffins, canaux & foffés de châteaux, pour prévenir la deftruction des fou-

baſſemens & revêtemens, ſuivant un nouveau plan moins ſujet aux dépenſes de réparations & entretien;

8°. De préſerver les voûtes des galeries & terraſſes en plein air, des tranſpirations & filtrations des eaux qui les dégradent, & garantir les lambris & parquet des humidités deſtructives;

9°. Enfin on fournira *gratis*, à l'exception des frais de voyage, tous les projets raiſonnés ſur tous les objets relatifs; on y joindra tous les plans, deſſins, coupes & profils néceſſaires pour leur intelligence, & les devis eſtimatifs & de conſtruction, pour en connoître les objets de dépenſe, & les faire examiner & conſulter avant de ſe livrer à l'exécution.

On peut s'adreſſer par Lettres, ou autrement, au Sieur Quillau, Libraire, rue Chriſtine, à Paris.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

III.

NOUVELLES Pompes.

Le Sieur Giovanini-Montelatici, Artiſte très connu par l'invention de pluſieurs machines mécaniques, vient d'en terminer une nouvelle à Piſe, dont l'effet eſt de pomper l'eau avec une facilité ſans égale; cette machine hydroſtatique conſiſte en un tuyau de la hauteur d'une coudée & demie, & de la circonférence

de la moitié du bras ; c'est dans ce tube que l'action de l'air attire l'eau avec assez de force pour en élever trois cens soixante barils en une heure : un seul homme peut la mouvoir & la faire opérer quelque part que ce soit, mais spécialement dans un vaisseau, où cette invention peut devenir de la plus grande utilité. Elle a eté examinée par le Docteur Carlo-Alphonso Guadugni, Professeur public de Physique expérimentale, qui a donné à l'Inventeur le certificat le plus ample, par lequel il assure que dans la premiere minute d'expérience de cette machine, il a élevé six barils d'eau, & qu'il n'en connoît point, dans ce genre, d'un usage plus facile, & d'un effet plus avantageux.

(*Mercure de France.*)

I V.

Jambe ou support mécanique.

M. Périer, le jeune, demeurant au Château de Villeray, près d'Essonne, route de Fontainebleau, a présenté le 8 Janvier dernier, à l'Académie-Royale des Sciences de Paris, une espece de *Jambe* ou *Support mécanique* à l'usage des personnes estropiées de quelque façon que ce soit. Cette invention a été approuvée par l'Académie le 30 Avril, après l'essai qu'en a fait un homme totalement estropié depuis l'âge de trois ans, qu'avoit choisi cette savante Compagnie. La jambe dont il s'agit est flexible au genou. MM. Tenon & le Roi, nom-

més par l'Académie pour l'examiner, terminent le rapport avantageux qu'ils en ont fait, en disant : » Qu'elle est ingénieusement construite, qu'elle n'a pas les inconvéniens des » béquilles à potence, qui déforment le corps; » qu'elle ne paroît accompagnée d'aucune in» commodité dans son usage, au moins pour » les adultes, & qu'elle mérite, par ces diffé» rentes considérations, d'être approuvée par » l'Académie, comme promettant plusieurs » avantages aux personnes qui ne sont obli» gées de se servir de béquilles, que parce » qu'elles ont une foiblesse ou une impossibi» lité de marcher, dans la jambe ou dans la » cuisse d'un côté du corps. « Aux personnes qui auront la jambe ou la cuisse coupée, l'Inventeur propose d'en faire une de la même forme & aussi flexible que la naturelle : il n'en recevra le prix qu'après l'essai. Ceux qui seront dans le cas de recourir à lui, sont priés, en lui écrivant, d'affranchir leurs Lettres. Il offre de se transporter gratuitement chez les personnes estropiées qui sont à Paris ou dans les environs.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)

V.

EAU propre à enlever toutes sortes de taches.

Mettez dans une bouteille deux livres d'eau de fontaine, bien pure, avec gros comme

une noix de cendre gravelée, ou comme une noisette de potasse, & deux citrons coupés en tranches. Laissez digérer le tout pendant 24 heures ; filtrez ensuite la liqueur, & conservez-la dans une bouteille bien bouchée. Il faut humecter la tache avec cette eau, frotter l'endroit où elle se trouve, & le laver sur le champ avec de l'eau fraîche.

V I.

MÉTHODE pour se garantir des Punaises.

M. de Scevole, Secrétaire du Roi, demeurant à Argenton, propose cette méthode dans les *Affiches du Poitou.* » On sait, dit-il, que » les mortaises des bois de lits, & sur-tout les » interstices situés entre les planches, souvent » mal jointes, qui en composent les dossiers, » recelent des milliers de punaises ; qu'ordi- » nairement elles viennent du côté du chevet » pour sucer le sang des personnnes couchées » dans les lits ; on ne peut donc se délivrer » d'ennemis aussi importuns qu'en leur cou- » pant le chemin, & voici de quelle façon » il faut s'y prendre. Le soir, & avant de se » coucher, on appliquera des feuilles vertes de » grande consoude ou de haricots sur le der- » riere du coussin, de maniere qu'elles se » touchent immédiatement, & garnissent ce » coussin dans toute sa longueur. Les punaises » sortant de leurs retraites pour se glisser dans » l'intérieur du lit, ne pourront le faire sans » franchir auparavant l'espace intermédiaire

» qu'on aura tapiſſé de feuilles; mais comme » celles-ci ont leur ſurface hériſſée de piquans » très-déliés, les pieds de ces inſectes s'y em- » barraſſeront; ils ne pourront ni avancer ni » reculer; tous ceux qui ſe trouveront ainſi » pris dans cette eſpece de piege, ſeront » forcés d'y reſter juſqu'au lendemain matin, » qu'on aura ſoin de ramaſſer le tout, & de » le jetter au feu. Il faut réitérer pluſieurs » fois ces procédés «. Quant aux œufs de punaiſes, M. de Scévole conſeille de prendre pluſieurs feuilles de papier gris, & d'y appliquer des deux côtés, avec un pinceau, de la colle de farine. Ce papier, dit-il, étant imbu de colle, on l'introduira par petits rouleaux, avec un couteau, dans toutes les fentes du chalit; lorſqu'elles ſeront bien remplies, il ne s'agira plus que de coller ſur chacune quelques bandes de papier ou de parchemin, & l'on n'aura point à craindre d'être tourmenté par de nouvelles générations de ces inſectes.

VII.

PEINTURE du verre.

M. Lainé, Horloger à Quimperlay, en Baſſe-Bretagne, s'exprime ainſi, dans une Lettre qu'il vient d'adreſſer aux Rédacteurs du *Journal Encyclopédique. L'Art de peindre le verre dépend d'un ſecret important. Il fut connu des anciens; depuis long-tems il étoit perdu; les différentes recherches & tentatives faites pour le recouvrer, avoient*

été jusqu'à présent infructueuses ; j'ose me flatter que les miennes ont été plus heureuses, & je m'annonce au public, comme possesseur d'un secret en ce genre, qui ne peut être que celui des anciens, ou qui, si ce n'étoit pas précisément le même, seroit toujours bien propre à faire cesser nos regrets ; je puis, en effet, assurer que les anciens ne peignoient le verre ni mieux, ni d'une maniere plus solide que je ne le fais. La méthode que j'emploie est telle que les couleurs s'incorporent avec la substance du verre, qui ne perd rien ni de son poli, ni de sa transparence ; je prie les personnes qui desireront faire usage de mon talent, pour peindre des écussons, des armoiries, & autres choses, de m'envoyer leurs ordres avec des modeles dessinés du fond des ouvrages à faire ; dès que je les aurai achevés, je les leur ferai passer par les voies qui me seront indiquées ; rien n'empêchera même que je ne me transporte chez ceux qui seront dans le cas de pouvoir m'occuper pendant un certain tems.

VIII.

BOITE Fumigatoire portative.

Cette boîte, renfermant tous les secours nécessaires pour rappeller les noyés à la vie, & même les personnes frappées de tout autre genre d'Asphixies, après avoir inutilement tenté les autres moyens avec un *avis au Peuple* sur la maniere de secourir les Asphyxiques de tout genre, se trouve *à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente.* Le prix de l'une & de l'autre, Francs de port dans tout le Royaume, est de 12 liv.

Cette boîte eſt celle que M. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a imaginée. L'*Avis au Peuple* qui y eſt joint, eſt auſſi de ce Médecin. Quoique l'une & l'autre ſoient très-connus aujourd'hui, on croit devoir les annoncer de nouveau, afin que les perſonnes qui voyagent, celles qui ſont expoſées aux dangers de la mer & des rivieres, & même les Villes qui deſireroient établir des ſecours en faveur des noyés & d'autres morts apparentes & ſubites, puiſſent ſavoir à qui il faut s'adreſſer pour ſe les procurer.

L'expérience a prouvé que l'on pouvoit rappeller à la vie, par le moyen de cette boîte, qui a l'avantage de pouvoir être portée dans la poche, dans le porte-manteau, le caiſſon d'une voiture, &c. Et pour les Villes, Bourgs & Villages, de pouvoir être multipliée ſur les bords des rivieres, vu la modicité du prix.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

QUelques jours avant ſon départ de Vienne, l'Empereur reçut une Requête en faveur d'un brave Officier, qui avoit bien ſervi, & qui vivoit dans une eſpece d'indigence, avec une famille nombreuſe, dans un Village iſolé. Cet Officier avoit une très-petite penſion & dix enfans. L'Empereur s'informa de ſa conduite & de ſa naiſſance; tous les témoignages furent favorables à l'infortuné; il voulut le voir, & comme il étoit ſur ſon départ, & que ſa demeure ſe trouvoit ſur ſa route, il alla chez lui déguiſé; on le prit pour un ſimple Officier. Le couvert étoit mis quand il arriva; il y en avoit douze; on en mit un de plus qu'on le pria d'accepter, il n'héſita point; le repas étoit propre, mais d'une frugalité qui annonçoit la pauvreté de l'Hôte. En ſoupant, l'Empereur voyant onze enfans, ſe ſouvint qu'on ne lui en avoit annoncé que dix. Cette petite fille que vous voyez-là, Monſieur, lui dit l'Officier, n'eſt pas mon enfant; c'eſt une orpheline que

j'ai trouvée expofée devant ma porte; n'ayant pu rien obtenir pour elle des perfonnes qui auroient pu lui faire du bien, j'ai cru devoir partager avec elle le peu que j'ai; je ne regrette point de l'avoir affociée à mes enfans; ce fera un jour un excellent fujet. L'Empereur, touché de ce trait, fe fit connoître à cette famille vertueufe qui tomba à fes genoux. Relevez-vous, mes amis, leur dit-il; ne voyez en moi que votre protecteur. Je puis réparer les torts de la fortune; je veux être le pere de ces onze enfans; dès ce moment, je leur accorde à chacun 100 fl. de penfion, & à vous une augmentation annuelle de 200. Achevez l'éducation de ces enfans, qui font à moi, & que je vous laiffe. Allez demain tirer votre premier quartier chez mon Tréforier, qui vous remettra en même-tems un brevet de Lieutenant pour votre fils aîné.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

I I.

En paffant à Guntzbourg, l'Empereur voulut voir la maifon où l'on raffemble les recrues Autrichiennes pour les tranfporter à leur deftination; on lui montra leurs chambres, leurs alimens; il vit un de ces foldats aux fers, & qui fe jetta à fes pieds. Etes-vous déferteur, lui dit l'Empereur. — Non, Sire, on m'accufe d'un meurtre & je fuis innocent. — Votre affaire fera examinée promptement avec le plus grand foin; fi vous n'êtes point coupable,

je vous ferai oublier ce que les formalités de la justice ont de désagréable ; *mais sachez que ni les loix, ni moi, ne peuvent rien en faveur d'un assassin.*

III.

Parmi quelques traits remarquables consignés dans de vieux papiers découverts en Bretagne, on distingue celui-ci, rapporté par l'Auteur des *Affiches du Dauphiné.* Les Fermiers & les Vasseaux de M. Kergroadez, en Basse-Bretagne, ayant appris qu'il vouloit aliéner sa terre, s'assemblerent, & députerent les principaux d'entr'eux, pour le prier de ne pas la vendre à des particuliers, & pour savoir si quelque mécontentement l'engageoit à prendre ce parti. *Mes amis,* dit le Seigneur attendri, *j'y suis forcé par le dérangement de mes affaires : je ne puis plus soutenir mon état, & il faut que je vende, pour conserver du moins à mes enfans les débris de ma fortune. -- Vos enfans ne sauroient être en de meilleures mains que les nôtres. Nous savons cependant qu'ils ne sont pas faits pour nous devoir leur subsistance : il s'agit seulement d'établir leur maison ; daignez nous confier vos affaires. A combien montent vos dettes ? Ce sont les nôtres. -- Votre bonne volonté me perce le cœur ; mais je dois 100 mille écus. Mes enfans, il faut que vous perde.* A ces mots, les députés étonnés, mais encore plus attendris, lui demanderent quelques jours de réflexion, & le prierent de vouloir bien attendre leur réponse

réponſe. Ils revinrent en effet peu de tems après : ce fut pour lui remettre les 300 mille liv. dont il avoit beſoin, & ſigner avec lui un acte (*) par lequel ils laiſſerent au Seigneur la moitié du revenu de ſa terre, pour vivre ſelon ſa condition, & convinrent de ſe rembourſer de leur capital, en retenant une partie de leurs redevances pendant l'eſpace de 40 ans. Enſuite ils prierent M. de Kergroades d'accepter huit beaux chevaux d'attelage, *afin*, eſt-il dit dans l'acte, *que la Dame pût venir à la Paroiſſe d'une maniere convenable.*

I V.

Tous les Papiers publics de France & des autres pays, ont parlé de la maladie de M. l'Archevêque de Paris, qui a été rendu aux vœux de ſes Diocéſains. Un inſtant après que ce reſpectable Prélat eut reçu le Viatique, il tendit la main à un Chanoine, & lui dit : *vous m'avez demandé quelque ſecours pour une pauvre famille ; paſſez chez mon Receveur, & prenez deux mille écus ;* le Chanoine lui répondit : *Mgr. cette pauvre famille ſouffre encore plus de votre état actuel que de ſon indigence, elle la ſupportera avec patience juſqu'à votre rétabliſſement : non, mon cher Abbé*, repliqua le Prélat, *il ne faut jamais différer d'un inſtant lorſqu'il s'agit de faire le bien ; & ſur-tout quand ce ſont des malheureux à ſecourir.* (*Journal Encyclopédique.*)

(*) La minute de cet acte ſubſiſte encore.

V.

Le 8 du mois de Juin dernier, à ſept heures du ſoir, un Charretier mena ſes trois chevaux à l'abreuvoir près des bateaux de l'Hôpital de Paris. Un particulier, ſuivi d'un dogue de la plus grande eſpece, fit entrer ſon chien dans l'eau, au même endroit, l'agaçant contre les chevaux du Charretier, qui étoit monté ſur l'un d'eux; en vain celui-ci l'invitoit à ceſſer, le particulier agaçoit toujours ſon chien. Cependant les chevaux effrayés, s'avancent vers le courant de l'eau; le premier ſe noie; le Charretier eſt prêt à ſuccomber lui-même; un Dragon l'apperçoit, poſe ſon ſabre ſur la rive, & s'élance tout habillé dans la riviere; il ſaiſit le Charretier par le pan de ſon habit, & l'attire dans le plus prochain bateau; celui-ci qui avoit perdu connoiſſance, ne doit la conſervation de ſes jours qu'au zele du généreux Militaire.

V I.

Le Roi de Pruſſe a accordé une ſomme de 20 mille écus d'Allemagne aux Habitans d'Embden, pour les dédommager des pertes qu'ils ont éprouvées lors de l'inondation du 21 Novembre de l'année derniere.

V I I.

De Stockholm, le 6 Juin.

Le Roi, par un Reſcrit publié en 1775,

avoit permis aux Habitans de quelques cantons de la Finlande de se partager entr'eux des friches, des communes & même de vastes forêts. Le partage s'est fait, mais inégalement; les riches ont étendu leurs droits ou plutôt leurs prétentions en raison de leurs richesses, & ont peu laissé aux pauvres, par la raison seule que la pauvreté doit céder le pas à l'opulence, & ne s'aviser jamais de marcher son égale. Sur ce principe, les Seigneurs des Fiefs ont fait eux-mêmes leurs portions & se sont adjugé de grandes étendues de terrein, sur-tout lorsqu'il s'est agi d'entrer en partage des forêts. Les pauvres Habitans des villages voyoient que leurs droits étoient lésés, mais ils ne pensoient pas à les soutenir, & n'osoient presque se plaindre du tort manifeste qu'on leur faisoit. Cependant Sa Majesté a été informée que la justice n'avoit pas présidé à l'opération; Elle ne s'est pas contentée d'en témoigner son mécontentement, Elle a corrigé l'abus. Par une nouvelle Ordonnance, notre bon Roi vient de déclarer que les portions seroient égales, sans distinction de Seigneurs & de Vassaux, de Nobles & de Roturiers, de riches & de pauvres. Les terres ainsi partagées supporteront les mêmes charges, soit qu'elles appartiennent à des personnes de distinction, soit qu'elles appartiennent à des Bourgeois ou à des Paysans. Un article de la Déclaration porte que tout terrein qui appartiendroit à quelque Village, & qui à une époque marquée ne seroit pas mis

en valeur, doit être cédé au village le plus voisin, moyennant une légere somme, pour l'achat du fonds. Si celui-ci refuse d'en faire l'acquisition, le terrein ne restera pas inculte; il est statué qu'on le vendra aux Particuliers qui se chargeront de le défricher. On ne peut rien voir de plus sage & de plus juste que ces dispositions.

(*Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

PARMI la foule des bons-mots qu'on a rapportés de feu M. l'Abbé de Voiſenon, on n'a fait aucune mention de celui-ci qui mérite bien autant qu'un autre d'être cité : cet Académicien étoit malade. Son médecin qui étoit en même tems ſon ami, lui ordonna expreſſément de prendre dans l'eſpace d'une heure une pinte d'une certaine tiſanne. Le lendemain le Docteur revint, & demanda quel effet avoit produit la tiſanne. On répondit : aucun. Avez-vous tout pris, dit le Médecin à l'Abbé ? Je n'ai pu, reprit celui-ci, en prendre que la moitié. Le Docteur très-mécontent fit un bruit épouvantable & ſe fâcha. Alors l'Abbé lui dit d'une voix douce & languiſſante : *Eh ! mon ami, ne vous fâchez pas. Comment voulez-vous que j'avale une pinte en une heure ; je ne tiens que chopine ?*

II.

On n'eſt point étonné que David Hume, à l'article de la mort, ait ſongé à payer un

tribut à l'amitié, en laiſſant à M. d'Alembert une bague de 200 livres ſterlings ; mais voici un trait ſingulier qui prouve que les longues maladies n'avoient rien ôté à cet homme célebre de ſa gaieté naturelle. En dictant ſon Teſtament il ſe rappella le goût d'un de ſes amis pour le bon vin en général, & en même-tems ſon averſion pour celui d'*Opporto.* En conſéquence il lui légua trenze-ſix bouteilles de vin de Bordeaux & une ſeule de celui d'Opporto, à condition toutefois qu'il boiroit celle-ci en deux ſéances, avant de décoëffer les autres.

I I I.

M. de la Feuillade ayant été bleſſé à la tête d'un coup de mouſquet en 1655, au ſiege de Landrecy, les Chirurgiens qui lui mirent le premier appareil, lui dirent que le coup étoit dangereux, & qu'on voyoit la cervelle. *Ah, parbleu*, dit-il, *Meſſieurs, prenez en un peu, & l'envoyez dans un linge au Cardinal Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point.*

I V.

Le fameux Lulli, entendant dans une Egliſe de Paris, un air d'Opéra qu'il avoit fait, & auquel on avoit ajuſté des paroles Latines, dit tout haut : *O mon Dieu, je vous en demande pardon, je ne l'avois point fait pour vous.*

V.

Pendant la derniere foire de Leipſick, on a mis en vente un effet qui paſſoit pour fort curieux; c'eſt l'anneau dont le Docteur Luther fit préſent à Anne-Catherine de Bore lorſqu'il ſe fiança avec elle. Cette bague, depuis plus de deux ſiecles, a paſſé de main en main par voie de ſucceſſion, comme un joyau précieux. Il y a environ 100 ans qu'un des principaux Princes de l'Empire en offrit 500 ducats à un Marchand Saxon qui la poſſédoit alors, & il ne put l'obtenir. Long-tems après, un particulier voulut en donner 200 ducats, & on lui dit qu'on en avoit refuſé 500. Un nouveau poſſeſſeur vient aujourd'hui de la promener par les rues de Leipſick pour tâcher d'en avoir 40 piſtoles, que perſonne n'a voulu lui donner, tant il eſt vrai qu'une choſe n'a pas toujours le même prix.

V I.

M. le Conſeiller de Francheville vient de publier en Allemagne les particularités ſuivantes, qu'il aſſure tenir d'une perſonne digne de foi, dont il a fait imprimer la lettre. » J'ai vu, dit » ce particulier, le 29 Avril, à Junterberg, où » je me trouvai avec ſept autres perſonnes, » un petit animal de la figure & de la grandeur d'un mulot, qui a tout le corps, à » l'exception des oreilles, couvert d'un poil » blanc. Cet animal, dont l'habitation eſt une

» petite caiſſe de 12 à 13 pouces de long » ſur 19 à 20 de large, & 6 à 7 de haut, » prononce très-diſtinctement beaucoup de » mots. Voici la converſation qu'il eut en » notre préſence, avec ſon maître. Celui-ci » lui demanda : *Petit drôle, prends-tu garde?..* » *Oui*, répondit d'une voix ferme le mulot. » *Quel habit a le Monſieur que tu vois?.. Un* » *habit bleu... Qu'a-t-il ſur ſa tête?... Une* » *perruque.* Comme j'accompagnois un Demoi- » ſelle, le garde-mulot demanda à ſon petit » éleve : *Quel mouchoir a Mademoiſelle que voi-* » *là?.. Un mouchoir de couleur... Et quelle* » *jupe porte l'Hôteſſe?.. Une jupe de friſe...* » *C'eſt bien : mais quelle coëffure a-t-elle?... Un* » *bonnet.* » Si cet expoſé eſt vrai, comme on le certifie, il mérite d'autant plus l'attention des Naturaliſtes, qu'on n'a encore attribué rien de pareil à aucun quadrupede.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

ELPIDII de proximâ Bacchanalium abolitione Sermo, cum appendice, ſeu parte alterâ in quâ Bacchanalitiis relaxationibus opportunâ ex adverſo ratione propoſitâ averruncandis radices peximæ arboris indicantur ; opuſculi & ſummæ totius Protectore, Catholicæ Eccleſiæ Patrono S. Joſepho. *In-8vo.* Venetiis, 1777, apud Franciſcum Sanſoni.

C'Eſt un étrange homme que cet Elpidius, avec ſon Latin barbare & ſes projets de réforme! Il prétend que notre Carnaval eſt une abomination renouvellée des Grecs & des Romains, une imitation exacte de ces anciennes orgies, où les hommes & les femmes mêlés enſemble & échauffés par le vin, les danſes, les chanſons & les propos obſcenes, ſe livroient aux débauches les plus crapuleuſes & aux excès les plus infâmes ; il ne comprend pas comment on a pu tolérer juſqu'à préſent

de pareilles horreurs, & il auroit raiſon, ſi le tableau qu'il en fait étoit fidele ; mais à y regarder de près, on voit que tous les déſordres ſe réduiſent à des filles qui danſent, des hommes qui s'enivrent, des foux qui courent en maſque, & des enfans de tout âge qui s'en amuſent ; il y a bien là de quoi ſe récrier, quand on penſe aux malheurs & aux crimes de toute eſpece qui affligent & déshonorent l'humanité ! Sans doute il ſeroit à ſouhaiter que les hommes fuſſent aſſez ſages pour ne s'amuſer que de plaiſirs raiſonnables ; il vaudroit encore mieux que ce tems qu'ils perdent en folies & en extravagances, ils l'employaſſent en prieres & en actes de dévotion, comme le veut Elpidius : mais de bonne foi, cela peut-il ſe propoſer ſérieuſement, & n'eſt-ce pas s'obſtiner à méconnoître les hommes, que de vouloir toujours les ramener à une perfection morale & religieuſe, dont ils ne ſont pas ſuſceptibles, puiſqu'ils naiſſent avec des ſens & des paſſions ? Cependant Elpidius a trouvé un excellent moyen pour faire goûter ſa doctrine ; il ſe doute bien que le Peuple ne renoncera pas aiſément au plaiſir de voir courir des maſques dans les rues (*) ; *mais*, dit-il, *nous avons les Religieuſes qui forment des eſpeces de maſcarades*, il n'y a qu'à les faire ſortir dans le Carnaval. Il eſt certain que ces maſques là n'attireroient pas moins de curieux que les autres, ſur-tout les maſques novices ou nouveaux profès, & qu'il y auroit bien des gens qui quitteroient Arlequin & Polichinelle, pour

(*) Si perſonas omnino velit, habet monaſteria Virginum, ut ita dicam, perſonatarum.

courir après Sœur Julie & Mere Angélique ; *la vertu plaît au vice ſur-tout*, dit un Ecrivain célebre, qui dit encore en parlant des faiſeurs de ſyſtêmes & de projets : *imitons le bon Dieu qui n'en a fait que rire.*

(*Efemeridi di Roma.*)

SCELTA d'Opuſcoli intereſſanti, &c. *Choix d'Opuſcules intéreſſans traduits de diverſes Langues, auxquels on a ajouté des Opuſcules Italiens nouveaux, des Extraits des Ouvrages nouveaux les plus intéreſſans, les Queſtions propoſées par les Académies, & le Catalogue général des Livres nouveaux. In-12.* Milan, 1777, chez Galeazzi.

Le titre indique aſſez les additions qu'on a faites à cet ouvrage périodique, & qui tourneront à l'avantage des Lecteurs, ſans leur cauſer le moindre ſurcroît de dépenſe ; la groſſeur des volumes eſt toujours la même, ainſi que le caractere, on n'a fait qu'ôter les interlignes qui rendoient, à la vérité, l'édition plus agréable à la vue, mais dont la ſouſtraction a permis d'augmenter les matieres de plus d'un tiers par volume. Voici le détail des Opuſcules contenus dans les cinq premiers de l'année.

Vol. XXV. 1. *Obſervations phyſico-Chymiques ſur les couleurs, par M. Opois ; premiere partie.* L'Auteur de ce Mémoire ne ſe propoſe pas moins que de renverſer la Théorie de Newton, en prouvant que les couleurs n'exiſtent pas dans les rayons du Soleil, mais qu'elles proviennent d'une quantité plus ou moins

grande de phlogistique, & de son développement plus ou moins considérable. 2. *Maniere d'appliquer l'air fixe aux Cancers, laquelle produit en peu de tems une cessation de douleur & une diminution considérable dans la force du mal, &c.* On a joint à cet article, une méthode inventée par M. Priestley, pour tirer l'air fixe de la terre calcaire, & pour en imprégner l'eau. 3. *De l'Opéra : article tiré de la Théorie universelle des Beaux-Arts de M. Sulzer.* 4. *Particularités de la terre de Labrador, extraites des Mémoires du Lieutenant Roger Curtis, &c.* 5. *Lettre du Sieur Wilmer au Sieur Guillaume Sharpe, sur l'étrange sort d'une femme qui fut brûlée subitement à Coventry.* La femme dont il s'agit dans cette Lettre, faisoit depuis long-tems excès de liqueurs spiritueuses; un soir qu'elle s'étoit mis le dos au feu, la flamme gagna son corps, & le consuma avec autant de rapidité qu'elle consume la substance la plus aride & la plus combustible. 6. *Observations du Sieur Nuntez, sur quelques réceptacles d'air communiquant avec les poumons, qui se trouvent dans les oiseaux entre les parties charnues, & dans la cavité des os.* 7. *Eféméridès astronomiques pour l'année 1777, calculées au Méridien de Milan, &c.* 8. *Extrait des Observations de M. d'Aubenton, sur l'utilité de tenir les troupeaux en plein air pendant toute l'année.*

Vol. XXVI. 1. *Seconde partie des Observations du Sieur Opois, sur les couleurs.* 2. *Lettre de M. D. Octave Marzolini, sur une petite machine de nouvelle invention, avec laquelle chacun peut découvrir les défauts de ses yeux.* 3. *Histoire d'une Dame qui a conservé l'usage de son bras droit, quoiqu'on lui ait coupé la tête de l'*humerus, &c. 4. *Observations sur la res-*

piration & l'uſage du ſang, par M. Joſeph Prieſtley. 5. *Deſcription d'un nouveau Mécaniſme à ſubſtituer aux clefs des machines pneumatiques, inventé & exécuté par Marc Sarugia, Fabricateur de barometres, & Machiniſte du College de Brera.* 6. *Extrait d'une Lettre de M. Maupetit, ſur la petite-vérole.* 7. *Extrait d'un Mémoire de M. Bertholon, ſur les végétaux qui ont dans un degré plus ou moins grand, la propriété de communiquer la commotion électrique, &c.* 8. *Examen des vertus médicinales de la Quaſſie, par Sébaſtien Séveri, &c.* 9. *Lettre du Docteur Guillaume Brownrigg, ſur quelques échantillons de ſels natifs, qu'il a recueillis & préſentés à la Société Royale.* 10. *Lettre de M. Franclin, ſur la ſalure de la mer.* 11. *Extrait d'une Lettre de M. le Roi, ſur l'étincelle électrique que M. Walsh a obſervée récemment dans la ſecouſſe de l'Anguille tremblante.* 12. *Diverſes Découvertes utiles, ſavoir : moyen de détruire les Taupes ; moyen de tuer facilement les Serpens ; procédé pour faire une encre ſympathique ; nouvelle eſpece de vinaigre ; maniere d'empailler les Oiſeaux, & de conſerver leurs cadavres pour les Collections d'Hiſtoire-Naturelle.*

Vol. XXVII. 1. *Fin des Obſervations de M. Opois, ſur les couleurs.* 2. *Expériences ſur la reproduction des jambes & de la queue des Salamandres aquatiques, & de la tête des Limaçons ; par D. Vincent Plateretti.* M. Plateretti, vérifie dans ce Mémoire par ſes propres expériences, celles de M. l'Abbé Spallanzani, qui ont fait tant de bruit dans l'Europe, & donne en même tems quelques avis utiles à ceux qui ſeront tentés de les répéter. 3. *L'Art d'oublier : par M. l'Abbé Louis Betti.* 4. *Elémens d'Agriculture fondés ſur les faits & ſur le raiſonne-*

ment à l'ufage des habitans de la campagne ; par M. Bertrand, &c. On ne donne ici qu'un Extrait étendu & raifonné de cet Ouvrage, qui a été couronné par la Société économique de Berne. 5. *Lettre fur une conjecture du Pere D. Jérôme Barbarigo, Profeffeur dans l'Univerfité de Padoue, concernant les différentes efpeces d'air.* Cette conjecture eft que l'air n'eft qu'un compofé de terre & de phlogiftique, ou que la terre renferme les élémens dont l'air fe compofe, de façon que lorfque nous voyons l'air fortir d'un corps par l'effet de quelque procédé chymique, nous devons conclure, non qu'il y préexiftoit, mais qu'il s'eft formé dans le moment. 6. *Mémoire fur les diffolvans de la pierre ; par M. Duhaume.* 7. *Extrait des expériences de M. Wilfon, fur la maniere de communiquer aux Phofphores les couleurs de l'Arc-en-Ciel, & fur la nature de la lumiere phofphorique.* 8. *Théorie du cours des principaux fleuves des quatre parties du monde, avec une indication de leur pente, depuis leur fource jufqu'à leur embouchure ; tirée de l'Ouvrage de M. Genneté, intitulé :* connoiffances des veines de houille, &c.

Vol. XXVIII. 1. *De l'Art du fon : Lettre I ; par M. le Comte Benvenuto de S. Raphaël, de Turin.* 2. *Hiftoire d'une jeune fille dont la mammelle gauche rend une humeur limpide comme l'eau, & en grande abondance ; & d'un homme chez qui la même partie rend une liqueur laiteufe.* 3. *Opération faite avec fuccès fur un Chat né fans aucune divifion entre les paupieres ; & qui peut fervir d'exemple pour des cas femblables dans l'efpece humaine.* 4. *Le véritable efprit de l'ancienne Philofophie ; par M. l'Abbé Louis Betti.* L'Auteur s'attache à prouver que les an-

ciens Philoſophes connoiſſant très-mal la nature humaine, ne pouvoient enſeigner la véritable morale de l'homme. 5. *Lettres de D. Alexandre Volta, ſur l'air inflammable des marais.* Cet Ouvrage a été imprimé ſéparément chez Morelli, & on n'en donne ici qu'un Extrait. M. Volta y rend compte de la maniere dont ſe forment les feux follets & les autres phénomenes ſemblables, par l'air inflammable dont il a obſervé qu'il s'exhaloit continuellement une grande quantité de tous les endroits marécageux, & qu'il attribue aux végétaux. 6. *Mémoire pour compléter l'Hiſtoire d'un inſecte aquatique, connu chez les Naturaliſtes ſous le nom de* Puce aquatique arboreſcente; *par M. l'Abbé Raimondo Marie de Termeyer.* 7. *L'influence de la Lune ſur les corps terreſtres; par M. le Comte Charles Maggi.*

Vol. XXIX. 1. *De l'Art du ſon. Lettre II; par M. le Comte Benvenuto.* 2. *Hiſtoire des Académies, tirée du Diſcours de M. l'Abbé Amaduzzi ſur la fin & l'utilité de ces inſtitutions.* 3. *De la végétation du froment; par M. Tillet.* 4. *Expériences de M. Bewli ſur l'air fixe, d'où il réſulte que cette eſpece d'air eſt acide par elle-même.* 5. *Uſages de l'air fixe en médecine:* l'Auteur propoſe de s'en ſervir pour les maladies putrides, pour la pierre, pour la phtiſie poumonaire, pour les cancers, pour les ulceres & pour le ſcorbut. 6. *Analyſe des expériences & Obſervations de M. Prieſtley, ſur l'air alcalin; ſur les airs acides marin, vitriolique, végétal, &c. ſur l'air déphlogiſtiqué & ſur la nature de l'air commun.* 7. *Réflexions du P. D. Jérôme Barbarigo, ſur la nature de l'air.* Ce Pere, comme nous l'avons déja dit, conjecture que l'air eſt une terre mêlée d'éther qui lui donne

ſon élaſticité ; il s'attache à expliquer d'après ce principe, les phénomenes les plus remarquables. 8. *Analyſe des recherches phyſiques de M. l'Abbé Fontana, ſur l'air nitreux & l'air déphlogiſtiqué.* 9. *Extrait d'une Obſervation de M. le Docteur Purcell, ſur un double uterus & un double vagin.*

(*Giornale Enciclopedicó.*)

RACCOLTA di Opuſcoli fiſico-medici, &c. *Recueil d'Opuſcules phyſico-médicaux. Vol. XIII & XIV. In-12.* Florence, 1777, de l'Imprimerie de Joſeph & Pierre Allegrini.

Cette Collection qui fait le plus grand honneur au zele & au diſcernement de M. Targioni, ſe continue toujours avec ſuccès : les deux nouveaux volumes que nous annonçons, ne ſont pas moins intéreſſans que les précédens : le premier contient des *Recherches expérimentales ſur les propriétés du ſang, par le Docteur Guillaume Hewſon*, traduites en Italien par M. Mochetti, Médecin de Crémone ; une *Diſſertation ſur la ſéparation du ſerum, la couleur du grumeau & la coagulation du ſang ;* & une *Lettre ſur l'Electrophore perpétuel*, traduite du François avec des Notes. On trouve dans le ſecond, les ſix Opuſcules ſuivans : 1. *Continuation des recherches expérimentales ſur les propriétés du ſang.* 2. *Lettre de M. Louis Targioni, Médecin de Florence, à M. Jean Mochetti, Médecin de Crémone.* Cette Lettre contient la continuation de l'Extrait des Notices concernant la profeſſion médicale, du volume LXV des *Tran-*

sactions Philosophiques. 3. *Lettre du R. Pere Abbé D. Maurice Roffredi, à M. Targioni.* Il s'agit principalement dans cette Lettre de l'origine & de la nature des Anguilles de Néedham. 4. *Lettre du Pere Charles Joseph Campi au R. Pere Abbé D. Maurice Roffredi*, sur le même sujet, avec une Note très-étendue & très-instructive de l'Editeur. 5. *Additions au Discours de M. Thomas Percival, sur les usages de l'air fixe en médecine, &c.* 6. *Observations anatomiques extraites de l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, pour l'année 1771.*

(*Novelle Letterarie.*)

DEL Camerlingato di Ripa-Grande, &c. *Du Camerlingat* di Ripa-Grande : *Dissertation de M. le Comte* Gaspar Calzamiglia, *dédiée à S. S. Pie VI. In-4to.* Rome, 1777, de l'Imprimerie de Jean Zempel.

Le Camerlingat *di Ripa-Grande*, est un Tribunal établi à Rome pour présider au commerce & juger les affaires des Marchands ; il est composé du Cardinal Camerlingue, du Prélat de la Chambre Apostolique qui a le département des rivages, & d'un troisieme Juge appellé vulgairement Camerlingue *di Ripa-Grande ;* c'est devant ce dernier que se portent toutes les affaires courantes ; les deux autres n'interviennent que dans les cas extraordinaires & d'une certaine importance. Le Camerlingue *di Ripa-Grande*, réunit à la jurisdiction consulaire l'autorité d'un Juge de police, pour tout ce qui a rapport au commerce ; & il se fait assister dans l'exercice de sa charge, qui est an-

nuelle, d'un Aſſeſſeur, d'un Avocat fiſcal, d'un Huiſſier, d'un Notaire & d'un Bargello. Si on eſt curieux d'en ſavoir davantage ſur cet objet, & de connoître toutes les prérogatives d'un Camerlingue *di Ripa-Grande*, avec la ſuite de ces Magiſtrats, depuis leur création juſqu'à M. Calzamiglia qui l'eſt aujourd'hui, on trouvera de quoi ſe ſatisfaire en liſant cette Diſſertation.

(*Efemeridi di Roma.*)

DELL' Elettricità terreſtre-atmosferica, &c. *Diſſertation ſur l'Electricité terreſtre-atmoſphérique; par M. le Marquis* Alexandre Chigi, *Chambellan de S. A. R. le Grand-Duc de Toſcane, &c. In-8vo.* Sienne, 1777, chez Louis & Benoît Bindi.

Cet Ouvrage ne reſſemble pas à tant de productions qui tirent leur principal mérite de la qualité de leurs Auteurs; un Grand qui ſe fait imprimer, eſt toujours ſûr d'être applaudi, quelque médiocres que ſoient ſes talens ou ſes connoiſſances, parce que ceux qui peuvent ſe regarder comme ſes Juges, lui ſavent gré de la vanité même qui le porte à devenir leur rival; mais M. le Marquis Chigi, eſt un de ceux qu'on doit excepter de cette obſervation aſſez générale; & quand il ne feroit pas un des Seigneurs les plus diſtingués de la Cour de Toſcane, il paſſeroit encore pour un habile Phyſicien. Il expoſe ici le réſultat d'un grand nombre d'expériences qu'il a faites ſur l'Electricité, & en même tems les doutes où elles

l'ont conduit : ſon Livre eſt diviſé en quatre Chapitres, où il traite ſucceſſivement de *l'Electricité en général*; de *l'Electricité atmoſphérique*; de *la différence entre l'étincelle électrique & la foudre*; des *moyens avec leſquels on peut eſpérer de trouver un préſervatif contre les ravages du tonnerre.* En donnant de juſtes éloges à M. Franclin & au Pere Beccaria, qu'il regarde avec raiſon comme les Héros de la phyſique électriſante, il s'écarte quelquefois de leur ſentiment, ſur-tout à l'égard des barres électriques qu'il ne croit pas précisément dangereuſes, comme des gens prévenus ou ignorans ne ceſſent de le répéter, mais auxquelles il n'accorde pas non plus toute l'efficacité néceſſaire pour être un ſûr préſervatif contre la foudre. Il voudroit qu'on fît encore de nouvelles expériences ſur ce ſujet, & voici comme il expoſe les motifs de ſon pirroniſme au commencement du Chapitre IV. » Le ſoufre & le ſel nitre, ſont les principaux corps qui compoſent la poudre fulminante & la poudre à canon, & il n'y a d'autre différence, ſi ce n'eſt qu'on y mêle dans la premiere du ſel de tartre, & dans la ſeconde du charbon.... Cependant elles perdent leur force par des procédés tout différens. La poudre fulminante devient très-forte, ſi on la liquéfie dans une cuiller poſée ſur des charbons preſque éteints; mais ſi on lui fait ſubir rapidement l'action du feu, elle perd toute ſon énergie, ou au moins il ne lui en reſte qu'une preſque inſenſible. La poudre à canon au contraire acquiert, par ce dernier procédé, toute la force dont elle eſt ſuſceptible, & elle la perd, ſi on la ſoumet à la liquéfaction. Quel eſt celui de nous qui pourra aſſurer que les autres parties conſtituantes de la foudre, ne produi-

ſent pas un tel changement dans la vapeur électrique, que les mêmes préſervatifs que la machine électrique nous indique deviennent inſuffiſans & peut-être nuiſibles dans le cas du tonnerre.... Il eſt donc néceſſaire pour trouver un ſûr préſervatif contre la foudre, d'examiner rigoureuſement la nature de celle-ci «..... Tandis que ce Livre étoit ſous preſſe, eſt arrivé à Sienne le phénomene dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Juin dernier, pag. 281, d'après une Lettre de M. Bartaloni, Profeſſeur de phyſique, qui l'explique en faveur de la méthode des Conducteurs. M. le Marquis Chigi que cet événement ſembloit condamner, ne s'eſt point tenu pour vaincu, & il a fait imprimer auſſi-tôt à Sienne, une Lettre où il jette de nouveaux doutes ſur l'utilité de cette méthode. Ainſi voilà deux Phyſiciens diviſés ſur les conſéquences d'un fait qui paroiſſoit concluant. Cette diſpute devroit exciter l'attention des Savans de toutes les Académies ; c'eſt une occaſion de fixer à cet égard de maniere ou d'autre, l'opinion publique toujours flottante entre les preuves & les objections.

(*Novelle Letterarie.*)

HISTORIA Eccleſiaſtica per annos digeſta, variis que obſervationibus illuſtrata, auctore *Gaſpare Saccarellio*, Taurinenſi Congregat. Oratorii Romani Presbytero. Tomus V. ab anno Jeſu-Chriſti 317 uſque ad annum 360. *In-4to.* Romæ, 1777, ex Typographiâ Pauli Junchi.

Ce Volume contient l'Hiſtoire de quarante

années ; il embrasse une partie du regne de Constantin-le-Grand, & se termine à l'avant-derniere année du regne de Constance, qui mourut l'an 361. Cette époque est une des plus intéressantes de l'Histoire Ecclésiastique, c'est celle du plus beau triomphe & de la plus terrible humiliation de l'Eglise ; on voit d'abord la Religion sur le trône avec Constantin, ce Prince meurt, & tout-à-coup elle est renversée, & l'Univers entier, suivant l'expression de S. Jérôme, gémit d'être Arien ; au Concile de Nicée succédent ceux de Sirmich & de Rimini, & aux succès de S. Athanase la chûte de Libérius. Voilà le Précis de la révolution prodigieuse & peut-être unique, dont cette partie du quatrieme siecle nous offre le spectacle, & que M. Saccarelli développe en Historien judicieux. On trouve dans ce volume comme dans les précédens des digressions relatives à divers points d'Histoire sur lesquels on dispute depuis long-tems ; nous citerons particuliérement l'article où M. Saccarelli discute un passage fameux de l'Histoire de Socrate, dont les Protestans se sont prévalus pour attaquer le célibat des Prêtres ; il n'est pas besoin de dire de quel parti se range notre Auteur.

(*Efemeridi di Roma.*)

PIANO per dar regolato Sistema, &c. *Plan pour donner un Systême régulier à l'Esprit philosophique moderne, ou Instructions d'un libre Penseur à une assemblée d'Amateurs du bon sens. In-8vo., ayant pour Epigraphe :* Defendit nume-

rus junctæ que umbone phalanges *Juven*, *S. II.* Padoue, 1776, de l'Imprimerie de Penada.

Cet Ouvrage eſt une ironie amere contre les Incrédules dont l'Auteur fait voir l'impuiſſance, en feignant de leur donner des conſeils pour aſſurer le ſuccès de leurs efforts ; mais l'ironie n'eſt pas toujours adroite, l'Ecrivain catholique ſe montre trop, & on voit trop aiſément que le prétendu Oracle des Eſprits-forts, n'eſt qu'un Théologien déguiſé. On s'en apperçoit non-ſeulement à des citations fréquentes des Saints Peres, des Conciles, &c. mais encore à de certaines aſſertions vagues & inconſidérées que les Controverſiſtes ſe permettent par prévention ou par ce foible ordinaire aux hommes dans la diſpute, qui les porte à ſe prévaloir des avantages même qui leur manquent. Par exemple, eſt-il dans le caractere d'un Incrédule, d'affirmer, comme l'Auteur le fait, que malgré tous les efforts de l'impiété, la Religion ſubſiſte encore dans tout ſon luſtre & dans toute ſa vigueur ? Eh ! n'eſt-ce pas la certitude du contraire qui fait le ſujet du malheureux triomphe des impies ? Il ne faut que voir les hommes & obſerver, pour être convaincu du dépériſſement de la foi, du relâchement général des liens religieux ; ce ſeroit ſe refuſer à l'évidence, que de nier cette triſte vérité, ce ſeroit démentir tous les Orateurs ſacrés qui font retentir les chaires de leurs plaintes. Il valoit bien mieux convenir d'un malheur qu'on ne peut diſſimuler, & inſiſter ſur les déſordres qui en ſont les ſuites ; ſur la dépravation de principes, la corruption de

mœurs que produit l'incrédulité, en ôtant aux passions leur frein & à la morale son ressort; enfin sur le vuide affreux que laisse dans l'ame un systême qui l'affranchit à la vérité de la terreur des menaces, mais qui lui enleve en même-tems ses plus flatteuses espérances, & la prive des plus douces consolations. C'est encore faire tort à une bonne cause par une assertion fausse, que d'assurer, comme l'Auteur, que tous les Incrédules finissent par détester leurs erreurs lorsqu'ils sont au lit de la mort; cela ne peut se dire que de cette troupe d'Esprits-forts, ou plutôt d'Esprits nuls, qui n'ont que le vernis de l'incrédulité dont ils masquent l'inconséquence de leurs idées & la frivolité de leur caractere; mais les Incrédules qui le sont par systême, finissent trop souvent par l'être de bonne foi; leur raison dont ils ont d'abord abusé, les abuse ensuite eux-mêmes; & leurs erreurs nourries & fortifiées par l'habitude & de longues réflexions, acquierent dans leur esprit la même consistance que des vérités démontrées. Vanini & Spinosa sont tous deux morts Athées; le premier sur un bucher, & le second dans son lit. On est aussi fâché & surpris de voir l'Auteur citer sans cesse M. Jean-Jacques Rousseau dans le nombre des Ecrivains matérialistes; tandis que c'est un des hommes qui ont le mieux développé les grands principes de la Loi naturelle.

Au reste les défauts qu'on peut relever dans cet Ouvrage, n'empêchent pas qu'il n'y ait en général beaucoup de mérite à l'avoir fait; l'Auteur a rassemblé les différentes preuves qu'on a données de la vérité du Christianisme, & les a présentées sous un nouveau point de vue qui les rend encore plus faciles à saisir. Il écrit

avec élégance, & cette qualité eſt d'autant plus précieuſe aujourd'hui dans les Théologiens, que leurs adverſaires ont dû juſqu'à préſent aux charmes de leur ſtyle une partie de leurs ſuccès.

(*Giornale Enciclopedico.*)

ANGLETERRE.

ADDITIONAL Obſervations, &c. *Obſervations* additionnelles *ſur la nature & la valeur de la liberté civile, & la guerre avec l'Amérique, &c.; par* Richard Price. *In-8vo.* Londres, 1777, chez Cadell.

Cet Ouvrage eſt précédé d'une introduction où le Docteur Price revient ſur les définitions qu'il a données dans ſa premiere Brochure (*), de la liberté en général & de la liberté civile en particulier. Il proteſte qu'il les a examinées rigoureuſement, qu'il perſiſte à les croire juſtes, & qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir de les déſapprouver. Il ſe plaint d'avoir été mal entendu par quelques-uns de ſes adverſaires, qui ont tiré de ſes principes des conſéquences ou odieuſes ou abſurdes, & il ſe juſtifie à cet égard, dans la premiere partie de ces nouvelles Obſervations, en développant d'une maniere plus claire ſes idées & ſes vues ſur la liberté. Dans la ſeconde partie, il s'étend ſur différens objets, comme la quantité d'ar-

(*) *Eſprit des Journaux*; Avril 1776, *pag.* 70.

gent

gent qui existe en Angleterre, le Papier national, l'état actuel du Royaume, la guerre avec l'Amérique, les Plans proposés pour lever de l'argent par des emprunts publics, &c. Voici quelques-unes de ses réflexions sur la guerre d'Amérique.

» C'est, dit-il, une guerre dans laquelle il » doit couler des fleuves de sang, non pour » repousser les attaques d'un ennemi étranger, » ni pour maintenir l'autorité du Gouvernement dans l'intérieur du Royaume, mais » pour soutenir dans un autre monde des prétentions de souveraineté. Je voudrois que » les Partisans des mesures actuelles contre » l'Amérique, daignassent s'arrêter à la distinction que je viens d'indiquer. Il est nécessaire, & par conséquent il est juste que » l'autorité du Gouvernement soit soutenue » dans un Royaume; mais maintenir, par le » fer & le feu, de prétendus droits de domination, sur un Peuple qui existe hors du » Royaume, qui n'a aucune part à sa législation, c'est choquer évidemment tous les principes de liberté & d'humanité. Un Gouvernement légitime, qu'il me soit permis de » le répéter, car c'est ce qui distingue l'autorité de la tyrannie, consiste dans l'influence » de Loix justes & impartiales formées par un » consentement commun, ou dans la domination » d'une société d'hommes sur elle-même, non dans » la domination des Communautés sur les Communautés, des hommes sur d'autres hommes. «

Les réflexions suivantes ne sont pas moins fortes. „ Si nous pouvons subsister sans l'A„ mérique dans un état aussi florissant qu'avec „ elle, la guerre que nous avons entreprise „ pour la subjuguer, est absolument inexcu-

„ ſable. Je voudrois qu'on fit attention à cela. „ La guerre eſt un fléau terrible : & ceux qui „ expoſent un Peuple ſans néceſſité à tous les „ maux qu'elle entraîne, ont un compte im- „ menſe à rendre. Rien ne peut même juſti- „ fier celui qui prend les armes, que l'intérêt „ le plus preſſant, & la néceſſité urgente de „ repouſſer par la force une violence injuſte. „ Mais il me ſemble que nous n'avons aucun „ intérêt à défendre dans la guerre préſente. „ Les revenus de l'Etat n'ont jamais été ſi „ conſidérables, que depuis que nous avons „ l'Amérique pour ennemie ; & c'eſt un point „ reconnu aujourd'hui du plus grand nombre, „ que le commerce de l'Amérique eſt de très- „ peu de conſéquence pour nous. Il ſuit donc „ delà, que ſi le but de cette guerre eſt d'ac- „ quérir un *revenu* ; c'eſt un revenu dont nous „ n'avons pas beſoin : que ſi le but de la guerre „ eſt de maintenir un droit de ſouveraineté ; „ c'eſt une ſouveraineté qui ne nous eſt d'au- „ cun uſage. L'humanité n'eſt-elle pas révol- „ tée à l'idée d'une pareille guerre ? Que ne „ laiſſons-nous l'Amérique ſe ſéparer de nous, „ ſi nous pouvons ſubſiſter ſans elle ? Pour- „ quoi porter le fer & le feu dans une con- „ trée heureuſe & tranquille, ſans aucun be- „ ſoin, ſans avoir en vue aucune utilité „ réelle ?

A l'égard des Américains, voici ce que l'Auteur en dit : „ il me paroît qu'à préſent „ leurs forces, quoique ſuſceptibles d'accroiſſe- „ ment, ont pris un degré de conſiſtance ſi „ formidable, qu'avec leurs ſecours quelqu'une „ des grandes Puiſſances de l'Europe peut „ s'emparer aiſément de toutes les Indes Oc- „ cidentales ; & rien ne doit plus nous allar-

„ mer que la certitude que nos ennemis na„ turels voyent cet avantage, & dirigent en „ conséquence leur conduite. En conservant „ les Colonies, nous aurions pu être la Na„ tion la plus puissante & la plus heureuse „ qui ait jamais existé ; nos Colonies une fois „ séparées de nous, & alliées avec la France „ & l'Espagne, nous ne serons plus qu'un „ Peuple ordinaire. Ces Colonies sont donc „ de quelque prix. Notre existence dépend de „ leur union avec nous. " Le Journaliste Anglois qui cite ces morceaux, & qui n'est pas favorable au Docteur Price, remarque qu'il est ici en contradiction avec lui-même ; & cela paroît ainsi ; mais on sait qu'il n'y a rien de si facile que de montrer qu'un Auteur se contredit, en citant des passages isolés.

La troisieme partie contient un Parallele de la dette nationale & des ressources de l'Angleterre, avec la dette nationale & les ressources de la France ; & il n'est pas difficile de deviner que le résultat est en faveur de ce dernier Royaume.

(*Critical Review.*)

THE Fingal of Ossian, &c. *Le Fingal d'Ossian, ancien Poëme épique en six Livres ; traduit de l'Original Gallique, par M.* Macpherson, *& maintenant mis en Vers héroïques ; par* Ewen Cameron. *In-4to.* Londres, chez Robson.

Les deux Journaux Anglois, d'après lesquels nous annonçons cet Ouvrage, ne different entr'eux que par le plus ou le moins d'amertume dans les critiques. Dans le *Mon-*

thly Review, cette traduction eſt ravalée au-deſſous des plus pitoyables productions ; le moindre défaut de l'Auteur eſt d'avoir affoibli la proſe énergique de M. Macpherſon ; il n'y a dans ſes vers ni élégance ni correction ; ils n'ont pas même le mérite d'être rimés exactement ; la moitié des rimes ſont fauſſes, & on eſt tenté d'abord de croire, diſent les Journaliſtes, que l'Ouvrage eſt en vers blancs ; enfin, M. Cameron eſt ſuivant eux également dépourvu de goût & de talens. Les Rédacteurs du *Critical Review* lui font à-peu-près les mêmes reproches que leurs confreres, mais d'une maniere beaucoup moins offenſante, & ils lui rendent juſtice ſur pluſieurs points ; en obſervant que ſa verſion eſt ſouvent proſaïque, ils conviennent qu'elle eſt fidelle en général ; en blâmant divers morceaux dans leſquels il s'écarte du ſens de ſon Auteur ou l'affoiblit, ils en citent quelques autres où l'on trouve de la Poéſie & de l'élégance. Il réſulte de leurs Obſervations que cette traduction eſt foible, au-lieu qu'on pourroit conclure du jugement des autres Journaliſtes, qu'elle eſt abſolument déteſtable. Dans les deux Journaux, on rappelle à cette occaſion, une traduction en vers du même Poëme antérieure de cinq années, qu'un Anonyme a fait imprimer à Oxford, & dont on vient de donner à Londres une nouvelle édition qui ſe trouve chez le Libraire Payne ; les Rédacteurs du *Monthly Review*, diſent qu'elle eſt moins *mauvaiſe* que celle de M. Cameron, & leurs confreres la trouvent meilleure, plus élégante & plus poétique. Les premiers ſe contentent de décider ; les ſeconds examinent & comparent. Ils citent pluſieurs morceaux de la proſe de

M. Macpherson, dont ils rapprochent les morceaux correspondans des deux Traductions en vers ; l'avantage est quelquefois pour M. Cameron, plus souvent pour l'Anonyme, toujours pour la prose comparée aux vers de l'un & de l'autre. Nous allons donner un exemple de ces rapprochemens qui fera sans doute plaisir à nos Lecteurs ; nous rapporterons les passages Anglois pour ceux qui savent la langue, & nous les traduirons littéralement pour les autres.

LIVRE III.

Traduction de M. Macpherson.

» Pleasant are the words of the song, said » Cuthullin! Lovely the tales of other times! » They are, like the calm dew of the mor» ning on the hill of roes ; when the sun is » faint on its side, and the lake is settled and » blue in the vale. O Carril, rise again thy » voice ; let me hear the song of Selma : » wich was sung in my halls of joy, when » Fingal King of Shields was there, and glow» ed at the deeds of his fathers. «

Qu'elles sont agréables les paroles que tu chantes, dit Cuthullin! Que je les aime, les Histoires des autres tems! Elles sont, comme la tranquille rosée du matin sur la colline des Chevreuils, quand le Soleil brille foiblement sur son côté, & que le lac est calme & azuré dans la vallée. O Carril, éleve encore ta voix ; fais-moi entendre le Chant de Selma, qui fut chanté dans mes salles de réjouissance, quand Fingal, Roi des Boucliers, s'y trouvoit, & s'enflammoit aux actions de ses peres.

Traduction de M. Cameron.

» Inſtructive Bard, delightful are thy rhymes,
» And lovely ſound the tales of other times!
» Not half ſo pleaſant to the ravish'd view,
» Appears the mountain bright with morning dew,
» Its bluſhing ſide when early ſun-beams ſtreak,
» And bluè beneath extends the glaſſy lake.
» The eye may pleaſure in ſuch proſpects find,
» But ſong like yours with tranſports fill the mind.
» Oh Carril! Raiſe again thy voice, and ſing
» The verſe you made in praiſe of Morven's king,
» In Tura's hall of joy, when at the feaſt,
» And the illuſtrious hero was our gueſt;
» Who at his father's deeds ſeem'd all on fire,
» When in their praiſe you ſwept the tuneful wire.

Savant Barde, que tes rimes ſont délicieuſes! Que tu me fais aimer les Hiſtoires des autres tems! C'eſt avec la moitié moins de plaiſir que la vue enchantée ſe fixe ſur la montagne brillante de la roſée du matin, quand les premiers rayons du Soleil ſillonnent & rougiſſent ſon côté, & qu'au deſſous le lac s'étend comme une glace colorée d'azur. L'œil peut trouver du plaiſir dans une telle perſpective, mais des Chants comme les vôtres rempliſſent l'ame de tranſports. O Carril! éleve encore ta voix, & chante les vers que tu fis à la louange du Roi de Morven, dans les ſalles de réjouiſſance à Tura, lorſque nous étions à la fête, & que nous avions pour Hôte l'illuſtre Héros, qui ſembloit tout de feu aux actions de ſes peres, quand tu faiſois réſonner en leur honneur les cordes harmonieuſes.

Traduction de l'Anonyme d'Oxford.

» Cuthullin thus began: thou well haſt told,

» Our fathers actions in the days of old :
» Like the calm dew of morn ; when o'er the east
» The sun appears, in radiant glory drest :
» With, goldem beams involves the moutain's brow,
» And faintly gilds th' extended lake below.
» Again, o Carril ! Strike thy tuneful string,
» And give the song to Morven's migthy king.

Cuthullin parla ainsi : tu as bien raconté les actions de nos peres dans les jours passés. C'est comme la tranquille rosée du matin, quand le Soleil paroît à l'Orient revêtu de sa gloire resplendissante, qu'il enveloppe le front de la montagne de ses rayons dorés, & que le lac qui s'étend au-dessous, réfléchit foiblement son éclat. Encore une fois, ô Carril! touche les cordes harmonieuses, & fais-moi entendre le Chant qui est en l'honneur du puissant Roi de Morven.

On voit que M. Cameron, dans cet endroit, a étendu son original, & que l'Anonyme l'a resserré ; ils sont tous les deux au-dessous, l'un, parce qu'il y ajoute, & sur-tout par cette froide réflexion, *the eye may pleasure*, &c. (*l'œil peut trouver du plaisir*, &c.) L'autre, parce qu'il en retranche, & sur-tout par l'omission de la belle image de la fin : au reste le passage que nous avons cité de M. Cameron, est un des meilleurs de sa traduction, celui de l'Anonyme est un des plus foibles de la sienne.

THE Goat's beard, &c. *La barbe des Chevres : Fable. In-4to.* Londres, 1777, chez Dodsley.

Tout le monde connoît la Fable de Phédre ;

Barbam capellæ cum impetraſſent a jove, &c. celle-ci n'en eſt qu'une très-longue paraphraſe: au lieu de trois vers que l'Auteur Latin met dans la bouche de Jupiter, le Poëte Anglois lui fait débiter un beau Diſcours, de ſtyle & preſque de longueur académique, ſur les rapports & la deſtination des deux ſexes.

» Quand au ſein du bonheur, je fus excité » par ma bienfaiſance, à former les différens » ſexes, je voulus qu'ils établiſſent entr'eux » un commerce de plaiſirs & de ſecours mu- » tuels, d'où dérivaſſent les affections de pere, » de fils, de frere, & tous les autres ſentimens » d'attachement & de tendreſſe propres à tou- » tes les conditions & à tous les états de la » vie ; je fis la beauté pour être la récompenſe » des fatigues du héros, & le héros pour être » l'appui de la beauté......

Les bonnes intentions du fondateur n'ont pas toujours été ſuivies, & elles le ſont aujourd'hui moins que jamais; c'eſt aux hommes qu'il s'en plaint dans la derniere partie de ſon Diſcours, où il fait le tableau de la galanterie Angloiſe :

» Aujourd'hui, leur dit-il, quand vous pa- » roiſſez devant les femmes, vous n'avez ni » égards ni *decorum*...... Vous vous jettez ſans » attention au milieu d'un cercle, vous fendez » la preſſe d'une aſſemblée, & vous vous ren- » verſez poliment ſur un lit où votre corps » affaiſſé ſe replie négligemment en arc, tan- » dis que toutes les belles, ſemblables à la Reine » de Saba, ſe ſerrent autour de vous attirées par » cette agréable ſcene, & ſe penchent dans une » extaſe muette ſur le lit où vous êtes couché, » pour recueillir les paroles de leur Salomon : (Il n'eſt pas beſoin d'obſerver que Jupiter eſt très-inſtruit dans l'Hiſtoire Sainte) on ne peut

» douter que vous ne leur teniez des discours » très-édifians, & que vous ne leur prêchiez » une saine doctrine; mais vos exemples font » encore plus d'effet que vos sermons ; de-là » vient que nos Demoiselles, bien élevées, » perdent ou négligent leurs graces naturel» les.... la dignité modeste d'autrefois, la no» blesse d'une marche réguliere ne sont plus » de saison. Nòs Dames sautent, elles trottent, » elles galopent.....

Il y a dans cette piece des traits de critique très-justes, & plusieurs détails agréables; mais en général cette longue moralité adressée aux hommes & aux femmes, par le maître des Dieux, à propos de boucs & de chevres, ne paroît pas d'un bon goût.

ASSES ears, &c. *Les oreilles d'âne. Fable adressée à l'Auteur de la* barbe des Chevres : *in-4to.* Londres, 1777, chez Riley.

C'est une satyre très-méchante contre notre Fabuliste, qui est Chapelain & Poëte Lauréat de Sa Majesté, & par conséquent doit avoir beaucoup d'envieux parmi les Ecclésiastiques sans Bénéfice, & les Poëtes sans pension. Il y a dans cette satyre quelques bonnes plaisanteries, & beaucoup de personnalités odieuses.

(*Monthly Review.*)

OBSERVATIONS in a journey to Paris, &c. *Observations faites dans un Voyage à Paris, par la route de Flan-*

dre, le mois d'Août 1776. 2 volumes petit in-8vo. Londres, chez Robinſon.

Quoiqu'on ait tout lieu d'être dégoûté maintenant de voyages & d'obſervations de Voyageurs, & qu'il ſemble qu'on n'ait plus à attendre, que des répétitions faſtidieuſes de ce qui a été déja dit & répété cent fois, cependant cet Ouvrage a été très-bien accueilli en Angleterre, & on a trouvé dans la plupart des obſervations de l'Auteur le mérite de la nouveauté; il s'eſt attaché principalement aux objets qui tiennent à la Littérature, aux Arts & aux Sciences, & il s'eſt inſtruit d'une infinité de particularités qui avoient échappé aux autres Voyageurs Anglois. On trouve dans ſon Livre, diſent des Journaliſtes de Londres, ce qu'il convient d'avoir trouvé dans ſon Voyage, *beaucoup de choſes agréables, beaucoup de curieuſes, beaucoup d'utiles & d'inſtructives.*

(*Critical Review.*)

SERMONS, &c. *Sermons par* Hugues Blair, *Miniſtre, Profeſſeur de Rhétorique & de Belles-Lettres dans l'Univerſité d'Edimbourg. In-8vo.* Londres, 1777, chez Cadell.

Ces Sermons font un égal honneur au Miniſtre & au Profeſſeur d'Éloquence; ils ſont propres à édifier les perſonnes pieuſes, & en même tems ils ſont faits pour plaire à tous les gens de goût; l'Auteur a traité des ſujets purement moraux dans tous les Diſcours qui compoſent ce Recueil, excepté dans deux ſeulement, l'un *ſur la connoiſſance imparfaite que*

nous avons d'un état futur, l'autre *ſur les déſordres des paſſions*, où il s'éleve à des ſpéculations aſſez abſtraites, & au deſſus de la portée du commun des hommes. Mais ſi les autres diſcours ſont faits pour avoir plus de Lecteurs, ceux-ci ne feront pas moins d'honneur à leur Auteur aux yeux des Philoſophes; & tous peuvent être placés au nombre des meilleurs Ouvrages de ce genre qui aient paru en Angleterre, pour la compoſition, les idées & le ſtyle.

(*Monthly Review.*)

RONA, a Poem, &c. *Rona, Poëme enrichi d'une carte exacte des Hébrides, & de pluſieurs gravures; par M.* Jean Ogilvie. *In-4to.* Londres, chez Murrai.

Rona eſt le nom d'une des Iſles Hébrides, où l'Auteur a placé la ſcene de ſon Poëme, dont voici la fable:

Baſile, vieux Gentilhomme dont la vie a été traverſée par une longue ſuite d'infortunes, ſe retire dans l'Iſle de Rona avec ſa fille Cleora, encore enfant. Cleora, plus avancée en âge, captive le cœur de Philémon, jeune Berger qui a été élevé avec elle, & que Baſile aime beaucoup; ce vieillard conſent à les unir, déja le jour du mariage eſt fixé, lorſque le Seigneur de l'Iſle, nommé Alcanor, arrive à Rona & devient éperduement amoureux de Cleora. Il fait des efforts inutiles pour gagner ſon cœur, mais ne pouvant réuſſir par la ſéduction il a recours à la violence & à la magie: un certain Niſroe, Sorcier de ſes amis, lui fait lever un vent frais au moyen duquel il enleve ſa maîtreſſe ſur une barque préparée exprès & s'éloigne en un inſtant du rivage. Philémon, qu'un

coup de baguette de Nisroe avoit rendu immobile pendant l'enlevement, est réveillé par son Ange-Gardien aussi-tôt après le départ des ravisseurs; il voit le bon Basile étendu par terre pieds & mains liés, le délie, court au rivage, saute dans un esquif qui se trouve-là par hasard, & s'abandonne à la merci des ondes pour rejoindre sa chere Cleora.

Cependant la barque d'Alcanor voguoit avec rapidité, grace à la sage précaution de Nisroe; mais les plus habiles gens ne pensent pas à tout, le sorcier ne s'étoit occupé que du vent, & il n'avoit pas songé aux écueils; le bâtiment touche sur un rocher, & au milieu de l'effroi général que cet événement occasionne, Cleora profite d'un moment de liberté pour se jetter dans la mer; ainsi voilà tous les Héros du Poëme, à l'exception de Basile, en danger de se noyer. Mais tout le monde se sauve; un heureux changement de vent dégage la barque d'Alcanor; Cleora est portée par la mer sur les rochers de Flannan, où elle trouve Philémon qui y étoit arrivé avant elle, & un homme charitable, nommé Vafrino, qui leur donne à tous deux l'hospitalité.

Après s'être un peu refaits de leurs fatigues dans cette solitude, les deux amans se remettent en mer pour regagner Rona; Alcanor qui en est instruit par son ami Sorcier, les suit de près, & arrive dans l'Isle au moment qu'ils prennent terre. Il s'ensuit delà un combat entre les Satellites d'Alcanor & un petit nombre de Paysans qui prennent la défense de Philémon & de Basile; les avantages & les pertes sont compensés de part & d'autre dans cette action. Tandis que Philémon s'amuse à tuer le Sorcier Nisroe, Alcanor terrasse le vieux Basile, & il

offre d'abord à Cleora de lui laisser la vie, si elle veut répondre à sa passion, mais elle rejette sa proposition avec dédain, & Alcanor, furieux, plonge son épée dans le sein du vieillard : enfin la nuit sépare les combattans. Le lendemain matin, Philémon instruit de lamort de Basile, s'en venge sur le tyran & lui lance une pierre énorme qui le renverse ; ensuite après s'être préparé à la mort & avoir adressé aux assistans un discours très-pathétique, il expire percé d'une fleche. Cleora qui a passé la nuit dans une caverne revient sur la scene ; elle s'évanouit à la vue des cadavres de son pere & de son amant ; elle a un songe où elle voit l'ombre du premier qui l'appelle au séjour des morts, & en effet elle ne reprend l'usage des sens que pour aller rendre le dernier soupir dans ses bras. Les oiseaux prennent soin de la sépulture de ces infortunés, & couvrent leurs corps d'un amas de feuillages & de gazons. A l'égard d'Alcanor, que nous avons vu renversé d'un coup de pierre, il n'en meurt pas, & les Rédacteurs du *Critical Review*, de qui nous empruntons ces détails, disent qu'il est réservé à une punition plus exemplaire : nous pouvons supposer qu'il est puni par la Justice.

Tel est le plan de ce Poëme que les Journalistes ci-dessus cités, exaltent comme une production de génie, tandis que leurs confreres les Rédacteurs du *Monthly Review* en parlent comme d'un ouvrage également mauvais pour le fonds & pour les détails. Ces derniers citent cependant avec éloge deux ou trois morceaux descriptifs.

(*Monthly Review; Critical Review.*)

A Letter from Governor Pownall, &c. *Lettre du Gouverneur Pownall à Adam Smith, contenant un examen de différens points de Théorie qu'il a posés dans ses* Recherches sur la nature & les causes de la richesse des Nations. (*) *In-4to* Londres, chez Almon.

M. Smith, en publiant son Livre, devoit s'attendre à trouver des contradicteurs, mais il ne pouvoit pas en trouver de plus honnêtes & de plus instruits que M. Pownall, dont la lettre est un modele de discussion quoiqu'il n'ait pas toujours raison, du moins à ce que nous croyons. Par exemple il prétend qu'on ne peut pas dire que le travail soit la mesure de la valeur des marchandises, parce que des quantités égales de travail varient en valeur suivant les circonstances & les objets auxquels on les applique, & il préfere de s'en tenir à la notion commune que l'argent est la mesure de la valeur des choses. Mais il est aisé de sentir que ce n'est que par abus & par une maniere de parler peu philosophique, qu'on peut dire que l'argent est la mesure de la valeur; c'est plutôt le signe d'une mesure, d'après laquelle on donne tant d'argent pour une chose & tant pour une autre. Quelle peut être cette mesure dans l'ordre naturel des choses, si ce n'est le travail? Un des points sur lesquels M. Pownall s'étend le plus, est la liberté indéfinie que M. Smith croit avantageux d'introduire dans

(*) *Esprit des Journaux*, Juin 1776, pag. 82, & Août, pag. 66.

le commerce; M. Pownall propose contre ce système plusieurs objections qui décelent une grande connoissance des objets relatifs à cette partie de l'administration.

(*Monthly Review.*)

ALLEMAGNE, &c.

VERSUCH einer vollstœndigen Kirchengeschitchte, &c. *Essai d'une Histoire Ecclésiastique complette du dix-huitieme siecle; par M.* Jean-Christophe van Linem, *Pasteur à Gentheim & Rosodorff. 1er. volume.* A Leipsig, chez Weygand.

L'intention de M. van Linem est de traiter l'Histoire Ecclésiastique dans le goût de Mosheim, pour servir de suite aux écrits de ce Savant. Mais il a eu soin de se faire un plan & de donner à son essai, titre trop modeste sans doute, un certain ordre qui le fasse lire sans consulter son modele. Le volume que nous annonçons contient l'Histoire du Christianisme en général, c'est-à-dire, 1°. les événemens heureux, tels que la propagation de la foi par les Missions Catholiques, Luthériennes, Calvinistes, Hernhutes, Russes, chez les Gentils, les Juifs & les Mahométans; les éditions de la Bible, la publication des ouvrages de piété, la culture des sciences, les dispositions des écoles publiques, les lumieres acquises dans les sciences, les avantages que la religion a retirée de la réfutation des incrédules; 2°. les événemens fâcheux, tels que les attaques des faux Philosophes. La seconde partie contiendra l'Histoire particuliere des différentes Sectes Chrétiennes. (*Journal Encyclopédique.*)

NUGENTS verſuch uber die waſſerſcheu, &c. *Eſſai ſur la rage, par M.* Chriſtophe Nugent, *Docteur en Médecine à Bath, traduit de l'Anglois.* A Leipſig, chez Muller. 1777.

Cet ouvrage étoit digne de l'honneur qu'il reçoit aujourd'hui de paroître dans une langue étrangere ; & la médecine ſeroit plus redevable encore au Traducteur, s'il y eût joint la verſion de l'*Eſſai ſur la rage*, publié par M. Pouteau. Moins cette maladie terrible, & ſa nature ſont connues, moins le traitement & les remedes qui lui conviennent ſont certains, plus il importe de raſſembler & de répandre le peu de lumieres que des Obſervateurs inſtruits ont conſignées dans leurs ouvrages. Celui de M. Nugent eſt, ſans contredit, un des plus utiles en ce genre, & ſi l'on eſt étonné, c'eſt qu'il ne ſoit pas encore traduit dans toutes les langues ſavantes de l'Europe.

LETTRES contre les Incrédules modernes, traduites de l'Allemand de M. de Haller, *d'après la ſeconde édition, corrigée, & conſidérablement augmentée par l'Auteur.* 2 *vol. in-8vo.* A Yverdun, à la Société Typographyque. 1777.

Ces lettres nous paroiſſent mériter toute l'attention de ceux contre qui elles ſont écrites.

HISTOIRE des plantes vénéneuſes de la Suiſſe, contenant leur deſcription, leurs mauvais effets ſur les hommes & ſur les

animaux, avec leurs antidotes, rédigée d'après ce qu'on a de mieux ſur cette matiere, & ſur-tout d'après l'Hiſtoire des plantes helvétiques de M. le Baron de Haller, *miſe à la portée de tout le monde, avec le lieu natal de chaque plante pour la France, les figures néceſſaires, & pluſieurs obſervations nouvelles, par* M. P. R. Vicat, *Docteur en Médecine, Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Gottingue.* A Yverdun, à la Société Typographique. 1777.

Pour faire ſentir l'utilité de cet ouvrage, il ſuffit d'obſerver qu'on trouve en Suiſſe preſque toutes les plantes vénéneuſes des autres pays de l'Europe; l'Auteur les a rangées, par ordre alphabétique, ſous ſept claſſes principales; il y a joint leurs noms Latins, François & Patois, les caracteres auxquels il eſt aiſé de les reconnoître, la liſte des lieux où elles croiſſent, le tems de leur floraiſon, leurs antidotes, & la maniere de les employer, enfin pluſieurs figures accompagnées d'une explication très-ſatisfaiſante.

EPICTETI Enchiridion Græcè & Latinè, cum ſcholiis græcis, & novis animadverſionibus. Curavit *Chr. Gottl. Heyne.* Altera editio emendatior & auctior. A Warſovie, chez Groell. 1776.

La premiere édition que M. Heyne donna de l'*Enchiridon* en 1756, ne contenoit que 228

pages. Celle-ci, du même caractere & du même format, en a 242. Ces 14 pages de plus sont remplies de remarques nouvelles, ou d'additions aux premieres notes. Outre ces changemens, on y trouve une notice critique des précédentes éditions. On ne peut qu'applaudir aux soins qu'a pris l'Editeur de donner un ouvrage si utile dans toute la correction dont il étoit susceptible.

Jo. Alphoni Turretini de Sacræ Scripturæ interpretatione tractatus bipartitus, restitutus, varieque auctus, *par M.* Guillaume-Abraham Teller. A Francfort-sur-l'Oder, chez Strauss. 1776.

La premiere édition de cet ouvrage parut il y a environ 40 ans, à l'insu de l'Auteur, qui se plaignit publiquement & amérement de ce procédé indécent, & sur-tout des fautes & des mutilations dont elle fourmille. Il promit de publier lui-même des réflexions sur ce sujet. La mort l'en empêcha, & M. Teller vient de remplir pour lui cet engagement; mais ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'il est parvenu à corriger les fautes, & à compléter ce Traité utile. Il a fait plus, il l'a enrichi de dissertations très-importantes, parmi lesquelles on distinguera principalement celle intitulée : *De sensûs communis usu in scripturarum divinarum interpretatione.* Quant à l'ouvrage même, feu M. Turretini l'avoit divisé en deux parties, dont la premiere contient la réfutation des faux principes de l'interprétation; l'autre les véritables regles qu'il faut suivre dans l'explication de l'Ecriture sainte.

Berger & Boedmer, Libraires à Butzow & à Wismar, ont mis en vente la 3e. *partie de la Bible*, par le Prélat Conrad-Friederic Stresow. L'Auteur s'y occupe des prophéties qui sont relatives au Messie depuis l'avénement de David au trône jusqu'à la prolongation des jours du Roi Hiskias. Nous ne pouvons pas suivre M. Stresow dans ses recherches. Nous remarquerons seulement que, selon lui, il n'y a presque pas de ligne dans le vieux Testament, qui ne contienne une prophétie.

SAMMLUNG der bestein Reisebeschreibungen, &c. *Recueil des meilleures Relations de Voyages, ou Extraits où l'on donne des connoissances relatives à la Religion, au Gouvernement, à l'Histoire-Naturelle, au Commerce, aux Mœurs, & aux autres objets intéressans des différens pays & Nations, d'après les Ecrits de ce genre publiés en diverses Langues:* 15e. & 16e. Volumes, *avec une carte de la Mer du Sud.* A Berlin, chez Mylius. 1776.

Il étoit difficile que le goût du public se soutînt pour *la Collection des Voyages*, reprise, abandonnée tant de fois. Cet ouvrage immense ne pouvoit qu'être plein de répétitions, de choses hasardées, de faussetés & d'erreurs. Peu d'anciens Voyageurs avoient les connoissances nécessaires pour faire de bonnes observations, le tact assez sûr dans les différens

genres pour ne pas errer dans les résultats qu'ils présentoient, ensorte qu'on peut dire que l'art de voyager, car on ne peut pas douter que ce n'en soit un & même important, a été créé seulement de nos jours, par les la Caille, les Lalande, les Grosley, les Banks & Solander, &c. Au lieu de réunir en corps toutes les relations précédentes, on eût donc beaucoup mieux fait de s'en tenir à de bons extraits de tout ce qu'elles contenoient d'intéressant, de vrai & de vraisemblable. C'est ce qu'ont exécuté les Auteurs de ce nouveau recueil, qui, travaillé sur ce plan, n'en sera que plus précieux. Dans le premier de ces deux volumes, on lit en abrégé les voyages de François Bernier, ceux de Gui Tachard à Siam, la description de ce Royaume par les meilleurs Auteurs, les découvertes nouvelles dans la Mer du sud, ou la suite de la description de l'Amérique. Le second contient la continuation du voyage autour du monde, par M. Cook, l'Histoire civile de Siam jusqu'à nos jours, & une partie des voyages d'Edouard Ives dans les Indes & la Perse.

NEUERE Verbesserungen der mittel die gesundheet, &c. *Nouvelles considérations sur les moyens de conserver la santé des gens de mer; Discours Académique lu à l'Assemblée de la Société Royale de Londres, le 30 Novembre 1776*, par M. le Président Jean Pringle, Baronnet, *publié par ordre de cette Société, & traduit*

de l'Anglois, par M. le Docteur Wilchmann. A Gottingue, chez Dietrich. 1777.

Lors du premier voyage entrepris pour établir la compagnie Angloiſe dans les Indes Orientales, il mourut 105 hommes de 408 dont l'équipage étoit composé. Haukins compte qu'il eſt mort en mer, du ſcorbut, 10, 000 hommes dans l'eſpace de 20 ans, & ce calcul ne paroît pas exagéré. L'Amiral Anſon perdit les 4 cinquiemes de l'équipage de ſa flotte. M. Cook, au contraire, dans un voyage de trois ans & 18 jours, dans des climats & des latitudes très-différens, c'eſt-à-dire, depuis le 52e. degré de latitude nord juſqu'au 71e. de latitude ſud, de 118 hommes d'équipage n'en perdit qu'un ſeul de phthyſie pulmonaire, & deux ou trois autres morts d'accidens. Cette différence fut due aux ſoins de M. Cook. Il fit diſtribuer à ſon monde, comme remede préſervatif, la décoction de dreche, ou biere à 2 ou 3 pintes par jour, par ſemaine une livre de ſaurckraut à chaque Matelot, & trois fois en huit jours, une once de tablettes de bouillon, ce qui ſervit à faire manger à l'équipage beaucoup plus de légumes qu'il n'en conſomme ordinairement. De plus, au lieu de fatiguer les Matelots par un ſervice trop long, il leur procura conſtamment 8 heures de ſommeil; il les garantit de la trop grande ardeur du ſoleil par des tentes tendues ſur le tillac, & de l'humidité & du froid au moyen de bons vêtemens. Il veilloit de plus à la propreté du linge, des cabanes, & de tout le vaiſſeau. Il en faiſoit

rafraîchir l'air par le feu & la poudre à canon. Dans toutes les occaſions, d'amples proviſions d'eau douce étoient ramaſſées ; & quand il n'en pouvoit avoir, il faiſoit fondre la glace, qui fourniſſoit une boiſſon très-bonne & bien deſſalée.

Brevis commentarius de motu cometæ 1770, Autor Erico Proſperin, Aſtron. obſ. Reg., Acade. Scien. Upſ. Membro. A Upſal, chez Edmann. 1776.

La théorie du mouvement des cometes eſt encore très-imparfaite, à en juger par les divers ſyſtêmes que l'on met au jour ſur cette partie intéreſſante de la phyſique céleſte. On ne peut donc qu'applaudir aux travaux & aux recherches des Aſtronomes qui ſe propoſent de reculer les bornes de ce genre de connoiſſances. L'ouvrage que nous annonçons eſt d'autant plus intéreſſant à cet égard, que M. Meſſier a communiqué à l'Académicien Suédois les obſervations qu'il a faites ſur la même comete, & que celui-ci a été, par-là, à portée de les comparer aux ſiennes, comparaiſon qui n'a pu que jetter plus de jour ſur leurs réſultats combinés.

Lengnich Beytræge, *&c. Additions à la connoiſſance de Livres rares & curieux, & ſur-tout de ceux qui ont rapport à la Numiſmatique; par M.* Lengnich. 2 part. A Dantzig, chez Wedel. 1776.

On trouve d'abord dans ce volume un ex-

trait de différens catalogues; tels ſont le *Catalogus Bibliothecæ Hartſockerianæ* (à la Haye, 1727); *Giraudianæ* (à Paris, 1707); *Faultrierianæ* (à Paris, 1669); *Nicolaianæ* (à Amſterdam, 1698); *Duboiſianæ* (à la Haye, 1725); *Sanphilippinæ* (à la Haye, 1726); *Hulſianæ* (à la Haye, 1730.) M. Lengnich a eu ſoin de marquer les livres les plus rares dont ces catalogues font mention. On lit enſuite des diſcuſſions ſur quelques éditions de Juvénal, de Perſe & des Auteurs claſſiques, publiées à Halle en 1713. L'Auteur paſſe de-là aux figures de la Bible qui ont paru à la Haye en 1728, à la *Bibliotheca numiſmatica* de M. Hirſchen, publiée à Nuremberg en 1760. Cette partie eſt terminée par un appendice où il s'agit des ducats & autres pieces d'or frappés à Dantzig, & par une table générale.

BRIEFE ruf junge teutſche ſteandes perſonen, &c. *Lettres à de jeunes perſonnes de qualité ſur les loix du Droit Civil, d'après l'Ordre des Inſtitutes & des Pandectes.* A Riga, & à Leip ſig, chez Hartknoch 1776.

Il n'eſt que trop commun de voir la Nobleſſe ignorer juſqu'aux moindres élémens du Droit public, étendre ſes droits au-delà des bornes, ou ſe décharger du ſoin de ſes affaires ſur des perſonnes qui la trompent, vexent ſes vaſſaux, & les jettent ſouvent, ainſi que le Seigneur, dans des procès interminables & ruineux. Il y a long-tems qu'on dit que l'étude ſommaire du Droit public devroit entrer dans l'éducation de la Nobleſſe, & à peine quelques particuliers, en

très-petit nombre, ont-ils adopté cette méthode. A quoi s'en prendre ? Peut-être à l'amour-propre, si ingénieux à persuader à ceux qui sont constitués en dignité, que leur rang les dispense de toute étude, peut-être aussi au défaut de livres élémentaires qui donnent des notions concises, mais suffisantes pour défendre ses intérêts, sans être obligé d'entrer dans le dédale rebutant de la Jurisprudence. Les Allemands n'auront plus à se plaindre de ce défaut. L'ouvrage que nous annonçons, très-bien fait, contient tous les élémens du Droit civil qu'il leur importe de savoir pour conduire eux-mêmes leurs affaires : il ne reste plus qu'à souhaiter un pareil livre aux autres Nations, chez qui la Noblesse est aussi souvent ruinée par les gens d'affaires, que par ses propres passions.

FRANCE.

MÉMOIRE qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie de Dijon, le le 18 Août 1776, sur la Question proposée en ces termes : Quelles sont les maladies dans lesquelles la Médecine agissante est préférable à l'expectante, & celle-ci à l'agissante; & à quels signes le Médecin reconnoît-il qu'il doit agir ou rester dans l'inaction, en attendant le moment favorable pour placer les remedes? *Par M.* Voullonne, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Agrégé & premier*

mier Professeur dans la Faculté d'Avignon. A Avignon, chez Jean-Joseph Niel, Libraire, seul Imprimeur de Sa Sainteté, 1777; à Paris, chez P. Fr. Didot, le jeune, Libraire, Quai des Augustins. Prix, 2 livres 8 sols. 248 pages *in-8vo.*

Un simple coup-d'œil sur la partie chirurgicale de la Médecine, dans le remplacement des os, dans l'extraction des corps étrangers, &c. suffit pour forcer les esprits les plus prévenus contre la Médecine, à reconnoître, au moins dans certains cas, l'utilité & même la nécessité de l'Art. Mais, d'un autre côté, si l'on considere la marche presqu'invariable que suit un grand nombre de maladies, comme les inflammations décidées, tant internes qu'externes, les fievres éruptives, &c. on s'apperçoit bientôt qu'elle est nécessaire, & que l'art qui entreprendroit de l'arrêter, deviendroit infailliblement, ou inutile s'il manquoit son but, ou funeste s'il avoit le malheur de l'atteindre. C'est la discussion de ces différens cas que l'Auteur a exécutée d'une maniere extrêmement intéressante dans ce Mémoire, où il donne la discussion exacte & le discernement précis de la préférence respective que chacune de ces deux méthodes mérite, non-seulement dans les différentes maladies comparées les unes aux autres, mais encore dans le cours d'une même maladie, considérée relativement à ses tems différens, & aux différens signes qu'elle présente. Ce Mémoire est plein d'esprit & de savoir, & il a fait beaucoup d'honneur à M. Voullonne. (*Journal des Savans.*)

Essai sur la plus grande perfection possible d'un Ouvrage quelconque; par M. Sicard de Roberti, *Ingénieur ordinaire du Roi.* A Avignon, chez François-Barthelemi Merande; à Paris, chez Boudet. *In-8vo.* de 88 pages.

L'Auteur ne s'étoit d'abord proposé que de *venger l'Art militaire du préjugé barbare qui semble le condamner à un style sec & pesant.* Mais donnant plus d'étendue à son plan, il a entrepris de montrer que chacune des trois facultés de l'ame (la mémoire, la raison & l'imagination) étant abandonnée à elle-même & dénuée du secours des deux autres, ne peut produire en même tems des idées utiles & des idées agréables. Il termine son Ouvrage par des applications du concours de ces trois facultés à la méthode, à la critique, & même à l'éducation. A l'égard de ce dernier point, sa conclusion n'est que l'ébauche d'un grand tableau qu'il achevera, si les travaux de son état lui en laissent le loisir.

Vies des Peres, des Martyrs, & des autres principaux Saints, tirées des Actes originaux & des Monumens les plus authentiques; avec des Notes historiques & critiques. Ouvrage traduit de l'Anglois. Tome X. A Villefranche de Rouergue, chez Védeilhé, Imprimeur-Libraire; à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins. Vol. in-8vo. de 700 pag.

On trouve dans ce volume, la ſuite des Saints du mois d'Octobre, depuis le quinzieme jour de ce mois, où l'on célebre la Fête de Ste. Thérese, Fondatrice des Carmélites déchauſſées, juſqu'au quatrieme jour du mois de Novembre incluſivement. C'eſt toujours le même eſprit de critique qui ſait diſcerner les faits apocryphes d'avec ceux qu'une raiſon éclairée ne peut s'empêcher d'admettre. La Vie de Ste. Thérese, que Baillet regardoit, après les Confeſſions de Saint Auguſtin, comme l'ouvrage le plus célebre en ce genre, eſt ici fort étendue & fort bien traitée : à l'occaſion de la mort de cette Sainte arrivée la nuit du 4 au 5 d'octobre 1582, nuit mémorable par l'exécution de la réforme du calendrier Grégorien ; le Traducteur fait une note très-longue ſur ce calendrier, & ſur les défauts qu'on y a remarqués. On ne s'attendoit guere à trouver tant d'érudition dans un ouvrage qui ne paroît deſtiné qu'à nourrir la piété des fideles, & qui déja commence à devenir bien volumineux ; il ſeroit à déſirer qu'on en fît un bon abrégé, d'un prix médiocre, à la portée de tout le monde, & qui par-là même deviendroit d'une utilité plus générale.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)

Le *Congrès de Cythere, du Comte* Algaroti, *traduit en François, ſur la ſeptieme & derniere Edition.* A Florence ; & ſe trouve à Paris, chez Dorez, Libraire, rue St. Jacques, près S. Yves, 1777. Vol. in-12. de 143 pages : prix 1 livres 4 ſols.

Trois Dames, l'une Angloiſe, l'autre Françoiſe, & la derniere Italienne, ſont députées à Cythere, pour aller plaider devant le tribunal de l'Amour la cauſe de leur Nation, ſur les divers ſyſtêmes de l'art d'aimer. Le Dieu ne prononce point entr'elles; mais il débite beaucoup de maximes galantes, & déclare qu'en gardant le bon, & rejettant le mauvais de ce qui s'obſerve ſur cette matiere, en Angleterre, en France, & en Italie, il en réſulteroit un amour parfait. Ce petit badinage renferme des deſcriptions riantes C'eſt dommage que le texte Italien ſoit un peu défiguré par une prétention trop marquée au bel-eſprit, par un ſtyle entortillé, des expreſſions recherchées, des tournures étrangeres, & ſurtout des gallicíſmes. Nous ſavons à ce ſujet une anecdote aſſez plaiſante. Lorſque le Comte Algaroti eut fait imprimer cet Ouvrage pour la premiere fois, il en envoya un Exemplaire à l'Académie *della Cruſca*, en lui demandant ſon avis. Cette Compagnie, après l'avoir longtems lu & examiné, lui répondit qu'elle ne ſe croyoit pas encore en état de donner ſon jugement, & qu'elle le prioit, avant tout, de mettre ſon livre en Italien.

SYNONYMES Latins, & leurs differentes ſignifications, avec des exemples tirés des meilleurs Auteurs, à l'imitation des Synonymes François de M. l'Abbé Girard; par M. Gardin Dumeſnil, *Profeſſeur Emérite de Rhétorique en l'Univerſité de Paris, au College de Harcourt, & ancien Principal au College de Louis-le-*

Grand. A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon S. André-des-arcs ; & Brocas, Libraire, rue S. Jacques, 1777. Vol. in-12. d'environ 550 pag. Prix 3 liv. relié.

L'OUVRAGE des Synonymes François, par l'Abbé Girard, eſt du petit nombre des bons Livres, & il eſt devenu indiſpenſable pour connoître toute la fineſſe de notre Langue. Celui de M. Gardin Dumeſnil, ſur les Synonymes Latins, doit lui ſervir de pendant; & la maniere dont il eſt exécuté doit le rendre également précieux. Les mots, dit-on dans une Lettre qu'on nous a adreſſée à ce ſujet, les mots, qui au premier coup-d'œil ſemblent avoir la même ſignification, y ſont rapprochés & comparés entr'eux. Le ſens propre de chaque terme y eſt prouvé par des exemples tirés des meilleurs Auteurs. Cet Ouvrage, qui manquoit à la Littérature Latine, ne peut qu'être très-utile, non-ſeulement aux jeunes gens, mais encore à tous ceux qui veulent écrire purement en Latin, & lire les anciens Auteurs avec aſſez d'intelligence pour ſentir la propriété, l'énergie & la délicateſſe de leurs expreſſions. Il eſt dédié à l'Univerſité de Paris, & a été examiné par MM. le Beau & Maltor, qui en ont fait un rapport ſi avantageux, que l'Univerſité a déclaré unanimement qu'on devoit remercier l'Auteur pour avoir entrepris un Ouvrage utile aux Eleves & aux Maîtres : *Placuit unanimi conſenſu gratias haberi agique Mº. Joanni Baptiſtæ Gardin, quòd opus ſtudentibus & docentibus utile ſuſceperit.*

ORLANDO furiofo, *Roland furieux; par* Louis Ariofte. A Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Francoife; 4 vol. *in*-12. 1777.

On connoît la jolie collection des Poëtes Italiens, publiée fucceffivement par M. Prault; le Poëme de l'Ariofte, qui en faifoit partie, commençoit à manquer; on vient de le réimprimer dans le même format, pour completter la collection, & pour fatisfaire aux demandes répétées du Public, qui ne fe laffe point de lire cet Auteur, & qui force, par conféquent, fans ceffe les Libraires de le détacher du grand Recueil, & de le vendre féparément. M. l'Abbé Pezzana, à qui l'on doit l'édition des Œuvres diverfes de l'Ariofte, a préfidé à cette nouvelle édition du *Roland furieux* : c'eft la troifieme qui ait été faite à Paris; & elle eft certainement fupérieure à toutes celles qui l'ont précédée, par la correction & l'élégance de l'impreffion. L'Editeur y a joint la vie du Poëte, par Simon Fornari : il l'a fait fuivre d'une Lettre du célebre Galilée à François Rinuccini, fur les deux Poëmes qui font le plus d'honneur à l'Italie : on y trouvera que Galilée préféroit l'Ariofte au Taffe. Ceux qui favent que ces deux Poëtes fe balancent en Italie, & que les partifans du premier font peut-être plus nombreux que ceux du fecond, ne feront pas étonnés du jugement de Galilée. Les étrangers qui diftinguent les genres, affignent le premier rang à chacun dans le fien. „ Je n'avois pas ofé autrefois, dit M. „ de Voltaire, le compter (l'Ariofte) par- „ mi les Poëtes épiques; je ne l'avois regardé

» que comme le premier des Grotesques; mais » en le relisant, je l'ai trouvé aussi sublime » que plaisant, & je lui fais très-humblement » réparation. «

C'est à M. de Voltaire que M. l'Abbé Pezzana a dédié cette nouvelle édition. Le Chantre de Henri a chanté également les combats & les amours; il a réuni toute la richesse & toutes les graces de l'imagination de l'Arioste à la majesté de celle d'Homere, & à l'élégance de Virgile.

M. l'Abbé Pezzana releve tous les reproches qu'ont fait à son Poëme plusieurs Ecrivains François; il y répond, & il oppose à leurs critiques les éloges que lui a donnés M. de Voltaire.

Nous n'entrerons point dans des détails sur un Poëme aussi connu, aussi lu, aussi goûté généralement; il suffit d'en annoncer la réimpression, & le Libraire chez lequel on peut se le procurer. On a joint à cette édition, une table étendue & bien faite, des noms des Héros du Poëme, & des événemens dont il est rempli. On trouve chez Delalain des exemplaires de la collection entiere de Prault.

(*Mercure de France.*)

LA Gerusalemme liberata, *la Jerusalem délivrée* de Torquato Tasso. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoise; 2 vol. *in*-12.

C'est encore M. l'Abbé Pezzana, qui a présidé à l'édition que nous annonçons. *La Jerusalem délivrée* manquoit depuis quelque tems, comme le *Roland furieux*, à la jolie collection

de Prault. On l'a publiée dans le même format, pour compléter cette collection, & on la vendra séparément à ceux qui ne desireront que le Poëme. Ce que nous avons dit de la correction du texte de l'Arioste, de l'élégance de l'impression, doit s'appliquer à *la Jerusalem délivrée*; elle est sortie des mêmes presses, & le même Homme-de-Lettres a présidé à l'éditon.

On trouve actuellement à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins :

G. VAN SWIETEN Commentaria in Hermani Boerhaave aphorismos de Cognoscendis & Curandis Morbis. 5 Vol. in-4to. Parisiis 1771. 1773. Les Vol. en feuilles, 53 liv. 10. s. relié 60 liv.

Les volumes se vendent séparément, savoir; Tom. Ier. relié 12 liv. 5 s. Tom. IIe. 10 liv. 5 s. Tom. IIIe. 10 liv. 5 s. Tom. IVe. 12 liv. 5 s. Tom. Ve. 15 livres.

Il y a trente sols à diminuer pour les vol. pris en feuilles.

Ce Commentaire de Van Swieten, sur les ouvrages de Boerhaave, est regardé comme un des Livres fondamentaux de la Médecine. C'est un ouvrage usuel dont la réputation est établie par 20 éditions; & celle-ci, imprimée à Paris, passe pour une des plus correctes & des mieux exécutées.

Dans un ouvrage de cette importance, comme les fautes sont capitales & peuvent avoir des conséquences funestes, le public doit être en garde contre les éditions contrefaites qui en fourmillent ordinairement.

Vocabulaire des termes de Marine, Anglois & François; in-4to. Imprimerie Royale, 31 planches. 12 liv. b. 14 liv. relié.

GRAVURES.

MOnsieur Fratrel, Peintre de la Cour de S. A. S. E. Palatine, Professeur de son Académie de Dusseldorf, & Membres d'une Société Littéraire de Metz, vient de terminer un œuvre de douze planches à la pointe, dans le goût de Rembrandt pour le clair-obscur; les sujets sont variés & intéressans, le tout original, & de la composition de l'Auteur, savoir :

1°. Un portrait en grand buste, représentant le feu Sérénissime Prince Frédéric des Deux-Ponts, dans un camp avec un Negre qui porte le casque de ce héros; la piece 7 florins.

2°. L'agriculture, la navigation & le commerce; petit in-8°. la piece 30 kr.

4°. La Sagesse & la Science; in-folio; la piece 2 fl.

4°. Un portrait de M. de Caux de Capevalle; gr. in-8°. à 1 fl.

5°. Un enfant Jesus, in-12. 24 kr.

6°. Un bel enfant vêtu à la payſanne, figure pédeſtre dans un fond de payſage, petit in-folio, 3 fl.

7°. Saint Nicolas, Evêque de Myrre, rachetant trois jeunes Demoiſelles du péril qui les menaçoit, in-4°. en travers; l'eſtampe dédiée à l'Abbé Maillot de la Treille, à 3 florins.

8°. Une allégorie à la louange de l'Electeur ſous le nom de *Titus Palatin aimé des Muſes, chéri de Minerve;* l'original eſt peint en bas-relief, & placé dans la ſalle de l'Académie des Sciences de Manheim; la compoſition eſt grande & belle, & les détails en ſont immenſes, la planche a 18 pouces de haut, y compris l'inſcription; 11 fl.

9°. Un portrait de M. Krahe, Peintre & Directeur de l'Académie de Duſſeldorf, in-8v° 1 florin.

Enfin l'Auteur poſſede auſſi quelques épreuves repréſentant la Juriſprudence, exécutées dans le goût de deſſins au crayon rouge, par le ſieur Heſs de Manheim, actuellement à Augsbourg; 1 fl. 30 kr.

Le Sieur Joſeph Allegrini, Imprimeur à Florence, qui imprime auſſi en taille-douce, propoſe au public, par un *Proſpectus* nouvellement publié, une *Pomone Toſcane*, où l'on verra gravées les principales variétés des fruits de Toſcane. Les figures ſeront accompagnées de diſcours qui contiennent une deſcription détaillée de chaque arbre, & une explication des procédés employés en Toſcane pour la cul-

ture & la propagation de chaque eſpece; tous les arbres à fruits ſeront diviſés en cinq claſſes, ſuivant les différences qui ſe trouvent dans la forme des fruits. On diſtribuera ces gravures en noir, ou enluminées, ou imprimées en couleur au naturel, comme les Souſcripteurs le demanderont; les premieres coûteront un demi *Paolo*, les ſecondes un *Paolo* les dernieres trois *Paoli*. L'explication ſe diſtribuera *gratis*; on livrera par an 24 gravures, ſix tous les trois mois. La ſouſcription ſera fermée à 300 ſouſcripteurs; ceux qui viendront enſuite paieront 5 ſols pour chaque explication. On conjecture que la collection ira juſqu'à quatre volumes in-folio, papier moyen, beau caractere, avec des vignettes & des culs-de-lampes qui repréſenteront des parties de plantes, ou d'autre objets relatifs à l'ouvrage.

Portrait de Joſeph II, Empereur & Roi des Romains, deſſiné d'aprés ſa Majeſté Impériale, à Paris, en Mai 1777. A Paris, chez Iſabey, Marchand d'eſtampes, prix 1 l. 4 ſ. Ce portrait, gravé par M. Barbier, eſt d'une gravure très fine, & peut être peint à la maniere Angloiſe. Il eſt du même format que celui de S. M. Louis XVI, gravé par M. Lemire.

Suite des Eſtampes du Télémaque, gravées par M. Tilliard, d'aprés les deſſins de M. Monnet, Peintre du Roi. Cette ſuite eſt une nouvelle preuve des talents & du goût de ces Artiſtes, ſoit pour la compoſition, qui eſt toujours

grande, noble & ingénieuse, soit par la gravure, qui est pittoresque, & d'un beau travail. On souscrit pour cette suite, chez M. Tilliard, quai des Augustins.

Le Fruit de l'Amour Secret, Estampe nouvelle très-intéressante, d'après le tableau de feu M. Baudouin, Peintre du Roi, gravée dans un style pittoresque, par M. Voyez le jeune. Prix 3 livres, chez le Pere & Avaulez, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen; & chez Alibert, au Jardin du Palais Royal.

Le Spectacle de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, l'an de Jesus-Christ 1453; par M. Philippe, des Académies d'Angers & de Rouen, Censeur Royal, & Professeur en Histoire; grand in-4o. A Paris, chez la veuve Tilliard & Ruault, Libraires, rue de la Harpe, & Lacombe, rue de Tournon, près le Luxembourg. Ce Spectacle se distribue par suite de vingt Estampes chacune, avec un cahier d'explication. Nous avons annoncé précédemment la premiere suite: (*) la seconde vient de paroître, & coûte 34 liv.

Cette derniere suite est, ainsi que la premiere, composée de vingt Estampes, avec un cahier d'explication, grand in-4to où les gravures des sujets sont expliquées scene par scene. Il y a deux Estampes, qui sont plus que doubles pour la gran-

(*) Journal de Février, *Page* 403.

deur. M. Philippe conduit ſes Lecteurs ou ſes Spectateurs, juſqu'à la pompe funebre de Jules-Céſar. Ainſi, voilà les deux époques de la Monarchie & de la République Romaine, exécutées en Tableaux. Cette méthode d'enſeigner eſt agréable, & même utile à toutes ſortes de perſonnes. En effet, les principaux traits de l'Hiſtoire mis en ſcenes par le moyen de la gravure, fixent plus particuliérement l'attention, rappellent par un ſimple coup-d'œil, ce qui demanderoit des heures de lecture, & font connoître en même-tems au Lecteur le coſtume d'un ſiecle, dont ſouvent l'Hiſtoire n'a pu l'entretenir. Le Public a déja très-bien accueilli la premiere ſuite, & nous croyons qu'il recevra avec le même empreſſement cette ſeconde. D'habiles Artiſtes ont été chargés de l'exécution, & le Savant Profeſſeur qui continue d'enſeigner l'Hiſtoire & la Géographie avec le plus grand ſuccès, a mis dans l'explication des ſcenes, ce qu'une étude conſommée de l'hiſtoire peut donner de plus exact & de plus intéreſſant.

Portrait de Benjamin Francklin, né à Boſton dans la Nouvelle-Angleterre le 17 Janvier 1706, deſſiné par M. N. Cochin, Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1777, & gravé par Auguſtin de St. Aubin, Graveur de la Bibliotheque du Roi; prix 2 liv. 8. ſ. A Paris chez M. Cochin, aux galeries du Louvre, & M. de Saint-Aubin, rue des Mathurins, au petit hôtel de Clugni.

Ce Portrait d'un homme très-célebre dans les Sciences & dans la Politique, eſt fort reſſemblant, & la gravure en eſt agréable & pittoreſque.

Triomphe de Galathée, Eſtampe d'environ 22 pouces de large, ſur 15 de haut, gravée d'après le Tableau de M. de Troy, haut de 4 pieds, ſur 6 de large, par Charles le Vaſſeur, Graveur du Roi, & de Leurs Majeſtés Impériales & Royale. Prix 6 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons. Cette Eſtampe, dont la Fable a fourni le ſujet, eſt d'une compoſition très-agréable. La Nymphe marine eſt portée ſur une conque traînée par des Dauphins. Les Tritons, les Néréïdes, & autres Divinités des Mers, s'empreſſent de la ſervir. On voit dans le lointain Polypheme, malheureux amant qui, ſuivant la Fable, fit des efforts inutiles pour ſe rendre ſenſible la belle Galathée. Cette Eſtampe, qui fait ſuite à d'autres ſujets gravés d'après M. de Troy, par le même Artiſte, confirme le talent de M. le Vaſſeur, pour rendre les grands morceaux de l'Hiſtoire & de la Fable.

Le Chaudronnier & le Raccommodeur de faïance, deux ſujets en hauteur, & faiſant pendans, gravés d'après les Tableaux de G. M. Kraus, par Louis-Alexandre de Buigne. Prix 1 liv. 16. ſols chaque Eſtampe. A Paris, à la même adreſſe ci-deſſus. Ces deux ſujets, compoſés de deux figures chacun, ont beaucoup de naïveté; & il y a dans la gravure un ſentiment de couleur qui produit un bon effet.

L'on vient de mettre en vente la ſeconde ſuite des coſtumes François, compoſée de 12

Eſtampes grand in-fol. gravée avec beaucoup de ſoin & de talent par MM. Martiny, Elman, de Launay le jeune, & autres, d'après les deſſins ingénieux de M. Moreau le jeune, Deſſinateur des Menus-Plaiſirs du Roi. Le prix de ces douze Eſtampes eſt de 48 livres.

Cette ſuite intéreſſante ſe trouve à Paris chez M. Moreau, au Palais, Cour du Mai, Hôtel de la Tréſorerie.

L'on y trouve auſſi la premiere ſuite, gravée d'après M. Ferudeberg.

Eſtampe nouvelle, gravée avec beaucoup d'intelligence, par M. Martiny, ſur le deſſin de M. Pajou, Sculpteur du Roi.

Le ſujet de cette grande compoſition eſt tiré de Plutarque. Nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour en donner l'idée, que de tranſcrire ce qu'on lit au bas de l'Eſtampe.

Pendant que l'armée Romaine, ſous la conduite de Camillus, donne un aſſaut général à la Ville de *Veies*, une troupe de Romains intrépides pénetre ſous terre juſqu'au Temple de Junon, au moment que le Général Toſcan ſacrifie aux Dieux, & que le Grand-Prêtre s'écrie: victoire eſt à celui qui fera l'oblation du ſacrifice. Cette Troupe qui l'entend, perce la mine, ſort avec des cris effroyables, met en fuite les Veiens, ravit les entrailles des victimes, & les porte à Camillus.

On promet pour le courant de l'année 1778, le pendant de cette Eſtampe, dont le ſujet ſera la vénération de Lucius-Albinus pour les Veſ-

tales, qu'il fait monter sur son char, tandis qu'il en fait descendre sa femme & ses enfans.

Il y a tout lieu de croire que ce pendant sera digne de l'Estampe que nous annonçons, dont la composition est riche, imposante & formée d'une multitude de grouppes de figures, tous heureusement disposés & bien distincts les uns des autres.

Cette Estampe se vend chez M. Pajou, Sculpteur du Roi; & chez Pouleau, place de l'Estrapade, maison de M. Fournier, Fondeur en caracteres. Le prix est de 8 liv.

Manuel des Toilettes, dédié aux Dames. » De » tout tems l'art de se mettre élégamment a » occupé le beau-sexe; de tout tems cet art » qui embellit la beauté même, a su faire valoir les plus foibles attraits. Aujourd'hui qu'il » est porté à la plus haute perfection, quel » prix ne doit-on pas mettre à ses inventions? » Quels succès ne doit-on pas en attendre? » Mais dans l'immensité d'objets qu'embrasse » l'art des Modes, le plus important, sans doute, » c'est la coëffure; c'est d'elle que dépendent » les triomphes les plus prompts & les plus » flatteurs; c'est elle dont l'heureux artifice » doit adoucir des traits trop marqués, réduire » un front trop découvert ou trop petit à des » proportions plus élégantes; aider le jeu de la » physionomie par l'heureux mélange des ombres & des jours; faire sortir la blancheur » d'un beau teint, intercepter les couleurs trop » éclatantes; donner de la dignité au regard » d'une prude, de la vivacité au regard d'une

» coquette, & animer jufqu'au fourire timide
» de la craintive adolefcence......

Auffi la coëffure, qui conftitue la toilette proprement dite, eft-elle l'objet principal de l'attention du beau-fexe; & c'eft, fans doute, rendre aux Dames un fervice agréable, que de leur procurer des modeles de coëffures dans tous les goûts, gravés avec foin, & enluminés en forme de miniature, avec des explications qui ne laifferont rien à defirer fur les détails de chaque coëffure en particulier.

» Dans le nombre de ces modeles, chaque
» phyfionomie trouvera fon affortiment; la
» Brune choifira dans les coëffures voluptueu-
» fes, la Blonde dans les coëffures élégantes;
» enfin, qu'on fe figure un arfenal où les beau-
» tés de tous les genres iront prendre des armes
» différentes, mais également fûres, & on aura
» une idée jufte du Recueil que l'on fe pro-
» pofe de publier. «

Les Entrepreneurs de ce Recueil fe flattent, & avec raifon, qu'il n'y aura point d'ouvrage plus fouvent feuilleté que celui-là. Pour en augmenter l'utilité & le fuccès, ils fe propofent d'y inférer auffi, des modeles de coëffures pour les hommes, qui doivent d'autant moins négliger les moyens de plaire, que leurs vœux s'adreffent au fexe le plus aimable.

Ce Recueil fera imprimé fur de très-beau papier d'Hollande, & des mêmes format & caractere que le Profpectus qu'on en diftribue. La beauté, la netteté & la précifion de la partie typographique répondront au mérite des gravures. On en publiera tous les trois mois un

cahier qui contiendra treize planches : le premier paroîtra à la fin du mois de Septembre prochain. On ne paiera rien en souscrivant; mais seulement en recevant le premier cahier, la somme de 8 livres; en retirant le deuxieme, 4 livres; même somme pour le troisieme, & le quatrieme sera délivré *gratis*. Les mêmes conditions auront lieu pour toutes les années suivantes. On n'imprimera que peu d'Exemplaires au-delà des souscriptions, & ceux qui n'auront pas souscrit paieront 24 liv. pour les quatre cahiers de l'année. On ne vendra aucun cahier séparément.

Malgré tous les soins que l'on se donne pour rendre cet ouvrage digne de l'empressement du Public, si quelques personnes n'étoient pas satisfaites de l'exécution du premier cahier, tant pour les gravures que pour l'impression, leur souscription sera nulle.

On souscrit à *Liege*, chez *Jean-Jacques Tutot*, Imprimeur; chez M. *Mauss*, Officier des Postes, & aux Expéditions des Gazettes des Bureaux des Postes des Villes respectives de toute l'Allemagne; à *Paris*, pour toute la France, chez *Valade*, Libraire, rue St. Jacques; à *Bruxelles*, pour tous les Pays-Bas Autrichiens, chez M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, & dans tous les Bureaux où l'on souscrit pour l'*Esprit des Journaux* : les personnes qui n'auront pas annoncé leur souscription avant la fin du mois d'Août, ne pourront avoir le premier cahier qu'en Octobre : l'on n'en enluminera pas au-delà des souscriptions.

GÉOGRAPHIE.

LE Sieur Zatta, Imprimeur à Veniſe, vient de publier deux nouvelles Cartes, pour faire ſuite à ſon fameux Atlas; la premiere contient les environs de Paris; & la ſeconde, les Gouvernemens de l'Iſle de France & de l'Orléanois.

Les freres Aveſani, Imprimeurs à Vérone, ſe propoſent de faire paroître inceſſamment une nouvelle Carte Topographique du Véroneſe, beaucoup plus exacte que celles qu'on a données juſqu'à préſent; l'édition ſera de cinq feuilles & demie, papier Impérial, & contiendra, outre le plan général de la Province, entouré des perſpectives des endroits les plus remarquables, les plans topographiques de Verone & des deux places fortes, Legnano & Peſchiera. La ſouſcription eſt de dix-huit livres, monnoie de Veniſe, qu'on paiera en recevant l'ouvrage. Il en coûtera vingt-quatre liv. à ceux qui n'auront pas ſcuſcrit.

Nouvelle Carte du Royaume de France, publiée ſous le titre de *Tableau des Villes de France*, où les plans des principales Villes du Royaume ſont exprimés, ſervant à faire voir le rapport de la grandeur de Paris avec celle des autres villes, & à comparer une Ville avec une autre, dédiée & préſentée au Roi; par N. I. Du-

chemin, Inſpecteur des ponts & chauſſées de France. Cette Carte, imprimée ſur deux feuilles grand aigle, ſe trouve à Paris, chez l'Auteur, rue Haute-Feuille, vis-à-vis celle des Deux-Portes. Prix 6 liv.

Cette Carte intéreſſante eſt exécutée avec beaucoup de netteté & d'exactitude. L'Auteur a eu ſoin d'y tracer les routes du Royaume où les poſtes ſont établies, ainſi que les canaux conſtruits, & ceux projetés; ce qui rend cette Carte d'une utilité plus générale pour les Voyageurs, & pour tous ceux qui s'adonnent à l'étude de la Géographie.

Carte Topographique de la Province de New-Yorck en quatre feuilles; par Montreſor, Capitaine-Ingénieur Anglois, gravée ſur l'édition de Londres de 1775, corrigée & augmentée. Prix 9 liv. Chez M. le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands-Auguſtins, où l'on trouvera ſucceſſivement toutes les autres Provinces de l'Amérique Septentrionale d'après les Anglois.

MUSIQUE.

Recueil de Romances de divers Auteurs; nouvellement miſes en Muſique, avec accompagnement du forte-piano, dedié à S. A. S. Madame la Ducheſſe d'Arenberg, &c. &c. &c. par M. *Hamal*, neveu. A Paris aux Adreſſes ordinaires de Muſique; à Bruxelles, chez Le-

maire, rue de la Magdelaine ; à Liege, chez Desoer; & dans les Bureaux des Postes Impériales pour toute l'Allemagne. *Prix* 3 *livres.*

Ce Recueil est composé de huit Romances choisies, dont le chant est très-agréable, & la basse chiffrée. Le Compositeur, qui joint à beaucoup de goût un connoissance profonde de l'Art, a su varier heureusement les airs selon les sujets qu'il a eu à traiter.

Sa musique peut-être exécutée par les Amateurs de la harpe, du sistre, de la guitare, & du violon. En dédiant ce Recueil à S. A. S. Madame la Duchesse d'Arenberg, le Musicien a fait hommage de son travail à une Princesse qui cultive les Beaux-Arts en même tems qu'elle les encourage.

Chasse de Tom-Jones, avec accompagnement de guitare & d'un violon obligé; par M. Tissier, de l'Académie Royale de Musique; prix 2 l. 8 s. A Paris, chez l'Auteur, rue St-Honoré, à la gerbe d'or, près l'Oratoire; & chez Mademoiselle Girard, rue du Roule, à la Nouveauté.



CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

ANecdotes intéressantes & historiques de l'illustre Voyageur, pendant son séjour à Paris, dédiées à la Reine; par M. le Chevalier Ducoudray : in-12. br. 1 l. 4 s.
Avec le Portrait de l'Empereur. 1 l. 16 s.
Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Sentimens affectueux de l'Ame envers Dieu, qui sont propres pour toutes sortes de situations & de Personnes, & qui peuvent servir d'entretiens & de prieres pendant les offices divins, le saint Sacrifice de la Messe, la Confession, la Communion & les principaux exercices de la vie chrétienne; par M. le Chevalier de * * *, nouvelle édition: in-12. br. 1 l. 10 s.
Paris, chez la Porte, L. rue des Noyers.

On vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les deux Ouvrages suivans.

1°. *Histoire d'Eric XIV, Roi de Suede, écrite sur les actes du temps*, par M. Olof Celsius, premier Pasteur & Président du Consistoire Mé-

tropolitain de la Ville de Stockholm, traduite du Suédois par M. Genet le fils, Membre de la Société Littéraire Apolloni Sacra d'Upsal : 2 vol. in-12. br. 2 l. 10 f.

Cet Ouvrage fert de fuite à l'*Hiftoire des Révolutions de Suede*, de M. l'Abbé de Vertot.

2°. *Analyfe & Examen chymique de l'Indigo tel qu'il eft dans le commerce, pour l'ufage de la teinture;* par M. Quatremere Dijonval, Ecuyer, Entrepreneur de l'ancienne Manufacture Royale & Privilégiée des Draps de Peignon, à Sedan : Piece qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Sciences en l'année 1777 : br. 1 l. 16 f.

On trouve chez la Ve. Duchefne, Libraire, rue Saint Jacques, l'Ouvrage fuivant :

Bibliotheque de Campagne, ou *les Amufemens du cœur & de l'efprit* : 24 vol. in-12. chaque volume br. 2 l. 10 f.

Cofmographiæ, Phyficæ, & Mathematicæ motuum periodicorum theoriam continens, & de rotationis motu & phænomenis indè pendentibus, Autore Paulo Frifio, 1775 : 2 vol. in-4t°. br. 15 l.

Milan, & à Paris, chez Molini, L. rue de la Harpe.

Harangue pour l'Ouverture du Palais, prononcée au Siege Préfidial de Mirecourt, le lendemain de S. Martin 1776; par M. François de Neufchâteau, Docteur en Droit, Lieutenant-Général de ce Siege, des Académies de Dijon, Lyon, Marfeille, & de la Société Royale & Littéraire de Lorraine;

& publié par M. Sauvageot du Croisi : in-4°. br. 1 l. 4 s.
Bruxelles, & à Paris, chez Valade, L. rue S. Jacquess.

Mémoires pour servir à la connoissance des Affaires politiques & économiqnes du Royaume de Suede, jusqu'à la fin de l'année 1775, avec figures & quarante-trois Tables 2 v. pet. in-4°. 1776. 12 l.
Londres, & à Paris, chez Molini, L, rue de la Harpe.

Les Aventures de Télemaque, fils d'Ulisse ; par feu Messire François de Salignac de la Motte-Fénélon, Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambrai, Prince du Saint-Empire, &c. Livre septieme, mis en vers par M. H. F. Pelletier; dédié au Roi, & présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale : in-8°. br. 1 l. 4 s.
Paris, chez la Ve. Duchesne, & le Jay, L. rue S. Jacques.
N. B. L'Auteur se propose de continuer cet Ouvrage, dont les deux premiers Livres sont faits & prêts à paroître.

De l'Expédition de Cyrus, ou de la Retraite des Dix mille; Ouvrage nouvellement traduit du Grec de Xénophon par M * * * : in-8vo. br. sur papier fin d'Angoulême. 6 l.
Paris, chez Cellot & Jombert, Impr.-L. rue Dauphine.

Exposé des droits des Colonies Britanniques, pour justifier le projet de leur indépendance.
A Amsterdam, chez M. M. Rey.

Lettre

Lettre de Berneval à Julie son amante, ou le Fanatisme de l'Amour; par M. de Saint-Hulet, in-12. br. 1 l. 10 s.
Londres, & à Paris, chez Esprit, L. au Palais-Royal.

Mémoires (nouveaux) de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, année 1774, avec l'Histoire pour la même année, in-4to. br. 14 l.
Berlin, & à Paris, chez Ruault, L, rue de la Harpe.

Nouvelles Littéraires de divers Pays, avec des Supplémens pour la liste & le nécrologe des Astronomes; par l'Auteur du *Recueil pour les Astronomes* : in-8vo. 1776, premier Cahier.
Berlin, & à Paris, chez Valade, L. rue S. Jacques.

Examen historique des Offices, Droits, Fonctions & Privileges des Conseillers du Roi, Rapporteurs & Référendaires des Chancelleries près les Cours souveraines & Conseils supérieurs du Royaume; par M. Gourneau, Ecuyer, Avocat en la Cour, Conseiller du Roi, Rapporteur & Référendaire en la Chancellerie du Palais à Paris, sous le Syndicat de MM. de Chavannes & Natey : in-4to. 6 l.
Paris chez P. G. Simon, Imprimeur-Libraire. rue Mignon S André-des-Arcs.

Fermiers (les trois), Comédie en deux actes, en prose, & mêlée d'Ariettes; représentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 16

Mai 1777; par M. Monvel : in-8vo. broc. 1 l. 10 ſ.

Paris, chez Vente, L. rue & montagne Ste. Genevieve.

Itinéraire portatif d'un arrondiſſement de 30 à 40 lieues de la Ville de Paris, diviſé en trois parties; Ouvrage utile à toutes les Perſonnes qui déſirent avoir une connoiſſance exacte des endroits, des grandes routes & chemins de traverſe renfermés dans le même arrondiſſement, enrichi d'un Plan de Paris & de deux Cartes pour l'intelligence dudit Ouvrage; par L. Denis: 2 vol. in-12. br. 3 l. 12 ſ.

Paris chez la Ve. Ducheſne, L. rue S. Jacques; Ruault, L. rue de la Harpe; Dorez, L. rue S. Jacques; & Morin, L. dans le Jardin du Palais-Royal.

Lettere originali del R. P. Maeſtro Ganganelli, divenuto Papa ſotto il nome di Clemente XIV : 2 vol in-12. br. 6 liv.

Paris, chez Piſſot, L. quai des Auguſtins.

Synonimes Latins & leurs différentes ſignifications, avec des Exemples tirés des meilleurs Auteurs, à l'imitation des *Synonimes François*, de M. l'Abbé Girard; par M. Gardin Dumeſnil, Profeſſeur émérite de Rhétorique en l'Univerſité de Paris, au College de Harcourt, & ancien principal au College de Louis-le-Grand : in-12. rel. 3 l.

Paris, chez P. G. Simon, Impr.-L. rue Mignon S. André-des-Arcs, & P. D. Brocas, L. rue S. Jacques.

Vocabulaire des Termes de Marine Anglois & François : in-4to. avec 31 planches. br. 12 l.
--- rel. 14 l.
Paris, de l'Imp. Royale.

On trouve actuellement à Paris, chez Panckoucke, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, l'Ouvrage suivant :
G. Van-Swieten, Commentaria in Hermani Boerhaave Aphorismos, de cognoscendis & curandis morbis : Parisiis 1771, 1773 : 5 vol. in-4to. en feuilles. 52 l. 10 s.
rel. 60 l.

Les Volumes se vendent séparément, savoir :
Le Tome. I. rel. 12 l. 5 s.
Le Tome II. 10 l. 5 s.
Le Tome III. 10 l. 5 s.
Le Tome IV. 12 l. 5 s.
Le Tome V. 15. l.
Il y a trente sols à diminuer pour les Volumes pris en feuilles.

Pissot, Libraire, quai des Augustins, donne avis qu'il vient de recevoir de Londres, *l'Histoire de l'Amérique* de Robertson, *en Anglois ;* 2. vol. in-4to. br. 48 l.

Galathée, Comédie en un Acte & en vers libres : in-8vo. br. 1 l. 4 s.
Amsterdam, & à Paris, chez Lesclapart jeune, L. quai de Gesvres.

Lettre d'un Lecteur du *Journal François* & de *l'Année Littéraire* à M. Marmontel, sur *les Incas* ou *la Destruction du Pérou*, avec le Précis historique de la vie de Las-Casas, protecteur des Indiens : in-8vo. de 22 pages.
Londres, & à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Composition (de la) des Paysages, ou des moyens d'embellir la nature autour des Habitations, en joignant l'agréable à l'utile ; par M. de Gerardin, Colonel de Dragons, Vicomte d'Ermenonville : in-8vo. 1 l. 16 s.
Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Examen de l'eau fondante, &c. de M. Guilbert de Préval ; par M. l'Abbé Tessier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, &c. in-4to. *gratis.*
Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Géographie universelle de Busching, traduite de l'Allemand ; tome X. in-8vo. *en feuilles.* 5 l.
Strasbourg ; & à Paris, chez Barrois le jeune, L. quai des Augustins.
On trouve aussi chez le même, l'Ouvrage complet en 10 vol. in-8vo. rel. 60 l.

Manuel des rentes, ou Tableau général de la distribution annuelle des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris & autres ; Ouvrage très-utile au Public, & sur-tout aux Gens d'affaires ; par M. de Massac, Ecuyer, Receveur des rentes : in-12. br. 3 l.
Paris, chez Prault, Impr. L. quai de Gesvres.

Plan d'Education publique, par le moyen duquel on réduit à cinq années le cours des études ordinaires, parce qu'on y allie l'étude des Langues & celle des Sciences, qu'on y suit la marche de la nature & la gradation des idées, qu'on en éloigne toutes les regles superflues & toutes recherches inutiles, & qu'on en bannit les thêmes particuliers & les versions séparées qui n'ont aucun rapport à l'objet de leur classe : in-12. br. 1 l. 4 s.
Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande.

Théorie des couleurs & de la vision; par M. G. Palmer, traduit de l'Anglois: in-8vo. 1 l. 4 s.
Paris, chez Prault, Impr. L. quai de Gesvres, & Pissot, L. quai des Augustins.

Diversités galantes & littéraires : 2 volumes in-12. br. 3 liv.
Londres, & à Paris, chez Dorez, L. rue. S. Jacques,

L'Esprit des Esprits, ou Pensées choisies pour servir de suite aux Maximes de la Rochefoucault; in-12. br. 1 l. 4 s.
Londres, & à Paris, chez Dorez, L. rue S. Jacques.

ESPAGNE.

Discours économiques sur l'état actuel de l'Espagne; par Don Philippe Argenti Leys, Avocat aux Conseils de S. M. Cath.
Madrid, chez Fernandez. 1777.

Romani & Hispani juris institutiones ad usum scholæ & fori : Opus posthumum D. Josephi Maymò & Ribes, Jurisconf. Valentin. 2 vol.
Madrid, chez le même Libraire. 1777.

Dictionnaire Universel de Numismatique; par Don Thomas-André de Gusseme, de l'Académie Royale d'Histoire de Madrid. Tome 6e. & dernier.
Madrid, chez Françés. 1777.

Décades de la guerre d'Allemagne, d'Angleterre, de France, d'Espagne, & de Portugal; par Don Joseph-Vincent Rustant.

Hiſtoire des troubles de la Pologne, pour ſervir de ſuite aux Décades de la guerre de Pruſſe; par le même Auteur.
Madrid. 1777.

Mémoires Hiſtoriques du Roi Don Alphonſe-le-Sage, avec des Obſervations ſur ſa Chronique : Ouvrage poſthume de D. Gaſpard Ibannez de Segovia Peralta & Mendoza, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Marquis de Mondexar, de Valhermoſo & d'Agripoli, Comte de Tendilla, &c.
Madrid, chez Alverá. 1777.

L'Ame victorieuſe de la paſſion dominante, au moyen de l'examen particulier de la conſcience, & des exercices journaliers de dévotion; par le Pere François-Xavier Hernandez.
Madrid, chez Maſeo. 1777.

Hiſtoire des Geſtes & des Ecrits du Clergé Séculier, pour la défenſe & a l'honneur de la Conception immaculée de la Ste. Vierge; par don Ferdinand Ramirez de Luque, Prêtre de Lucena.
Madrid, chez Martin, & ſe trouve à Séville; chez Vaſquez; & à Grenade, chez Navarro. 1777.

Compendium Ethicæ Ariſtotelicæ, ad Normam veritatis Chriſtianæ revocatum. Auctore D. Franciſco Garcia, *cauſarum Patrono in Regio Matritenſi Collegio.*
Madrid, chez Emmanuel de Godos, & chez Guerrero. 1777.

Hiſtoire générale des Voyages, ou Collection de ceux qu'on a faits juſqu'à préſent, par mer & par terre, & qui ont été publiés en différentes Langues, augmentée des Relations de ce ſiecle, & du Supplément mis au jour depuis peu. Tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 & 17.
Madrid, chez Francés. 1777.

L'Art de monter à cheval; par Don Paſchal Bernard.
Madrid, chez Eſparza. 1777.

Theologia fundamentalis, ſeu Apparatus eruditionis ad Theologiam, ubi de locis Theologicis copiosè diſſeritur, &c. *Auctore Fr. Antonio* Lopez & Munnoz, *Ordinis S. Franciſci.* Tomes 1 & 2.
Madrid, de l'Imprimerie de Blaiſe Roman. 1776.

Sentimens, affections & converſion d'une Ame à Dieu, d'après les Pſeaumes 50 & 102, avec des Réflexions chrétiennes ſur nos foibleſſes.
Madrid, chez Copin. 1777.

Inſtructions ſpirituelles, tirées des Opuſcules du vénérable Denys Cartuxano, par le P. Don Bonaventure Palacios, Clerc Régulier de St. Cajétan. 2 Vol.
Madrid, chez Fernandez. 1776.

Caton politique Eſpagnol, ou Dialogue entre un Maître & ſon Diſciple, pour l'inſtruction des jeunes gens de toutes les Claſſes ſur les devoirs d'un bon Citoyen; par Don André de Miguez Vagel.
Madrid, chez Martinez. 1777.

Heineccii Elementa juris naturæ & gentium, caſtigationibus, ex Catholicorum Doctrina & juris Hiſtoriâ, aucta à Joachimo Marin, *ejuſdem juris in regio Matrit. Lycæo Prof.*
Madrid, chez Martin. 1776.

Hiſtoire du Droit Naturel & de celui des Gens ; par Don Joachim Marin, &c.
Madrid, chez Martin. 1776.

Voyage d'Eſpagne, où l'on donne une Notice des choſes les plus remarquables & les plus dignes d'être connues qu'on trouve dans ce Royaume ; par Don Antoine Ponz, Secrétaire de l'Académie Royale de St. Ferdinand, &c. Seconde édition, corrigée & augmentée. Tome 1er.
Madrid, chez Antoine de Sancha. 1776.

Journal de la reconnoiſſance des détroits de Magellan & de St. Vincent, faite par ordre de S. M., & de l'avis du Conſeil Royal des Indes, par les Capitaines Barthelemi, & Gonzalo Garcia de Nodal.
Madrid, chez Jean de Llera. 1777. (*Prix, 8 réaux.*)

ITALIE.

Hiſtoire de la Littérature Italienne, par M. Jérôme Tiraboſchi, Bibliothécaire du Séréniſſime Duc de Modene, & Profeſſeur honoraire dans l'Univerſité de cette Ville. Tome VI, comprenant ce qui s'eſt paſſé de l'an MCCCC, juſqu'à l'an MD, Partie II. In-4to.
Modene, 1777, *à la Société Typographique.*

Elémens de la culture des grains à l'usage de la Campagne de Rome ; dédiés à S. S. Pie VI ; par Louis Doria Romain. In-8vo.
Rome, 1777, chez Salomoni.

Civilis Doctrinæ Analysis philosophica auctore Joan. Olivier J. C. Carpentoract. In-4to
Romæ 1777. Typis Jo. Generosi Salomoni.

Du cours ancien des fleuves à Padoue & dans ses environs, & des changemens postérieurs, avec un Essai de la législation des Padouans sur cette matiere. In-4to.
Padoue, 1777, de l'Imprimerie des freres Conzati.

Lettre de M. le Chanoine Reginaldo Sellari, Noble de Cortone, Secrétaire perpétuel de l'Académie Etrusque de sa Patrie, à un Amateur d'Antiquités résident à Rome, sur deux Urnes étrusques ornées de bas-reliefs & d'inscriptions ; avec des Notes par un autre Académicien Etrusque. In-8vo.
Rome, 1777, de l'Imprimerie de Salvioni, & se trouve chez Grégoire Settari, à l'enseigne d'Homere.

Histoire de la Sardaigne ; par M. l'Avocat Michel Antoine Gazano, Secrétaire d'Etat pour les affaires de ce Royaume. Tome I. In-4to.
Cagliari, 1777, de l'Imprimerie Royale.

Fr. Thomæ Mariæ Cerboni Ord. Prædic. Sacræ Theologiæ Magistri, & Professoris in Urbano Collegio de Propagandâ Fide, de Jure & Legum disciplinâ. Tomus secundus. In-8vo.
Romæ 1777, Typis Sac. Congregationis de Propagandâ Fide.

Les Oiseaux de Sardaigne. In-8vo.
Sassari, 1776, chez Joseph Piattoli.

Introduction à la Poésie vulgaire, divisée en deux Parties : par M. Jean Baptiste Bisso de Palerme ; septieme édition, (& la premiere de Rome,) augmentée & perfectionnée par l'Auteur, avec un nouveau Livre sur la Poésie théatrale ancienne & moderne. In-12.
Rome, de l'Imprimerie de Jean Zempel, & se trouve chez Venance Monaldini, Libraire au Cours.

Camilli Garulli Hypothesis Copernicana, Cometæ & Elegiarum Monobiblos ad Dom. Spinuccium Episcopum Maceratensem & Tolentinatem. In-8vo.
Romæ 1777, ex Typis Gen. Salomoni.

Peintures, Sculptures & Architecture des Eglises, Lieux publics, Palais, &c. de la Ville de Bologne. In-12.
Bologne, 1776.

Lettre de Sébastien Caprini de Pesaro, Professeur Public d'éloquence à S. Angiolo in Vado, sur un ancien cachet concernant le célebre Evêque de Brescia Dominique *de' Domenici : petit. In-4to.*
Fano, 1776.

Musei Capitolini antiquæ Inscriptiones a Francisco Eugenio Guasco ejusdem Musei Curatore P. nunc primum conjunctim editæ Notis que illustratæ. Tomus II. In-folio.
Romæ 1777, excudebat Joannes Generosus Salomoni.

Choix d'Idylles de Gesner, traduites de l'Allemand en Italien. In-8vo.

Naples, 1777, chez les freres Raimondi.

Inconvéniens de la méthode d'enseigner les Arts & les Sciences aux Peuplès, en langue Latine. In-8vo. avec cette épigraphe : *In quibus hoc primum est in quo admirer, cur in gravissimis rebus non delectet eos patrius Sermo.* Cicer. de finib.

Venise, 1777, de l'Imprimerie de Coleti.

Relation de quelques Voyages faits en diverses parties de la Toscane, pour en observer les productions naturelles & les monumens antiques; par M. le Docteur Jean Targioni Tozzetti. Seconde édition, considérablement augmentée ; tome X, in-8vo.

Florence, 1777, chez Gaëtan Cambiagi, Imprimeur du Grand-Duc.

ANGLETERRE.

Poëmes qu'on suppose composés à Bristol, par Thomas Rowley & autres, dans le quinzieme siecle, & dont on publie maintenant la plus grande partie, pour la premiere fois, d'après les manuscrits les plus authentiques; avec un essai en gravure, d'un de ces manuscrits. On a ajouté une Préface, des introductions pour plusieurs de ces pieces, & un glossaire. In-8vo.

Londres, chez Payne.

Paraphrase & Notes sur les Epîtres de Saint-Paul aux Galates & aux Ephésiens ; avec des Observations relatives au dogme & à la

morale ; & ensuite un Commentaire critique & moral sur les deux Epîtres de Saint-Paul aux Thessaloniens, par feu M. Samuel Chandler : publié sur les manuscrits de l'Auteur, par Nathaniel White. In-4to.
Londres, chez Dilly.

Histoire du Regne de Philippe Second, Roi d'Espagne; par M. Robert Watson. 2 volumes in-4to.
Londres, chez Cadell.

Sir Thomas Overbury, Tragédie de feu Richard Savage, avec des changemens & telle qu'on la joue maintenant au Théatre Royal de Covent-Garden. In-8vo.
Londres, 1777, *chez Newbery.*

Œuvres mêlées de feu Philippe Dormer Stanhope, Comte de Chesterfield, consistant en Lettres à ses amis, qui n'avoient pas encore été imprimées, & en divers autres articles; le tout précédé des Mémoires de sa vie; par M. Maty. 2 vol. in-4to.
Londres, chez Dilly.

Le sublime & la beauté de l'Ecriture : essais sur divers passages choisis des Ecrivains sacrés; par Courtney Melmoth. 2 volumes, petit in-8vo.
Londres, chez Murray.

Instructions médicales sur les moyens de prévenir & de guérir les maladies chroniques, particulieres aux femmes; par M. Jean Leake, Docteur en Médecine. In-8vo.
Londres, chez Baldwin.

Mémoires de la Marquise de Louvoi, dans une suite de Lettres; par une Dame. 3 vol. petit in-8vo.

Londres, chez Robson.

Dix-sept Sermons sur quelques-uns des points les plus importans de la Religion naturelle & révélée, relativement au bonheur, tant de la vie présente que de la vie future, avec un appendice, contenant une exposition précise & impartiale des difficultés respectives qui se trouvent dans le systême Orthodoxe, dans l'Arien & dans le Socinien, à l'égard de la Sainte-Trinité; par Josias Tucker, Doyen de Glocester. In-8vo.

Londres, 1777, chez Rivington.

Dialogue sur l'Amitié & la Société; par le Traducteur de la vie de Pétrarque (M. Dobson.) In-12.

Londres, chez Becket.

Caracteres de plusieurs personnages distingués Contemporains du Comte de Chesterfield, composés par lui-même, & maintenant publiés pour la premiere fois. In-12.

Londres, 1777, chez Flexney.

Les vrais principes de l'Artillerie, approfondis & expliqués. On a ajouté plusieurs explications & observations nécessaires, avec des tables, dont l'usage est indiqué par des exemples convenables, &c. par Hugues Brown. in-4to.

Londres, chez Nourse.

Essai sur l'application de l'Histoire-Naturelle à la poésie, par M. Jean Aikin. In-8vo.
Londres, chez Johnson.

Lettre à Géorge Hardinge, Ecuyer, sur un passage de la Préface que M. Steeven a mise à son édition de Shakespeare. In-4to.
Londres, chez Kearsly.

Œuvres de Jean Locke, huitieme édition. 4 volumes in-4to.
Londres, chez Rivington.

Lettres du défunt R. Docteur Thomas Herring, Lord Archevêque de Cantorbery, à William Duncombe, Ecuyer, écrites de l'an 1728 à l'an 1757. avec des notes & un Appendice. petit in-8vo.
Londres, chez Johnson.

Chronique d'Angleterre : vol. I. depuis l'arrivée de Jules-César, jusqu'à la fin de l'Eptarchie Saxonne, par M. Joseph Strutt. In-4to.
Londres, chez Shropshire.

Lettres de Caspipina ; contenant des observations sur divers sujets de Littérature, de Morale & de Religion ; par un Gentilhomme qui a résidé quelque tems à Philadelphie. On a ajouté la vie & le caractere de Guillaume Penn, premier propriétaire de la Pensilvanie. 2 vol. petit in-8vo.
Londres, chez Dilly.

Poëmes : par Thomas Warton. Nouvelle édition avec des augmentations. In-8vo.
Londres, chez Becket.

Adresses aux jeunes gens; par M. James Fordyce. 2 vol. in-12.
Londres, 1777, *chez Cadell.*

Histoire des Flagellans, ou les avantages de la Discipline : Paraphrase & Commentaire de l'ouvrage de l'Abbé Boileau; par quelqu'un qui n'est pas Docteur de Sorbonne. In-4to.
Londres, 1777, *chez Hingeston*

Code de loix des Gentons, traduit sur une version Persane. In-4to.
Londres.



TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

ERRATA.

Pag. 193. *Lig.* 31, ces que nou, *lisez*, ce que nous. Idem. *Lig.* 32, de Histoire, *lisez*, de l'Histoire. Idem, *Lig.* 33, Ml'orale, *lisez*, Morale.

